



**Droits Humains et État de droit en Haïti:  
principaux développements récents  
de décembre à mai 2024**

Juin 2024



## À propos de l'auteur

---

L'Institut pour la justice et la démocratie en Haïti (IJDH, Institute for Justice and Democracy in Haiti), organisation à but non lucratif basée aux États-Unis, travaille en solidarité avec son organisation sœur basée en Haïti, le *Bureau des Avocats Internationaux* (BAI) ; ensemble, elles œuvrent pour un changement systémique en Haïti en aidant les activistes haïtiens et les groupes de base à faire appliquer leurs droits humains<sup>1</sup> internationalement reconnus. Le BAI et l'IJDH combinent des stratégies comprenant : (a) des litiges en Haïti, aux États-Unis et au-delà ; (b) plaidoyer public dans les espaces publics, la presse, les universités et les médias sociaux ; (c) renforcement des capacités de groupes de base et d'activistes ; (d) formation d'avocats spécialisés dans les droits humains ; et (e) développement de réseaux de plaidoyer et de collaborations dans le monde entier. Depuis près de 30 ans, la BAI et l'IJDH assurent la sécurité des activistes, mobilisent des alliés internationaux dans la lutte pour les droits humains en Haïti et poussent les systèmes judiciaires à servir les communautés marginalisées.

## Remerciements

---

L'IJDH souhaite remercier l'équipe de Hogan Lovells, en particulier Caroline Farrington, Rianna Modi, Komal Nigam, Eva Schifini et Bryan Walsh, ainsi que Logan Nantais, étudiant à la faculté de droit de l'université de Californie à Irvine, pour leurs contributions considérables et bénévoles à la préparation de cette mise à jour.

L'IJDH exprime également sa profonde reconnaissance à Nelson Alusala, Rachel Bernard, Nixon Boumba, Rosy Auguste Ducéna, Jessica Hsu, Jake Johnston, Michelle Karshan, Melinda Miles, Nicole Phillips et Pascale Solages pour leurs contributions et leurs commentaires sur les versions préliminaires, ainsi que pour leur solidarité et leur collaboration avec le travail de l'IJDH.

L'IJDH exprime également sa profonde gratitude à Respond Crisis Translation, un partenaire fréquent dans la promotion de la justice linguistique, pour la réalisation bénévole d'une traduction française de cette mise à jour.

---

<sup>1</sup> Afin d'assurer un texte sans stéréotype de genre et aussi inclusif que possible, l'expression anglaise sans stéréotype de genre « human rights » a été traduite dans tout le document par l'expression française également sans stéréotype de genre « droits humains », y compris lorsqu'une organisation utilise des expressions stéréotypées de genre (comme « droits de l'homme ») dans ses publications et/ou sur son portail internet. Ce principe s'applique également aux citations de textes ou de sites web reproduits dans ce document (à l'exception, le cas échéant, des noms français officiels d'organisations, pour lesquels ce nom officiel a été repris).



## Table of Contents

---

À propos de l'auteur .....	i
Remerciements .....	i
Tableau des acronymes.....	iii
Résumé analytique.....	1
<b>I. Introduction .....</b>	<b>2</b>
<b>II. Violations des droits à la vie et à la sécurité de la personne .....</b>	<b>3</b>
<i>La violence des groupes armés et les déplacements qu'elle entraîne .....</i>	<i>3</i>
<i>Épidémie d'enlèvements persistante.....</i>	<i>4</i>
<i>Non-protection des civils, notamment défenseurs des droits humains et journalistes, par le gouvernement.....</i>	<i>4</i>
<b>III. Mauvaise conduite du gouvernement, y compris violence et corruption institutionnalisées ...</b>	<b>5</b>
<b>IV. Manque d'accès à la justice et impunité chronique.....</b>	<b>6</b>
<i>Dysfonctionnement du secteur de la justice et impunité chronique .....</i>	<i>6</i>
<i>Conditions de détention inhumaines.....</i>	<i>7</i>
<b>V. Absence d'égalité de droits et de protections .....</b>	<b>8</b>
<b>VI. Effondrement des droits économiques et sociaux .....</b>	<b>9</b>
<i>Une économie en déclin.....</i>	<i>10</i>
<i>Accès à l'eau.....</i>	<i>10</i>
<i>Accès à la nourriture .....</i>	<i>10</i>
<i>Accès aux soins de santé.....</i>	<i>11</i>
<i>Accès à l'éducation.....</i>	<i>12</i>
<b>VII. Pressions migratoires .....</b>	<b>12</b>
<b>VIII. Non-respect des droits des Haïtiens par la communauté internationale.....</b>	<b>14</b>
Notes.....	15



## Tableau des acronymes

---

<b>BAI</b>	Bureau des Avocats Internationaux
<b>BINUH</b>	Bureau intégré des Nations unies en Haïti
<b>BSAP</b>	Brigade de Sécurité des Aires Protégées (Haïti)
<b>CARICOM</b>	Communauté caribéenne
<b>CBP</b>	Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis
<b>CEPR</b>	Centre de recherche économique et politique ( <i>Center for Economic and Policy Research – U.S.</i> )
<b>CHNV</b>	Procédures pour Cubains, Haïtiens, Nicaraguayens et Vénézuéliens
<b>CICR</b>	Comité international de la Croix-Rouge
<b>CPT</b>	Conseil présidentiel de transition d'Haïti
<b>CRS</b>	Service de recherche du Congrès ( <i>U.S. Congressional Research Service</i> )
<b>CSNU</b>	Conseil de sécurité des Nations unies
<b>CSPJ</b>	Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (Haïti)
<b>CVJR</b>	Commission Vérité, Justice, Réparation
<b>DHS</b>	Département (ministère) de la sécurité intérieure des États-Unis
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international
<b>G9</b>	<i>Fòs Revolisyonè G9 an Fanmi e Alye</i> (Forces révolutionnaires de la famille du G9 et alliés)
<b>HCDH</b>	Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme
<b>HCR</b>	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
<b>HRW</b>	<i>Human Rights Watch</i> (Observatoire des droits humains)
<b>IJDH</b>	Institut pour la justice et la démocratie en Haïti
<b>IRC</b>	Comité international de secours
<b>MMAS<sup>II</sup></b>	[Mission] multinationale d'appui à la sécurité
<b>MSF</b>	Médecins Sans Frontières
<b>OCHA</b>	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies
<b>OIM</b>	Organisation internationale pour les migrations
<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>ONUDC</b>	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
<b>OPS</b>	Organisation panaméricaine de la santé
<b>PAM</b>	Programme alimentaire mondial

---

<sup>II</sup> La mission multinationale d'appui à la sécurité autorisée par le Conseil de sécurité des Nations unies (en anglais, Multinational Security Support Mission - acronyme MSS) est désignée de manière non-uniforme dans la presse et les documents francophones haïtiens et internationaux (parfois comme « mission multinationale de soutien à la sécurité » - acronyme « MMSS », parfois par son acronyme anglais « MSS »). Pour éviter toute confusion, ce texte utilise, autant que possible, la dénomination française utilisée dans la [résolution 2699 \(2023\) du CSNU du 2 octobre](#) [sur l'autorisation aux États membres de former et de déployer une mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) en Haïti pour une période initiale d'un an], à savoir « *mission multinationale d'appui à la sécurité* » - acronyme « *MMAS* ».



## Résumé analytique

---

Depuis la dernière mise à jour de décembre 2023 de l'IJDH sur les droits humains et l'État de droit en Haïti, le pays est entré dans une phase de transformation politique dramatique, alors même que l'insécurité et les crises humanitaires, déjà catastrophiques, se sont encore aggravées. Un Conseil présidentiel de transition a pris le relais de l'ancien Premier ministre *de facto*, Ariel Henry, dont le gouvernement a présidé à la situation décrite dans cette mise à jour. Il est chargé de mettre en œuvre un accord politique conçu pour ouvrir la voie à des élections et à un gouvernement ancré dans les droits, de lutter contre l'insécurité dans le respect de la souveraineté haïtienne et d'ouvrir la voie à la justice et à la responsabilisation. Malgré des craintes que le processus de transition ait déjà terni sa crédibilité en raison d'actes de mauvaise foi et de manipulations extérieures, de nombreux Haïtiens le considèrent comme un premier pas encourageant vers une solution haïtienne à la crise du pays.

La période couverte par le présent rapport a été marquée par une augmentation des violations du droit à la vie et à la sécurité de la personne que le gouvernement n'a pas pu ou n'a pas voulu contrôler. Les attaques coordonnées par la coalition de groupes armés *Viv Ansanm* ont été les plus notables : elles ont fortement augmenté l'échelle de la violence contre les civils, fermé l'aéroport de Port-au-Prince pendant près de trois mois et organisé une évacuation massive de deux des plus grandes prisons haïtiennes. Les groupes armés continuent d'utiliser des tactiques brutales pour contrôler la population : plus de 1 660 personnes ont été tuées depuis janvier, plus de 362 000 sont déplacées à l'intérieur du pays, les enlèvements restent très répandus et les journalistes et les défenseurs des droits humains sont toujours confrontés à des menaces particulières sans protection de la part du gouvernement. La police haïtienne reste largement faible et inefficace. L'insécurité aiguë non résolue exacerbe chacun des autres défis décrits dans cette mise à jour.

La méconduite persistante du gouvernement et l'impunité chronique sont autant de causes de l'inadéquation des réponses du gouvernement et, de manière plus générale, constituent les principaux moteurs de la crise en Haïti. Des agents de l'État, y compris la police, sont toujours impliqués dans la corruption et continuent d'être de connivence avec les groupes armés. Les brutalités policières à l'encontre des civils, en particulier ceux qui contestent le gouvernement, réduisent encore l'espace civique déjà réduit. L'impunité systémique pour ces préjudices et pour d'autres, résultant notamment de l'enracinement de la corruption et de la politisation du système judiciaire, alimente le cycle de la violence. Le secteur de la justice en Haïti reste pratiquement inopérant en raison du démantèlement systématique par des gouvernements corrompus et d'une négligence chronique. Des taux élevés de détention provisoire et des conditions de détention inhumaines constituent de graves violations manifestes des droits humains.

L'insécurité et la crise humanitaire y afférente continuent d'avoir un impact excessif sur les personnes vulnérables, et notamment sur les enfants. Les femmes et les filles, en particulier, restent exposées à un risque accru de violence sexuelle et n'ont pas d'accès adéquat à des ressources et à des protections, ce qui reflète une discrimination structurelle de longue date. L'absence de participation concrète des femmes au processus de transition - qui viole le droit des femmes haïtiennes à l'égalité et à la pleine participation à leur gouvernement - risque de perpétuer les inégalités et les préjudices liés au genre, ainsi que d'affaiblir la transition.

Le paysage social et économique d'Haïti, déjà désespéré, continue de se détériorer, ce qui favorise l'adhésion aux groupes armés. Environ 63 % des Haïtiens vivent dans la pauvreté ; moins de 50 % ont accès à des services d'eau et d'assainissement adéquats ; 4,97 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire aiguë et des centaines de milliers sont touchées par les fermetures généralisées d'écoles et d'établissements médicaux.

Tous ces défis combinés poussent un nombre croissant d'Haïtiens à émigrer. Mais alors même que des États étrangers évacuent leurs propres citoyens, ils continuent de mettre en œuvre des mesures racistes, inhumaines et, dans de nombreux cas, illégales pour restreindre l'asile et rapatrier les Haïtiens qui cherchent refuge à leurs frontières.

L'ingérence et l'extraction étrangères de longue date sont à l'origine de ces problèmes. Henry a été contraint de démissionner parce que des acteurs étrangers lui ont retiré leur soutien. Mais cette décision ne semble pas refléter un changement dans les politiques sous-jacentes de certains pays puissants qui violent le droit des Haïtiens à l'autodétermination. Ainsi, le soutien étranger a placé au cœur de la transition haïtienne un grand nombre des acteurs responsables de la crise et le déploiement de la mission multinationale d'appui à la sécurité, soutenu par des pays étrangers, semble imminent malgré d'importantes préoccupations sous-jacentes sur le plan des droits humains et sur le plan opérationnel. Les Haïtiens se sont néanmoins mobilisés avec succès dans le processus de transition pour résister à certaines tentatives d'ingérence dans leur droit à l'autonomie de gouvernement. La communauté internationale a aujourd'hui l'occasion de rompre avec les schémas d'ingérence du passé et de soutenir les Haïtiens dans leurs efforts pour trouver une solution souveraine et démocratique.

## I. Introduction

Au cours de la période couverte par le présent rapport<sup>III</sup>, le paysage politique haïtien s'est transformé de manière spectaculaire. Le Premier ministre *de facto*, Ariel Henry, a été contraint de démissionner en mars<sup>1</sup>. Un mois plus tard, le Conseil présidentiel de transition (CPT) a été mis en place<sup>2</sup>. Les acteurs étrangers ont pris des mesures concrètes en vue du déploiement de la mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS), bien que celles-ci soient freinées par la persistance d'obstacles importants<sup>3</sup> et de difficultés matérielles concernant le manque de garanties pour la mission<sup>4</sup>. Une transformation positive et la reconstruction du contrat social haïtien sont possibles<sup>5</sup> si le CPT honore sa promesse d'une transition participative. Cependant, des signes inquiétants indiquent que les limitations de longue date de la démocratie haïtienne vont persister. Par exemple, au sein du CPT, aucune femme ne dispose d'un siège avec droit de vote<sup>6</sup> et le Conseil n'a auditionné que des candidats masculins pour le poste de Premier ministre<sup>7</sup>. Il existe également des indications que la transition est en train d'être récupérée dans le but de perpétuer les schémas de capture de l'État par des acteurs affiliés au parti *Pati Ayisyen Tèt Kale* (PHTK)<sup>8</sup>. Ce sont ces mêmes acteurs qui, soutenus par des ingérences étrangères, ont dominé le paysage politique haïtien au cours des 13 dernières années<sup>9</sup> et qui sont à l'origine de la crise actuelle<sup>10</sup>. Les choix qui seront faits dans les mois à venir pourraient façonner des avenir totalement différents pour Haïti.

En mars, le Premier ministre *de facto*, Ariel Henry, a été forcé de quitter le pouvoir<sup>11</sup> après que des attaques menées par des groupes armés aient empêché son retour en Haïti<sup>12</sup> et contraint les acteurs étrangers à lui retirer leur soutien<sup>13</sup>. Grâce au soutien systématique de ces mêmes acteurs<sup>14</sup>, il a effectué le plus long terme de tous les Premiers ministres sous la Constitution haïtienne de 1987<sup>15</sup>, et ce, malgré l'absence de légitimité constitutionnelle<sup>16</sup> et en dépit d'importantes protestations populaires<sup>17</sup>. Henry a été remplacé par le CPT, un conseil transitoire composé de neuf membres<sup>18</sup>. Les négociations politiques qui ont abouti à la création du CPT étaient facilitées par la Communauté caribéenne (CARICOM), ainsi que par les États-Unis et d'autres acteurs étrangers, qui semblent avoir joué un rôle important dans la détermination des paramètres clés du processus et de ses résultats<sup>19</sup>. Le CPT compte sept membres votants et deux observateurs<sup>20</sup>. Trois des sept membres votants appartiennent à des groupes qui incluent des membres ayant des liens étroits avec le PHTK<sup>21</sup> ; les autres sont des représentants de l'Accord de Montana<sup>22</sup>, *Fanmi Lavalas*<sup>23</sup>, *Pitit Desalin*<sup>24</sup>, et du secteur privé. Les organisations qui ont nommé les membres du CPT et les conseillers eux-mêmes ont toutes signé l'Accord politique pour une transition pacifique et ordonnée en Haïti du 3 avril 2024 (Accord de transition), que le CPT est chargé de mettre en œuvre<sup>25</sup>. L'Accord de transition prévoit la désignation d'un Premier ministre intérimaire par un vote public des sept membres et la création de (i) un conseil électoral indépendant choisi par un large éventail de la société haïtienne ; (ii) un conseil national de sécurité en charge de définir et de superviser toute assistance internationale en matière de sécurité, y compris la MMAS ; (iii) une Commission Vérité, Justice, Réparations<sup>26</sup> ; et (iv) un organe de contrôle.

Au moment de la rédaction de cette mise à jour, le CPT n'avait rempli qu'une seule de ces obligations, à savoir la nomination d'un Premier ministre intérimaire. Le processus utilisé pour ce faire révèle d'inquiétantes preuves de mauvaise foi au regard des objectifs déclarés et des règles de procédure de l'Accord de transition. Les trois membres du CPT affiliés au PHTK, ainsi que *Pitit Desalin*, avaient formé un bloc majoritaire « indissoluble » destiné à marginaliser les trois autres membres votants du CPT<sup>27</sup>. Le 30 avril, ils annonçaient qu'ils avaient décidé de nommer un Premier ministre intérimaire, en violation de la procédure prévue par l'accord<sup>28</sup>. Après de vigoureuses rebuffades<sup>29</sup>, le bloc a annulé son action et le CPT a publié un ensemble renforcé de règles procédurales exigeant une super majorité de cinq voix pour les décisions majeures<sup>30</sup>. Le CPT a également convenu d'une présidence tournante entre quatre de ses membres et d'un véritable processus de sélection du Premier ministre.

Par la suite, le CPT a mené un processus plus ouvert pour le poste de Premier ministre, examinant plus de 200 nominations et auditionnant cinq candidats, tous des hommes<sup>31</sup>. Le 29 mai, le CPT a nommé au poste Garry Conille, ancien Premier ministre et expert en développement des Nations unies<sup>32</sup>. Les observateurs ont dénoncé le processus comme étant corrompu et insuffisamment transparent<sup>33</sup>. Selon certaines informations, des postes ministériels et d'autres nominations prévues par le CPT auraient déjà été attribués en dehors des mécanismes procéduraux appropriés par des marchandages internes, recréant ainsi un favoritisme corrompu contraire à l'esprit de l'Accord de transition<sup>34</sup>. Si le CPT parvient à tenir sa promesse d'une transition effective vers la démocratie et les droits humains, comme l'exige le peuple haïtien, dépendra (i) de si ces formes de machinations antidémocratiques de la part de ses membres seront enrayerées ; (ii) de sa capacité à inclure et à donner une place centrale aux diverses perspectives haïtiennes (en particulier celles des femmes, des pauvres et des populations rurales) ; et (iii) du rôle que les acteurs internationaux choisiront de jouer<sup>35</sup>. Tout aussi importants seront les choix que fera le gouvernement de transition en matière de responsabilisation (y compris

<sup>III</sup> Les précédentes mises à jour de l'Institut pour la justice et la démocratie en Haïti (IJDH) sont disponibles sur le site de l'IJDH à l'adresse BAI - IJDH, *News and Resources Publications : Human Rights Updates*, <https://www.ijdh.org/news-and-resources/publications/>.

pour la corruption endémique) et de réconciliation. Ainsi, par exemple, la question d'une amnistie pour des membres de groupes armés fait déjà l'objet de vives controverses<sup>36</sup>.

La nature des défis sécuritaires en Haïti a également évolué considérablement au cours de la période couverte par cette mise à jour. En février, plusieurs des principaux groupes armés opérant en coalition sous le nom de *Viv Ansanm* (« Vivre ensemble ») - même si nombre d'entre eux sont historiquement opposés les uns aux autres<sup>37</sup> - ont lancé des attaques coordonnées contre le gouvernement et d'autres cibles, dans le but déclaré de renverser le gouvernement *de facto*<sup>38</sup>. Les attaques de *Viv Ansanm* ont été d'une ampleur sans précédent<sup>39</sup> : elles ont entraîné la fermeture de l'aéroport de Port-au-Prince pendant près de trois mois<sup>40</sup>, une évacuation massive de deux des plus grandes prisons d'Haïti<sup>41</sup> et empêché le retour d'Henry en Haïti à l'issue d'un voyage diplomatique (ce qui a directement précipité son éviction)<sup>42</sup>. De manière plus générale, les groupes armés semblent modifier leur mode de fonctionnement en optant pour des opérations et des armes plus sophistiquées<sup>43,44</sup>, l'intégration dans des réseaux criminels transnationaux<sup>45</sup> et une plus grande indépendance vis-à-vis des élites politiques et économiques haïtiennes qui, historiquement, les ont financés et contrôlés<sup>46</sup>. Ces développements risquent de rendre plus difficile une confrontation effective des groupes armés ainsi que le processus de désarmement et de réintégration<sup>47</sup>. L'autre grand obstacle dans la lutte contre l'insécurité - l'impunité chronique et la collusion du gouvernement avec des acteurs armés - reste inchangé<sup>48</sup>. Notamment, la Police nationale d'Haïti (PNH) fait l'objet d'allégations crédibles de corruption généralisée et de collusion avec des groupes armés, et elle fait face à une grave crise de commandement<sup>49</sup>. Cette dynamique risque de poser des problèmes à la MMAS prévue<sup>50</sup>, qui doit fournir un soutien et travailler en étroite collaboration avec la PNH<sup>51</sup>. Ces défis exacerbent et renforcent encore les problèmes plus généraux liés aux droits humains et à l'aide humanitaire décrits ci-dessous.

À la lecture de la présente mise à jour, il convient notamment de tenir compte du fait qu'à la fin de la période sous examen, le 31 mai, le CPT était en place, mais que le Premier ministre intérimaire et les autres ministres qui assuraient la gestion quotidienne d'Haïti étaient tous des « survivants » du gouvernement *de facto* de M. Henry. En conséquence, le gouvernement Henry était le principal responsable des conditions décrites dans le présent rapport. Le CPT et le gouvernement qui sera formé sous son égide assumeront une responsabilité croissante au fur et à mesure que la transition progressera.

## II. Violations des droits à la vie et à la sécurité de la personne

---

Pendant la période couverte par cette mise à jour, l'ampleur de la violence, qui avait déjà atteint des niveaux catastrophiques<sup>52</sup>, s'est encore accrue, si bien que l'expert des Nations unies sur les droits humains en Haïti a qualifié la situation d'« apocalyptique »<sup>53</sup>. En février et mars, des groupes armés sous la bannière de *Viv Ansanm* ont mené des attaques coordonnées à grande échelle contre des infrastructures critiques et la population civile<sup>54</sup>. Les meurtres à grande échelle, les mutilations et les déplacements de populations ont continué à augmenter au moins tout au long du mois de mars<sup>55</sup>. La situation économique et humanitaire désespérée qui en résulte (décrite plus en détail dans la section VI)<sup>56</sup> nourrit le recrutement par les groupes armés<sup>57</sup>, renforçant le cycle de la violence et perturbant les communautés. L'incapacité du gouvernement à assumer sa responsabilité de protection et les efforts croissants des groupes armés pour s'immiscer dans la politique et la transition en Haïti sont des moteurs importants de la crise d'insécurité prolongée et de l'escalade récente<sup>58</sup>. D'autres facteurs incluent la corruption et la collusion du gouvernement et de la police avec les groupes armés<sup>59</sup>, une force de police sous-dimensionnée et sous-financée<sup>60</sup>, ainsi que l'impunité systémique dont jouissent les criminels<sup>61</sup>.

### *La violence des groupes armés et les déplacements qu'elle entraîne*

- La violence désespérément aiguë documentée dans les précédentes mises à jour de l'IJDH a perduré et s'est encore aggravée<sup>62</sup>. Environ 200 groupes armés opèrent en Haïti<sup>63</sup>, dont les plus importants semblent être les alliances *G9 an Fanmi (G9)* et *G-Pèp*<sup>64</sup>, *Kraze Baryé*<sup>65</sup>, et *5 Segonn*<sup>66</sup>. Les groupes armés, qui contrôlent de grandes parties de Port-au-Prince<sup>67</sup> et le département de l'Artibonite<sup>68</sup>, continuent d'étendre leur emprise sur des zones auparavant considérées comme relativement sûres<sup>69</sup>.
- Le nombre de meurtres a augmenté de plus de 119 % l'année dernière, passant de 2 183 en 2022 à 4 789 en 2023, selon le Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH)<sup>70</sup>. Les chiffres sont probablement encore plus élevés en 2024 - le BINUH a recensé 1 660 personnes tuées à la suite des violences des groupes armés entre le 1er janvier et le 31 mars, soit 53 % de plus qu'au cours du trimestre précédent<sup>71</sup>. Au moins six attaques de grande envergure au cours des trois premiers mois de l'année ont causé la mort de 1 174 personnes<sup>72</sup>.
- Le recours par les groupes armés à des tactiques brutales pour maintenir leur contrôle territorial<sup>73</sup> et, de plus en plus, pour influencer explicitement la dynamique politique<sup>74</sup>, a pris de l'ampleur. Ces tactiques comprennent la torture et les mutilations<sup>75</sup> ; des fusillades indiscriminées et l'exécution de civils<sup>76</sup> ; la mise à feu de personnes, d'habitations et de quartiers entiers<sup>77</sup> ; l'utilisation de civils comme boucliers humains<sup>78</sup> ; ainsi que la destruction et le pillage de biens<sup>79</sup>. Les groupes armés s'en prennent parfois à des civils pour le simple fait qu'ils vivent dans des zones contrôlées par un groupe rival<sup>80</sup> ou parce qu'ils sont soupçonnés de collaborer avec la police<sup>81</sup>. Ils continuent

également à utiliser la violence sexuelle comme une arme pour terroriser et contrôler la population<sup>82</sup>. La capacité des Haïtiens à se déplacer librement – déjà fortement réduite en raison des barrages routiers et des attaques des groupes armés le long des routes principales<sup>83</sup> - s'est encore réduite à mesure que les groupes armés ont renforcé leur emprise sur les routes<sup>84</sup> et les voies navigables<sup>85</sup> et ont attaqué les installations aéroportuaires<sup>86</sup>. L'accès aux biens et services essentiels tels que la nourriture, l'eau, les soins de santé et l'éducation, ainsi qu'à l'aide humanitaire vitale, reste limité<sup>87</sup>.

- À partir du 29 février, une coalition de groupes armés sous la bannière de *Viv Ansanm* a lancé des attaques coordonnées à Port-au-Prince<sup>88</sup>. La coalition *Viv Ansanm* ciblait de nombreuses institutions étatiques, y compris des installations de police<sup>89</sup>, et des aéroports<sup>90</sup>, forçant l'annulation de tous les vols à destination et en provenance d'Haïti pendant près d'un mois, et pendant deux mois supplémentaires pour les vols à destination et en provenance de la capitale<sup>91</sup>. Les attaques contre le Pénitencier national d'Haïti et la prison de la Croix-des-Bouquets, les 2 et 3 mars, ont permis à plus de 4 600 personnes, soit la quasi-totalité des détenus, de s'évader<sup>92</sup>. Nombre de ces évadés étaient déjà membres de groupes armés ou ont rejoint leurs rangs<sup>93</sup>, déstabilisant encore davantage la situation sécuritaire<sup>94</sup>. Entre le 1<sup>er</sup> mars et le 20 mai, les violences ont entraîné la mort d'au moins 1 160 personnes<sup>95</sup>. Le 3 mars, les autorités publiques ont proclamé l'état d'urgence et le couvre-feu<sup>96</sup>, mais n'ont pas été en mesure de réprimer la violence<sup>97</sup>. Des attaques connexes contre des centres de santé, des écoles et des commerces<sup>98</sup>, ainsi que des violences accrues contre la population<sup>99</sup>, ont pratiquement paralysé la vie quotidienne et exacerbé la situation humanitaire déjà désastreuse<sup>100</sup>.
- Les déplacements internes dus à l'insécurité continuent d'augmenter<sup>101</sup>. Les agences des Nations Unies estiment que la violence a déplacé plus de 362 000 personnes<sup>102</sup>, dont plus de 200 000 rien que pour Port-au-Prince<sup>103</sup>. Uniquement entre le 8 mars et le 9 avril 2024, environ 95 000 personnes ont été déplacées<sup>104</sup>. Les chiffres réels sont probablement beaucoup plus élevés<sup>105</sup>. La majorité des personnes déplacées internes (**PDI**) sont des femmes et des enfants<sup>106</sup>. Face à la montée de la violence, les personnes déplacées sont de plus en plus souvent contraintes de vivre dans des abris de fortune plutôt que chez des amis ou des membres de famille<sup>107</sup>. L'Organisation internationale pour les migrations (**OIM**) a signalé que plus de 90 000 Haïtiens déplacés vivent dans des conditions « déplorables » dans 85 abris improvisés à Port-au-Prince<sup>108</sup>, avec un accès insuffisant à l'eau potable, à la nourriture, à l'assainissement et à l'hygiène<sup>109</sup>. Des inondations dues à de fortes pluies exacerbent les conditions déjà inhumaines et laissent craindre une épidémie de choléra<sup>110</sup>. Pour autant que l'État apporte une aide ou une protection aux personnes déplacées, celle-ci est insuffisante<sup>111</sup>. Les organisations humanitaires sont intervenues pour combler les lacunes, mais les services sont souvent perturbés par l'insécurité et, selon les Nations unies, environ la moitié des personnes déplacées ne bénéficient d'aucun service du tout<sup>112</sup>. Les personnes déplacées sont aussi extrêmement vulnérables à la violence<sup>113</sup>, y compris au viol<sup>114</sup>, ce qui a entraîné des déplacements répétés pour beaucoup d'entre elles<sup>115</sup>. Environ 60 % des personnes déplacées ont fui Port-au-Prince vers d'autres départements<sup>116</sup>, où beaucoup rencontrent des difficultés à s'adapter à leur nouvel environnement et à partager des ressources déjà mises à rude épreuve par des afflux antérieurs de personnes déplacées<sup>117</sup>.

### ***Épidémie d'enlèvements persistante***

- Les groupes armés continuent d'utiliser les enlèvements - qui avaient déjà atteint un niveau record lors de la précédente mise à jour de l'IJDH<sup>118</sup> - comme une source essentielle de revenus<sup>119</sup> et de contrôle territorial<sup>120</sup>. Le nombre d'enlèvements a augmenté de 83 % l'année dernière, passant de 1 359 en 2022 à 2 490 en 2023, selon les rapports officiels<sup>121</sup> qui, de l'avis général, ne reflètent qu'une fraction du nombre total d'enlèvements<sup>122</sup>. Selon le BINUH, les groupes armés ont enlevé au moins 438 personnes entre janvier et mars<sup>123</sup>.
- Bien que les groupes armés enlèvent des personnes appartenant à tous les secteurs de la population<sup>124</sup>, ce sont les personnes voyageant par voie terrestre le long des principales voies de communication qui sont les plus exposées<sup>125</sup> au fur et à mesure que les civils cherchent d'autres itinéraires, les tactiques des groupes armés ont également évolué pour cibler d'autres moyens de transport<sup>126</sup>. Les enlèvements sont surtout signalés dans la région métropolitaine de Port-au-Prince et dans le département de l'Artibonitexcg3<sup>127</sup> où les groupes armés séquestrent souvent les victimes dans les maisons de résidents qu'ils ont déplacés<sup>128</sup>.
- Souvent, les victimes d'enlèvement risquent de subir des violences additionnelles, comme la torture, le viol<sup>129</sup> et le meurtre, car les groupes armés essaient d'obtenir des rançons élevées et punissent les victimes dont la famille n'est pas en mesure de payer<sup>130</sup>. Ceux qui résistent à l'enlèvement sont souvent tués<sup>131</sup>.

### ***Non-protection des civils, notamment défenseurs des droits humains et journalistes, par le gouvernement***

- L'État reste incapable ou non disposé à combattre l'insécurité croissante, principalement en raison de l'incapacité persistante du gouvernement, de l'inefficacité de la police et de la collusion avec les groupes armés<sup>132</sup>. Cela fait des années que les Haïtiens se mobilisent pour protester contre ces échecs du gouvernement<sup>133</sup> et pour dénoncer la quasi-absence de l'État face à leur situation de plus en plus désespérée<sup>134</sup>.

- Malgré quelques succès récents dans la lutte contre les groupes armés<sup>135</sup> et une aide étrangère significative visant à améliorer les capacités de la police<sup>136</sup>, la PNH continue de manquer de personnel, de ressources et de formation pour rétablir la sécurité du pays<sup>137</sup>. Les effectifs de la police haïtienne continuent de diminuer<sup>138</sup>, notamment en raison de l'incapacité persistante du gouvernement à assurer une rémunération adéquate et ponctuelle, malgré l'afflux d'aide dédiée<sup>139</sup>. BINUH a rapporté que, en 2023, 1 663 officiers ont quitté la PNH<sup>140</sup>, dont certains ont choisi d'émigrer<sup>141</sup>. Il reste donc une force active estimée entre 9 000 et 13 000 officiers pour tout le pays<sup>142</sup>. La situation à Port-au-Prince est particulièrement désastreuse : à tout moment, il n'y a que quelques centaines d'officiers en poste<sup>143</sup>. La Garde côtière haïtienne fonctionnerait avec moins de 200 agents et un seul navire opérationnel, ce qui est particulièrement inquiétant car les groupes armés utilisent des bateaux pour lancer des attaques contre d'autres bateaux et contre des cibles sur la terre ferme<sup>144</sup>. Les agents qui restent sont confrontés à des risques extrêmes, en particulier depuis que les groupes armés ont intensifié leurs attaques contre le personnel et les installations de la police à partir du 29 février<sup>145</sup>. Au cours des mois de mars, avril et mai, les groupes armés ont détruit au moins 30 commissariats et sous-commissariats dans la région métropolitaine de Port-au-Prince<sup>146</sup>. Abandonnée par l'État<sup>147</sup>, la police reste réticente à entrer dans certaines zones contrôlées par les groupes armés, laissant les civils à leur sort<sup>148</sup>.
- Le mouvement d'autoprotection *Bwa Kale*<sup>IV</sup> - lancé en avril par des habitants de Port-au-Prince pour faire face à la violence des groupes armés en l'absence d'institutions étatiques fonctionnelles<sup>149</sup> – a connu une résurgence à la suite des attaques coordonnées de *Viv Ansanm*<sup>150</sup>. Depuis avril 2023, des civils armés ont tué de manière extrajudiciaire au moins 620 personnes soupçonnées d'appartenir à des groupes armés<sup>151</sup>, y compris des enfants<sup>152</sup>. De plus en plus souvent, ces meurtres sont commis avec la complicité de la police ou de groupes armés rivaux<sup>153</sup>. La recrudescence des actions des *Bwa Kale* témoigne de l'incapacité de l'État à assumer sa responsabilité de protéger la population<sup>154</sup>. Elle risque également d'exacerber la violence<sup>155</sup>, de faire du tort à des personnes non affiliées à des groupes armés<sup>156</sup> et d'entamer la confiance de la communauté<sup>157</sup>.
- Les journalistes<sup>158</sup>, les défenseurs des droits humains<sup>159</sup> et les organisations de la société civile<sup>160</sup> continuent de faire l'objet de menaces considérables par les groupes armés. En avril, des groupes armés ont vandalisé et pillé les bureaux de la Presse nationale (qui publie le journal officiel du gouvernement, *Le Moniteur*) et du *Nouvelliste* (le plus ancien journal d'Haïti)<sup>161</sup>. En conséquence, *Le Nouvelliste*, qui avait déjà subi deux ou trois tentatives de cambriolage en mars, a dû suspendre ses activités<sup>162</sup>. D'autres médias ont été obligés de déménager ou de fermer en raison de menaces similaires<sup>163</sup>. En février, des journalistes couvrant des manifestations antigouvernementales ont été attaqués par des partisans du gouvernement<sup>164</sup>. Les femmes journalistes sont particulièrement menacées<sup>165</sup>. À quelques exceptions près<sup>166</sup>, les autorités *de facto* continuent à manquer à leur devoir de protection, d'enquête et de poursuite contre ces menaces et ces attaques<sup>167</sup>. Le danger extrême a contraint de nombreux journalistes et défenseurs des droits humains à s'autocensurer, à limiter ou à suspendre leur travail, ou même à fuir le pays<sup>168</sup>.

### III. Mauvaise conduite du gouvernement, y compris violence et corruption institutionnalisées

La collusion persistante du gouvernement et de la police avec les groupes armés est l'un des principaux moteurs de la crise de l'insécurité en Haïti<sup>169</sup>. La corruption généralisée continue d'affaiblir les institutions de l'État<sup>170</sup>. Les brutalités policières contre la population civile, en particulier contre les personnes qui critiquent ou contestent le gouvernement, contribuent à alimenter la méfiance à l'égard des institutions de l'État et à réduire l'espace civique<sup>171</sup>.

- La collusion du gouvernement avec les groupes armés reste un des principaux moteurs de l'aggravation de l'insécurité en Haïti<sup>172</sup>. Des élites politiques continuent de financer les activités criminelles des groupes armés<sup>173</sup>. Des groupes affiliés au parti PHTK, dont les liens avec les groupes armés sont amplement documentés, détiennent trois sièges avec droit de vote au sein du CPT<sup>174</sup>. Des acteurs politiques continuent d'être impliqués dans des trafics d'armes et dans des enlèvements<sup>175</sup>. Les conclusions de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC)<sup>176</sup>, ainsi qu'une série de sanctions étrangères<sup>177</sup> à l'encontre des élites politiques présumées complices des activités criminelles des groupes armés indiquent que le problème persiste. La collusion généralisée entre policiers corrompus - y compris au sein de la direction de la PNH<sup>178</sup> - et des groupes armés<sup>179</sup> continue de saper les efforts déployés pour lutter contre l'insécurité croissante<sup>180</sup>.
- Bien qu'elle ne protège pas la population, la PNH continue de faire un usage excessif de la force contre les civils<sup>181</sup> pour réprimer les manifestations antigouvernementales, notamment en utilisant des gaz lacrymogènes, des balles en caoutchouc et des balles réelles<sup>182</sup>. Lors de manifestations antigouvernementales en février, la police a blessé par

<sup>IV</sup> Traduit du créole haïtien, « *Bwa Kale* » signifie littéralement « bâton pelé » ou « massue ». En créole, l'expression signifie « pas de pitié ». Jonathan M. Katz, *Les États-Unis préparent une invasion en sous-traitance d'Haïti*, Foreign Policy (7 novembre 2023), <https://foreignpolicy.com/2023/11/07/haiti-kenya-invasion-gang-war-united-states/>.

balle au moins cinq journalistes et a endommagé ou saisi le matériel des reporters<sup>183</sup>. Au cours d'opérations antigang, la police aurait tué de nombreuses personnes non impliquées dans des groupes armés<sup>184</sup>. Elle a également violemment expulsé des personnes déplacées qui s'étaient réfugiées dans des propriétés gouvernementales<sup>185</sup>. Le BINUH et l'Inspection générale de la PNH ont documenté au moins 47 incidents de violations des droits humains par des policiers entre octobre 2023 et mars 2024<sup>186</sup>. Les efforts des autorités haïtiennes pour enquêter et poursuivre ces violations restent limités<sup>187</sup> et sont gênés par l'insécurité persistante<sup>188</sup>. Des responsables gouvernementaux, notamment le procureur du gouvernement de Miragoâne, Jean Ernest Muscadin<sup>189</sup>, continuent d'être impliqués dans des exécutions extrajudiciaires de personnes soupçonnées de se livrer à des activités de groupes armés<sup>190</sup>.

- La corruption du gouvernement est un autre facteur important de la crise prolongée d'Haïti<sup>191</sup>. Le détournement de plus de 2 milliards de dollars US du fonds de développement PetroCaribe par de hauts fonctionnaires entre 2008 et 2016 - et le manque de responsabilité correspondante<sup>192</sup> - est un exemple emblématique<sup>193</sup>. L'Unité haïtienne de lutte contre la corruption (ULCC) a indiqué que la corruption en Haïti a entraîné la perte d'environ quatre milliards de gourdes (près de 30,5 millions de dollars américains) de recettes publiques au cours de l'exercice fiscal 2022-2023<sup>194</sup>. Environ 50 % du budget alloué à l'administration pénitentiaire haïtienne aurait été détourné à cause de la corruption<sup>195</sup>. L'ONUSUDC a signalé des cas présumés de blanchiment d'argent par des organisations à but non lucratif créées par des fonctionnaires<sup>196</sup>. Les efforts des autorités haïtiennes pour lutter contre la corruption se sont poursuivis, mais ils sont entravés par le manque de ressources, les dysfonctionnements judiciaires et la corruption<sup>197</sup>, et aboutissent rarement à des convictions<sup>198</sup>. Début mai, la secrétaire générale du Sénat haïtien a été arrêté, soupçonné de corruption et de malversations dans la gestion des biens publics<sup>199</sup>. Les autorités judiciaires ont convoqué cinq anciens sénateurs pour être entendus dans le cadre d'une enquête lancée en novembre 2023, mais seuls deux d'entre eux se sont présentés<sup>200</sup>. En janvier, les autorités judiciaires ont délivré des mandats de comparution à 40 hauts responsables politiques - dont deux anciens présidents<sup>201</sup> et huit anciens premiers ministres<sup>202</sup> - dans le cadre d'une enquête de l'ULCC sur des allégations de détournement de biens publics<sup>203</sup>. Tous sauf deux ne s'étant pas présentés, le juge a émis des mandats d'arrêt nationaux, puis internationaux, ainsi que des interdictions de voyager<sup>204</sup>. À ce jour, seulement une des personnes convoquées a été arrêtée<sup>205</sup>.

#### **IV. Manque d'accès à la justice et impunité chronique**

Le secteur de la justice en Haïti - déjà virtuellement inopérant en raison d'un démantèlement systématique par des gouvernements corrompus successifs<sup>206</sup> et d'une négligence et d'un sous-financement chroniques<sup>207</sup> - reste extrêmement vulnérable face à la crise aiguë de l'insécurité<sup>208</sup>. La corruption endémique et la politisation du système judiciaire empêchent la majorité des Haïtiens d'accéder à la justice<sup>209</sup>. Elles favorisent également la culture de l'impunité<sup>210</sup>, qui à son tour alimente le cycle de la violence et de la corruption<sup>211</sup>. La persistance de taux élevés de détention provisoire et de conditions carcérales inhumaines constitue de graves violations pertinentes des droits humains<sup>212</sup>. L'insuffisance de ressources depuis de longues années a rendu les prisons haïtiennes dysfonctionnelles à d'autres égards, comme en témoigne l'attaque menée en mars par des groupes armés contre deux des plus grandes prisons d'Haïti, qui a permis à des milliers de personnes de s'évader<sup>213</sup>. Les violations du droit à une procédure régulière et les risques sécuritaires sous-jacents soulèvent de sérieuses inquiétudes quant à la capacité de toute mission étrangère en Haïti à détenir des individus conformément à la législation en vigueur<sup>214</sup>. Ce sont là des défis que le gouvernement de transition d'Haïti doit prendre en compte et aborder de manière globale lorsqu'il s'attaque à l'impunité chronique et en rétablissant un système judiciaire indépendant et fonctionnel. Ils seront particulièrement importants pour le mandat du CPT de créer une Commission Vérité, Justice et Réparations<sup>215</sup>.

##### ***Dysfonctionnement du secteur de la justice et impunité chronique***

- L'insécurité généralisée continue de compromettre le fonctionnement des tribunaux<sup>216</sup>. De nombreux tribunaux à Port-au-Prince - y compris le seul tribunal spécifique pour mineurs du pays<sup>217</sup> - et dans le département de l'Artibonite sont toujours hors service en raison d'attaques de groupes armés<sup>218</sup>. Les attaques de groupes armés<sup>219</sup> et de manifestants antigouvernementaux<sup>220</sup> contre d'autres palais de justice ont encore plus entravé le fonctionnement de la justice<sup>221</sup>. L'insécurité empêche certains acteurs judiciaires d'accéder physiquement aux palais de justice, ce qui rend ces derniers effectivement non opérationnels<sup>222</sup>. Des menaces, violences et intimidations de la part de groupes armés contre les acteurs judiciaires continuent de saper l'indépendance de la justice<sup>223</sup>.
- Le fonctionnement du système judiciaire est également entravé par le manque chronique de ressources et les défaillances du gouvernement, reflétant à la fois les défis de longue date et les impacts aigus de la crise actuelle<sup>224</sup>. Le personnel des tribunaux a fait grève pendant plus de six mois, du 20 novembre 2023 au 27 mai 2024, pour réclamer de meilleurs salaires et conditions de travail, gelant les activités des tribunaux dans tout le pays lorsqu'elles n'étaient pas déjà suspendues par la violence<sup>225</sup>. L'absence de gouvernement constitutionnel a permis aux mandats judiciaires d'expirer sans être remplacés, ce qui a entraîné des retards judiciaires supplémentaires<sup>226</sup>.

- La corruption et la politisation restent profondément enracinées<sup>227</sup>. Souvent, des personnes accusées de crimes qui ont des liens avec des acteurs politiques, qui ont accès à de l'argent ou des liens avec des groupes armés ne sont pas arrêtées<sup>228</sup> ou sont relâchées arbitrairement<sup>229</sup>. En février, le *Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH)* a accusé le juge Al Duniel dimanche, qui avait présidé des affaires de corruption très médiatisées, d'avoir exigé des pots-de-vin des suspects et d'avoir usurpé son titre après son refus de démissionner à l'expiration de son mandat<sup>230</sup>. Les efforts déployés pour relever ces défis ont été limités et controversés<sup>231</sup>.
- L'enquête haïtienne sur l'assassinat de l'ancien président Jovenel Moïse a connu quelques développements mais, dans l'ensemble, elle reste lente et inefficace<sup>232</sup>. Le 19 février, le juge Walter Voltaire a formellement inculpé 51 personnes en lien avec l'assassinat ; parmi elles, la veuve de Jovenel Moïse, l'ancien Premier ministre Claude Joseph et l'ancien directeur général de la PNH, Léon Charles<sup>233</sup>. Dans son ordonnance, le juge élude la question de savoir qui a commandité l'assassinat et pourquoi<sup>234</sup> ; l'ordonnance a été critiquée pour se fonder sur des déclarations de témoins contradictoires<sup>235</sup> et pour avoir été publiée après l'expiration du mandat du juge Voltaire<sup>236</sup>. Le juge Voltaire a refusé d'inculper - sans explication - le Premier ministre *de facto*, M. Henry, malgré des preuves significatives de son implication dans l'assassinat<sup>237</sup>, ce qui a suscité des inquiétudes quant à la politisation de l'affaire<sup>238</sup>. Dans son ordonnance, le juge Voltaire s'est abstenu d'inculper huit personnes qui avaient été arrêtées dans le cadre de l'affaire et qui ont été libérées par la suite<sup>239</sup>.
- Les défis décrits ci-dessus entravent l'accès à la justice pour la plupart des Haïtiens, car de graves violations des droits humains et d'autres crimes ne sont pas traités<sup>240</sup>. Ainsi, il n'y a eu pratiquement aucun progrès dans un certain nombre d'affaires très médiatisées, notamment le massacre de La Saline en 2018<sup>241</sup>, les assassinats de l'ancien bâtonnier de Port-au-Prince Monferrier Dorval<sup>242</sup>, de l'activiste politique Antoinette Duclair, du journaliste Diego Charles<sup>243</sup> et de l'activiste LGBTQI+ Charlot Jeudy<sup>244</sup>, ou encore l'enquête sur le scandale de corruption PetroCaribe<sup>245</sup>. En mai, cinq ans après l'assassinat de la journaliste Néhémie Joseph, huit personnes, dont un ancien sénateur et maire par intérim, ont finalement été inculpées en relation avec ce crime<sup>246</sup>. Joseph avait fait un reportage sur les manifestations antigouvernementales dans le sillage du scandale de corruption PetroCaribe. Il s'agit certes d'une évolution positive, mais l'absence générale de responsabilisation pour ces crimes est emblématique de la culture généralisée de l'impunité qui prévaut en Haïti<sup>247</sup>.

### *Conditions de détention inhumaines*

- À 82 %<sup>248</sup>, le taux de détention provisoire en Haïti reste déplorable. Il s'agit d'une légère réduction par rapport aux 84 % de septembre 2023<sup>249</sup>, dont une partie peut être attribuée aux efforts du gouvernement pour réduire le nombre de personnes en détention provisoire<sup>250</sup>. L'évasion de plus de 4 600 personnes incarcérées après l'attaque de *Viv Ansanm* sur les deux plus grandes prisons d'Haïti au début du mois de mars en est probablement la cause principale<sup>251</sup>. Malgré ces évasions, les prisons restent surpeuplées, les cellules atteignant 287 % de leur capacité au 31 mars 2024<sup>252</sup>.
- L'aggravation de l'insécurité et le manque chronique de ressources continuent d'avoir un impact sur la sécurité et l'administration des prisons<sup>253</sup>. Le Pénitencier national de Port-au-Prince et la prison de la Croix-des-Bouquets ne sont plus opérationnels depuis les attaques des groupes armés en mars<sup>254</sup>. Les autorités pénitentiaires n'ont pas été en mesure de prévenir ces attaques ou d'assurer la sécurité des détenus et du personnel pendant ces attaques<sup>255</sup>. Fin mai, des groupes armés ont utilisé des équipements lourds pour démolir la prison de la Croix-des-Bouquets et la prison pour femmes de Titanyen<sup>256</sup>. La prison pour femmes de Cabaret - qui aurait été prise d'assaut par des groupes armés en janvier<sup>257</sup> - ne fonctionne plus depuis mai 2023 en raison d'attaques répétées<sup>258</sup>. Les gardiens de prison se sont mis en grève fin avril pour réclamer de meilleures conditions de travail et deux ans d'arriérés de salaire, ce qui a exacerbé les problèmes existants en matière de sécurité pénitentiaire<sup>259</sup>.
- En augmentant le budget de l'administration pénitentiaire<sup>260</sup>, les autorités ont fait quelques efforts pour améliorer les conditions de détention, mais l'impact est négligeable et les personnes incarcérées n'ont toujours pas accès à une alimentation adéquate, à de l'eau propre, à des installations sanitaires et à des soins médicaux<sup>261</sup>. Ces soins médicaux sont fournis presque exclusivement par une seule organisation non gouvernementale, qui n'a pas la capacité de traiter les maladies mortelles et de prévenir la propagation des maladies transmissibles<sup>262</sup>. Les personnes incarcérées déclarent recevoir de la nourriture moisie et être obligées à boire l'eau qu'elles utilisent pour se laver<sup>263</sup>. Les livraisons de nourriture ont été suspendues pendant la grève des gardiens de prison en avril, ce qui a provoqué une protestation à la prison civile de Hinche qui a causé la mort d'une personne incarcérée<sup>264</sup>. Les cas de malnutrition augmentent<sup>265</sup>. Le BINUH a rapporté que 28 personnes sont mortes pendant leur incarcération entre janvier et mars 2024, la plupart à cause de maladies liées à la malnutrition<sup>266</sup>. Deux personnes incarcérées à la prison civile de Jérémie sont mortes en mars, apparemment à cause de malnutrition et de déshydratation<sup>267</sup>.
- L'absence de suffisamment d'installations adaptées pour les femmes et les mineurs les expose à un risque accru de violence<sup>268</sup>. Les adultes incarcérés à la prison pour femmes de Cabaret et au Pénitencier national ont été transférés dans le seul centre de détention pour mineurs de Port-au-Prince, ce qui entraîne une surpopulation massive et expose

les enfants qui y sont incarcérés à des risques de violence sexuelle<sup>269</sup>. Début mars, des hommes incarcérés à la prison de Jacmel se sont introduits dans la section des femmes et ont violé plusieurs femmes<sup>270</sup>. Les victimes n'ont pas eu accès à des soins de santé<sup>271</sup>.

- Le gouvernement haïtien ne s'est toujours pas conformé à l'arrêt de la Cour interaméricaine des droits humains du 6 mai 2008, lui enjoignant d'établir, dans un délai de deux ans, un programme d'action visant à mettre les conditions carcérales misérables d'Haïti en conformité avec les normes internationales minimales en matière de droits humains<sup>272</sup>.

## V. Absence d'égalité de droits et de protections

L'insécurité aiguë et les crises humanitaires en Haïti continuent d'avoir un impact disproportionné sur les individus aux identités marginalisées<sup>273</sup>. Les femmes et les filles, en particulier, restent exposées à un risque accru de violence basée sur le genre<sup>V (VBG)</sup><sup>274</sup>, notamment de la part des membres des groupes armés<sup>275</sup>. Les personnes vulnérables ont plus de mal à accéder à des ressources et à une protection, malgré les efforts continus des organisations de base haïtiennes et des femmes dirigeantes - qui sont elles-mêmes vulnérables et manquent de soutien de la part du gouvernement<sup>276</sup> - pour fournir de l'aide et plaider en faveur d'une amélioration du cadre politique<sup>277</sup>. À la base de cette dynamique se trouvent les inégalités structurelles et leurs causes, qui restent sans réponse parce que les gouvernements successifs, corrompus, répressifs et exclusifs, ont empêché toute possibilité de progrès<sup>278</sup>. Un exemple frappant est la sous-représentation flagrante jusqu'à présent des femmes dans le processus de transition. Parmi les sept membres du CPT avec droit de vote, il n'y a aucune femme<sup>279</sup> et pour le poste de Premier ministre intérimaire, seuls des hommes ont été interviewés<sup>280</sup>. L'exclusion des femmes haïtiennes de ces initiatives fondamentales viole leur droit bien établi à la non-discrimination et à l'égalité, y compris dans les affaires publiques<sup>281</sup>, ainsi que l'obligation constitutionnelle absolue de réserver au moins 30 % des rôles publics et politiques aux femmes<sup>282</sup>. L'inobservation de la participation équitable des femmes et d'autres groupes sous-représentés dans le processus de transition compromet encore davantage son efficacité et sa stabilité<sup>283</sup>.

- La VBG, déjà très répandue, a atteint des niveaux sans précédent<sup>284</sup>. *Médecins sans frontières (MSF)* a estimé que son personnel a traité 42 % de plus de survivants de VBG en 2023 qu'en 2022 (environ 3 700 victimes)<sup>285</sup>. Le Groupement mondial de protection (Global Protection Cluster) a signalé 3 056 cas de viol entre janvier et août 2023, soit une augmentation de 49 % par rapport à 2022<sup>286</sup>. Une enquête de 2023 du RNDDH a révélé que 34 % des femmes interrogées dans les quartiers de Carrefour-Feuilles, Cité Soleil et Bel-Air avaient été violées<sup>287</sup>. La Plateforme des femmes organisées pour le développement de l'Artibonite a enregistré plus de 1 370 cas de viols dans le département de l'Artibonite entre avril 2023 et mars 2024<sup>288</sup>. La sous-déclaration chronique des VBG - motivée par la peur de représailles et d'exclusion sociale, la méfiance à l'égard du système judiciaire et l'insuffisance de ressources pour les victimes - indique que ces chiffres ne reflètent probablement qu'une fraction de la violence réelle à l'égard des femmes<sup>289</sup>.
- L'utilisation par les groupes armés de violence sexuelle brutale comme outil pour s'emparer de territoires, punir les personnes vivant sous le contrôle de groupes armés rivaux et instiller la peur au sein de la population continue d'augmenter<sup>290</sup>. Les membres des groupes armés violent les femmes et les filles chez elles à la maison chez elles, dans la rue et sur les transports publics<sup>291</sup>. Ces viols ont parfois lieu en plein jour<sup>292</sup> et devant les membres de la famille de la victime<sup>293</sup>, souvent avec la participation de plusieurs agresseurs<sup>294</sup>. Parfois, les victimes sont battues, mutilées ou tuées après avoir été violées<sup>295</sup>. Des membres de groupes armés ont diffusé en ligne des vidéos de ces abus<sup>296</sup>. L'âge ne protège pas contre la violence sexuelle : les groupes armés s'en prennent fréquemment à des fillettes de à peine trois ans et à des femmes âgées<sup>297</sup>. En janvier et février, les femmes et les filles représentaient plus de la moitié des victimes d'enlèvements<sup>298</sup>, au cours desquels elles sont extrêmement vulnérables aux violences sexuelles, notamment au viol et à l'esclavage sexuel<sup>299</sup>. Des membres de groupes armés ont également forcé des femmes à avoir des relations sexuelles avec eux, en menaçant de les tuer si elles devaient refuser<sup>300</sup>. Les attaques continuent contre les femmes qui se rendent au travail, en particulier pour vendre des produits sur les marchés, exacerbent l'insécurité économique des femmes<sup>301</sup> et intensifient les pressions sur les femmes et les filles pour qu'elles se livrent à des activités sexuelles pour survivre<sup>302</sup>. Les femmes et les filles déplacées par de la violence courent également un risque accru d'exploitation et d'abus sexuels<sup>303</sup>.
- Les victimes de VBG continuent de se heurter à des obstacles systémiques qui les empêchent d'accéder à des services essentiels et à des recours judiciaires<sup>304</sup>. Même lorsque des VBG sont signalées, les auteurs sont rarement poursuivis

<sup>V</sup> Selon l'ONU, la VBG est « tout acte préjudiciable commis à l'encontre d'un individu sur la base de son genre ». La VBG comprend, sans s'y limiter, « les violences. . . de nature sexuelle, physique, mentale et économique, . . . infligées dans la sphère publique ou privée » ainsi que « la menace de recours à la violence, la coercition et la manipulation ». *Violence sexuelle et sexiste*, Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), <https://www.unhcr.org/fr/nos-activites/sauvegarder-les-droits-humains/protection/violence-sexuelle-et-sexiste>.

ou condamnés<sup>305</sup>, et les peines sont souvent légères<sup>306</sup>. De même, les soins de santé et les services psychosociaux pour les victimes de VBG continuent d'être inadéquats<sup>307</sup>. La prolifération de la violence des groupes armés, la diminution des activités hospitalières et les pénuries de fournitures dues à l'insécurité, l'absence de filières d'orientation et la stigmatisation associée à la recherche de soins compliquent encore davantage l'accès des victimes aux soins médicaux et psychosociaux<sup>308</sup>. Il existe très peu de refuges pour les victimes de violences sexuelles<sup>309</sup>. Dans la mesure où des services spécialisés sont disponibles pour les victimes, ils sont principalement fournis par des organisations locales et humanitaires plutôt que par l'État<sup>310</sup>.

- L'effondrement du système de santé<sup>311</sup> continue d'avoir un impact particulièrement néfaste sur les femmes, notamment les femmes enceintes<sup>312</sup>. Ainsi, certaines seraient décédées parce qu'elles n'ont pas réussi à rejoindre un hôpital<sup>313</sup>. Près de 3 000 femmes enceintes - dont de nombreuses victimes de violences sexuelles ou de services sexuels de survie<sup>314</sup> - risquent de ne plus avoir accès aux soins de santé essentiels<sup>315</sup>, car les maternités sont obligées de réduire leurs services ou de fermer complètement en raison de l'insécurité<sup>316</sup>. Les pénuries de carburant liées à l'insécurité ont conduit certains hôpitaux à exiger des femmes enceintes qu'elles fournissent du carburant afin de recevoir des soins<sup>317</sup>. Un réseau d'organisations de santé travaillant en Haïti a rapporté qu'une femme est décédée au cours d'une césarienne parce que le générateur de l'hôpital est tombé en panne de carburant, provoquant une coupure de courant au milieu de l'intervention chirurgicale. Indépendamment de ces défis, l'éventail des services humanitaires dans le domaine de santé maternelle est tout à fait insuffisant<sup>318</sup>. L'avortement reste illégal en toutes circonstances<sup>319</sup> et il est difficile d'avoir accès à la contraception<sup>320</sup>. Les femmes qui cherchent un avortement - certaines après avoir été violées<sup>321</sup> - sont donc obligées de recourir à des interventions clandestines, ce qui les expose à des risques accrus de complications<sup>322</sup>. La stigmatisation persistante de la menstruation complique l'accès aux produits d'hygiène féminine, en particulier pour les femmes et les filles déplacées<sup>323</sup>.
- La détérioration continue de la situation sécuritaire a un impact spécialement profond sur les enfants<sup>324</sup>. Les groupes armés continuent de tuer des enfants et des bébés d'à peine trois mois<sup>325</sup>, le premier trimestre 2024 ayant été pour les enfants le plus violent jamais enregistré<sup>326</sup>. Les enfants - souvent non accompagnés<sup>327</sup> - représentent environ la moitié des personnes déplacées par la violence<sup>328</sup>. Les groupes armés forcent les enfants à rejoindre leurs rangs en leur promettant de la nourriture ou de l'argent, et tuent ceux qui essaient de partir<sup>329</sup>. Les enfants sont également très vulnérables à l'exploitation sexuelle par des membres de groupes armés<sup>330</sup>. Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance, au moins un tiers des victimes de violences sexuelles en 2023 étaient des enfants<sup>331</sup>. L'aggravation de l'insécurité a privé environ 200 000 enfants de leur éducation<sup>332</sup>, les exposant ainsi à un risque accru de recrutement par des groupes armés<sup>333</sup>, ainsi qu'à la pauvreté et aux mécanismes d'adaptation néfastes qui en découlent<sup>334</sup>. Les enfants restent particulièrement vulnérables et affectés par la malnutrition<sup>335</sup> et le choléra<sup>336</sup>. À cause des fermetures d'écoles, des centaines de milliers d'enfants n'ont pas pu recevoir de repas scolaires<sup>337</sup>, ce qui a exacerbé les conséquences d'une insécurité alimentaire plus généralisée. Un nombre important d'enfants sont toujours en détention provisoire<sup>338</sup>, dans des conditions de surpeuplement<sup>339</sup> et avec un risque accru de violence<sup>340</sup>. Les enfants vivant dans des orphelinats<sup>341</sup> et travaillant comme domestiques (connus sous le nom de *restavèks*)<sup>342</sup> sont d'une manière disproportionnée vulnérables à la traite et au travail forcé<sup>343</sup>.
- Les petits cultivateurs haïtiens, les « *peyizans* », restent vulnérables aux attaques des groupes armés, à l'accaparement violent des terres et aux vols<sup>344</sup>. Selon certaines informations, des groupes armés contrôlent les systèmes d'irrigation dans la vallée de l'Artibonite, détournant les canaux d'irrigation et obligeant les agriculteurs à payer des « taxes » pour arroser leurs cultures<sup>345</sup>. En conséquence, de nombreux *peyizans* ont été contraints d'abandonner leurs terres<sup>346</sup>. La négligence chronique du gouvernement à l'égard des communautés rurales et la pratique de l'expropriation des terres des *peyizans* au profit des élites haïtiennes et des entreprises étrangères renforcent ces problèmes majeurs<sup>347</sup>.
- D'autres groupes marginalisés continuent à être confrontés à une stigmatisation sociale, une exclusion et une discrimination importantes<sup>348</sup>. Pour les personnes LGBTQI+, qui ne sont pas protégées par la loi, Haïti reste un pays extrêmement dangereux<sup>349</sup>. En 2023, il y a eu au moins 13 cas connus de violence contre des personnes LGBTQI+<sup>350</sup>, ainsi que des cas de viols « correctifs » par des groupes armés<sup>351</sup>. Les jeunes LGBTQI+ sont particulièrement vulnérables à la traite et manquent de ressources et de protection<sup>352</sup>. Bien que les personnes handicapées soient protégées par la loi, ces protections ne sont pas appliquées<sup>353</sup>. Ces personnes se voient souvent refuser l'accès aux services essentiels, y compris les soins médicaux, et sont confrontées à des problèmes d'accessibilité physique<sup>354</sup>.

## VI. Effondrement des droits économiques et sociaux

---

Le paysage social et économique d'Haïti reste désastreux, marqué par une crise alimentaire de plus en plus grave<sup>355</sup>, des fermetures généralisées d'écoles et d'établissements de santé<sup>356</sup>, et l'impossibilité d'accéder aux produits de première nécessité<sup>357</sup>. L'insécurité croissante et l'effondrement du gouvernement continuent à aggraver la situation humanitaire catastrophique<sup>358</sup>. La centralisation excessive des services et des activités commerciales - qui est elle-même le résultat d'ingérences étrangères antérieures<sup>359</sup> - signifie que si la situation est particulièrement grave autour de Port-au-Prince<sup>360</sup>, d'autres régions du pays en subissent encore les effets néfastes<sup>361</sup>. La crise climatique et les incidences sur

l'environnement contribuent à la vulnérabilité<sup>362</sup>. Ces défis sont collectivement enracinés dans le sous-développement à long terme et le dysfonctionnement institutionnel<sup>363</sup>, notamment du fait de l'ingérence et de l'extraction étrangères persistantes<sup>364</sup>, ainsi que de la corruption et de la mauvaise gestion de la part des responsables haïtiens<sup>365</sup>. Pour trouver des solutions significatives à ces crises entrecroisées, il est indispensable de s'attaquer à ces facteurs structurels de fragilité sociale et économique. Cela inclut des réparations pour les préjudices étrangers du passé, notamment la restitution de la dette imposée à Haïti par la France en 1825 en échange de l'indépendance du pays, qui a joué un rôle démesuré pour saper le développement d'Haïti<sup>366</sup>. La justice économique et le développement durable doivent également être au cœur de la transition et faire l'objet d'une attention particulière dans toute démarche de démobilisation, de réintégration et de reconstruction.

### *Une économie en déclin*

- Pour la sixième année consécutive, l'économie haïtienne reste en déclin<sup>367</sup> et environ 63 % des Haïtiens vivent dans la pauvreté<sup>368</sup>. L'inflation est en hausse constante depuis janvier et reste élevée à 27,3 % en avril<sup>369</sup>. Le produit intérieur brut (**PIB**) d'Haïti - en baisse constante depuis 2013 - a régressé de 3 % l'année dernière<sup>370</sup>, faisant d'Haïti une des économies dont le déclin est le plus rapide au monde<sup>371</sup>. Le coût de nombreux produits alimentaires de base - notamment le riz, le maïs et la viande - a augmenté de plus de 30 % par rapport à l'année précédente<sup>372</sup>. En conséquence, les Haïtiens sont de plus en plus incapables de se procurer de la nourriture et sont contraints de recourir à des stratégies de survie qui perpétuent le cycle de la pauvreté<sup>373</sup>. La diminution des transferts de fonds de l'étranger - qui représentent environ 25 % du PIB d'Haïti - contribue également au déclin économique<sup>374</sup>.
- L'insécurité croissante exacerbe les facteurs structurels à long terme du déclin économique d'Haïti<sup>375</sup>. Les extorsions et les violences commises par des groupes armés - dont un groupe local d'autodéfense<sup>376</sup> - le long des principales voies de transport continuent de perturber le flux de marchandises à travers le pays<sup>377</sup>, faisant grimper les prix tout en augmentant les revenus des groupes armés, ce qui nourrit le cycle de la violence<sup>378</sup>. Étant donné que la majorité des marchandises sont importées par Port-au-Prince, les effets sont ressentis de manière aiguë dans tout le pays<sup>379</sup>. Les groupes armés imposent également des « taxes de protection » mensuelles aux camionneurs et aux propriétaires d'entreprises<sup>380</sup>. Dans la pratique, même le paiement de la taxe ne garantit pas toujours la sécurité<sup>381</sup>. La vague d'enlèvements, de destructions de biens privés et de pillages par des groupes armés contribue également à l'aggravation de la pauvreté<sup>382</sup>. L'escalade de la violence à partir du 29 février, en particulier, a provoqué une brusque flambée des prix des denrées alimentaires<sup>383</sup> et des carburants<sup>384</sup>. Le coût élevé du carburant - jusqu'à 2 800 gourdes (environ 21 dollars américains) par gallon<sup>385</sup> - aggrave les difficultés pour boucler les fins de mois<sup>386</sup>. La fermeture du terminal pétrolier de Varreux, le 22 avril, à la suite d'attaques répétées de groupes armés, a exacerbé la situation<sup>387</sup>. L'insécurité continue également à affecter le commerce extérieur et les activités économiques, entraînant une recrudescence du chômage<sup>388</sup>.
- Le déclin économique persistant reste l'un des principaux facteurs de recrutement pour les groupes armés, dans la mesure où les Haïtiens pauvres - en particulier les enfants<sup>389</sup> - considèrent l'adhésion à un groupe armé comme leur seul moyen de survie<sup>390</sup>.

### *Accès à l'eau*

- L'accès à l'eau potable, ainsi qu'à l'hygiène et à l'assainissement de base, reste limité<sup>391</sup>, ce qui aggrave la propagation du choléra et d'autres maladies transmises par l'eau<sup>392</sup>. Une grande partie de la population dépend de l'eau en bouteille<sup>393</sup>, ce qui l'expose à des nanoplastiques dangereux<sup>394</sup> et accroît sa vulnérabilité aux problèmes d'approvisionnement liés à l'insécurité<sup>395</sup>. Les déplacements de population réduisent encore l'accès à l'eau propre<sup>396</sup>. En 2016, les Nations unies ont promis de s'attaquer aux problèmes chroniques d'accès à l'eau, à l'assainissement et aux infrastructures d'hygiène dans le cadre de leur plan d'élimination du choléra introduit par les Nations unies<sup>397</sup>, mais ces promesses n'ont pas été tenues<sup>398</sup>.
- L'insécurité continue d'exacerber les problèmes de longue date liés à l'accès à l'eau, qui trouvent leur origine dans la négligence du gouvernement à construire, entretenir et superviser les infrastructures<sup>399</sup>, et qui sont aggravés par les défis environnementaux et climatiques<sup>400</sup>. Il semblerait que les groupes armés utilisent l'accès à l'eau (et à la nourriture) comme moyen de contrôle de la population<sup>401</sup> et imposent des « taxes » sur les services publics d'approvisionnement en eau<sup>402</sup>. Le plus grand aquifère de Port-au-Prince, qui fournit de l'eau à plus de 1,5 million de personnes, est sous le contrôle de groupes armés depuis novembre<sup>403</sup>.

### *Accès à la nourriture*

- La crise de la faim en Haïti a atteint des niveaux sans précédent<sup>404</sup> ; le Programme alimentaire mondial (**PAM**) a classé le pays parmi les cinq pays dans le monde où l'insécurité alimentaire est la plus préoccupante en 2024<sup>405</sup>. Le nombre d'Haïtiens en situation d'insécurité alimentaire aiguë est passé à 4,97 millions, soit près de la moitié de la population<sup>406</sup>. Parmi eux, 3,32 millions et 1,64 million se trouvent en situation d'insécurité alimentaire de crise et

d'urgence<sup>VI</sup>, respectivement<sup>407</sup>. Environ 250 000 enfants sont touchés par la malnutrition aiguë<sup>408</sup>, la moitié d'entre eux présentant un risque immédiat d'émaciation sévère<sup>409</sup>. Les zones les plus sévèrement touchées sont la vallée de l'Artibonite, le département de l'Ouest (qui comprend Port-au-Prince) et des zones rurales de Grand'Anse dans le Sud<sup>410</sup>. Dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, les quartiers et les communes sous le contrôle des groupes armés - comme la Croix-des-Bouquets et Cité Soleil - sont particulièrement touchés<sup>411</sup>. Selon le PAM, 65 % des ménages de la zone métropolitaine de Port-au-Prince ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins nutritionnels<sup>412</sup>.

- L'insécurité et la flambée des prix des denrées alimentaires sont les principaux facteurs immédiats de la crise alimentaire aiguë en Haïti<sup>413</sup>. Les attaques de groupes armés contre les dépôts et les conteneurs de nourriture, les barrages routiers et les pillages qui en découlent compliquent la distribution de nourriture - y compris par les organisations humanitaires<sup>414</sup> - et réduisent la quantité de nourriture disponible pour la population<sup>415</sup>. Le principal port maritime de Port-au-Prince a été fermé pendant au moins deux mois après que des groupes armés aient pillé des conteneurs remplis de nourriture<sup>416</sup>, bloquant les fournitures essentielles et obligeant les organisations humanitaires qui dépendent du port maritime pour accéder à d'autres parties du pays à suspendre temporairement leurs opérations<sup>417</sup>. Cette situation, en combinaison avec la fermeture de l'aéroport<sup>418</sup>, a considérablement perturbé l'acheminement des denrées alimentaires et de l'aide humanitaire vers Haïti, ce qui a aggravé les pénuries dans tout le pays<sup>419</sup>. Les menaces et les violences à l'encontre des agriculteurs du département de l'Artibonite, la principale région agricole d'Haïti, continuent d'avoir un impact sur la production alimentaire<sup>420</sup>. De plus, les groupes armés continuent d'enlever et de violer des femmes - qui jouent un rôle essentiel dans le réseau de distribution alimentaire d'Haïti<sup>421</sup> - lorsqu'elles se rendent au marché<sup>422</sup>. La fermeture de la frontière haïtiano-dominicaine l'année dernière<sup>423</sup> a encore exacerbé les pénuries alimentaires et la hausse des prix<sup>424</sup>.
- Les facteurs à plus long terme de l'insécurité alimentaire prolongée en Haïti incluent les échecs et la négligence de la politique agricole<sup>425</sup>, les ingérences étrangères persistantes dans la souveraineté alimentaire d'Haïti<sup>426</sup>, une aide humanitaire inadéquate<sup>427</sup> et les défis environnementaux qui ont un impact sur le secteur alimentaire<sup>428</sup>.

### *Accès aux soins de santé*

- Depuis la dernière mise à jour de l'IJDH, la violence ciblée contre les hôpitaux et les travailleurs de la santé par des groupes armés s'est accrue<sup>429</sup>, poussant le système de santé haïtien, déjà en plein effondrement, à de nouvelles profondeurs<sup>430</sup>. MSF a suspendu pendant trois mois (de décembre 2023 à mars 2024) son travail au Centre d'urgence de Turgeau, à Port-au-Prince, après que des individus armés aient sorti un patient blessé d'une ambulance et l'aient tué<sup>431</sup>. Le pillage par des groupes armés et les violences empêchent le personnel de se rendre au travail et ont contraint plus de la moitié des établissements médicaux de Port-au-Prince et du département de l'Artibonite à fermer ou à réduire leurs activités<sup>432</sup>. Parmi ces établissements figurent l'hôpital universitaire d'État (le plus grand hôpital public d'Haïti)<sup>433</sup> et l'hôpital Saint-François-de-Sales, qui abrite la seule unité d'oncologie du sud d'Haïti<sup>434</sup>. Depuis la mi-mai, l'Hôpital Universitaire de la Paix est le seul établissement de santé publique de la région métropolitaine de Port-au-Prince capable de prendre en charge un grand nombre de blessés<sup>435</sup>, ce qui est d'autant plus préoccupant que l'augmentation de la violence accroît les besoins en matière de soins de santé d'urgence<sup>436</sup>. Les fermetures, combinées à l'afflux de patients blessés par la violence, ont laissé les Haïtiens ayant d'autres graves problèmes de santé dans l'impossibilité d'obtenir des soins<sup>437</sup>.
- Même là où les hôpitaux sont opérationnels, la violence, le pillage et les barrages routiers des groupes armés continuent d'entraver l'accès aux soins de santé<sup>438</sup>. La plupart des gens craignent trop de quitter leur maison pour se faire soigner, ou sont dans l'impossibilité de le faire en raison de la flambée des prix du carburant ou de la violence qui leur bloque le chemin<sup>439</sup>. Des pénuries aiguës persistent, ainsi que la hausse des prix de l'oxygène, du sang, des médicaments et d'autres fournitures essentielles<sup>440</sup>, ce qui empêche de nombreux patients d'obtenir l'aide dont ils ont besoin<sup>441</sup>. Ainsi, l'hôpital MSF de Cité Soleil s'est retrouvé en avril à court de nombreux médicaments utilisés pour traiter le diabète, l'hypertension artérielle et l'asthme<sup>442</sup>. Pour autant que les établissements de santé ruraux ne soient pas directement touchés par l'insécurité, ils sont confrontés à de graves difficultés liées au grand nombre de personnes déplacées par la violence et à l'accès réduit aux fournitures et médicaments de première nécessité<sup>443</sup>. Les hôpitaux subissent des coupures d'électricité plus fréquentes<sup>444</sup> et peinent à faire fonctionner les générateurs dans un contexte de crise aiguë du carburant<sup>445</sup>. Ces défis, associés à un manque chronique de ressources<sup>446</sup>, ont poussé jusqu'à 20 % des professionnels de la santé haïtiens à émigrer, amplifiant les pénuries de personnel qui réduisent

---

<sup>VI</sup> La phase de crise de l'insécurité alimentaire concerne les ménages qui vivent avec une malnutrition aiguë élevée ou supérieure à la normale ou qui sont à peine capables de satisfaire leurs besoins alimentaires en épuisant leurs moyens de subsistance essentiels ou en adoptant des stratégies d'adaptation à la situation de crise. La phase d'urgence de la crise alimentaire concerne les ménages qui vivent avec une malnutrition aiguë très élevée et une surmortalité ou qui ne peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires qu'en recourant à des stratégies de subsistance d'urgence et à la liquidation de leurs actifs. Systèmes d'alerte précoce contre la famine (Famine Early Warning Systems), *Qu'est-ce que l'IPC ?* <https://fews.net/about/integrated-phase-classification>.

l'accès aux soins de santé<sup>447</sup>. Ceux qui restent doivent faire face à des charges plus lourdes pour continuer à prodiguer des soins<sup>448</sup>.

- La crise d'insécurité prolongée en Haïti entraîne également des conséquences psychologiques profondes sur les Haïtiens<sup>449</sup>. Les enfants sont particulièrement affectés<sup>450</sup> car ils sont continuellement exposés à des violences horribles<sup>451</sup> et, dans certains cas, forcés de commettre des actes extrêmement violents<sup>452</sup>. La violence sexuelle omniprésente à l'encontre des femmes et des filles a également de graves conséquences psychologiques ; les victimes soulignent explicitement la nécessité de soutien en matière de santé mentale<sup>453</sup>. Les professionnels de la santé, les éducateurs et les prestataires de services psychologiques s'efforcent de déstigmatiser les questions de santé mentale - qui étaient auparavant un sujet tabou - et d'apporter une aide aux personnes qui en ont besoin<sup>454</sup>. Néanmoins, les soins de santé mentale restent largement insuffisants<sup>455</sup>. Les prestataires eux-mêmes déclarent également souffrir de traumatismes psychologiques, ce qui a un impact sur leur capacité à fournir des soins<sup>456</sup>.
- Le choléra, introduit en Haïti en 2010 par l'élimination inconsidérée de déchets humains par les forces de maintien de la paix de l'ONU, a refait surface en octobre 2022<sup>457</sup> et reste une menace quotidienne<sup>458</sup>. Entre le 2 octobre 2022 et le 11 avril 2024, l'Organisation panaméricaine de la santé a enregistré au moins 82 885 cas suspects de choléra, 4 836 cas confirmés et 1 270 décès<sup>459</sup>. En janvier, les femmes et les enfants de moins de cinq ans représentaient 80 % de tous les cas<sup>460</sup>. Le nombre de cas suspects a baissé en janvier et en février, mais ces chiffres sont influencés par la sous-déclaration liée à l'insécurité<sup>461</sup>, et l'Organisation mondiale de la santé met en garde contre une flambée imminente en raison des pénuries persistantes de carburant et de fournitures médicales<sup>462</sup>. L'arrivée de la saison des pluies menace également d'accroître le risque de choléra et d'autres maladies transmises par l'eau, en particulier dans les centres de déplacés<sup>463</sup>. La propagation de l'infection est due à des problèmes de longue date dans les infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène d'Haïti<sup>464</sup>, et elle est exacerbée par la détérioration des conditions sanitaires et de l'approvisionnement en eau due à l'insécurité<sup>465</sup>.

### *Accès à l'éducation*

- Les attaques de groupes armés contre les écoles, qui se caractérisent de plus en plus par des incendies criminels et des pillages, et les déplacements internes de plus en plus nombreux continuent de restreindre l'accès à l'éducation<sup>466</sup>, principalement dans la région métropolitaine de Port-au-Prince et dans le département de l'Artibonite<sup>467</sup>. À la fin du mois de janvier, la violence avait forcé la fermeture d'au moins 900 écoles dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, affectant environ 200 000 élèves<sup>468</sup>. De nombreuses autres écoles ont été forcées de fermer après que les groupes armés ont intensifié leurs attaques sur la ville le 29 février<sup>469</sup>. Certaines écoles ont commencé à rouvrir en mai<sup>470</sup>, tandis que d'autres sont restées fermées<sup>471</sup>. Depuis 2022, près d'un quart des écoles du département de l'Artibonite ont été fermées en raison de la violence<sup>472</sup>. Selon l'OIM, 35 écoles ne sont plus opérationnelles en ce moment parce qu'elles sont utilisées comme sites de déplacement informels<sup>473</sup>, tandis que d'autres sont occupées par des groupes armés<sup>474</sup>.
- Même là où les écoles restent opérationnelles, elles ne sont pas nécessairement sans danger. Ainsi, 3 500 élèves ont été bloqués pendant quatre jours à l'intérieur de leur école à Port-au-Prince après que des combats entre groupes armés les ont empêchés d'en sortir<sup>475</sup>. Pour d'autres, le trajet physique pour se rendre à l'école est soit impossible, soit extrêmement angoissant en raison de l'insécurité généralisée<sup>476</sup>, et les enfants qui parviennent à rejoindre leur salle de classe ont souvent du mal à se concentrer<sup>477</sup>.
- Le manque chronique de ressources<sup>478</sup>, le nombre insuffisant d'écoles publiques et le dysfonctionnement général perturbent encore davantage l'accès à l'éducation. Même lorsqu'il est pleinement opérationnel, le système scolaire excluait 500 000 enfants de l'école<sup>479</sup>. Depuis toujours, les enfants pauvres sont confrontés à des difficultés disproportionnées pour accéder à l'éducation en raison du manque d'établissements publics<sup>480</sup>, mais l'augmentation de la pauvreté, combinée aux conséquences économiques du pillage par les groupes armés, a accru le nombre de familles incapables de payer la scolarité de leurs enfants<sup>481</sup>. Le manque d'enseignants qualifiés, conséquence d'années de salaires insuffisants et de mauvaises conditions de travail, en particulier dans les écoles publiques<sup>482</sup>, exacerbe ces difficultés<sup>483</sup>.

## **VII. Pressions migratoires**

Les défis décrits ci-dessus continuent de pousser les Haïtiens à émigrer<sup>484</sup>. Ils se heurtent à des politiques, fondées sur le racisme anti-noir, qui visent à restreindre l'asile et à empêcher la migration<sup>485</sup>. Les États étrangers continuent de rapatrier les Haïtiens qui cherchent refuge à leurs frontières<sup>486</sup>, alors même qu'ils évacuent leurs propres citoyens d'Haïti<sup>487</sup>. La politique d'immigration des États-Unis continue d'avoir pour effet d'exclure de la sécurité les Haïtiens les plus vulnérables tout en autorisant l'entrée d'Haïtiens qui ont acquis des compétences avancées, exacerbant ainsi la « fuite des cerveaux »<sup>488</sup>.

- Le nombre d'Haïtiens cherchant à échapper à la crise humanitaire catastrophique et à l'escalade de la violence en Haïti - qui se lancent dans des voyages dangereux et souvent mortels par terre et par mer<sup>489</sup> - continue d'augmenter<sup>490</sup>. Environ 338 486 Haïtiens ont fui Haïti l'année dernière<sup>491</sup>. Le service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis a rencontré 207 818 migrants haïtiens aux frontières terrestres des États-Unis en 2023, soit plus du triple du nombre rencontré en 2022<sup>492</sup>. Les Haïtiens qui cherchent à fuir en quête de protection restent extrêmement vulnérables à la traite des êtres humains<sup>493</sup>.
- Malgré la détérioration de la situation sécuritaire, les États étrangers continuent de repousser les migrants haïtiens qui arrivent à leurs frontières<sup>494</sup>. Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés<sup>495</sup>, des législateurs américains<sup>496</sup> et des organisations de défense des droits humains<sup>497</sup> ont qualifié ces renvois d'hypocrites, inhumains et, dans de nombreux cas, illégaux. Le BINUH a rapporté que des autres pays ont renvoyé de force plus de 28 000 Haïtiens entre janvier et mars<sup>498</sup>. Selon l'OIM, 13 000 déportations ont eu lieu au cours du seul mois de mars, soit une augmentation de 46 % par rapport au mois précédent, ce qui est particulièrement troublant compte tenu de l'escalade de la violence au cours de cette période<sup>499</sup>. La République dominicaine - responsable pour 97 % de tous les rapatriements - a expulsé plus de 208 000 Haïtiens en 2023<sup>500</sup>. Des préjugés anti-haïtiens et anti-noirs alimentent ces expulsions massives<sup>501</sup> ; il semblerait que les autorités migratoires dominicaines ciblent les communautés à forte concentration de migrants haïtiens et de Dominicains d'origine haïtienne - sans tenir compte de leur statut d'immigration - pour des raids illégaux, des détentions arbitraires, des extorsions et des violences, y compris des abus sexuels<sup>502</sup>. De même, les autorités dominicaines continuent de détenir et d'expulser des femmes enceintes, ce qui a de graves conséquences pour la santé maternelle<sup>503</sup>. En avril, le gouvernement américain a repris les vols d'expulsion<sup>504</sup>, et ce malgré la reconnaissance répétée par ce même gouvernement de la sévérité de l'insécurité et des crises humanitaires en Haïti<sup>505</sup>, et malgré l'évacuation de citoyens américains à cause du danger<sup>506</sup>, et la fermeture continue du principal aéroport international d'Haïti à l'époque<sup>507</sup>. Les rapatriements d'Haïtiens interceptés en mer, qui sont particulièrement exposés au risque d'abus pendant le rapatriement<sup>508</sup>, se sont également poursuivis<sup>509</sup>.
- Les États étrangers continuent de prendre des mesures pour décourager la migration et empêcher les Haïtiens d'atteindre leurs frontières<sup>510</sup>. La fermeture par la République dominicaine de sa frontière terrestre avec Haïti le 17 septembre continue d'empêcher toute migration régulière entre les deux pays<sup>511</sup>. La construction d'un mur frontalier entre les deux pays pour empêcher toute migration irrégulière se poursuit<sup>512</sup>. Suite à l'attaque des deux plus grandes prisons d'Haïti en mars, la République dominicaine et les Bahamas ont mis en place des mesures de sécurité supplémentaires pour bloquer toute migration haïtienne<sup>513</sup>.
- Le programme de libération conditionnelle humanitaire du gouvernement américain pour les Cubains, les Haïtiens, les Nicaraguayens et les Vénézuéliens (CHNV), qui permet à un nombre limité de migrants (répartis sans allocations entre les quatre nationalités)<sup>514</sup> d'entrer légalement aux États-Unis pour des raisons humanitaires, continue d'offrir à de nombreux Haïtiens la possibilité de s'installer dans ce pays<sup>515</sup>. Mais l'annulation de tous les vols en partance d'Haïti au début du mois de mars<sup>516</sup> et les coûts exorbitants persistants<sup>517</sup> ont empêché de nombreux Haïtiens qui avaient été approuvés pour le programme de sortir du pays<sup>518</sup>. Comme mentionné dans la précédente mise à jour de l'IJDH, même lorsqu'il fonctionne comme prévu, les défauts fondamentaux du programme CHNV ont pour effet d'exclure les Haïtiens les plus vulnérables<sup>519</sup>, dont beaucoup ont le sentiment que la migration irrégulière est leur seule option pour assurer leur sécurité<sup>520</sup>. Des restrictions illégales au droit d'asile aggravent le manque d'accès à la protection pour les plus vulnérables<sup>521</sup>. Un autre programme qui offre une protection essentielle aux migrants haïtiens déjà présents aux États-Unis, connu sous le nom de Statut de protection temporaire, est sur le point d'expirer le 3 août<sup>522</sup>.
- Les migrants haïtiens qui sont refoulés vers Haïti sont particulièrement vulnérables à la violence<sup>523</sup>, notamment parce que la majorité d'entre eux sont renvoyés seuls et souvent sans réseau de sécurité sociale<sup>524</sup>. Les systèmes pour garantir que les enfants non accompagnés qui rentrent au pays sont réunis avec les membres de leur famille sont inadéquats, manquent de supervision et échouent souvent, laissant les enfants vulnérables à la traite d'êtres humains<sup>525</sup>. L'assistance aux rapatriés, principalement fournie par l'OIM, reste limitée<sup>526</sup>. Les Haïtiens expulsés de la République dominicaine sont souvent incapables de retourner dans leur région d'origine en raison de l'insécurité et du coût élevé du carburant, et sont contraints de rester dans des villes frontalières où ils risquent la famine et la violence<sup>527</sup>. En outre, le gouvernement américain renvoie des Haïtiens au Cap-Haïtien (ville située à l'extrême nord du pays)<sup>528</sup>, les obligeant à parcourir de longues distances par des routes dangereuses contrôlées par des groupes armés pour rejoindre leur famille<sup>529</sup>. Les rapatriés qui ont un casier judiciaire risquent d'être incarcérés à leur arrivée, même s'ils ont déjà purgé leur peine aux États-Unis<sup>530</sup>, et nombre d'entre eux témoignent qu'on leur refuse leurs médicaments et la petite somme d'argent pour le transport à laquelle ils ont droit à leur arrivée<sup>531</sup>. En outre, ils doivent souvent payer des sommes exorbitantes pour recevoir des soins médicaux, ce qui accroît leur vulnérabilité<sup>532</sup>.

## VIII. Non-respect des droits des Haïtiens par la communauté internationale

Le rôle que la communauté internationale joue à l'heure actuelle reste ambigu. D'une part, la crise haïtienne - y compris en tant que produit des ingérences étrangères persistantes<sup>533</sup> - est devenue si désespérée que de nombreux Haïtiens eux-mêmes disent qu'ils souhaitent et ont besoin d'une aide extérieure pour relever les immenses défis sécuritaires, humanitaires et de développement décrits dans les mises à jour de l'IJDH<sup>534</sup>. D'autre part, les acteurs internationaux continuent de procéder de manières qui perturbent la stabilité durable, la démocratie et les droits humains en Haïti<sup>535</sup>, ce qui fait craindre à de nombreux Haïtiens que les schémas d'ingérence étrangère néfaste du passé ne se reproduisent<sup>536</sup>. Ces schémas incluent des politiques d'extraction (l'extorsion de la dette de l'indépendance par la France en est un exemple flagrant)<sup>537</sup>, l'occupation et les interventions militaires entraînant une multitude de préjudices graves<sup>538</sup>, et le soutien persistant à des régimes successifs non démocratiques et illégitimes qui ont délibérément affaibli les structures étatiques haïtiennes<sup>539</sup>. Ces schémas nuisibles semblent se poursuivre sous la forme de manipulations étrangères du processus de transition en cours<sup>540</sup> et d'un soutien à la MMAS, alors même que celle-ci ne dispose pas des ressources, du personnel et de la planification nécessaires pour assister efficacement les Haïtiens dans le rétablissement de la sécurité<sup>541</sup>. Entre-temps, les politiques d'aide humanitaire restent au mieux inadéquates<sup>542</sup> et au pire préjudiciables<sup>543</sup>. Elles sont encore affaiblies par l'incapacité de la communauté internationale à endiguer le flux d'armes étrangères - principalement américaines - vers Haïti<sup>544</sup>.

- Les alliés internationaux d'Henry ont finalement été contraints de lui retirer leur soutien en mars<sup>545</sup>, mais leur politique sous-jacente de soutien à ces mêmes acteurs qui sont responsables pour la crise actuelle et pour bafouer la souveraineté haïtienne reste inchangée. Les décisions concernant les groupes qui nommeraient des représentants au CPT pour remplacer le régime sortant d'Henry ont été prises à des réunions organisées par le CARICOM avec le soutien des États-Unis, dans le cadre d'un processus qui, selon les informations, a comporté des discussions dont les Haïtiens ont été exclus<sup>546</sup>. Trois des groupes ainsi sélectionnés - le Collectif du 30 janvier, l'Accord du 21 décembre et l'EDE/RED - sont dominés par les mêmes acteurs affiliés au PHTK que les États-Unis soutiennent depuis des années, en dépit du fait qu'ils ont démantelé la démocratie en Haïti<sup>547</sup>. La CARICOM aurait fortement plaidé - avec le soutien du président du PHTK, Liné Balthazar - pour l'inclusion de ces derniers, ainsi que de *Pitit Desalin*<sup>548</sup>. Ensemble, ces quatre groupes ont formé le bloc de vote « indissoluble » qui a tenté de coopter le processus de transition en avril<sup>549</sup>, représentant ainsi une inquiétante continuité dans l'habitude de placer au plus près du pouvoir des personnes soutenues par l'étranger. Les acteurs internationaux ont également conditionné l'appartenance au CPT à l'appui pour la MMAS, ignorant ainsi l'opposition de la société civile haïtienne à la MMAS dans la forme où elle a été proposée<sup>550</sup>. Si elle n'est pas contestée, cette intrusion étrangère continue dans la transition en Haïti, perpétuera les acteurs et les systèmes responsables de la crise dans le pays<sup>551</sup>, en dépit de toute rhétorique accompagnante qui prétend mettre aux commandes le leadership haïtien.
- La communauté internationale a continué à faire pression pour le déploiement urgent de la MMAS<sup>552</sup>. Malgré les préparatifs des États-Unis sur le terrain en Haïti - notamment le début de la construction de baraquements et l'approvisionnement en fournitures de base<sup>553</sup> -, au moment de la rédaction de cette mise à jour, tout déploiement formel a été retardé jusqu'à la mi-juin<sup>554</sup>. Les raisons invoquées sont le manque d'équipements et d'infrastructures essentiels<sup>555</sup>, mais il existe de nombreux autres problèmes majeurs liés à la mission<sup>556</sup>. Le Kenya prévoit toujours de diriger la mission<sup>557</sup>, mais continue de se heurter à des obstacles juridiques au déploiement<sup>558</sup>. Bien que de nombreux pays aient promis un soutien financier<sup>559</sup> et en nature<sup>560</sup>, les engagements - et en particulier les décaissements - restent faibles par rapport à ce que les architectes de la MMAS estiment indispensable à la réussite de la mission<sup>561</sup>. Si la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies autorisant la MMAS exempte la mission des mécanismes de responsabilisation des Nations unies, elle appelle néanmoins explicitement à « appliquer les normes les plus élevées de transparence » et à des mesures fortes pour prévenir les préjudices aux civils et garantir la responsabilisation, ainsi qu'à des règles d'engagement pleinement articulées et conformes au droit international<sup>562</sup>. Huit mois plus tard, le Kenya n'a toujours pas fourni d'informations sur les règles ou politiques correspondantes<sup>563</sup>. Presque rien n'est connu sur les règles d'engagement de la mission<sup>564</sup>. Ce vide suscite de sérieuses inquiétudes quant aux risques d'abus<sup>565</sup>, compte tenu notamment des antécédents troublants de la police kenyane en matière de droits humains<sup>566</sup> et de son rôle dans des opérations violentes de contre-insurrection menées ailleurs<sup>567</sup>. Enfin, la MMAS s'est engagée à travailler par l'intermédiaire de la PNH, mais n'a pas formulé de plan clair pour le faire efficacement, compte tenu de la corruption notoire et de la collusion avec les groupes armés qui gangrènent la police haïtienne<sup>568</sup>. Ces défis pourraient poser des problèmes pour le renouvellement du mandat de la MMAS, qui expire le 2 octobre 2024 et qui doit être révisé le 2 juillet<sup>569</sup>.
- Le trafic d'armes à grande échelle, y compris d'armes de calibre militaire<sup>570</sup>, est l'un des principaux moteurs de l'insécurité en Haïti<sup>571</sup>. La vaste majorité de ces armes provient des États-Unis<sup>572</sup>. Les initiatives du gouvernement américain pour lutter contre ce trafic<sup>573</sup> restent insuffisantes<sup>574</sup> et n'ont eu que très peu d'impact<sup>575</sup>. Les efforts des autorités haïtiennes pour intercepter les livraisons d'armes<sup>576</sup> sont entravés par la corruption généralisée parmi les agents publics<sup>577</sup> et par des contraintes de capacité<sup>578</sup>.

- Des États étrangers ont continué à sanctionner des individus haïtiens accusés de corruption ou de collusion avec des groupes armés<sup>579</sup>, bien qu'un récent rapport de l'ONU ait constaté que l'impact de sanctions étrangères sur les groupes armés est négligeable<sup>580</sup>. Le gouvernement américain s'est gardé de sanctionner un grand nombre des principaux acteurs responsables en dernier ressort des crises actuelles en Haïti<sup>581</sup>.
- Malgré les fortes déclarations d'inquiétude concernant la crise en Haïti, l'aide humanitaire reste largement sous-financée et inadaptée pour répondre à des besoins toujours croissants<sup>582</sup>. Au moment de la rédaction de cette mise à jour, le programme d'aide humanitaire pour Haïti n'était financé qu'à hauteur de 22 %<sup>583</sup>. L'insécurité croissante complique l'acheminement de l'aide et met en danger le personnel, ce qui exacerbe les problèmes de financement<sup>584</sup>. Des vieilles pratiques d'aide préjudiciables - y compris l'acheminement de l'aide par l'intermédiaire de contractants étrangers plutôt que par le gouvernement local ou les organisations de la société civile<sup>585</sup> - continuent d'entraver le développement d'Haïti, même si elles sont censées y contribuer<sup>586</sup>.
- Le mandat actuel du BINUH expire le 15 juillet 2024<sup>587</sup> mais sera vraisemblablement renouvelé. La montée de l'insécurité en mars a forcé 149 membres du personnel du BINUH à évacuer, laissant la mission à court de personnel, limitée sur le plan opérationnel, et donc dépourvue de la capacité de remplir son mandat<sup>588</sup>.

## Notes

<sup>1</sup> Voir, par exemple, Michael Wilner & Jacqueline Charles, *Selon le département d'État, le maintien au pouvoir du premier ministre haïtien est « intenable »*, Miami Herald (8 mars 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article286436725.html>

<sup>2</sup> Voir, par exemple, Juhakenson Blaise, *Le TPC organise une cérémonie secrète d'investiture au Palais national d'Haïti, alors que le gouvernement d'Ariel Henry quitte officiellement*, Haitian Times (25 avril 2024), <https://haitiantimes.com/2024/04/25/haiti-installation-tpc-henry-resigned/>.

<sup>3</sup> Voir, par exemple, Jacqueline Charles, *Quand est-ce que les flics kényans arrivent en Haïti ? Voici ce qu'il faut savoir sur la mission*, Miami Herald (4 juin 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article288977750.html>. Voir également infra notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined., Error! Bookmark not defined.**

<sup>4</sup> Nathalye Cotrino, *En Haïti, une mission dirigée par le Kenya sera bientôt déployée pour renforcer la sécurité*, Human Rights Watch (HRW) (28 mai 2024), <https://www.hrw.org/fr/news/2024/05/28/en-haiti-une-mission-dirigee-par-le-kenya-sera-bientot-deployee-pour-renforcer-la> ; Amnesty International, *Haïti. Le déploiement de la mission de sécurité doit être guidé par la transparence et par des garanties en matière de droits humains* (4 juin 2024), <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/06/haiti-deploiement-mission-securite-doit-etre-guide-transparence-garanties-droits-humains/>. Voir également infra notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined.**

<sup>5</sup> Pierre Espérance, *Comment faire face aux gangs en Haïti : l'Amérique peut faire plus pour créer la stabilité et promouvoir la démocratie* (2 avril 2024), Foreign Affairs (2 avril 2024), <https://www.foreignaffairs.com/haiti/how-take-haitis-gangs> (Pierre Espérance, directeur exécutif du Réseau National de Défense des Droits Humains [RNDDH], déclare que « ceci pourrait aussi être un moment de changement transformateur en Haïti. . . . Après des années de frustration et de désespoir, on peut espérer qu'Haïti puisse enfin se doter d'un gouvernement engagé dans l'avenir démocratique du pays. Mais cette opportunité ne pourra se concrétiser que si les États-Unis, qui jouent depuis longtemps un rôle décisif dans la politique haïtienne, travaillent avec les démocrates haïtiens de manière prudente et constructive, et évitent de répéter les erreurs qu'ils ont commises dans le passé ») ; Marcela García, *Les Haïtiens s'accrochent à l'espoir alors que leur pays s'apprête à installer un conseil de transition*, Boston Globe (23 avril 2024), <https://www.bostonglobe.com/2024/04/23/opinion/haiti-transitional-council-violence/> ; Haïti : Le « régime criminel » d'Ariel Henry, soutenu par les États-Unis, est confronté à une révolte des gangs ; l'ONU s'apprête à déployer la police kényane, Democracy Now ! (5 mars 2024), [https://www.democracynow.org/2024/3/5/haiti\\_state\\_of\\_emergency](https://www.democracynow.org/2024/3/5/haiti_state_of_emergency) (Jake Johnston, associé de recherche principal au Centre de recherche économique et politique [CEPR], analyse la crise et la transition : « À bien des égards, nous assistons actuellement à une lutte entre la protection du statu quo, pour ainsi dire une tentative de remettre le train sur les rails, et la construction de quelque chose de nouveau [...], la refondation de l'État et la reconstruction de ce contrat social qui a été brisé »).

<sup>6</sup> AP News, *Voici les membres d'un conseil de transition chargé de choisir de nouveaux dirigeants pour un Haïti assiégé* (25 avril 2024), <https://apnews.com/article/haiti-transitional-council-members-cfc792b231cd245fa704e4bcc86beb81>. Voir également infra notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined.**

<sup>7</sup> @rtvgalaxie, X (28 mai 2024), <https://x.com/rtvgalaxie/status/1795556756501696780>.

<sup>8</sup> Voir infra notes 27-**Error! Bookmark not defined.**

<sup>9</sup> Ces schémas, ainsi que d'autres facteurs immédiats et à long terme des crises en Haïti, sont abondamment documentés dans les précédentes mises à jour de l'IJDH. Voir en général : IJDH, News and Resources, Publications : Human Rights Updates. Ce sont également des manifestations de dynamiques plus anciennes d'ingérence et d'extraction étrangères en Haïti, qui remontent à l'indépendance du pays. Voir Democracy Now ! « *Le laboratoire de l'Empire* » : Comment le coup d'État de 2004 soutenu par les États-Unis a déstabilisé Haïti et conduit à la crise actuelle (11 mars 2024),

[https://www.democracynow.org/2024/3/11/haiti\\_update](https://www.democracynow.org/2024/3/11/haiti_update) ; Brian Concannon Jr. et al, *Restitution pour Haïti, réparations pour tous : la place d'Haïti dans le mouvement mondial pour les réparations*, 55 Univ. Miami Inter-Am. L. Rev. 80 (13 décembre 2023), <https://repository.law.miami.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=2673&context=umiarl>.

<sup>10</sup> Voir, par exemple, Beatrice Lindstrom, *Haïti au bord de l'effondrement : bilan de la politique américaine à l'égard d'Haïti*, Just Security (9 mars 2024), <https://www.justsecurity.org/93193/with-haiti-on-the-brink-of-collapse-a-reckoning-for-us-policy-on-haiti/> ; Brian Concannon, *Les États-Unis devraient laisser Haïti récupérer sa démocratie*, Responsible Statecraft (8 mars 2024), <https://responsiblestatecraft.org/haiti-henry/> ; CEPR, *Le Premier ministre haïtien démissionne après que les GANGS éliminent le gouvernement*, YouTube (14 mars 2024), <https://www.youtube.com/watch?v=VJTjL1mYA60>.

<sup>11</sup> Le 11 mars, Henry s'était engagé à démissionner, mais il ne l'a fait formellement qu'au moment où le CPT a prêté serment, le 25 avril. CBS News, *CBS News, Le Premier ministre haïtien Ariel Henry accepte de démissionner, s'inclinant devant la pression internationale et interne* (12 mars 2024), <https://www.cbsnews.com/news/haiti-prime-minister-ariel-henry-resigning-once-transitional-council-formed/> (« Le Premier ministre haïtien Ariel Henry a annoncé tôt mardi qu'il démissionnerait une fois qu'un conseil présidentiel de transition serait créé, capitulant devant la pression internationale qui cherche à sauver le pays submergé par des gangs violents qui, selon certains experts, ont déclenché une guerre civile de faible intensité. ») ; Blaise, *Le TPC organise une cérémonie secrète d'investiture au Palais national d'Haïti, alors que le gouvernement d'Ariel Henry quitte officiellement*, Haitian Times (25 avril 2024).

<sup>12</sup> Haiti Libre, *Haïti - Politique : Le P.M. Henry à Porto Rico cherche à rentrer en Haïti* (6 mars 2024), <https://www.haitilibre.com/article-41819-haiti-politique-le-pm-henry-a-porto-rico-cherche-a-rentre-en-haiti.html> ; Vanessa Buschschlüter, *Un chef de gang haïtien menace de déclencher une « guerre civile » si le Premier ministre ne démissionne pas*, BBC News (6 mars 2024), <https://www.bbc.com/news/world-latin-america-68486536>.

<sup>13</sup> Voir Wilner & Charles, *Selon le département d'État, le maintien au pouvoir du premier ministre haïtien est « intenable »*, (8 mars 2024) ; Joshua Goodman, *« Ils ont tout gâché » : Le soutien de Biden au dirigeant impopulaire d'Haïti enfonce les États-Unis dans un trou politique plus profond*, AP News (7 mars 2024), <https://apnews.com/article/haiti-violence-gangs-biden-ariel-henry-crisis-c79d6c330f2074e44c08decaca2bc1f1> (« Lorsque le Premier ministre haïtien Ariel Henry a comblé le vide laissé par l'assassinat du président du pays en 2021, il l'a fait en dépit des protestations de larges segments de la population, mais avec le soutien vigoureux du gouvernement de M. Biden. . . . James Foley, diplomate de carrière à la retraite et ancien ambassadeur des États-Unis en Haïti, a déclaré lors d'une interview à propos du soutien du gouvernement Biden à M. Henry : « Ils ont enfourché ce cheval pour le mener à sa perte. C'est le fruit des choix que nous avons faits » »).

<sup>14</sup> Le Core Group - composé de représentants des États-Unis, du Brésil, du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Union européenne, de l'Organisation des États américains et de l'ONU - a de fait installé Henry comme Premier ministre par le biais d'un communiqué de presse à la suite de l'assassinat de son prédécesseur, le président Jovenel Moïse, puis l'a maintenu au pouvoir. Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), *Communiqué du Core Group* (17 juillet 2021), <https://binuh.unmissions.org/fr/communiqu%C3%A9-du-core-group-4> ; Evens Sanon et al., *Après une longue absence, le Premier ministre haïtien arrive à Puerto Rico, alors qu'il s'efforce de rentrer au pays pour étouffer la violence*, AP News (5 mars 2024), <https://apnews.com/article/haiti-violence-prison-break-curfew-0116d2ebac1b14a587baa176818055cb> ; Goodman, *'Ils ont tout gâché' : Le soutien de Biden au dirigeant impopulaire d'Haïti enfonce les États-Unis dans un trou politique plus profond* (7 mars 2024). Voir également Rafael Bernal, *La course pour déployer une force multinationale impose des conditions à Haïti*, The Hill (15 mars 2024), <https://thehill.com/policy/international/4533212-multinational-force-haiti-ariel-henry/> ; Francklyn B. Geffrard, *« Ariel Henry doit démissionner ou être évincé pour permettre à Haïti de progresser »*, - Daniel Foote, RHI News (4 février 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/ariel-henry-doit-demissionner-ou-etre-evince-pour-permettre-a-haiti-de-progresser-daniel-foote/> ; HRW, *Haïti : Une action urgente est requise face à l'anarchie croissante* (8 mars 2024), <https://www.hrw.org/fr/news/2024/03/08/haiti-une-action-urgente-est-requise-face-lanarchie-croissante> (« Plusieurs groupes haïtiens de la société civile et de défense des droits humains ont appelé les partenaires internationaux d'Haïti, en particulier les États-Unis, à cesser de soutenir le gouvernement d'Ariel Henry... »).

<sup>15</sup> Brian Concannon, *Commentaire - Il est enfin temps que les États-Unis cessent de tirer les ficelles en Haïti*, Dorchester Reporter (19 mars 2024) <https://www.dotnews.com/2024/commentary-finally-it-s-time-us-stop-pulling-strings-haiti>.

<sup>16</sup> Becky Sullivan, *Avec le départ des seuls élus restants, Haïti atteint un point de rupture*, NPR (18 janvier 2023), <https://www.npr.org/2023/01/18/1149556481/haiti-last-elected-official-political-crisis>.

<sup>17</sup> Les Haïtiens ont protesté contre la mauvaise gouvernance d'Henry - souvent face à une violente répression policière - depuis que le Core Group l'a installé en 2021, comme documenté dans les précédentes mises à jour de l'IJDH. Voir IJDH, *Droits Humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents - De juin à novembre 2023*, pp. 1, 4 (décembre 2023), <https://ijdh.org/wp-content/uploads/2024/01/IJDH-HRU-Dec.-2023-12.11-FINAL-FR.pdf> ; IJDH, *Les Droits Humains et l'État de Droit en Haïti : Principaux développements récents - juin à novembre 2022*, pp. 1, 4 (décembre 2022), <https://ijdh.org/wp-content/uploads/2023/01/HRU-December-2022-FINAL-FR.pdf> ; IJDH, *Les Droits Humains et L'État du Droit en Haïti : développement clés récents - décembre 2021 à mai 2022*, pp. 1, 3 (juin 2022), <https://ijdh.org/wp-content/uploads/2022/06/IJDH-Human-Rights-Update-June-2022-FR.pdf> ; IJDH, *Les Droits Humains et L'État du Droit en Haïti : développements clés récents - juin à novembre 2021*, p. 1 (décembre 2021), <https://ijdh.org/wp-content/uploads/2022/04/IJDH-Human-Rights-Update-November-2021-FR.pdf>.

Cette tendance s'est poursuivie au cours de la période sous examen, avec des manifestations antigouvernementales particulièrement fortes dans tout le pays en janvier et février. Voir BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier- mars 2024*, p. 9 (19 avril 2024), [https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/rapport\\_trimestriel\\_sur\\_la\\_situation\\_des\\_droits\\_de\\_lhomme\\_en\\_haiti\\_janvier\\_-\\_mars\\_2024.pdf](https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/rapport_trimestriel_sur_la_situation_des_droits_de_lhomme_en_haiti_janvier_-_mars_2024.pdf) (« Du 11 janvier au 7 février, des manifestations antigouvernementales et des troubles à l'ordre public... ont eu lieu dans huit des dix départements du pays, ainsi que dans la capitale. ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général*, ¶ 43 (16 avril 2024), [https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/rapport\\_du\\_sg\\_sur\\_binuh\\_-\\_16\\_avril\\_2024.pdf](https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/rapport_du_sg_sur_binuh_-_16_avril_2024.pdf) (« Les manifestations, qui

sont devenues violentes à plusieurs reprises, ont entraîné la fermeture d'institutions publiques et paralysé les services essentiels et les activités économiques. »); AP News, *Haïti : protestations dans tout le pays, les manifestants exigeant la démission du premier ministre* (5 février 2024), <https://apnews.com/article/haïti-protests-ariel-henry-38c2d114f2df01125d7723c89d0c9f0f>; Caitlin Stephen Hu et al., *Les gangs règnent sur la capitale haïtienne. Certains se disent même prêts à renverser le gouvernement*, CNN (5 mars 2024), <https://www.cnn.com/2024/03/04/americas/haïti-ariel-henry-gangs-protests-bsap-intl-latam/index.html>; Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), *Haïti : Impact des troubles civils sur la réponse humanitaire* (8 février 2024), <https://reliefweb.int/report/haïti/haïti-impact-civil-unrest-humanitarian-response-flash-update-5-7-february-2024>. Voir également infra notes **Error! Bookmark not defined.**

La Brigade de sécurité des aires protégées (BSAP) du Ministère haïtien de l'environnement - une agence gouvernementale devenue groupe paramilitaire - a pris part à bon nombre de ces manifestations au cours de la période sous examen et était responsable d'une partie des violences qui se sont produites. BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 9 (rapportant que « des membres de la BSAP ont ainsi participé à des manifestations, mais ont aussi forcé, par des menaces, des entreprises et des écoles à fermer leurs portes. ») et que les victimes étaient « le plus souvent à la suite d'interventions de la police pour contrôler les foules. »); BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, ¶ 17 (25 mars 2024), [https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/rapport\\_annuel\\_du\\_haut-commissaire\\_des\\_nations\\_unies\\_aux\\_droits\\_de\\_lhomme\\_-\\_situation\\_des\\_droits\\_de\\_lhomme\\_en\\_haïti\\_28\\_mars\\_2024.pdf](https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/rapport_annuel_du_haut-commissaire_des_nations_unies_aux_droits_de_lhomme_-_situation_des_droits_de_lhomme_en_haïti_28_mars_2024.pdf) (rapportant « au moins 25 victimes [huit tués et 17 blessés] » à la suite de manifestations impliquant la BSAP); Harold Isaac et al., *Cinq agents environnementaux haïtiens armés tués lors d'un affrontement avec la police*, Reuters (7 février 2024), <https://www.reuters.com/world/americas/five-armed-haiti-environment-agents-killed-clash-with-police-2024-02-08/>; AP News, *Haïti prend des mesures contre des agents environnementaux lourdement armés après des affrontements avec la police* (29 janvier 2024), <https://apnews.com/article/haïti-bsap-environmental-officers-guy-philippe-5e1f6cb6c9aa2fe5b23a1951c76b82ca>; Johnny Fils-Aimé, *Les manifestations antigouvernementales en Haïti deviennent meurtrières*, Miami Herald (8 février 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haïti/article285226567.html>; Haiti Libre, *Haïti- FLASH : Échange de tirs entre des agents de la BSAP et des unités de la PNH* (25 janvier 2024), <https://www.haitilibre.com/article-41511-haïti-flash-echange-de-tirs-entre-des-agents-de-la-bsap-et-des-unites-de-la-pnh.html> (rapportant que après que la police eut empêché l'invasion d'un bureau de douane par des manifestants à Ouanaminthe, dont des agents de la BSAP, ces derniers « ont donné l'ordre aux propriétaires d'entreprises se trouvant sur la RN #6 de fermer leurs portes et annoncé et ont tiré dans toutes les directions, semant la panique dans la population. »). Voir également infra note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>18</sup> Communauté caribéenne (CARICOM), *Déclaration finale de la CARICOM, des partenaires internationaux et des parties prenantes haïtiennes* (11 mars 2024), <https://antilla-martinique.com/declaration-finale-de-la-caricom-des-partenaires-internationaux-et-des-parties-prenantes-haitiennes-11-mars-2024-kingston-jamaïque/>; Département d'État des États-Unis, *Les États-Unis se félicitent de la mise en place du Conseil présidentiel de transition en Haïti*, Communiqué de presse (12 avril 2024), <https://www.state.gov/the-united-states-welcomes-establishment-of-haitis-transitional-presidential-council/>. Le CPT a été officiellement assermenté le 25 avril. L'installation aurait été retardée en raison de changements dans les nominations des groupes membres, de luttes de pouvoir internes et de l'insécurité généralisée. Voir Blaise, *Le TPC organise une cérémonie secrète d'investiture au Palais national d'Haïti, alors que le gouvernement d'Ariel Henry quitte officiellement* (25 avril 2024); Jacqueline Charles, *Un politicien haïtien allié à un dirigeant de coup d'État rejette l'offre de rejoindre la transition soutenue par les États-Unis*, Miami Herald (13 mars 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haïti/article286650320.html>; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 7; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 5; Juhakenson Blaise & Fritzel D. Octave, *Le Conseil présidentiel de transition d'Haïti fait face à des obstacles majeurs dans le processus d'installation*, Haitian Times (6 avril 2024), <https://haitiantimes.com/2024/04/06/haïti-caricom-tpc-struggling/>.

<sup>19</sup> Jake Johnston, *Le Premier ministre haïtien Henry accepte de démissionner alors que la CARICOM annonce la formation d'un Conseil présidentiel*, CEPR (12 mars 2024), <https://www.cepr.net/haitian-prime-minister-henry-agrees-to-resign-as-caricom-announces-formation-of-presidential-council/> (rapportant que la proposition de transition avait été « convenue par ces puissances étrangères et acceptée par un certain nombre de partis politiques haïtiens et d'organisations de la société civile qui ont participé via Zoom »); @Nègès\_Mawon, X (20 mars 2024), [https://twitter.com/Neges\\_Mawon/status/1770427379531321721](https://twitter.com/Neges_Mawon/status/1770427379531321721) (Des organisations féministes haïtiennes ont dénoncé « la CARICOM et une frange de la communauté internationale, qui croit avoir le droit d'imposer des conditions à des Haïtiens pour pouvoir intégrer leur propre conseil présidentiel. »); Democracy Now!, *Haïti résiste à l'intervention étrangère alors que les États-Unis poussent pour qu'un « conseil de transition » non élu gouverne l'île*. (3 avril 2024), [https://www.democracynow.org/2024/4/3/haïti\\_crisis\\_pierre\\_ives](https://www.democracynow.org/2024/4/3/haïti_crisis_pierre_ives) (Jemima Pierre, universitaire haïtienne-américaine : « La deuxième chose dont nous devons parler est donc ce prétendu conseil présidentiel que les États-Unis sont en train de mettre en place, en utilisant la CARICOM comme couverture. . . en fait, pour dire qu'ils ont une solution soi-disant dirigée par les Haïtiens pour une transition en Haïti. Le problème avec cette prétendue solution haïtienne, c'est qu'il s'agit des États-Unis, de la France et du Canada qui, comme nous le savons depuis longtemps, sont les principales forces qui ont déstabilisé Haïti, du moins au cours des 20 dernières années. Ce sont eux qui mènent la discussion. . . aux côtés de la Communauté caribéenne. »). Voir également infra notes 545-**Error! Bookmark not defined.**

<sup>20</sup> Les membres du CPT sont Smith Augustin (représentant EDE/RED), Edgard Leblanc Fils (représentant le Collectif du 30 janvier), Louis Gérald Gilles (représentant l'Accord du 21 décembre), Fritz Alphonse Jean (représentant l'Accord de Montana), Laurent Saint-Cyr (représentant le secteur privé), Emmanuel Vertilaire (représentant *Ptit Desalin*), et Leslie Voltaire (représentant *Fanmi Lavalas*), ainsi que deux observateurs sans droit de vote : Régine Abraham (représentant la société civile) et Frinel Joseph (représentant la communauté interreligieuse). AP News, *Voici les membres d'un conseil de transition chargé de choisir de nouveaux dirigeants pour un Haïti assiégré* (25 avril 2024), <https://apnews.com/article/haïti-transitional-council-members-cfc792b231cd245fa704e4bcc86beb81>.

<sup>21</sup> L'Accord du 21 décembre est basé sur un accord négocié par le Premier ministre *de facto* Henry, allié de longue date du PHTK, en décembre 2022 ; le Collectif du 30 janvier représente des partis parmi lesquels le PHTK ; et EDE/RED a été fondé par Claude Joseph, qui a servi comme Premier ministre intérimaire sous le Président Moïse et est censé représenter « la deuxième version du régime du [Pati Ayisyen] Tèt [K]ale ». Dánica Coto, *L'annonce inattendue d'un premier ministre divise le tout nouveau conseil de transition d'Haïti*, AP News (1<sup>er</sup> mai 2024), <https://apnews.com/article/haïti-new-prime-minister-council-fritz-belizaire-349b763af8984203db9dabe740399131> ; David Abdulah et al., *Lettre ouverte aux chefs d'État et de gouvernement du CARICOM sur la situation en Haïti*, Kaieteur News (29 février 2024), <https://www.kaieteurnews.com/2024/02/29/open-letter-to-caricom-heads-on-the-situation-in-haiti/> ; Amitié FM, *Des anciens responsables du régime PHTK et leurs alliés forment une nouvelle alliance baptisée Front uni*, Canada-Haiti Information Project (25 octobre 2023), <https://canada-haiti.ca/content/former-phtk-regime-officials-and-allies-form-new-alliance-named-united-front>.

<sup>22</sup> L'Accord de Montana (également connu sous le nom de Commission pour la recherche d'une solution haïtienne à la crise) est une initiative très large de la société civile qui travaille depuis mars 2021 au rétablissement de l'ordre démocratique en Haïti. Accord de Montana, *Un mouvement national unique*, <https://akomontana.ht/accord/> (dernière visite : 3 juin 2024). Voir également Georges A. Fauriol, *Haiti : Investir dans l'Accord de Montana*, Center for Strategic & International Studies (18 février 2022), <https://www.csis.org/analysis/haiti-betting-montana-accord>.

<sup>23</sup> *Fanmi Lavalas*, fondé par le premier président démocratiquement élu d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide, est une « organisation politique de base. . . [qui] travaille avec les personnes les plus démunies et marginalisées, dans une lutte commune pour une vie meilleure, la dignité, la justice et la liberté. » Haiti Action Committee, *La crise en Haïti : Perspectives de la direction de Fanmi Lavalas* (25 avril 2024), <https://www.counterpunch.org/2024/04/25/the-crisis-in-haiti-perspectives-from-the-leadership-of-fanmi-lavalas/>.

<sup>24</sup> Le leader de *Pitit Desalin*, Moïse Jean-Charles, avait initialement rejeté la proposition de transition négociée par la CARICOM et formé une alliance avec l'ancien chef rebelle Guy Philippe et sa proposition de transition composée de trois membres. Charles, *Un politicien haïtien allié à un dirigeant de coup d'État rejette l'offre de rejoindre la transition soutenue par les États-Unis* (13 mars 2024) ; Germina Pierre Louis, *L'ex-sénateur Jean-Charles Moïse s'allie à Guy Philippe pour renverser le pouvoir en place*, Le Nouvelliste (9 février 2024), <https://lenouvelliste.com/article/246770/ex-senator-jean-charles-moise-forms-alliance-with-guy-philippe-to-overthrow-current-government>. Voir également *infra* note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>25</sup> *Accord politique pour une transition pacifique et ordonnée* (3 avril 2024), <https://www.haitilibre.com/docs/accord-politique-pour-une-transition-pacifique-et-ordonnee.pdf>.

<sup>26</sup> La Commission Vérité, Justice. Réparations (CVJR) prescrite par l'Accord de transition a pour mission de « faire la lumière sur les crimes de sang, les crimes financiers, les nombreux massacres, les multiples viols collectifs perpétrés dans le pays au cours des dernières années, pour donner à la justice et à l'Exécutif les éléments nécessaires pour agir ». L'Accord de transition confie au CPT, de concert avec le/la Premier/ Première ministre, la tâche de nommer la commission, « en consultation avec les organisations de droits humains nationales et internationales ». La Commission Vérité et Réconciliation dispose d'un potentiel important pour documenter les crimes, engager les citoyens haïtiens dans un processus de manifestation de la vérité et pour formuler des recommandations sur les réponses politiques complexes à la situation d'insécurité. Elle ne pourra réaliser ce potentiel que si elle est dirigée par une équipe avec un engagement prouvé en faveur des droits humains et soutenue par les organisations haïtiennes de défense des droits humains. La Commission doit être dotée d'un budget à la hauteur de ses tâches et jouir d'une indépendance totale, y compris vis-à-vis des autorités haïtiennes passées et actuelles et de la communauté internationale. *Accord politique pour une transition pacifique et ordonnée* (3 avril 2024), art. 40.

<sup>27</sup> Dans un document intitulé « Constitution d'un bloc majoritaire indissoluble au sein du Conseil présidentiel », les quatre membres ont affirmé que leur bloc visait à remédier au « risque que l'absence d'une majorité claire et stable au sein du Conseil présidentiel fait peser sur la transition et la réussite de sa mission. » Voir Jacqueline Charles, *Le conseil présidentiel d'Haïti renverse sa décision concernant un premier ministre, mais la crise persiste*, Miami Herald (2 mai 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haïti/article288224225.html>.

<sup>28</sup> Coto, *L'annonce inattendue d'un premier ministre divise le tout nouveau conseil de transition d'Haïti* (1<sup>er</sup> mai 2024) (notant que certains observateurs pensent que Moïse Jean-Charles, qui ne siège pas au CPT mais qui est le chef du parti *Pitit Desalin*, est en fait à l'origine de cette désignation). Le bloc a également désigné l'un des membres du bloc majoritaire, Edgard Leblanc Fils, comme président du CPT. Dánica Coto, *Le conseil de transition haïtien nomme un nouveau premier ministre dans l'espoir de juguler la violence généralisée*, AP News (30 avril 2024), <https://apnews.com/article/haïti-transitional-council-leader-1a6dd7f6180fd3489c4d4179b294bdf6>.

<sup>29</sup> Les membres marginalisés du CPT ont émis de fortes condamnations. Voir Jean Junior Celestin, *CPT : Fanmi Lavalas rejette l'accord donnant naissance à la majorité du 30 avril*, Le Nouvelliste (2 mai 2024), <https://lenouvelliste.com/article/247939/cpt-fanmi-lavalas-rejects-agreement-leading-to-april-30th-majority> (Fanmi Lavalas a qualifié les actions du bloc de « mascarade orchestrée pour garantir le pouvoir au PHTK et à ses alliés » et faisant partie d'une « série de manœuvres politiques sournoises visant à perpétuer la tradition de corruption et de négligence qui a maintenu le pays dans les chaînes de la misère. ») ; @BSA\_Montana3008, X (30 avril 2024), [https://x.com/BSA\\_Montana3008/status/1785451759999009279](https://x.com/BSA_Montana3008/status/1785451759999009279) (« Les forces mafieuses politiques et économiques ont décidé de prendre le contrôle du conseil présidentiel et du gouvernement afin de continuer à contrôler l'État. ») ; Robenson Geffrard, *Leslie Voltaire, Fritz Alphonse Jean et Laurent St-Cyr boycottent une rencontre avec la Caricom et exigent le respect de l'accord du 3 avril*, Le Nouvelliste (2 mai 2024), <https://www.lenouvelliste.com/article/247958/leslie-voltaire-fritz-alphonse-jean-et-laurent-st-cyr-boycott-caricom-meeting-call-for-adherence-to-april-3-agreement>.

<sup>30</sup> Jacqueline Charles, *Essayant d'éviter la crise, le conseil présidentiel haïtien fait des concessions au bloc minoritaire*, Miami Herald (8 mai 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haïti/article288387545.html>.

<sup>31</sup> @rtvgalaxie, X (28 mai 2024). Voir également *infra* notes **Error! Bookmark not defined.**-**Error! Bookmark not defined.**

<sup>32</sup> @Frantzduval, X (30 mai 2024), <https://x.com/frantzduval/status/1796224653498745337>. Voir également Jacqueline Charles, *Un expert des Nations unies, ancien premier ministre, nommé à la tête du gouvernement de transition d'Haïti*, Miami Herald (28 mai 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article288810415.html> ; Jake Johnston, Aid State: Elite Panic, Disaster Capitalism, and the Battle to Control Haiti (*Un État assisté : panique des élites, capitalisme du désastre et la bataille pour le contrôle d'Haïti*), pp. 118-19, 146-49 (2024) ; voir *infra* note **Error! Bookmark not defined.** (Conille était un des huit anciens Premiers ministres cités à comparaître en janvier dans le cadre d'un scandale de corruption).

<sup>33</sup> Les membres du CPT ont été critiqués pour ne pas avoir rendu publics leurs critères de sélection et le processus d'établissement de la liste des candidats, et pour ne pas avoir consulté les secteurs qu'ils sont censés représenter. Charles, *Un expert des Nations unies, ancien premier ministre, nommé à la tête du gouvernement de transition d'Haïti* (28 mai 2024) (« Ce qui inquiète également les observateurs : certains candidats avec une expérience gouvernementale antérieure ont été écartés, d'autres non. ») ; @BSA\_Montana3008, X (28 mai 2024), [https://x.com/BSA\\_Montana3008/status/1795529599088296155](https://x.com/BSA_Montana3008/status/1795529599088296155).

<sup>34</sup> Voir, par exemple, Charles, *Essayant d'éviter la crise, le conseil présidentiel haïtien fait des concessions au bloc minoritaire* (8 mai 2024).

<sup>35</sup> Voir *infra* Section VIII.

<sup>36</sup> Voir Widlore Mérancourt et al., *Les États-Unis tentent de minimiser leur rôle en Haïti, mais il est difficile de cacher les avions*, Washington Post (24 mai 2024), <https://www.washingtonpost.com/world/2024/05/24/haiti-kenya-security-force/> (« Personne n'est favorable à l'amnistie, a déclaré "[Leslie] Voltaire, [membre du CPT]. Il a toutefois indiqué qu'il envisageait de suggérer la création d'une commission vérité et justice et d'un système qui encouragerait les membres des gangs à se démobiliser, à se présenter devant les victimes "et à se repentir". ») ; Maria Abi-Habib, *Les gangs haïtiens se fortifient alors que la force kényane s'apprête à se déployer*, NY Times (21 mai 2024), <https://www.nytimes.com/2024/05/21/world/americas/haiti-gangs-weapons.html> (« Des fonctionnaires bien informés sur les négociations visant à nommer un nouveau premier ministre haïtien affirment que... des alliés [du fondateur du PHTK et de l'ancien président Michel Martelly] au sein du conseil de transition ont discrètement lancé une proposition visant à accorder, selon eux, une immunité aux gangs, éventuellement dans le cadre d'une immunité plus large pour des anciens responsables du gouvernement qui pourraient être accusés de corruption... "L'idée d'une amnistie pourrait jeter de l'huile sur le feu si les Haïtiens ne sont pas consultés", a déclaré Romain Le Cour, analyste de la sécurité en Haïti auprès de l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée, "compte tenu de l'incapacité des responsables politiques à s'unir en ce moment de crise et du fait que les gangs ont commis de graves violations des droits humains." ») ; Harold Isaac, *Le calme dans la capitale haïtienne se prolonge pour la deuxième journée, alors que les États-Unis et l'ONU retirent leur personnel*, Reuters (13 mars 2024), <https://www.reuters.com/world/americas/calm-haitian-capital-extends-into-second-day-us-eyes-transition-soon-2024-03-13/> (« James Boyard, expert en sécurité à l'Université d'État d'Haïti, a déclaré que les appels de certains secteurs en Haïti en faveur d'une amnistie pour les chefs de gangs constituaient "une stratégie délibérée pour rendre cette idée plus acceptable sur le plan moral". Selon lui, si une telle amnistie était accordée, les bailleurs de fonds présumés des gangs, qui ont fait l'objet de sanctions internationales, pourraient s'en tirer à bon compte. »).

<sup>37</sup> Voir Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), *Lettre datée du 15 avril 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général*, ¶ 5 (19 avril 2024), <https://undocs.org/Home/Mobile?FinalSymbol=S%2F2024%2F320&Language=E&DeviceType=Desktop&LangRequested=False> ; Romain Le-Cour-Grandmaison, *Violence en Haïti : continuation de la politique par d'autres moyens ?*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime (25 mars 2024), <https://globalinitiative.net/analysis/violence-in-haiti-politics-crime-gangs/> (décrivant la coalition comme « un front uni et sans précédent contre l'État » et « un moment stratégique de coopération dans un océan de méfiance entre les groupes ») ; Hu et al., *Les gangs règnent sur la capitale haïtienne. Certains se disent même prêts à renverser le gouvernement* (5 mars 2024).

En septembre 2023, des groupes armés se regroupaient pour la première fois sous le nom de *Viv Ansanm*, mais cette trêve n'a pas duré longtemps. Abi-Habib, *Les gangs haïtiens se fortifient alors que la force kényane s'apprête à se déployer* (21 mai 2024) (rapportant que des groupes armés avaient formé la coalition initialement pour « surmonter les obstacles que la fermeture de la frontière posait à leurs opérations de contrebande de stupéfiants ») ; Jillian Kestler-D'Amours, *Qui sont les gangs d'Haïti et que veulent-ils ? Tout ce qu'il faut savoir*, Al Jazeera (13 mars 2024), <https://www.aljazeera.com/news/2024/3/13/who-are-haitis-gangs-and-what-do-they-want-all-you-need-to-know> (selon un conseiller principal de l'International Crisis Group, des groupes armés ont formé la coalition pour empêcher le déploiement d'une mission multinationale de sécurité en Haïti.)

<sup>38</sup> BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶¶ 11-14 ; Widlore Mérancourt & Wethzer Piercin, *Chantier en cours au Village de Dieu. Viv Ansanm détruit le bas de la ville*, AyiboPost (15 avril 2024), <https://ayibopost.com/chantier-en-cours-au-village-de-dieu-viv-ansanm-detruit-le-bas-de-la-ville/> ; HRW, *Haïti : Une action urgente est requise face à l'anarchie croissante* (8 mars 2024) ; Hu et al., *Les gangs règnent sur la capitale haïtienne. Certains se disent même prêts à renverser le gouvernement* (5 mars 2024) ; Frances Robles, *Qui sont les gangs qui se sont emparés de la capitale haïtienne ?* New York Times (7 mars 2024), <https://www.nytimes.com/2024/03/07/world/americas/haiti-gangs-explain.html> (rapportant également que les groupes armés ont cherché à empêcher le déploiement de la MMAS).

<sup>39</sup> Frantz Duval, *Le coup d'accélérateur du 29 février*, Le Nouvelliste (29 février 2024), <https://lenouvelliste.com/article/247028/the-february-29-boost> ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶¶ 11-14. Voir également *infra* notes **Error! Bookmark not defined.**-**Error! Bookmark not defined.**

<sup>40</sup> Voir *infra* notes **Error! Bookmark not defined.**-**Error! Bookmark not defined.**

<sup>41</sup> Voir *infra* notes **Error! Bookmark not defined.**-**Error! Bookmark not defined.**, **Error! Bookmark not defined.**-**Error! Bookmark not defined.**

<sup>42</sup> Buschschrüter, *Un chef de gang haïtien menace de déclencher une « guerre civile » si le Premier ministre ne démissionne pas* (6 mars 2024).

<sup>43</sup> Romain Le Cour Grandmaison et al., *Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime, pp. 7-8, 13 (février 2024), <https://globalinitiative.net/wp->

[content/uploads/2024/02/Romain-Le-Cour-Grandmaison-Ana-Paula-Oliveira-and-Matt-Herbert-A-critical-moment-Haitis-gang-crisis-and-international-responses-GI-TOC-February-2024.pdf](#) (« Cependant, les chefs de gangs haïtiens commencent de plus en plus à émerger à la suite d'une progression hiérarchique au sein des gangs eux-mêmes [...]. . . Ces "jeunes vétérans", comme les a appelés un des interviewés, ont appris des erreurs commises par leurs anciens patrons et dirigent donc des organisations beaucoup plus sophistiquées que leurs prédécesseurs. Par leur capacité à administrer des territoires, à extraire des ressources, à mener des opérations de type militaire bien conçues et à organiser, déployer et payer des centaines d'hommes, ils ressemblent à des cartels de la drogue, des milices ou des groupes paramilitaires relativement sophistiqués, plutôt qu'aux gangs de faible capacité qui opéraient en Haïti dans les années 2000 et au début des années 2010. . . . La capacité opérationnelle des gangs a également été renforcée par une formation tactique. D'anciens militaires et policiers ont été recrutés à la fois comme combattants et comme instructeurs, ce qui a transformé la capacité des gangs à agir. ») ; Kestler-D'Amours, [Qui sont les gangs d'Haïti et que veulent-ils ? Tout ce qu'il faut savoir](#) (13 mars 2024).

<sup>44</sup> Jay Weaver & Jacqueline Charles, *Haïti vit une course aux armements, attisée par le réseau d'armes de guerre de la Floride*, Miami Herald (21 mai 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article288416015.html> ; Christiaan Triebert et al., *Comment un gang haïtien tente de se transformer en milice*, NY Times (21 mai 2024), <https://www.nytimes.com/interactive/2024/05/21/world/americas/haiti-gangs-segonn-5.html>. Voir également infra notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined.**

<sup>45</sup> Abi-Habib, [Les gangs haïtiens se fortifient alors que la force kényane s'apprête à se déployer](#) (21 mai 2024). Voir également infra note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>46</sup> Voir Le Cour Grandmaison et al., [Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales](#) (février 2024), p. 3 (« Au cours des cinq dernières années, les gangs ont connu une évolution radicale, évoluant d'acteurs peu structurés dépendant de ressources fournies par des parrainages publics ou privés à des entrepreneurs violents qui ont su convertir leur pouvoir territorial en capacité de gouvernance. ») ; Abi-Habib, [Les gangs haïtiens se fortifient alors que la force kényane s'apprête à se déployer](#) (21 mai 2024) (« "Les gangs se finançaient par des enlèvements et des extorsions, ainsi que par des pots-de-vin versés par des politiciens pendant les élections et, entre-temps, par les élites économiques", a déclaré William O'Neill, l'expert en droits humains nommé par les Nations unies pour Haïti. Et d'ajouter : "Mais les gangs sont désormais beaucoup plus autonomes et n'ont plus besoin du soutien financier de la vieille garde. Ils ont créé un Frankenstein qui échappe à tout contrôle." ») ; Kestler-D'Amours, [Qui sont les gangs d'Haïti et que veulent-ils ? Tout ce qu'il faut savoir](#) (13 mars 2024).

<sup>47</sup> Voir Dánica Coto & Evens Sanon, *Haïti se prépare à un nouveau gouvernement. Les gangs veulent un siège à la table*, AP News (12 mars 2024), <https://apnews.com/article/haiti-henry-resignation-prime-minister-violence-28acaecce1d80d993c99fe43a5e1e1f7f> ; Kestler-D'Amours, [Qui sont les gangs d'Haïti et que veulent-ils ? Tout ce qu'il faut savoir](#) (13 mars 2024).

<sup>48</sup> Voir Le Cour Grandmaison et al., [Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales](#) (février 2024), p. 3 ; Le-Cour-Grandmaison, [Violence en Haïti : continuation de la politique par d'autres moyens ?](#) (25 mars 2024) (« [Les attaques de *Viv Ansanm*] sont peut-être le résultat des relations qui les lient encore à leurs patrons politiques, qui pourraient fixer des lignes rouges [fluides] sans renoncer à l'usage de la violence à des fins politiques. . . . Bien que l'autonomie financière des gangs ait augmenté [grâce au trafic de drogue, à l'extorsion et aux enlèvements], ils restent tributaires des allégeances et des négociations politiques. Loin de se comporter comme des insurgés, les groupes criminels haïtiens sont plus intéressés à s'intégrer ou à manœuvrer dans le système qu'à le renverser. En effet, les activités des gangs ne sont pas seulement parasitaires : par la violence, ils ont réussi à prendre le contrôle d'activités commerciales cruciales et tirer de l'extorsion des profits qui les ont rendus particulièrement puissants. »). Voir également infra Sections III, IV.

<sup>49</sup> AlterPresse, *Criminalité : L'Opc exige des changements au niveau du haut commandement de la Police nationale d'Haïti* (27 mai 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30481> (Le médiateur haïtien pour les droits humains et deux syndicats de police exigent un changement à la tête de la PNH, affirmant que le commandement est dépassé par les événements et complice des activités criminelles des groupes armés.) ; Eyder Peralta, *En Haïti, la police kényane arrive dans un pays qui est hors de contrôle depuis 2021*, NPR (23 mai 2024), <https://www.npr.org/2024/05/23/nx-s1-4973769/in-haiti-kenyan-police-arrive-in-a-nation-thats-been-out-of-control-since-2021> (Interrogé par la NPR, un officier de police affirmait que « les gangs. . . ont été créés par ceux au pouvoir pour protéger leurs intérêts commerciaux ». Il affirmait qu'à de nombreuses reprises, il avait vu des commandants de police avertir les gangs de leurs opérations. Et maintenant que les puissants ont perdu le contrôle des gangs, ils utilisent la police comme leur nouveau bras armé. »). Voir également infra note 178.

La crise du commandement de la PNH est symptomatique de la corruption du gouvernement et de la collusion avec les groupes armés en général, qui continuent à miner les institutions de l'État et à éroder le contrôle du gouvernement. La paramilitarisation de la BSAP, une division armée de l'Agence nationale des aires protégées, en est un autre exemple notable. Cette division est officiellement une agence gouvernementale censée opérer sous l'égide du Ministère haïtien de l'environnement, officiellement chargé de protéger les zones écologiquement sensibles. Cependant, depuis que le Premier ministre *de facto*, M. Henry, a renvoyé le chef de la BSAP en janvier, la division fonctionne en grande partie en dehors de la loi. On ignore qui contrôle ou finance la BSAP, mais nombre de ses membres se sont alignés avec Guy Philippe, un ancien officier de police rapatrié en Haïti en novembre 2023 après avoir purgé une peine dans une prison américaine pour blanchiment d'argent en lien avec le trafic de drogue, et qui s'est imposé au début de l'année comme une voix antigouvernementale forte. Le Cour Grandmaison et al., [Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales](#) (février 2024), pp. 16-17 (« La mobilisation de la BSAP, l'incapacité des politiciens haïtiens à dire qui la contrôle et les liens avec Philippe sont autant d'éléments troublants. Ils laissent entrevoir le risque que la BSAP évolue vers une organisation de type hybride - faisant nominalement partie du gouvernement, mais opérant largement en dehors du contrôle des autorités publiques. . . . Ils représentent un défi majeur pour l'autorité affaiblie du gouvernement haïtien, et un défi d'un type différent de celui des gangs pour la future mission de la MMAS et la communauté internationale ») ; Frances Robles, *Une nouvelle menace improbable pour la stabilité d'Haïti : un groupe environnemental armé*, NY Times (6 mars 2024), <https://www.nytimes.com/2024/01/25/world/americas/haiti-political-instability-bsap.html> ; Rolph

Louis-Jeune & Jabin Phontus, *Guy Philippe à tout prix : la BSAP se renforce et se dit prête pour la lutte*, AyiboPost (16 janvier 2024), <https://ayibopost.com/guy-philippe-a-tout-prix-la-bsap-se-renforce-et-se-dit-prete-pour-la-lutte/>; Jude Martinez Claircidor, « BSAP : Une menace pour la sécurité nationale », RHI News (22 janvier 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/18407/> (la Ministre haïtienne de la justice et de la sécurité publique a déclaré que la BSAP constitue une menace pour la sécurité nationale). Voir également The Intercept, *Une nouvelle révolution haïtienne ?* (15 mars 2024), <https://theintercept.com/2024/03/15/deconstructed-new-haitian-revolution/> (examinant l'histoire de l'engagement politique de Guy Philippe).

<sup>50</sup> Voir, par exemple, Le Cour Grandmaison et al., *Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales* (février 2024), pp. 21, 33. Voir également *infra* note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>51</sup> CSNU, Résolution 2699 (2023) ¶ 1, UN Doc. S/RES/2699 (2023) (2 octobre 2023), <https://digitallibrary.un.org/record/4022890?ln=fr&v=pdf>.

<sup>52</sup> Communiqué de presse, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), *Haïti : Türk met en garde contre une aggravation de la crise des droits humains après le mois le plus violent en deux ans* (9 février 2024), <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/02/haiti-turk-warns-deepening-human-rights-crisis-following-most-violent-month> (« des chiffres ont montré que le mois de janvier avait été le plus violent depuis plus de deux ans », le nombre total de personnes tuées ou blessées étant « plus de trois fois le nombre enregistré en janvier 2023. »)

<sup>53</sup> Tom Phillips, *Le principal expert des Nations unies met en garde contre la détérioration de la situation en Haïti : 'C'est l'apocalypse'*, The Guardian (4 avril 2024), <https://www.theguardian.com/world/2024/apr/04/un-expert-haiti-gang-violence>.

<sup>54</sup> Duval, *Le coup d'accélérateur du 29 février* (29 février 2024). Voir également *infra* notes **Error! Bookmark not defined.**-NOTEREF\_Ref169035852 lh \\* MERGEFORMAT **Error! Bookmark not defined.**

<sup>55</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023*, pp. 3, 5 (1<sup>er</sup> février 2023), <https://binuh.unmissions.org/fr/rapport-trimestriel-sur-la-situation-des-droits-de-l-homme-en-haiti-octobre-decembre-2023> (le quatrième trimestre de 2023 « a vu une augmentation de 8 % du nombre de victimes due à la violence » et une augmentation de 18 % des enlèvements par rapport au troisième trimestre); BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 31.

<sup>56</sup> Voir *infra* Section VI.

<sup>57</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023* (1<sup>er</sup> février 2024), p. 5.

<sup>58</sup> BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 43 (« Les gangs ont également profité de la vacance du pouvoir, en particulier dans les régions pauvres caractérisées par l'absence de services publics. »); Robles, *Qui sont les gangs qui se sont emparés de la capitale haïtienne ?* (7 mars 2024) (« “Nous avons vu Chérizier et le G-9 évoluer ces dernières semaines vers une rhétorique plus politique”, a déclaré M. Muggah [chercheur de l'ONU sur Haïti]. “En plus d'appeler à la rébellion et de menacer de déclencher une guerre civile si leurs demandes ne sont pas satisfaites, ils cherchent à proposer des solutions qui leur permettraient de conserver leur pouvoir si, à tout le moins, ils étaient absous et amnistiés pour tous les crimes qu'ils ont commis.” »); Kestler-D'Amours, *Qui sont les gangs d'Haïti et que veulent-ils ? Tout ce qu'il faut savoir* (13 mars 2024) (« [Robert] Fatton, [spécialiste d'Haïti,] a résumé les objectifs à long terme des gangs comme étant d'exercer une influence durable dans la gouvernance d'Haïti. “Ce n'est pas seulement “Laissez-moi faire ce que je veux au niveau des activités criminelles”. C'est plutôt “Je veux un morceau du pouvoir”. Un point c'est tout. » »). Voir également *supra* notes **Error! Bookmark not defined.**-**Error! Bookmark not defined.**

<sup>59</sup> Voir *infra* Section III.

<sup>60</sup> Voir *infra* notes 135-148.

<sup>61</sup> Voir *infra* Section IV : *Dysfonctionnement du secteur judiciaire et impunité chronique*.

<sup>62</sup> Voir, par exemple, Communiqué de presse, HCDH, *Haïti : Türk met en garde contre une aggravation de la crise des droits humains après le mois le plus violent en deux ans* (9 février 2024). Voir également AlterPresse, *Haïti-Violences des gangs : Vives inquiétudes et tirs signalés dans plusieurs quartiers de Port-au-Prince* (8 avril 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30281> (selon l'expert des Nations unies sur les droits humains à Haïti, la violence des groupes armés représente « le défi numéro un à l'heure actuelle en Haïti »); Phillips, *Le principal expert des Nations unies met en garde contre la détérioration de la situation en Haïti : « C'est l'apocalypse »* (4 avril 2024) (« Le principal expert des Nations unies sur les droits humains en Haïti a averti que ce pays caribéen est en train de devenir rapidement “comme la Somalie dans les pires moments”. . . . “Je connais une personne qui a perdu la moitié de sa famille à cause des escadrons d'exécution de [l'ancien dictateur] François Duvalier et elle dit qu'elle n'a jamais vu une situation aussi grave. Des oncles, des cousins, des frères ont été tués - et elle dit que cela n'a jamais été aussi mauvais.” »).

<sup>63</sup> Kestler-D'Amours, *Qui sont les gangs d'Haïti et que veulent-ils ? Tout ce qu'il faut savoir* (13 mars 2024) (rapportant qu'environ la moitié des quelque 200 groupes armés opérant en Haïti « ont une présence à Port-au-Prince »); Dánica Coto, *Le chaos règne en Haïti. Des gangs puissants attaquent des cibles clés, comme les prisons, alors que les alliances changent*, AP News (4 mars 2024), <https://apnews.com/article/haiti-violence-prison-break-curfew-6341d1cda5f02f6c66d351ad2d206e7b> (« Le nombre de gangs en Haïti est estimé à 200, dont 23 principaux seraient actifs dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. »); David C. Adams & Andre Paultre, *La police haïtienne « implore de l'aide » dans sa lutte contre des gangs impitoyables*, NY Times (3 mai 2024), <https://www.nytimes.com/2024/05/03/world/americas/haiti-police-gangs-port-au-prince.html> (faisant état de « jusqu'à 200 gangs à travers le pays, dont environ deux douzaines opèrent à Port-au-Prince »). Voir également Juhakenson Blaise, *La violence incessante des gangs continue de s'emparer de la capitale haïtienne alors que le couvre-feu nocturne est prolongé*, Haitian Times (21 mars 2024), <https://haitiantimes.com/2024/03/21/haiti-pap-gang-curfew-vitelhomme-pnh/> (faisant état de 300 groupes armés actifs en Haïti, dont 95 dans la capitale); Service de recherche du Congrès (CRS), *Haïti : Développements récents et politique américaine*, p. 6 (1<sup>er</sup> février 2024), <https://crsreports.congress.gov/product/pdf/R/R47394> (« Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies [UNOCHA] estime qu'au moins 300 groupes criminels opèrent en Haïti. Cependant, certaines sources locales suggèrent que le nombre de groupes criminels serait plus proche de 750, ce nombre

comprenant les groupes d'autodéfense ») ; Hu et al., [Les gangs règnent sur la capitale haïtienne. Certains se disent même prêts à renverser le gouvernement](#) (5 mars 2024) (faisant état de « près de 100 gangs en croissance dans la zone métropolitaine »).

<sup>64</sup> G9 et G-Pèp sont les deux coalitions de groupes armés historiquement rivales opérant dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, bien qu'elles se soient unies à la fin du mois de février dans le cadre de la coalition plus large *Viv Ansanm*. G9 est dirigé par l'ancien officier de police Jimmy « Barbecue » Chérizier, qui fut impliqué dans plusieurs massacres de civils. Chérizier est apparu comme le visage public de la coalition *Viv Ansanm*, bien que les analystes s'interrogent sur son pouvoir réel. Voir Le Cour Grandmaison et al., [Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales](#) (février 2024), pp. 7-9 ; CSNU, [Lettre datée du 15 avril 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général](#) (19 avril 2024), ¶¶ 5-6 ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 5 ; Robles, [Qui sont les gangs qui se sont emparés de la capitale haïtienne ?](#) (7 mars 2024) ; The Intercept, [Une nouvelle révolution haïtienne ?](#) (15 mars 2024).

<sup>65</sup> Kraze Baryé est dirigé par Vitel'Homme Innocent et opère principalement dans le quartier de Tabarre à Port-au-Prince. Caitlin Stephen Hu et al., [Les gangs ont chassé le gouvernement d'Haïti. Ce chef de gang « le plus recherché » par le FBI affirme qu'ils libèrent le pays](#), CNN (30 avril 2024), <https://www.cnn.com/2024/04/29/americas/haiti-gang-vitelhomme-innocent-kraze-barye-intl-latam/index.html> ; Le Cour Grandmaison et al., [Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales](#) (février 2024), p. 9.

<sup>66</sup> 5 Segonn est dirigé par Johnson « Izo » André et est basé dans les quartiers Village de Dieu et Mariani de Port-au-Prince. Depuis mars, André « se déclare ouvertement chef de cartel et dirigeant d'un nouveau “corps tactique” ». Hu et al. [Dans une ville coupée du reste du monde, les armes et la drogue continuent à circuler](#), CNN (15 mai 2024), <https://edition.cnn.com/2024/05/13/americas/haiti-mss-unode-guns-drugs-intl-latam/index.html> ; Triebert et al., [Comment un gang haïtien tente de se transformer en milice](#) (21 mai 2024).

<sup>67</sup> Selon la plupart des estimations, les groupes armés contrôlent 80 à 90 % de Port-au-Prince. Vanessa Buschschlüter, [Les Nations unies sonnent l'alarme : la situation en Haïti est « catastrophique » et ne cesse de détériorer](#), BBC (23 avril 2024), <https://www.bbc.com/news/world-latin-america-68880579> ; Save the Children, [Plus d'un million d'enfants pris au piège de la violence des gangs en Haïti](#) (14 mars 2024), <https://www.savethechildren.net/news/more-one-million-children-trapped-gang-violence-rages-haiti#> ; Phillips [Le principal expert des Nations unies met en garde contre la détérioration de la situation en Haïti : « C'est l'apocalypse »](#) (4 avril 2024) ; Coto, [Le chaos règne en Haïti. Des gangs puissants attaquent des cibles clés, comme les prisons, alors que les alliances changent](#), (4 mars 2024) ; Hu et al., [Les gangs règnent sur la capitale haïtienne. Certains se disent même prêts à renverser le gouvernement](#) (5 mars 2024). Voir également BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 4 (entre janvier et mars, « le plus grand nombre de victimes de meurtres et de blessures a continué d'être documenté dans la capitale [79 %] ») ; HCDH, [Haïti : Türk met en garde contre une aggravation de la crise des droits humains après le mois le plus violent en deux ans](#) (9 février 2024) (« La violence des gangs touche toutes les communes de la zone métropolitaine de Port-au-Prince. »)

<sup>68</sup> BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023](#) (1er février 2024), p. 3 (9 % de toutes les victimes de meurtres et de blessures entre octobre et décembre 2023 ont eu lieu dans l'Artibonite, où « pour le deuxième trimestre consécutif, les enlèvements. . . ont continué à dépasser ceux enregistrés dans le département de l'Ouest », où se trouve Port-au-Prince) ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 36 ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 5.

<sup>69</sup> Voir, par exemple, Pierre-Richard Luxama & Odelyn Joseph, [Des gangs lancent de nouvelles attaques contre des quartiers prospères de la capitale haïtienne, faisant au moins une douzaine de morts dans les environs](#), AP News (18 mars 2024), <https://apnews.com/article/haiti-killed-gangs-laboule-thomassin-c1f4d1b367b15253cbd28ae9be886440> (rapportant un déferlement de groupes armés en mars « dans les communautés de Laboule et Thomassin. . . qui étaient restées largement pacifiques malgré une recrudescence d'attaques violentes de gangs à travers Port-au-Prince qui a commencé le 29 février. ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général sur la situation en Haïti](#), ¶ 10 (15 janvier 2024), [https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/rapport\\_du\\_secretaire\\_general\\_de\\_lonu\\_sur\\_haiti\\_binuh\\_-\\_15\\_janvier\\_2024.pdf](https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/rapport_du_secretaire_general_de_lonu_sur_haiti_binuh_-_15_janvier_2024.pdf)

(« Dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, l'influence des bandes s'est étendue à un rythme alarmant à des zones auparavant moins touchées, telles que Carrefour-Feuilles, Solino, Bon-Repos, Mariani et Léogane ») ; Jean Daniel Sénat, [Petion-Ville assiégée, des bandits tués](#), Le Nouvelliste (21 mars 2024), <https://www.lenouvelliste.com/article/247310/petion-ville-besieged-by-armed-criminals> (rapportant sur les violences récentes à Pétion-Ville, une ville de la région métropolitaine de Port-au-Prince « qui avait encore un semblant de normalité ») ; AlterPresse, [Haïti-Criminalité : Horreur persistante à Delmas et Pétionville, où sont jonchés plusieurs corps sans vie](#) (22 mars 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30223>.

<sup>70</sup> BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 11. Toutefois, voir RNDDH, [Situation catastrophique des droits humains de janvier à mars 2024 : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme](#), ¶ 7 (10 avril 2024), [https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2024/04/4-Rap-Situation-DH-janv-mars-2024.10Avr2024.FR\\_.pdf](https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2024/04/4-Rap-Situation-DH-janv-mars-2024.10Avr2024.FR_.pdf) (faisant état de 1 047 personnes tuées en 2023). Voir également Communiqué de presse, Médecins Sans Frontières (MSF), [Une nouvelle enquête révèle des niveaux extrêmes de violence à Port-au-Prince](#) (7 mars 2024), <https://www.msf.org/new-survey-reveals-extreme-levels-violence-haiti> (constatant que le « taux brut de mortalité en Haïti [le nombre de décès pour 10 000 personnes par jour] est. . . comparable [aux] taux de mortalité en 2017 dans le fief du nord de la Syrie du groupe État islamique parmi les personnes exposées au régime de terreur du groupe et aux bombardements de la coalition internationale, et parmi les réfugiés rohingyas dans les mois précédant immédiatement la campagne de violence lancée contre eux par l'armée birmane).

<sup>71</sup> BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 31 (notant qu'il s'agissait de « la période [de trois mois] la plus violente depuis que le BINUH a mis en place son mécanisme de surveillance des droits humains au début de l'année 2022 »). Voir également BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 15 (rapportant 1 312 victimes d'homicides volontaires entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 29 février, soit une nette augmentation par rapport aux 995 décès enregistrés au cours des deux mois précédents) ; HCDH, [Haïti : Türk met en garde contre une aggravation de la crise des droits humains après le mois le plus violent](#)

[en deux ans](#) (9 février 2024) (faisant état d'au moins 1 108 personnes tuées ou blessées en janvier 2024 – dont 806 civils et 300 membres de groupes armés, « soit plus de trois fois le nombre enregistré en janvier 2023. »). *Toutefois, voir* RNDDH, [Situation catastrophique des droits humains de janvier à mars 2024 : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme](#) (10 avril 2024), ¶ 7 (faisant état de 208 personnes tuées de janvier à mars).

<sup>72</sup> BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 5-6. *Voir également* BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 32 (rapportant que des affrontements violents entre des groupes armés rivaux en janvier ont entraîné la mort d'au moins 460 personnes).

<sup>73</sup> Phillips, [Le principal expert des Nations unies met en garde contre la détérioration de la situation en Haïti : « C'est l'apocalypse »](#) (4 avril 2024) (l'expert des Nations Unies sur les droits humains en Haïti a noté « “un niveau d'intensité et de cruauté dans la violence qui est totalement inédit.” »); BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 30; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 30.

<sup>74</sup> Le-Cour-Grandmaison, [Violence en Haïti : continuation de la politique par d'autres moyens ?](#) (25 mars 2024); Kestler-D'Amours, [Qui sont les gangs d'Haïti et que veulent-ils ? Tout ce qu'il faut savoir](#) (13 mars 2024). *Voir également supra* note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>75</sup> Hu et al., [Les gangs règnent sur la capitale haïtienne. Certains se disent même prêts à renverser le gouvernement](#) (5 mars 2024) (« Les vidéos les plus partagées en ligne sont souvent des séquences de torture, enregistrées et mises en ligne par des gangs pour répandre l'horreur et accélérer le paiement des rançons pour des milliers de victimes d'enlèvements. . . la dernière de ces vidéos cruelles - une femme ligotée se tortillant pour échapper aux flammes sous les railleries de ses ravisseurs. »); Etienne Côté-Paluck & Tom Phillips, « *Les gangs tiennent les commandes* » : *La police haïtienne, éclipsée en pouvoir de feu, mène une défense d'arrière-garde désespérée*, The Guardian (16 mai 2024), <https://www.theguardian.com/world/article/2024/may/16/the-gangs-are-in-charge-haitis-outgunned-police-fight-a-desperate-rear-defence>; Département d'État des États-Unis, *Rapport sur les droits humains en Haïti 2023*, p. 16 (2024) [https://www.state.gov/wp-content/uploads/2024/02/528267\\_HAITI-2023-HUMAN-RIGHTS-REPORT.pdf](https://www.state.gov/wp-content/uploads/2024/02/528267_HAITI-2023-HUMAN-RIGHTS-REPORT.pdf).

<sup>76</sup> BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶¶ 31-33 (« Certaines victimes ont été prises pour cible et tuées, tandis que d'autres ont été touchées par des balles dans les rues lorsque des gangs ont fait irruption dans leur quartier ou ont tiré intentionnellement sur des résidences. . . Positionnés sur les toits d'immeubles élevés, les membres des gangs, munis d'armes de type militaire, se sont livrés à des tirs isolés ou à des fusillades sans discernement pour tuer et blesser des hommes, des femmes et des enfants alors qu'ils se rendaient au travail ou à l'école, ou qu'ils se trouvaient à l'intérieur de leur logement. »); BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), pp. 5-6.

<sup>77</sup> BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 32 (« [D]es gangs ont délibérément mis le feu à . . . des logements où des familles entières ont péri dans les flammes. . . Plus de 600 bâtiments publics et privés, y compris des résidences, des écoles, des églises et des commerces, ont été vandalisés, pillés et incendiés par des gangs partout dans la capitale. »); Juhakenson Blaise, *Près de 20 personnes retrouvées tuées ou brûlées près de Port-au-Prince depuis le début de l'année*, Haitian Times (10 janvier 2024), <https://haitiantimes.com/2024/01/10/haiti-insecurity-gangs-mariana-pnh/>; AlterPresse, *Haïti-Violences des gangs : Plusieurs dizaines de morts et de nombreux déplacés en plaine du Cul-de-Sac* (15 février 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30080>; Dánica Coto, *Quelques jours après la désignation d'un nouveau premier ministre, des gangs lancent de nouvelles attaques en Haïti*, AP News (2 mai 2024), <https://apnews.com/article/haiti-gang-attack-delmas-5abb3cb1276f71bf2328ea3cba3166b4> (un habitant de Delmas 18 a déclaré que « les gangs ont commencé à brûler tout ce qu'ils voyaient » lors d'une attaque contre les quartiers de Solino et de Delmas 18, 20 et 24 à Port-au-Prince.); Harold Isaac, *La capitale haïtienne victime d'attaques de gangs à l'approche de la transition gouvernementale*, Reuters (21 avril 2024), <https://www.reuters.com/world/americas/haitis-capital-under-gang-attacks-ahead-government-transition-2024-04-22/> (Des enregistrements sonores aurait capturé le chef du groupe armé Jimmy Chérizier « commandant ses soldats d'incendier des maisons dans le Bas-Delmas. . . “Continuez à brûler les maisons. Faites partir tout le monde”, dit un homme dans le premier enregistrement audio. Dans un autre, il dit qu'il a envoyé des bidons d'essence : “Pas besoin de savoir quelle maison, brûlez toutes les maisons que vous trouvez. Mettez le feu », dit-il. »); Jean Feguens Regala & Junior Legrand, *Les gangs ont défiguré le bas de la ville de Port-au-Prince*, AyiboPost (27 mars 2024), <https://ayibopost.com/photos-les-gangs-ont-defigure-le-bas-de-la-ville-de-port-au-prince/> (« [D]es bandits lourdement armés ont répandu des colonnes de feu, saccageant des infrastructures au bas de la ville de Port-au-Prince. »); AlterPresse, [Haïti-Criminalité : Horreur persistante à Delmas et Pétionville, où sont jonchés plusieurs corps sans vie](#) (22 mars 2024); BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 20 (rapportant que lors d'attaques de gangs dans le quartier de Carrefour-Feuilles, des familles entières ont été brûlées vives dans leurs maisons).

<sup>78</sup> RNDDH, *Carrefour-Feuilles, Cité Soleil et Bel-Air : des zones en proie à la violence armée récurrente et des populations détruites oubliées* (20 février 2024), ¶ 68 <https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2024/02/2-Rap-Enquete-Violence-armee-CF-CS-B.20Fev2024.FR.pdf>; Espérance, [Comment faire face aux gangs en Haïti : l'Amérique peut faire plus pour créer la stabilité et promouvoir la démocratie](#) (2 avril 2024).

<sup>79</sup> BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 9 (Entre janvier et mars « au moins 957 maisons ont été endommagées ou saccagées par des membres de gangs, soit près du double du nombre de maisons attaquées au cours du trimestre précédent. Plus de la moitié [59 %] de ces incidents ont eu lieu dans les communes de Bouquets et de Port-au-Prince pendant ou immédiatement après des attaques de gangs. Près de 130 entreprises privées et également été attaqués. »); AlterPresse, *Haïti : Une situation sécuritaire « très délicate », reconnaît la Pnh* (10 avril 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30292>; @Radio\_Metronome, X (17 mars 2024), [https://twitter.com/Radio\\_Metronome/status/1769389730901213476](https://twitter.com/Radio_Metronome/status/1769389730901213476) (rapportant que des groupes armés ont pillé plus de 260 conteneurs appartenant à des organisations humanitaires et contenant des fournitures essentielles); Roberson Alphonse, *Des bâtiments du parc industriel de Digneron incendiés par des bandits*, Le Nouvelliste (1<sup>er</sup> avril 2024), <https://lenouvelliste.com/article/247454/des-batiments-du-parc-industriel-de-digneron-incendies-par-les-bandits> (rapportant que des groupes armés ont incendié un entrepôt dans le parc industriel de Digneron et détruit des bureaux et des machines); Pierre

Richard Luxama & Odelyn Joseph, *Des gangs lancent de nouvelles attaques contre des quartiers prospères de la capitale haïtienne, faisant au moins une douzaine de morts dans les environs*, AP News (18 mars 2024), <https://apnews.com/article/haiti-killed-gangs-laboule-thomassin-c1f4d1b367b15253cbd28ae9be886440> (rapportant que les groupes armés ont « détruit ou rendu complètement inutilisables » quatre centrales électriques et « saisi des documents importants, des câbles, des inverseurs, des batteries et d'autres objets. ») ; OCHA, *Urgence Haïti Rapport de situation no. 4* (8 mars 2024), <https://reliefweb.int/report/haiti/urgence-haiti-rapport-de-situation-ndeg-4-au-8-mars-2024> (rapportant, en février, d'importants pillages par des groupes armés dans le principal port d'Haïti, par lequel transite la majorité des marchandises et des produits) ; Service de presse, *Le plan du Conseil de transition en Haïti semble s'effondrer après le rejet des partis politiques*, France24 (14 mars 2024), <https://www.france24.com/en/americas/20240314-haiti-transitional-council-plan-crumble-political-parties-rejection> (« Depuis le 10 mars, des hommes armés ont attaqué, pillé ou incendié au moins 30 institutions publiques, plus de 600 maisons et entreprises privées et près de 500 véhicules publics et privés. »).

<sup>80</sup> Voir @JakobJohnston, X (24 avril 2024), <https://x.com/JakobJohnston/status/1783145596691378647> (« Le 2 avril, [Jimmy Chézier, alias] Barbecue a reproché la mort de certains de ses hommes aux habitants de Delmas 3 et 5. Depuis 3 semaines, les attaques contre le quartier se poursuivent. Des maisons ont été brûlées, des familles forcées de fuir. « Je me fiche de qui est la maison, brûlez toutes les maisons, mettez-y le feu ! », a-t-il dit.) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), pp. 4, 6 (« Les gangs ont continué à recourir à la violence sexuelle pour attaquer les résidents des quartiers « rivaux ». . . [A]u moins 66 personnes habitant le quartier de Brooklyn ont été la cible de tirs de *snipers* simplement parce qu'elles vivaient sur un territoire contrôlé par un gang rival. . . Dans le cadre d' . . . affrontements [entre les groupes armés de *La Saline* et *Wharf Jérémie*]. . . cinq personnes ont été tuées dans le quartier de Wharf Jérémie pour la simple raison qu'elles étaient résidentes de La Saline. Elles étaient venues dans le quartier pour fêter l'anniversaire d'un ami. »)

<sup>81</sup> Louis Chadrac, *Saint-Marc : le bras droit du présumé chef de gang Salami abattu par la police*, Le Nouvelliste (29 février 2024), <https://lenouvelliste.com/article/247020/saint-marc-alleged-gang-chief-salami-right-hand-man-fatally-shot-by-police>.

<sup>82</sup> Voir BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 41. Voir également *infra* notes **Error! Bookmark not defined.**-NOTEREF\_Ref169036831 \h \\* MERGEFORMAT **Error! Bookmark not defined.**

<sup>83</sup> Voir IJDH, *Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents - de juin à novembre 2023* (décembre 2023), p. 2. Voir également *infra* notes **Error! Bookmark not defined.**-**Error! Bookmark not defined.**, **Error! Bookmark not defined.**-415.

<sup>84</sup> Matt Kelly, *Expert d'Haïti : il faut des solutions politiques pour contrer les gangs*, UVA Today (2 avril 2024), <https://news.virginia.edu/content/haiti-expert-political-solutions-must-deal-gangs> (« Ils contrôlent la quasi-totalité du trafic commercial vers la capitale ainsi que les principaux axes routiers vers le nord et le sud du pays. ») ; Jean Elie Fortine et al., #37 - *La vie au temps du « Bwa Kale » : une année de résistance populaire*, Haiti Weekly (6 avril 2024), <https://www.haitiweekly.com/p/37-life-at-the-time-of-bwa-kale-a> (rapportant que la violence a pratiquement fermé la « gare routière de Portail Léogane, plaque tournante des liaisons routières avec le Grand Sud d'Haïti et tous les quartiers de la capitale ») ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023* (1er février 2024), p. 6 ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 36 (« [L]es véhicules privés et publics. . . ont continué à être systématiquement arrêtés de force par des membres de gangs qui dépouillent, violent ou kidnappent les conducteurs et les passagers, tuant quiconque leur oppose une résistance ») ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 8 ; Robles, *Où sont les gangs qui se sont emparés de la capitale haïtienne ?* (7 mars 2024) (« Il est pratiquement impossible de se rendre en voiture de Port-au-Prince aux villes du nord, car les gangs se sont emparés de l'autoroute nord-sud »).

<sup>85</sup> Voir BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 34 ; Jérôme Wendy Norestyl, *Les gangs multiplient les attaques contre des bateaux au large de Port-au-Prince*, AyiboPost (16 août 2023), <https://ayibopost.com/les-gangs-multiplient-les-attaques-contre-les-bateaux-au-large-de-port-au-prince/>.

<sup>86</sup> Jean Daniel Sénat, *Vols annulés après des tirs contre l'aéroport international de Port-au-Prince*, Le Nouvelliste (29 février 2024), <https://lenouvelliste.com/article/247015/flight-cancellations-at-port-au-prince-airport-after-gunfire-incident> ; Service de presse, *Le plan du Conseil de transition en Haïti semble s'effondrer après le rejet des partis politiques*, (14 mars 2024) (L'expert des Nations unies sur les droits humains en Haïti a décrit Port-au-Prince comme « une prison à ciel ouvert. Il n'y a pas moyen d'en sortir : par terre, par air ou par mer. L'aéroport ne fonctionne toujours pas »). Voir également *infra* notes **Error! Bookmark not defined.**-**Error! Bookmark not defined.**. Le contrôle par les groupes armés des principales routes et infrastructures leur permet également d'acquérir plus facilement des armes, acheminées vers Haïti principalement depuis les États-Unis. Hu et al., *Dans une ville coupée du reste du monde, les armes et la drogue continuent à circuler* (15 mai 2024) ; CSNU, *Lettre datée du 15 avril 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général* (19 avril 2024), ¶ 17. Voir également *infra* notes **Error! Bookmark not defined.**-**Error! Bookmark not defined.**

<sup>87</sup> Voir Haiti Libre, *Haïti – Manifestations : La réponse humanitaire affectée durement par les troubles civils* (9 février 2024), <https://www.haitilibre.com/article-41632-haiti-manifestations-la-reponse-humanitaire-affectee-durement-par-les-troubles-civils.html> ; Blaise, *La violence incessante des gangs continue de s'emparer de la capitale haïtienne alors que le couvre-feu nocturne est prolongé* (21 mars 2024) ; Communiqué de presse, HCDH, *Haïti : Volker Türk évoque une situation « insoutenable » et appelle à une action rapide et décisive* (6 mars 2024), <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/03/haiti-turk-says-situation-untenable-urges-swift-and-decisive-action>, Frantz Duval, *Port-au-Prince sans port ni aéroport*, Le Nouvelliste (9 avril 2024), <https://lenouvelliste.com/article/247604/port-au-prince-no-port-no-airport> (rapportant qu'avec le port et les aéroports d'Haïti fermés ou à peine fonctionnels, Port-au-Prince est incapable de recevoir des marchandises, y compris de l'aide). Voir également *infra* Section VI.

<sup>88</sup> Frantz Duval, *Le coup d'accélérateur du 29 février* (29 février 2024) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶¶ 11-14. Voir également *supra* notes **Error! Bookmark not defined.**-**Error! Bookmark not defined.**

<sup>89</sup> Frantz Duval, [Le coup d'accélérateur du 29 février](#) (29 février 2024) ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶¶ 11-14 (rapportant que des groupes armés ont attaqué « des infrastructures stratégiques publiques, . . . notamment le palais national, les commissariats de police, les prisons, les hôpitaux, [et] la Bibliothèque nationale ») ; HRW, [Haïti : Une action urgente est requise face à l'anarchie croissante](#) (8 mars 2024) (rapportant que des groupes armés ont « attaqué le principal port du pays, des bureaux de l'État et plusieurs commissariats ») ; Duval, [Le coup d'accélérateur du 29 février](#) (29 février 2024) (« Le déroulé de la journée commence par une attaque contre le local de l'académie de Police ») ; AlterPresse, [Haïti-Crise : Inquiétudes persistantes après des assauts de gangs sur plusieurs institutions publiques et privées](#) (5 mars 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30145> ; Jérôme Wendy Norestyl, [Des documents centenaires menacés par les gangs](#), AyiboPost (21 mai 2024), <https://ayibopost.com/des-documents-centenaires-menaces-par-les-gangs/> (rapportant que les attaques de la coalition *Viv Ansanm* contre les bibliothèques patrimoniales d'Haïti menacent la préservation des documents historiques) ; RNDDH, [Position du RNDDH sur la situation chaotique en Haïti](#), ¶¶ 21-27 (6 mars 2024), <https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2024/03/3-Rap-M-Situation-des-DH-Haiti-6Mar2024.pdf>.

<sup>90</sup> Frantz Duval, [Le coup d'accélérateur du 29 février](#) (29 février 2024) ; Robles, [Qui sont les gangs qui se sont emparés de la capitale haïtienne ?](#) (7 mars 2024) ; Jacqueline Charles & Michael Wilner, [L'armée américaine déploie des Marines dans l'ambassade d'Haïti pour évacuer, par un pont aérien nocturne, une partie du personnel](#), Miami Herald (11 mars 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article286491620.html> ; RNDDH, [Position du RNDDH sur la situation chaotique en Haïti](#) (6 mars 2024), ¶¶ 35-39.

<sup>91</sup> Tous les vols à destination et en provenance de Port-au-Prince ont été annulés le 29 février, et les vols à destination et en provenance de l'ensemble du pays ont été annulés le 4 mars. Sénat, [Vols annulés après des tirs contre l'aéroport international de Port-au-Prince](#) (29 février 2024) ; Jacqueline Charles, [Les vols vers Haïti ne commenceront pas sitôt ; les visas d'entrée aux États-Unis sont en suspens](#), Miami Herald (18 avril 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article287737915.html>. Une compagnie aérienne - Sunrise Airways - a repris ses vols à destination et en provenance de Cap-Haïtien et de Port-au-Prince le 26 mars et le 20 mai respectivement. Onz Chéry, [Les Haïtiens poussent un soupir de soulagement alors que les vols commerciaux reprennent](#), Haitian Times (26 mars 2024), <https://haitiantimes.com/2024/03/26/cap-haitien-international-flights-resume/> ; Dánica Coto, [Réouverture du principal aéroport international d'Haïti, près de trois mois après sa fermeture forcée en raison de la violence des gangs](#), NBC News (20 mai 2024), <https://www.nbcnews.com/news/world/haitis-international-airport-reopens-rcna153117>. American Airlines a repris ses services le 30 mai, et d'autres compagnies aériennes devraient les reprendre le 5 juin. Lequotidien509, [Tarifs et reprise des vols de American Airlines, Jet Blue et Spirit](#) (30 mai 2024), <https://lequotidiendhaiti.com/reprise-des-vols-de-american-airlines-jet-blue-et-spirit/>.

<sup>92</sup> BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 13 ; @opchaiti, X (4 mars 2024), <https://x.com/opchaiti/status/1764788107616956790> (rapportant que 3 700 détenus se sont évadés du Pénitencier national et 1 033 de la prison de la Croix-des-Bouquets) ; AlterPresse, [Haïti-Crise : Inquiétudes persistantes après des assauts de gangs sur plusieurs institutions publiques et privées](#) (5 mars 2024) (rapportant que plus de 5 000 détenus se sont évadés) ; EFE, [Quelque 3 600 détenus se sont évadés de la prison de Port-au-Prince à la suite d'une attaque de gangs](#) (3 mars 2024), <https://efe.com/mundo/2024-03-03/carcel-civil-de-haiti/> (rapportant que 3 597 des 3 696 personnes incarcérées au Pénitencier national se sont évadés) ; AlterPresse, [Haïti : Le Pénitencier national à Port-au-Prince attaqué et vidé d'environ 4 mille détenus - Escalade dans la terreur des gangs à Port-au-Prince](#) (3 mars 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30138> (rapportant que, après les attaques, seulement une quarantaine de détenus sont restés incarcérés au Pénitencier national).

<sup>93</sup> BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 11 ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 13. En mai, la police a émis des avis de recherche pour plus de 80 des « évadés les plus dangereux ». Juhakenson Blaise, [La police haïtienne publie sa première liste de personnes recherchées de plus de 80 fugitifs, deux mois après les évasions de prison](#), Haitian Times (8 mai 2024), <https://haitiantimes.com/2024/05/08/pnh-launches-wanted-notice-against-escapees/>.

<sup>94</sup> Onz Chéry, [Alerte levée dans une ville du nord d'Haïti après une évasion massive de prison](#), Haitian Times (5 mars 2024), <https://haitiantimes.com/2024/03/05/cap-haitien-police-force-patrolling/> ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 11 ; ONU Info, [La situation en Haïti est « intenable », selon le chef des droits humains de l'ONU](#) (6 mars 2024), <https://news.un.org/fr/story/2024/03/1143772> (qualifiant l'évasion de « “menace mortelle” pour la sécurité nationale »). Voir, par exemple, Jacqueline Charles, [Un jeune couple américain, tué par des gangs armés en Haïti, avait consacré sa vie au travail missionnaire](#), Miami Herald (29 mai 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article288710090.html> (rapportant une attaque perpétrée en mai par l'un des évadés contre une association à but non lucratif) ; Triebert et al., [Comment un gang haïtien tente de se transformer en milice](#) (21 mai 2024) (rapportant que l'un des évadés, travaille maintenant avec le groupe armé *5 Segonn*).

<sup>95</sup> Maria Abi-Habib, [Pourquoi les organisations humanitaires restent-elles à Haïti, pays en proie à l'anarchie ?](#) NY Times (25 mai 2024), <https://www.nytimes.com/2024/05/25/world/americas/haiti-gang-violence-aid-groups.html>.

<sup>96</sup> @MCHaiti, X (3 mars 2024), <https://twitter.com/MCHaiti/status/1764470290237546622> ; Communiqué de presse, République d'Haïti, [Communiqué No 3 relatif au prolongement du couvre-feu et aux interdictions de manifestations sur la voie publique durant la période de l'État d'urgence](#) (11 mars 2024) <https://www.primature.gouv.ht/communiqué-no-3-relatif-au-prolongement-du-couvre-feu-et-aux-interdictions-de-manifestations-sur-la-voie-publique-durant-la-période-de-letat-durgence/> ; AlterPresse, [Criminalité : État d'urgence et couvre-feu de 72 heures dans l'Ouest d'Haïti, décrète le gouvernement de facto](#) (4 mars 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30139>. L'état d'urgence et le couvre-feu ont été prolongés à plusieurs reprises. Voir @Frantzduval, X (21 mai 2024), <https://x.com/Frantzduval/status/1793079962859192827> (le dernier état d'urgence a été annoncé le 20 mai et prolongé jusqu'au 20 juin) ; Crisis 24, [Haïti : Les autorités prolongent le couvre-feu dans le département de l'Ouest jusqu'au 24 avril alors que la violence des gangs se poursuit/mise à jour 14](#) (18 avril 2024), <https://crisis24.garda.com/alerts/2024/04/haiti-officials-extend-curfew-in-ouest-department-until-april-24-as-gang-violence-continues-update-14> (le couvre-feu a été prolongé jusqu'au 24 avril dans le département de l'Ouest, où se trouve Port-au-Prince).

<sup>97</sup> Voir Dánica Coto & Evens Sanon, *Haïti prolonge l'état d'urgence et le couvre-feu nocturne pour tenter de repousser les attaques généralisées des gangs*, AP News (7 mars 2024), [https://apnews.com/article/haiti-violence-curfew-emergency-gangs-b936625f91ab7c828a212fe46a360c81?utm\\_source=copy&utm\\_medium=share](https://apnews.com/article/haiti-violence-curfew-emergency-gangs-b936625f91ab7c828a212fe46a360c81?utm_source=copy&utm_medium=share) (rapportant que des groupes armés « ont, pendant la nuit, continué d'attaquer des postes de police et d'autres institutions publiques, alors que la police nationale d'Haïti a du mal à contenir la violence avec des effectifs et des ressources limités »). Blaise, *La violence incessante des gangs continue de s'emparer de la capitale haïtienne alors que le couvre-feu nocturne est prolongé* (21 mars 2024) ; Isaac, *La capitale haïtienne victime d'attaques de gangs à l'approche de la transition gouvernementale* (21 avril 2024) ; Dánica Coto, *Suite à une nouvelle attaque de gangs, les Haïtiens réclament la démission et l'arrestation du chef de la police*, AP News (11 mai 2024), <https://apnews.com/article/haiti-gang-attack-gressier-gresye-4420aa9dd4a1a08f3f0b65bd0d676f85>.

<sup>98</sup> Voir RNDDH, *Position du RNDDH sur la situation chaotique en Haïti* (6 mars 2024), ¶¶ 9-20 (la coalition *Viv Ansanm* a vandalisé au moins 21 « institutions, entreprises commerciales, ainsi que des petites et moyennes entreprises ») ; Blaise, *La violence incessante des gangs continue de s'emparer de la capitale haïtienne alors que le couvre-feu nocturne est prolongé* (21 mars 2024) (« [L]es grandes banques telles que la National Credit Bank, Unibank, Capital Bank, Sogebank et Sogebel sont actuellement inaccessibles aux clients. . . du à des incidents de pillage et de vandalisme signalés dans plusieurs succursales. ») ; Communiqué de presse, Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), *L'UNICEF condamne l'incendie criminel d'une école par des groupes armés dans le centre de Port-au-Prince* (27 mars 2024), <https://www.unicef.org/haiti/communiqués-de-presse/lunicef-condamne-lincendie-criminel-dune-école-par-des-groupes-armés-dans-le> ; Isaac, *La capitale haïtienne victime d'attaques de gangs à l'approche de la transition gouvernementale* (21 avril 2024) ; Duval, *Le coup d'accélérateur du 29 février* (29 février 2024).

<sup>99</sup> Voir BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 61 ; Mérancourt & Piercin, *Chantier en cours au Village de Dieu. Viv Ansanm détruit le bas de la ville* (15 avril 2024). Les menaces contre les journalistes et les défenseurs des droits humains se sont également multipliées après les attaques de *Viv Ansanm*. BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, janvier - mars 2024* (19 avril 2024), p. 8 ; Jacqueline Charles, *Le plus ancien journal d'Haïti contraint de cesser ses activités après une attaque contre ses locaux par des gangs armés*, Miami Herald (29 avril 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article288118660.html>

<sup>100</sup> AlterPresse, *Haïti-Crise : Inquiétudes persistantes après des assauts de gangs sur plusieurs institutions publiques et privées* (5 mars 2024) ; HRW, *Haïti : Une action urgente est requise face à l'anarchie croissante* (8 mars 2024) ; BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 61 ; Le-Cour-Grandmaison, *Violence en Haïti : continuation de la politique par d'autres moyens ?* (25 mars 2024) ; Blaise, *La violence incessante des gangs continue de s'emparer de la capitale haïtienne alors que le couvre-feu nocturne est prolongé* (21 mars 2024). Voir également *infra* Section VI.

<sup>101</sup> BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 62. Voir également BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023* (1er février 2024), p. 5 (rapportant que les groupes armés utilisent une tactique de « terre brûlée » dans certaines zones, avec l'intention délibérée de « faire fuir de nombreuses populations et de les empêcher de revenir dans leurs habitations »).

<sup>102</sup> BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 62 (faisant état de 362 551 déplacés, soit une augmentation de 15 % par rapport à la fin de 2023) ; Organisation internationale pour les migrations (OIM), *Haïti* (mars 2024), <https://dtm.iom.int/fr/haiti> ; OCHA, *Urgence Haïti Rapport de situation no. 4* (8 mars 2024) ; AlterPresse, *Crise : Risques d'un génocide en Haïti, craint le représentant permanent d'Haïti auprès de l'Onu* (4 avril 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30272> (début avril, le représentant permanent d'Haïti auprès de l'ONU estimait le nombre de personnes déplacées internes [PDI] à environ 400 000).

<sup>103</sup> Kestler-D'Amours, *Qui sont les gangs d'Haïti et que veulent-ils ? Tout ce qu'il faut savoir* (13 mars 2024).

<sup>104</sup> Communiqué de presse, Save the Children, *Haïti : tous les jours, 600 enfants esquivent les coups de feu en fuyant la capitale haïtienne pendant un mois de violence* (24 avril 2024), <https://www.savethechildren.net/news/haiti-600-children-daily-dodging-gunfire-they-flee-haitian-capital-month-violence> (plus de 19 300 d'entre eux étaient des enfants). Environ 50 000 personnes ont été déplacées entre janvier et mars. BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 62 ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 9 (faisant état de plus de 54 000 personnes déplacées, dont plus de la moitié étaient des enfants). Voir, par exemple, Fritzel D. Octave, *L'escalade de la violence dans la capitale haïtienne provoque un exode vers les provinces*, Haitian Times (23 mars 2024), <https://haitiantimes.com/2024/03/23/haiti-capital-provinces-migration/> ; AlterPresse, *Haïti-Violences des gangs : Déplacement forcé de plus de 53 mille personnes en 20 jours à Port-au-Prince, notamment vers le grand Sud d'Haïti* (3 avril 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30259> ; AlterPresse, *Haïti-Violences des gangs : Plus de trois mille personnes déplacées en 6 jours à Pernier et Cité Soleil, selon l'Oim* (1<sup>er</sup> février 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30050> ; Germina Pierre Louis, *10 000 déplacés internes en une semaine*, Le Nouvelliste (16 février 2024), <https://lenouvelliste.com/article/246803/10000-internally-displaced-persons-in-one-week> ; AlterPresse, *Haïti-Violences des gangs : 10 mille personnes déplacées en 9 jours, selon l'Oim* (15 février 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30078> ; OCHA, *Urgence Haïti Rapport de situation no. 4* (8 mars 2024) (comptant 15 000 PDI entre le 29 février et le 8 mars) ; AlterPresse, *Haïti-Violences des gangs : Plus de 2 600 personnes déplacées de nouveau en 7 jours à Carrefour, Cité Soleil et Tabarre, selon l'Oim* (13 février 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30075> ; Haitian Times, *Des affrontements entre gangs et un carnaval sont en cours à Haïti* (13 février 2024), <https://haitiantimes.com/2024/02/13/gang-clashes-and-carnival-both-underway-in-haiti-images/>.

<sup>105</sup> Save the Children, *Haïti : tous les jours, 600 enfants esquivent les coups de feu en fuyant la capitale haïtienne pendant un mois de violence* (24 avril 2024).

<sup>106</sup> Dánica Coto, *La violence traumatise les enfants haïtiens. Maintenant, le pays brise un tabou sur les services de santé mentale*, AP News (13 mai 2024), <https://apnews.com/article/haiti-gang-violence-trauma-mental-health-eae1e0bc7c0143a1f58da7d58ff29eed>.

<sup>107</sup> Frances Robles, *Comment 360 000 Haïtiens sont arrivés à vivre dans des terrains vagues et des écoles surpeuplées*, NY Times (10 mai 2024), <https://www.nytimes.com/2024/05/08/world/americas/haiti-gangs-refugees-crisis.html> (« L'Office international pour les migrations des Nations unies a commencé à recenser les personnes déplacées en novembre et a constaté qu'environ 70 % d'entre elles séjournent chez des amis ou des membres de famille. Aujourd'hui, 60 % des déplacés se trouvent dans l'un des 86 refuges pour sans-abri, parce qu'il n'y a plus d'endroits sûrs où s'abriter. ») ; Save the Children, *Haïti : tous les jours, 600 enfants esquivent les coups de feu en fuyant la capitale haïtienne pendant un mois de violence* (24 avril 2024) ; RNDDH, *Situation catastrophique des droits humains de janvier à mars 2024 : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme* (10 avril 2024), ¶¶ 168-74.

<sup>108</sup> OIM, *Haïti - Mise à jour de la situation de déplacement dans les sites de la zone métropolitaine de Port-au-Prince (au 20 avril 2024)* (23 avril 2024), <https://dtm.iom.int/fr/node/37406> (L'OIM a indiqué que 35 de ces sites de déplacement se trouvaient dans des écoles, 19 dans des églises ou des temples, 12 dans des zones couvertes et clôturées, 11 dans des zones non couvertes et clôturées, 7 dans des zones non couvertes et non clôturées, et 1 dans un centre communautaire) ; Robles, *Comment 360 000 Haïtiens sont arrivés à vivre dans des terrains vagues et des écoles surpeuplées* (8 mai 2024).

<sup>109</sup> Voir OIM, *Les Haïtiens confrontés à une crise toujours plus grave alors que le siège de Port-au-Prince s'éternise* (4 avril 2024), <https://www.iom.int/news/haitians-face-deepening-crisis-siege-port-au-prince-stretches> ; Communiqué de presse, CARE, *Face à la persistance de la violence et de la faim, les Haïtiens se battent pour s'adapter et survivre* (30 mai 2024), <https://www.care.org/news-and-stories/press-releases/as-violence-and-hunger-persist-haitians-struggle-to-adapt-and-survive/> (notant en particulier les difficultés de gestion de l'hygiène menstruelle) ; Robles, *Comment 360 000 Haïtiens sont arrivés à vivre dans des terrains vagues et des écoles surpeuplées* (8 mai 2024).

<sup>110</sup> CARE, *Face à la persistance de la violence et de la faim, les Haïtiens se battent pour s'adapter et survivre* (30 mai 2024) (rapportant que des cas de choléra ont déjà été enregistrés dans les camps de déplacés) ; Save the Children, *Haïti : tous les jours, 600 enfants esquivent les coups de feu en fuyant la capitale haïtienne pendant un mois de violence* (24 avril 2024) (rapportant que la surpopulation accroît le risque de maladies transmises par l'eau, notamment le choléra). Voir également *infra* note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>111</sup> Voir Robles, *Comment 360 000 Haïtiens sont arrivés à vivre dans des terrains vagues et des écoles surpeuplées* (8 mai 2024) (« L'agence gouvernementale haïtienne dont la mission est d'aider les réfugiés se concentre normalement sur les catastrophes naturelles, et non sur une catastrophe causée par la violence généralisée des gangs ». Le responsable des opérations d'urgence de l'OIM en Haïti a noté que la réponse « n'a pas été la meilleure »). ; Département d'État des États-Unis, *Rapport sur les droits humains en Haïti 2023* (2024), p. 21.

<sup>112</sup> Robles, *Comment 360 000 Haïtiens sont arrivés à vivre dans des terrains vagues et des écoles surpeuplées* (8 mai 2024).

<sup>113</sup> Voir, par exemple, BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 32 (« [D]es gangs ont délibérément mis le feu à des camps et à des logements improvisés de personnes déplacées. »).

<sup>114</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 7 ; Communiqué de presse, HCDH, *Les femmes et les filles : premières victimes de la crise qui ravage Haïti, disent les experts de l'ONU* (6 mai 2024), <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/05/women-and-girls-bear-brunt-crisis-ravaging-haiti-say-un-experts>. Voir également *infra* note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>115</sup> Voir Save the Children, *Haïti : tous les jours, 600 enfants esquivent les coups de feu en fuyant la capitale haïtienne pendant un mois de violence* (24 avril 2024) (« Près des deux tiers des personnes qui ont quitté Port-au-Prince au cours du mois dernier avaient déjà été déplacées auparavant, et plus de la moitié de celles-ci avaient été forcées de fuir au moins deux fois. ») ; Robles, *Comment 360 000 Haïtiens sont arrivés à vivre dans des terrains vagues et des écoles surpeuplées* (8 mai 2024) (« Des quartiers entiers de Port-au-Prince se sont vidés à mesure que les gangs prenaient le pouvoir. Les personnes qui avaient trouvé des espaces sûrs ont été chassées à plusieurs reprises, car à chaque fois, elles se sont retrouvées en danger de mort. »). Voir, par exemple, OIM, *Haïti - Suivi des urgences 41.2 - Mises à jours des déplacements suite aux attaques à Delmas (25 avril - 07 mai 2024)* (7 mai 2024), <https://dtm.iom.int/fr/reports/haiti-suivi-des-urgences-41-2-mises-jours-des-deplacements-suite-aux-attaques-delmas-25> (5 178 personnes déplacées internes ont été chassées de 6 sites à Delmas après les attaques entre le 25 avril et le 7 mai) ; OIM, *Haïti — Suivi des urgences 42 — Déplacements suite aux attaques dans la commune de Gressier (11-12 mai 2024)* (13 mai 2024), <https://dtm.iom.int/fr/reports/haiti-suivi-des-urgences-42-deplacements-suite-aux-attaques-dans-la-commune-de-gressier-11> (4 463 personnes déplacées internes ont été déplacées à nouveau après une attaque à Gressier le 11 mai).

<sup>116</sup> CARE, *Face à la persistance de la violence et de la faim, les Haïtiens se battent pour s'adapter et survivre* (30 mai 2024). Voir également OCHA, *Urgence Haïti Rapport de situation no. 17 (au 12 avril 2024)* (13 avril 2024), <https://reliefweb.int/report/haiti/urgence-haiti-rapport-de-situation-ndeg-17-au-12-avril-2024> (« Près de 95 000 personnes ont fui la capitale Port-au-Prince vers la province au cours du dernier mois. ») ; OIM, *Haïti – Suivi des flux de populations - Impact de l'insécurité sur les mouvements des personnes de la capitale vers les provinces #5 (08 mars – 09 avril 2024)* (12 avril 2024), <https://dtm.iom.int/fr/reports/haiti-suivi-des-flux-de-populations-impact-de-linsecurite-sur-les-mouvements-des-1> (94 821 personnes ont quitté la zone métropolitaine de Port-au-Prince entre le 8 mars et le 9 avril, principalement en direction de Jérémie, Les Cayes et Léogâne).

<sup>117</sup> Onz Chéry, *Étrangers : Les Haïtiens déplacés de la capitale tentent de s'adapter à la vie en province*, Haitian Times (5 avril 2024), <https://haitiantimes.com/2024/04/05/displaced-haitians-to-provinces-challenges/> (« Près des deux tiers des personnes déplacées ont cherché refuge dans le sud, qui abrite déjà quelque 116 000 habitants » et qui est « mal équipé pour gérer cet afflux, faute d'infrastructures et de ressources pour soutenir de manière adéquate les personnes déplacées. ») ; Robles, *Comment 360 000 Haïtiens sont arrivés à vivre dans des terrains vagues et des écoles surpeuplées* (8 mai 2024) ; CARE, *Face à la persistance de la violence et de la faim, les Haïtiens se battent pour s'adapter et survivre* (30 mai 2024) (remarquant que bien que les déplacements mettent à rude épreuve les communautés d'accueil, « la solidarité locale dont nous sommes témoins est réconfortante »). La démographie des personnes qui fuient Port-au-Prince a évolué en mars et en avril, ce que l'OIM attribue à la forte augmentation de la violence : « [A]u 10 mars, 86 % des personnes quittant la ZMPP [Zone Métropolitaine de Port-au-Prince]

étaient des PDI. Un mois plus tard, ce pourcentage a baissé à 60 % alors que près de 40 % sont des personnes qui n'avaient jamais fui leur résidence et qui décident de la quitter et chercher refuge en provinces. Ceci décrit encore plus la détérioration de la situation dans la capitale, vu que quitter la capitale pourrait être une décision relativement plus rapide à prendre pour une personne qui était déjà déplacée que pour celle qui était encore dans sa résidence et qui décide de la quitter pour chercher refuge en provinces. » OIM, *Haïti – Suivi des flux de populations - Impact de l'insécurité sur les mouvements des personnes de la capitale vers les provinces #5 (08 mars – 09 avril 2024)* (12 avril 2024).

<sup>118</sup> Voir IJDH, *Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents - de juin à novembre 2023* (décembre 2023), note 87.

<sup>119</sup> Hu et al., *Les gangs règnent sur la capitale haïtienne. Certains se disent même prêts à renverser le gouvernement* (5 mars 2024) ; Kestler-D'Amours, *Qui sont les gangs d'Haïti et que veulent-ils ? Tout ce qu'il faut savoir* (13 mars 2024). Voir également, par exemple, Blaise, *Le pape François demande la libération des religieuses haïtiennes après que les ravisseurs ont exigé 3 millions de dollars*, Haitian Times (22 janvier 2024), <https://haitiantimes.com/2024/01/22/haïti-gang-kidnapping-catholic/> ; RHI News, *Kidnapping collectif en Haïti : 45 passagers pris en otage par le gang armé de Tibwadôm. . .* (15 janvier 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/kidnapping-collectif-en-haiti-45-passagers-pris-en-otage-par-le-gang-arme-de-tibwadam/> (rapportant que les ravisseurs ont exigé une rançon de plusieurs millions de dollars).

<sup>120</sup> BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 8 (rapportant que, à la fin de 2023, les attaques des groupes armés « visaient à accéder à des zones où ils pourraient accroître leurs activités d'enlèvement »).

<sup>121</sup> BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 janvier 2024), ¶ 11 (le dernier trimestre 2023 a été particulièrement catastrophique, avec 698 personnes enlevées).

<sup>122</sup> Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Exposé écrit présenté par Centre Europe - tiers monde, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général*, ¶ 5 (27 mars 2024), <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g24/053/01/pdf/g2405301.pdf?token=liDqOekXFDBJgDdboy&fe=true> ; teleSUR, *Haïti : Des bandes rivales et des émeutes sèment la panique dans certaines régions* (30 janvier 2024), <https://www.telesurenglish.net/news/Haiti-Rival-Gangs-Riots-Keep-Some-Areas-in-Panic-20240130-0015.html> ; Département d'État des États-Unis, *Rapport sur les droits humains en Haïti 2023* (2024), p. 15.

<sup>123</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 4. Voir également BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 15 (rapportant 504 enlèvements entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 29 février).

<sup>124</sup> BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 37 ; RNDDH, *Situation catastrophique des droits humains de janvier à mars 2024 : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme* (10 avril 2024), ¶¶ 76-92 ; Blaise, *Le pape François demande la libération des religieuses haïtiennes après que les ravisseurs ont exigé 3 millions de dollars* (22 janvier 2024). Voir également, par exemple, @Radio\_Metronome, X (30 mars 2024), [https://twitter.com/Radio\\_Metronome/status/1774154052458135709](https://twitter.com/Radio_Metronome/status/1774154052458135709) ; Jacqueline Charles, *Un groupe de religieuses a été enlevé en Haïti. L'église demande de prier pour elles*, Miami Herald (19 janvier 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article284453100.html> ; Blaise, *Le pape François demande la libération des religieuses haïtiennes après que les ravisseurs ont exigé 3 millions de dollars* (22 janvier 2024) ; AlterPresse, *Haïti-Kidnapping : Les 8 personnes dont six religieuses libérées, de nombreuses victimes dont Douglas Pape toujours captives* (25 janvier 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30027> ; RHI News, *Kidnapping collectif en Haïti : 45 passagers pris en otage par le gang armé de Tibwadôm* (15 janvier 2024) ; AlterPresse, *Haïti-Criminalité : 1 pêcheur kidnappé et une douzaine de moteurs de bateaux de pêche emportés par des pirates haïtiens et d'autres caribéens sur les côtes Sud-Ouest d'Haïti* (28 mars 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30245> ; AlterPresse, *Haïti-Criminalité : Un couple assassiné et plusieurs autres personnes kidnappées à Mowo Pèy/Artibonite* (15 décembre 2023), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article29932> ; @Radio\_Metronome, X (14 avril 2024), [https://x.com/Radio\\_Metronome/status/1779524089599709238](https://x.com/Radio_Metronome/status/1779524089599709238).

<sup>125</sup> Voir BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 janvier 2024), ¶ 13 (« Les chefs d'entreprise, les fonctionnaires et les personnes ordinaires qui prennent les transports publics sont le plus exposés aux enlèvements contre rançon commis par les bandes armées. ») ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 7 (« Les enlèvements de personnes voyageant de la capitale vers les départements du sud du pays ont également augmenté par rapport au trimestre précédent. ») ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023* (1<sup>er</sup> février 2024), pp. 5, 7 (rapportant en décembre que « les enlèvements collectifs de personnes voyageant dans des véhicules de transport public sur les routes principales sont devenus fréquents. ») ; Jonasson Odigène, *Le point sur les routes nationales en ces temps de troubles*, Le Nouvelliste (21 mars 2024), <https://lenouvelliste.com/article/247319/le-point-sur-les-routes-nationales-en-ces-temps-de-troubles> ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 36.

<sup>126</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), pp. 6-7 (« [Le groupe armé *Grand Ravine*] a intercepté plusieurs embarcations transportant des riverains qui tentaient de contourner la route nationale 2 sous son contrôle. Des dizaines de personnes, dont des enfants, ont ainsi été enlevées ou tuées par balle ou à la machette alors qu'elles se trouvaient dans ces embarcations ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 34 ; @Radio\_Metronome, X (7 avril 2024), [https://twitter.com/Radio\\_Metronome/status/1776956552013897807](https://twitter.com/Radio_Metronome/status/1776956552013897807) (rapportant que des groupes armés ont kidnappé dix personnes qui voyageaient en bateau de Port-au-Prince à Cap-Haïtien) ; Norestyl, *Les gangs multiplient les attaques contre des bateaux au large de Port-au-Prince* (16 août 2023) (« Au moins 53 personnes ont été victimes de piraterie au cours de ce trimestre. Ce qui représente 35,33 % des cas d'enlèvements dans le pays pour cette période. »)

<sup>127</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 4 (« Au moins 438 personnes ont été enlevées contre rançon au cours de la même période, toutes dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite ») ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023* (1<sup>er</sup> février 2024), p. 5 (rapportant que 63 % des enlèvements ont eu lieu dans la région du bas Artibonite).

- <sup>128</sup> Robles, [Comment 360 000 Haïtiens sont arrivés à vivre dans des terrains vagues et des écoles surpeuplées](#) (8 mai 2024). Voir également BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 6 (rapportant que des groupes armés combattent dans le quartier de Solino à Delmas, parce que la zone « constitue un axe stratégique pour transporter rapidement les victimes de kidnapping de la commune de Delmas vers les quartiers de Village de Dieu et de Grand Ravine, où elles sont généralement séquestrées pendant que des négociations sur les rançons sont menées. »).
- <sup>129</sup> Les femmes et les filles kidnappées sont particulièrement vulnérables à la violence sexuelle. Tibisay Zea, *En Haïti, la violence sexuelle détruit les femmes et les jeunes filles*, The World (18 janvier 2024), <https://theworld.org/stories/2024/01/18/haiti-sexual-violence-devastating-women-and-girls>. Voir également *infra* notes **Error! Bookmark not defined.**-**Error! Bookmark not defined.**
- <sup>130</sup> @Radio\_Metronome, X (18 février 2024), [https://twitter.com/Radio\\_Metronome/status/1759397077002387851](https://twitter.com/Radio_Metronome/status/1759397077002387851); BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 37; Hu et al., [Les gangs règnent sur la capitale haïtienne. Certains se disent même prêts à renverser le gouvernement](#) (5 mars 2024).
- <sup>131</sup> BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 7.
- <sup>132</sup> Voir HRW, *Haïti : événements de 2023* (2024), <https://www.hrw.org/fr/world-report/2024/country-chapters/haiti>; Le Cour Grandmaison et al., [Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales](#) (février 2024), p. 3; HRW, [Haïti : Une action urgente est requise face à l'anarchie croissante](#) (8 mars 2024); Harold Isaac & Ralph Tedy Erol, *Un chef de gang tué en Haïti alors que le conseil de transition est presque en place*, Reuters (22 mars 2024), <https://www.reuters.com/world/americas/un-welcomes-reports-haiti-transition-council-nearly-ready-conflict-flares-2024-03-21/> (« L'État a été quasiment absent pendant les violences et la police est mal équipée pour lutter contre les groupes criminels lourdement armés qui cherchent à étendre leur contrôle territorial sur la capitale. »); Louis Chadrac, *Une fusillade fait plusieurs morts à Drouet, dans l'Artibonite*, Le Nouvelliste (8 avril 2024), <https://www.lenouvelliste.com/article/247563/a-shootout-claims-several-lives-in-drouet-artibonite> (« Les organismes de défense des droits humains et les médias régionaux se montrent extrêmement critiques envers les autorités départementales. “Ce sont des autorités qui ne font que constater les dégâts comme les simples citoyens. Jouissant de tous les privilèges de l'État, elles nient les responsabilités de l'État. Elles répriment les gens de bien qui revendiquent leurs droits, mais ne peuvent rien contre les gangsters qui imposent leur loi.” »). Voir également *infra* Section III.
- <sup>133</sup> Voir Onz Chéry, *Les manifestants considèrent la démission possible du Premier ministre haïtien comme une victoire contre les États-Unis*, Haitian Times (7 mars 2024), <https://haitiantimes.com/2024/03/07/protesters-ariel-henry-possible-resignation/>; Vanessa Buschschlüter, *Le dirigeant haïtien appelle au calme alors que des manifestants réclament sa démission*, BBC (8 février 2024), <https://www.bbc.com/news/world-latin-america-68239332>. Voir également *supra* note 17.
- <sup>134</sup> Voir HRW, [Haïti : Une action urgente est requise face à l'anarchie croissante](#) (8 mars 2024) (« “Nous sommes livrés à nous-mêmes ; rien ne marche dans le pays”, a déclaré par téléphone un mécanicien de 23 ans à Port-au-Prince à Human Rights Watch le 19 février. “Il n'y a pas d'État, la police a peur et n'a aucun moyen de nous défendre contre les gangs qui tirent, tuent, kidnappent, violent les femmes et nous prennent tout, chaque jour.” »); RNDDH, [Position du RNDDH sur la situation chaotique en Haïti](#) (6 mars 2024), ¶ 51 (« [L]es autorités gouvernementales ont démissionné. Les rues de la capitale et de tout le département de l'Ouest sont livrées aux bandits armés. Et, la population haïtienne est tout simplement abandonnée à son sort. »); RNDDH, [Situation catastrophique des droits humains de janvier à mars 2024 : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme](#) (10 avril 2024), ¶ 2 (se référant à la population comme ayant été « livrée par les autorités étatiques, aux bandits armés. »); @opchaiti, X (4 mars 2024) (le médiateur du gouvernement haïtien pour les droits humains a lui-même fustigé « l'indifférence totale des plus hautes autorités de l'État » à la suite des attaques contre les prisons).
- <sup>135</sup> Voir, par exemple, BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 30 (« Plusieurs opérations de police contre les gangs ont eu lieu récemment, bien que limitées compte tenu du niveau élevé des menaces posées par les gangs. »); Hu et al., [Les gangs règnent sur la capitale haïtienne. Certains se disent même prêts à renverser le gouvernement](#) (5 mars 2024); Adams & Paultre, [La police haïtienne « implore de l'aide » dans sa lutte contre des gangs impitoyables](#) (3 mai 2024) (« [L]a police a contribué à réduire l'emprise des gangs sur l'aéroport de la capitale, ce qui a permis à des avions militaires d'atterrir. . . . Et mercredi, la police a également repris aux gangs le contrôle des voies d'accès au port de Port-au-Prince, permettant ainsi à des navires d'accoster et de décharger »).
- <sup>136</sup> Voir BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 30; Adams & Paultre, [La police haïtienne « implore de l'aide » dans sa lutte contre des gangs impitoyables](#) (3 mai 2024) (« Le gouvernement Biden, qui a accordé à la police haïtienne une aide d'environ 200 millions de dollars ces dernières années, consacre 10 millions de dollars supplémentaires à la formation et à l'équipement, notamment des armes, des munitions, des gilets pare-balles et des casques. . . . Une équipe de 14 conseillers et formateurs du département d'État américain est intégrée à la police haïtienne pour lui fournir un soutien, y compris des conseils tactiques. Des officiers supérieurs de la police haïtienne ont également reçu une formation par le biais du Collège interaméricain de défense à Washington, qui fait partie de l'Organisation des États américains. »); Juhakenson Blaise, *La Police nationale haïtienne renforcée par un nouveau lot d'équipements*, Haitian Times (27 avril 2024), <https://haitiantimes.com/2024/04/27/pnh-gang-haiti-lenouvelliste-tpc/> (rapportant que la PNH a reçu de nouveaux matériels et équipements le 24 avril, livrés avec l'aide du gouvernement américain); Charles & Wilner, [L'armée américaine déploie des Marines dans l'ambassade d'Haïti pour évacuer, par un pont aérien nocturne, une partie du personnel](#) (11 mars 2024) (« Pour contribuer à la lutte contre les gangs, le gouvernement américain a récemment fourni à la police des munitions supplémentaires. »). Voir également Robles, [Qui sont les gangs qui se sont emparés de la capitale haïtienne ?](#) (7 mars 2024) (« Bien que les États-Unis aient injecté près de 200 millions de dollars dans le département, celui-ci est notoirement sous-équipé en personnel et en matériel. »); BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 15 (« La mobilité de la Police nationale d'Haïti s'est renforcée en octobre avec la livraison de 20 véhicules de patrouille non blindés et de 250 motos. . . . Toutefois, la capacité de l'institution de lancer des opérations de lutte contre les bandes reste limitée. En effet, seuls 21 des 47 véhicules blindés étaient opérationnels au 15 novembre. »).
- <sup>137</sup> BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 16 (« La police nationale reste débordée par la violence en bande organisée endémique. L'unité temporaire antigangs manque encore largement de ressources et de personnel et se heurte à des

lacunes concrètes en matière de planification opérationnelle et de gestion des ressources disponibles ») ; BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 31 (« [L]a PNH est toujours confrontée à de multiples défis, notamment le manque de capacités adéquates pour dissuader, arrêter et désarmer des gangs lourdement armés, souvent dotés d'une puissance de feu supérieure, y compris des équipements de protection, des armes, des munitions, des véhicules et d'autres équipements tactiques. ») ; Adams & Paultre, [La police haïtienne « implore de l'aide » dans sa lutte contre des gangs impitoyables](#) (3 mai 2024) (« Selon les experts, la police haïtienne, ne disposant pas d'une bonne capacité de renseignement et d'équipements tels que des véhicules de patrouille blindés, des hélicoptères ou des drones, est désavantagée lorsqu'il s'agit de cibler des bases de gangs lourdement fortifiées. ») ; Wethzer Piercin, [Les gangs piratent les radios de communication de la PNH](#), AyiboPost (10 avril 2024), <https://ayibopost.com/les-gangs-piratent-les-radios-de-communications-de-la-pnh/> (la PNH ne dispose pas de la technologie, de l'équipement et de la formation nécessaires pour utiliser ce qu'elle possède ; des membres de la police ont indiqué que « des gangs, ainsi que d'autres acteurs en possession de matériels adéquats, écoutent régulièrement les communications radio de la police — ce qui représente une menace grave pour l'intégrité des opérations. ») ; Côté-Paluck & Phillips, ['Les gangs tiennent les commandes' : La police haïtienne, éclipsée en pouvoir de feu, mène une défense d'arrière-garde désespérée](#) (16 mai 2024) (le porte-parole du syndicat de la police nationale d'Haïti a reconnu que « la police nationale d'Haïti était terriblement mal équipée pour lutter contre des bandits qui exhibent leur arsenal de plus en plus sophistiqué dans des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, qui ressemblent à celles des cartels mexicains »).

<sup>138</sup> Voir Piercin, [Les gangs piratent les radios de communication de la PNH](#) (10 avril 2024) (« En 2022, l'institution disposait d'un effectif de 15 474 policiers et policières, mais des milliers d'entre eux ont quitté le pays depuis, fuyant l'insécurité, le manque d'équipements et le sous-paiement. ») ; Reuters, [Selon le syndicat, les forces de police haïtiennes se réduisent dans le contexte de la crise des gangs](#) (22 janvier 2024), <https://www.reuters.com/world/americas/haitis-police-force-shrinks-amid-gang-crisis-union-2024-01-22/> (rapportant que la PNH a perdu près de 3 300 agents au cours des trois dernières années) ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 82 (« Je suis préoccupé par la rapidité avec laquelle les effectifs de la police nationale continuent de diminuer. Le nombre record d'agents de la police nationale qui ont quitté l'institution en 2023 est un sinistre indicateur des problèmes de sécurité que connaît le pays. ») ; Adams & Paultre, [La police haïtienne 'implore de l'aide' dans sa lutte contre des gangs impitoyables](#) (3 mai 2024) (« Depuis janvier, au moins 24 policiers ont été tués et cinq autres ont disparu après être tombés dans des embuscades tendues par des gangs, selon [le directeur général de la PNH] M. Elbé. Environ 220 officiers ont démissionné et 170 ont abandonné les rangs sans explications, a-t-il ajouté ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 15.

<sup>139</sup> Voir Côté-Paluck & Phillips, ['Les gangs tiennent les commandes' : La police haïtienne, éclipsée en pouvoir de feu, mène une défense d'arrière-garde désespérée](#) (16 mai 2024) (rapportant que, en général, les policiers travaillant sur la ligne de front « ne reçoivent pas plus de 100 dollars [79 livres sterling] par semaine ») ; @jeffsky\_poincy, X (20 décembre 2023), [https://twitter.com/jeffsky\\_poincy/status/1737596641341809004](https://twitter.com/jeffsky_poincy/status/1737596641341809004) (« En août dernier, le syndicat de la police a signalé que certains policiers n'avaient pas reçu leur salaire depuis plus de 8 mois, et le personnel civil de la PNH depuis plus de 17 mois. ») ; CRS, [Haïti : Développements récents et politique américaine](#) (1er février 2024), p. 6 ; Jonasson Odigène, [Un syndicat policier appelle le premier ministre à assumer ses responsabilités envers la PNH](#), Le Nouvelliste (8 février 2024), <https://www.lenouvelliste.com/article/246741/un-syndicat-policier-appelle-le-premier-ministre-a-assumer-ses-responsabilites-envers-la-pnh> (Le porte-parole du syndicat de la police nationale d'Haïti a critiqué le Premier ministre *de facto*, M. Henry, pour n'avoir « fait rien pour payer aux policiers leurs arriérés de grade. . . . Il y a des policiers qui ont été promus à des grades depuis quatre ans et qui ne touchent pas le salaire du grade. . . . Il y a des policiers qui ont fui leurs domiciles à cause des attaques des bandits et se retrouvent à dormir dans des commissariats avec leur femme et leurs enfants, le gouvernement n'a jamais volé au secours de ces agents, voire leur accorder une subvention. ») ; Le Cour Grandmaison et al., [Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales](#) (février 2024), p. 21. Dans une tentative de remonter le moral des troupes, le gouvernement sortant du Premier ministre *de facto*, M. Henry, a publié en avril un décret accordant de meilleures prestations aux fonctionnaires de police et à leurs familles. Jean Daniel Sénat, [Pour changer le sort des policiers et des soldats](#), Le Nouvelliste (29 avril 2024), <https://lenouvelliste.com/article/247913/to-change-the-fate-of-police-officers-and-soldiers>.

<sup>140</sup> BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 15.

<sup>141</sup> Kejal Vyas & Ingrid Arnesen, [La police haïtienne, surpassée en armes et en effectifs, lutte pour neutraliser les gangs](#), Wall Street Journal (26 avril 2024), <https://www.wsj.com/world/americas/haitis-police-outgunned-and-outmanned-struggle-to-thwart-gangs-cf5bcd7f> (« Des centaines sont partis aux États-Unis dans le cadre d'un programme de libération conditionnelle humanitaire, échappant ainsi à des privations telles que des mois sans salaire et le fait de dormir dans des commissariats de police pour éviter que les gangs n'attaquent leurs maisons. »). Voir également *infra* notes **Error! Bookmark not defined.**, **Error! Bookmark not defined.**, **Error! Bookmark not defined.**

<sup>142</sup> BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 15 ; Adams & Paultre, [La police haïtienne 'implore de l'aide' dans sa lutte contre des gangs impitoyables](#) (3 mai 2024) ; Iona Cleave, [Des vigiles mettent le feu à des membres de gangs et coupent les mains des victimes dans la « ville la plus dangereuse du monde », alors que les corps s'amoncellent en Haïti](#), U.S. Sun (22 mars 2024), <https://www.the-sun.com/news/10847011/vigilantes-gangs-set-fire-bodies-haiti/>. Toutefois, voir Le Cour Grandmaison et al., [Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales](#) (février 2024), p. 21 (« En réalité, le nombre des effectifs disponibles pour les patrouilles actives est d'environ 3 300 personnes, soit moins d'un quart de l'ensemble de la force. »). En mars, le BINUH rapportait qu'Haïti avait « un ratio police/population de 1,3 policier pour 1 000 citoyens, ce qui est loin de la norme des Nations Unies d'un policier pour 450 personnes. » Toutefois, ces données datent de 2022 ; le ratio réel est plus proche de 1,1 pour 1 000. Voir BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 31 ; Widlore Mérancourt, [Les policiers désertent les rues de Port-au-Prince](#), AyiboPost (8 mars 2024), <https://ayibopost.com/les-policiers-desertent-les-rues-de-port-au-prince/>.

<sup>143</sup> Adams & Paultre, [La police haïtienne 'implore de l'aide' dans sa lutte contre des gangs impitoyables](#) (3 mai 2024). Un observateur très proche du secteur de la sécurité en Haïti a indiqué que le nombre réel de policiers dans les unités spécialisées et autres à Port-au-Prince qui sont matériellement engagés dans la lutte contre les groupes armés est d'environ 750.

<sup>144</sup> Le Cour Grandmaison et al., [Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales](#) (février 2024), p. 21.

<sup>145</sup> Voir, par exemple, Côté-Paluck & Phillips, ['Les gangs tiennent les commandes' : La police haïtienne, éclipsée en pouvoir de feu, mène une défense d'arrière-garde désespérée](#) (16 mai 2024) (« [C]inq policiers ont été tués lorsque des criminels armés ont pris d'assaut un poste de police dans le nord de la ville le 29 février. Des vidéos des victimes mutilées ont été diffusées sur les médias sociaux, . . . 'On y voit le cadavre d'un policier allongé sur une brouette, son uniforme trempé de sang'. Une autre montre un policier en train d'être décapité. Dans un geste de défi insolent, des criminels sont plus tard retournés au poste pour le démolir avec une chargeuse frontale d'origine chinoise. ») ; Adams & Paultre, [La police haïtienne 'implore de l'aide' dans sa lutte contre des gangs impitoyables](#) (3 mai 2024) (« En mars, des gangs ont envahi le quartier du chef de la police haïtienne, Frantz Elbé, ont investi sa maison, y ont mis le feu et ont tué son chien. . . . Cette attaque. . . a envoyé un message effrayant à travers les rangs de la police et à l'intention des habitants. . . . 'que personne n'était plus en sécurité.' ») ; Robenson Geffrard, [Carrefour : Les gangs vident les commissariats et tuent au moins sept personnes](#), *Le Nouvelliste* (18 avril 2024), <https://lenouvelliste.com/article/247750/gangs-empty-police-stations-and-kill-seven-in-carrefour> (rapportant qu'en avril, des groupes armés ont pris le contrôle du commissariat principal de Carrefour, libérant les personnes qui y étaient détenues et s'emparant des armes des policiers.) ; Fortine et al., [#37 - La vie au temps du « Bwa Kale » : une année de résistance populaire](#) (6 avril 2024) ; Blaise, [La Police nationale haïtienne renforcée par un nouveau lot d'équipements](#) (27 avril 2024) ; @Jacquiecharles, X (22 mai 2024), <https://x.com/Jacquiecharles/status/1793345883104248173> ; AlterPresse, [Haïti-Violences des gangs : Vives inquiétudes et tirs signalés dans plusieurs quartiers de Port-au-Prince](#) (8 avril 2024). Voir également BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 13 (rapportant que les attaques contre la police en mars « visaient à réduire la capacité de la police nationale à répondre efficacement à de multiples attaques simultanées de gangs »).

<sup>146</sup> Coto, [Suite à une nouvelle attaque de gangs, les Haïtiens réclament la démission et l'arrestation du chef de la police](#) (11 mai 2024) ; Adams & Paultre, [La police haïtienne 'implore de l'aide' dans sa lutte contre des gangs impitoyables](#) (3 mai 2024) (apportant 22 commissariats de police détruits en l'espace de plusieurs semaines au mois d'avril).

<sup>147</sup> Voir Mérancourt, [Les policiers désertent les rues de Port-au-Prince](#) (8 mars 2024).

<sup>148</sup> Voir, par exemple, RNDDH, [Carrefour-Feuilles, Cité Soleil et Bel-Air : des zones en proie à la violence armée récurrente et des populations détruites oubliées](#) (20 février 2024), ¶ 73 ; Jonasson Odigène, [Lentement l'Etat disparaît à la Croix-des-Bouquets et dans d'autres communes de l'Ouest](#), *Le Nouvelliste* (5 avril 2024), <https://www.lenouvelliste.com/article/247551/vanishing-state-presence-in-croix-des-bouquets-and-surrounding-western-municipalities> (rapportant qu'à la Croix-des-Bouquets, Tabarre, et Bon-Repos, « [l]a police est aux abonnés absents et jusqu'à date rien n'est fait pour tenter de récupérer les sites occupés par les bandits. ») ; Côté-Paluck & Phillips, ['Les gangs tiennent les commandes' : La police haïtienne, éclipsée en pouvoir de feu, mène une défense d'arrière-garde désespérée](#) (16 mai 2024) ; Mérancourt, [Les policiers désertent les rues de Port-au-Prince](#) (8 mars 2024) (« Les policiers ont largement déserté les rues de Port-au-Prince ce 7 mars 2024, quelques jours après l'évasion spectaculaire de plusieurs milliers de prisonniers dans les deux plus importants centres carcéraux du pays. . . . Au sein des commissariats de la région métropolitaine, des dizaines d'agents ne répondent pas à l'appel. ») ; Jérôme Wendy Norestyl & Wethzer Piercin, [Artibonite : une zone agricole devenue vallée du crime](#), *AyiboPost* (7 avril 2024), <https://ayibopost.com/artibonite-une-zone-agricole-devenue-vallee-du-crime/> (rapportant que la police a complètement abandonné deux commissariats dans le département de l'Artibonite) ; HRW, [Les enfants sont parmi les plus touchés par les violences en Haïti](#) (5 juin 2024), <https://www.hrw.org/fr/news/2024/06/05/les-enfants-sont-parmi-les-plus-touchez-par-les-violences-en-haiti> (Décrivant une attaque par l'alliance de groupes armés G9, un garçon de 17 ans a déclaré à HRW : « 'Nous avons vu la fumée [...] c'était le commissariat de police du Carrefour de l'Aéroport. Ils avaient attaqué le commissariat de police et l'avaient incendié.' Human Rights Watch a pu confirmer par la suite qu'après plusieurs heures de résistance face aux assaillants du G9, les officiers de police ont réalisé qu'ils étaient en infériorité numérique et moins bien armés, et ils ont évacué les lieux pour se mettre en sûreté. »). Voir également Adams & Paultre, [La police haïtienne 'implore de l'aide' dans sa lutte contre des gangs impitoyables](#) (3 mai 2024) (« Selon les experts, la police se concentre sur la protection des bâtiments gouvernementaux et des infrastructures clés, laissant les quartiers résidentiels de la capitale exposés aux attaques éclair des gangs, ce qu'un responsable américain a comparé à un jeu de la taupe. ») ; Reuters, [Selon le syndicat, les forces de police haïtiennes se réduisent dans le contexte de la crise des gangs](#) (22 janvier 2024) (Selon un rapport du porte-parole du syndicat de la police haïtienne, près de 90 % des agents qui ont quitté la police au cours des trois dernières années "ont été licenciés pour abandon de poste") ; Blaise, [La violence incessante des gangs continue de s'emparer de la capitale haïtienne alors que le couvre-feu nocturne est prolongé](#) (21 mars 2024) (décrivant les habitants de Pétiion-Ville « lançant des appels désespérés à l'aide des forces de l'ordre au milieu des coups de feu. ») ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 14 (rapportant que les groupes armés mènent des « attaques successives. . . contre les postes de police, dont beaucoup ont été mis hors d'état de fonctionner et incendiés, vis[ant] à éliminer la présence policière dans ces zones. »).

<sup>149</sup> Voir IJDH, [Les droits humains et l'état de droit en Haïti : principaux développements récents - décembre 2022 à mai 2023](#), p. 3 (juin 2023), <https://ijdh.org/wp-content/uploads/2023/08/HRU-French-Translation-August-11-2023.pdf>.

<sup>150</sup> Reuters, [Un chef de gang tué en Haïti alors que le conseil de transition est presque en place](#), *Deccan Herald* (22 mars 2024), <https://www.deccanherald.com/world/haiti-gang-leader-killed-as-transition-council-nears-completion-2948148> ; Cleave, [Des vigiles mettent le feu à des membres de gangs et coupent les mains des victimes dans la « ville la plus dangereuse du monde », alors que les corps s'amoncellent en Haïti](#) (21 mars 2024). Voir également Fortine et al., [#37 - La vie au temps du « Bwa Kale » : une année de résistance populaire](#) (6 avril 2024) (« Au cours de l'année passée, le mouvement populaire d'autodéfense Bwa Kale, synonyme de lutte sans merci contre des bandits présumés par le biais d'exécutions extrajudiciaires, a continué à gagner du terrain. ») ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 6 (rapportant que plus de la moitié de tous les meurtres commis par des groupes d'autodéfense au cours du premier

trimestre 2024 « se sont produits dans des zones situées en dehors de la capitale, ce qui indique une crainte croissante des populations de ces zones face à l'escalade de la violence qui touche Port-au-Prince »).

<sup>151</sup> Voir BINUH, *Situation des droits humains : principales tendances, rapport trimestriel, juillet – septembre 2023*, p. 4 (octobre 2023), [https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/2023\\_q3\\_rapport\\_trimestriel\\_droits\\_humains\\_fr.pdf](https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/2023_q3_rapport_trimestriel_droits_humains_fr.pdf) (rapportant 406 décès entre avril et septembre 2023) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023* (1er février 2024), pp. 3, 5 (rapportant au moins 76 décès entre octobre et décembre 2023) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), pp. 4, 6 (rapportant 141 décès entre janvier et mars 2024).

<sup>152</sup> HCDH, *Haïti : Türk met en garde contre une aggravation de la crise des droits humains après le mois le plus violent en deux ans* (9 février 2024) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 8 ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023* (1er février 2024), p. 6.

<sup>153</sup> Voir Le Cour Grandmaison et al., *Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales* (février 2024), pp. 15-16 ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 40 (rapportant que certains groupes d'autodéfense sont dirigés par « des policiers en activité ou d'anciens policiers ») ; BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 15 (« Si certains meurtres semblaient spontanés, d'autres auraient été encouragés, soutenus ou facilités par des policiers et des membres de gangs appartenant au G9 et à ses alliés. ») ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023* (1er février 2024), p. 5 (faisant état d'un groupe d'autodéfense à Carrefour composé d'anciens policiers et de policiers en activité) ; Fortine et al., *#37 - La vie au temps du « Bwa Kale » : une année de résistance populaire* (6 avril 2024) ; Cleave, *Des vigiles mettent le feu à des membres de gangs et coupent les mains des victimes dans la « ville la plus dangereuse du monde », alors que les corps s'amoncellent en Haïti* (21 mars 2024) ; Fenel Péliissier et al., *Le « bwa kale » va-t-il s'accélérer ?*, AyiboPost (29 mai 2024), <https://ayibopost.com/le-bwa-kale-va-t-il-saccelerer/> (Après que des membres d'un groupe d'autodéfense aient appelé la police pour appréhender un homme qu'ils avaient surpris en train de voler, « un des policiers s'est tourné vers la foule, avec un regard désapprobateur : 'Vous avez une ravine à proximité et vous appelez la police pour un voleur ?' »). Voir également International Crisis Group, *Les gangs en Haïti : une mission étrangère peut-elle briser leur emprise ?* (5 janvier 2024), <https://www.crisisgroup.org/fr/latin-america-caribbean/haïti/b49-haitis-gangs-can-foreign-mission-break-their-stranglehold> (« Des experts craignent que l'arrivée de la mission multinationale pourrait... favoriser les alliances entre ces groupes [d'autodéfense] et des gangs spécifiques, en s'appuyant sur les partenariats qui ont émergé précédemment lorsque les groupes d'autodéfense ont aidé certains gangs à repousser leurs rivaux. »)

<sup>154</sup> Voir Le Cour Grandmaison et al., *Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales* (février 2024), p. 15 ; Reuters, *Un chef de gang tué en Haïti alors que le conseil de transition est presque en place* (22 mars 2024).

<sup>155</sup> International Crisis Group, *Les gangs en Haïti : une mission étrangère peut-elle briser leur emprise ?* (5 janvier 2024) ; Péliissier et al., *Le « bwa kale » va-t-il s'accélérer ?* (29 mai 2024) (faisant craindre que le déploiement de la MMAS n'accélère les « exécutions sommaires de type Bwa Kale »).

<sup>156</sup> BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 40 (rapportant que certains groupes d'autodéfense « ont tué des personnes parce qu'elles n'avaient pas sur elles leurs documents d'identité ») ; BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 15 (rapportant que des civils armés ont aussi ciblé « des individus accusés de [petite] délinquance ») ; Fortine et al., *#37 - La vie au temps du « Bwa Kale » : une année de résistance populaire* (6 avril 2024) (rapportant que des civils armés à Mirebalais ont tué « un policier en civil de la capitale soupçonné de corruption ») ; Norestyl & Piercin, *Artibonite : une zone agricole devenue vallée du crime* (7 avril 2024) (rapportant que des personnes sont parfois tuées simplement parce qu'elles vivent dans des zones sous le contrôle de groupes armés) ; Péliissier et al., *Le « bwa kale » va-t-il s'accélérer ?* (29 mai 2024). Voir également Coto & Sanon, *Haïti prolonge l'état d'urgence et le couvre-feu nocturne pour tenter de repousser les attaques généralisées des gangs* (7 mars 2024) (Un commerçant déclare : « maintenant, nous avons tous peur les uns des autres. Nous ne savons pas si les autres sont des membres de gangs »).

<sup>157</sup> La brutalité de certains de ces meurtres est particulièrement préoccupante. Voir International Crisis Group, *Les gangs en Haïti : une mission étrangère peut-elle briser leur emprise ?* (5 janvier 2024) ; BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 15 (rapportant que des civils armés d'armes, dont des armes de gros calibre, ont « lynché, lapidé, mutilé ou brûlé vifs » des suspects) ; Fortine et al., *#37 - La vie au temps du « Bwa Kale » : une année de résistance populaire* (6 avril 2024) (rapportant que des civils armés ont tué des suspects sur place et les ont parfois même brûlé) ; Cleave, *Des vigiles mettent le feu à des membres de gangs et coupent les mains des victimes dans la « ville la plus dangereuse du monde », alors que les corps s'amoncellent en Haïti* (21 mars 2024) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 6 ; Département d'État des États-Unis, *Rapport sur les droits humains en Haïti 2023* (2024), p. 16.

<sup>158</sup> Juhakenson Blaise & auteur invité, *Les journalistes haïtiens affrontent des défis sans précédent alors que la capitale lutte contre l'emprise des gangs*, Haitian Times (2 mai 2024), <https://haitiantimes.com/2024/05/02/haitis-journalists-brave-unprecedented-challenges-as-capitals-struggle-against-gangs-grip-video/> (« Les journalistes ont déclaré qu'ils se trouvaient dans un état constant de peur et de stress et qu'ils employaient des stratégies spéciales pour naviguer dans des environnements hostiles. Ils sont confrontés à la double menace d'être la cible de gangs et d'être considérés comme un danger par la Police nationale d'Haïti lors de son opération de lutte contre les criminels armés. ») ; Jacqueline Charles, *Les journalistes haïtiens lancent un appel à l'aide face aux menaces croissantes et à l'effritement du pays*, Miami Herald (6 avril 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haïti/article287731780.html> (« Bien qu'il soit difficile d'évaluer le nombre de journalistes qui ont fui Haïti ou qui ont été contraints d'abandonner leur profession au cours des dernières années, des incidents prouvés d'attaques, de blessures et d'enlèvements ont été recensés. ») ; BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 24. Voir également Reporters Sans Frontières (RSF), *Haïti : l'appel de RSF et de plus de 90 journalistes haïtiens à la communauté internationale pour la protection du droit à l'information* (16 avril 2024), <https://rsf.org/fr/haïti-l-appel->

[de-rsf-et-de-plus-de-90-journalistes-haïtiens-à-la-communauté-internationale-pour-la](#) (« Les conditions de sécurité de notre travail se sont tellement détériorées que poursuivre notre mission devient un acte d'héroïsme quotidien. »).

<sup>159</sup> Voir BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 8 (« Suite à l'évasion de chefs de gangs notoires des deux principales prisons de la capitale les 2 et 3 mars, et à l'attaque de la résidence du Directeur Général de la police le 14 mars, les menaces à l'encontre des défenseurs des droits de la personne ont considérablement augmenté. ») ; *Haïti 2023*, Amnesty International, <https://www.amnesty.org/fr/location/americas/central-america-and-the-caribbean/haiti/report-haiti/> (« En mars [2023], la Cour interaméricaine des droits humains a ordonné des mesures provisoires en faveur des membres de l'Ensemble des citoyens compétents à la recherche de l'égalité des droits humains en Haïti, une organisation de défense des droits humains. La Cour a considéré que ces personnes risquaient de subir des préjudices irréparables à leurs droits à la vie et à l'intégrité physique. Des membres de l'organisation étaient la cible de harcèlement et de violences de la part d'agresseurs non identifiés depuis au moins 2015, dans un contexte de violences généralisées contre les défenseur·e·s des droits humains. ») ; Département d'État des États-Unis, [Rapport sur les droits humains en Haïti 2023](#) (2024), p. 24 (rapportant que des « groupes dénonçant les enlèvements, les activités des gangs ou d'autres problèmes liés aux droits humains étaient susceptibles de recevoir des menaces de la part de groupes armés ») ; Zea, [En Haïti, la violence sexuelle détruit les femmes et les jeunes filles](#) (18 janvier 2024) (rapportant que des membres de l'organisation féministe haïtienne *Nègès Mawon* faisaient l'objet de menaces constantes de la part de groupes armés) ; Moïse Manoël-Florisse, *Haïti : être un activiste trans au milieu de l'enfer des gangs à Port-au-Prince*, 76 Crimes (2 janvier 2024), <https://76crimesfr.Com/2024/01/02/Haiti-Etre-Un-Activiste-Trans-Au-Milieu-De-L'enfer-Des-Gangs-A-Port-Au-Prince/> (rapportant que l'Organisation Trans d'Haïti est limitée à travailler en ligne).

<sup>160</sup> BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 24.

<sup>161</sup> Charles, [Le plus ancien journal d'Haïti contraint de cesser ses activités après une attaque contre ses locaux par des gangs armés](#) (29 avril 2024).

<sup>162</sup> Plus d'un an avant cet assaut, l'insécurité croissante avait déjà contraint *Le Nouvelliste* à déplacer ses activités hors du centre-ville, « [m]ais les presses [d'imprimerie] étaient trop lourdes pour être déplacées, si bien qu'il a continué à imprimer le journal dans le bâtiment, la nuit. » Charles, [Le plus ancien journal d'Haïti contraint de cesser ses activités après une attaque contre ses locaux par des gangs armés](#) (29 avril 2024). Voir également Blaise & auteur invité, [Les journalistes haïtiens affrontent des défis sans précédent alors que la capitale lutte contre l'emprise des gangs](#) (2 mai 2024).

<sup>163</sup> Blaise & auteur invité, [Les journalistes haïtiens affrontent des défis sans précédent alors que la capitale lutte contre l'emprise des gangs](#) (2 mai 2024).

<sup>164</sup> Michelson Césaire, *Mobilisation anti-Ariel Henry : une dizaine de journalistes blessés dont un a perdu un œil*, *Le Nouvelliste* (9 février 2024), <https://lenouvelliste.com/article/246769/ten-journalists-wounded-one-loses-eye-in-anti-ariel-henry-mobilization>.

<sup>165</sup> BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 24.

<sup>166</sup> Voir, par exemple, Jacqueline Charles, *Huit personnes inculpées dans l'assassinat d'un journaliste haïtien, dont un ancien sénateur*, *Miami Herald* (8 mai 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article288400890.html>. Voir également *infra* note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>167</sup> Voir BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 24 (« En 2023, le HCDH a documenté quatre cas de journalistes tués, et aucune enquête n'avait été ouverte au 29 février sur ces meurtres. ») ; RSF, [Haïti : l'appel de RSF et de plus de 90 journalistes haïtiens à la communauté internationale pour la protection du droit à l'information](#) (16 avril 2024) (« Ces violences accrues sont commises en toute impunité, en l'absence d'un état de droit dans le pays. ») ; AlterPresse, *Haïti-Affaire Garry Tess : L'organisation SOS journalistes condamne la libération du suspect Wilkens Thirogène sur une fausse ordonnance du parquet des Cayes* (4 janvier 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article29971>.

<sup>168</sup> BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 24 ; Charles, [Le plus ancien journal d'Haïti contraint de cesser ses activités après une attaque contre ses locaux par des gangs armés](#) (29 avril 2024) ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 8.

<sup>169</sup> Le-Cour-Grandmaison, [Violence en Haïti : continuation de la politique par d'autres moyens ?](#) (25 mars 2024) (« Malgré le rôle central joué par les gangs dans l'éviction d'Henry et les niveaux de violence observés, la crise actuelle n'est pas une crise de prise de pouvoir par les gangs. Plutôt, il s'agit de gangs qui renversent le gouvernement, prétendument avec l'appui de parrains politiques et économiques. ») ; Le Cour Grandmaison et al., [Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales](#) (février 2024), p. 3 (affirmant que l'évolution des groupes armés, d'« acteurs non structurés » à « entrepreneurs violents », « a été alimentée par l'accès sans précédent des gangs à des armes à feu et par l'incapacité de l'État haïtien à enrayer leur expansion, leur professionnalisation et leur capacité à imposer leur loi sur des territoires de plus en plus vastes, ainsi que par la collusion permanente de certains éléments des élites politiques et économiques du pays. »)

<sup>170</sup> BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶¶ 43, 60 (« La corruption, l'impunité et la mauvaise gouvernance, aggravées par les niveaux croissants de violence des gangs, ont érodé l'État de droit et conduit les institutions de l'État, qui devraient être la base d'une société démocratique, au bord de l'effondrement. ») ; Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), *Le directeur exécutif de l'ONUDC appelle à l'action pour lutter contre la violence, la corruption et le chaos en Haïti* (avril 2024), <https://www.unodc.org/unodc/frontpage/2024/April/unodc-executive-director-urges-action-to-confront-violence--corruption--and-chaos-in-haiti.html> (La directrice exécutive de l'ONUDC note que les « réseaux de collusion [entre des personnalités du monde politique et des affaires et les marchés criminels] sont souvent liés à la criminalité financière et aux flux financiers illicites, qui compromettent la sécurité, la gouvernance et le développement »).

<sup>171</sup> Voir, par exemple, @Radio\_Metronome, X (14 février 2024), [https://x.com/Radio\\_Metronome/status/1757766492488192348](https://x.com/Radio_Metronome/status/1757766492488192348).

<sup>172</sup> Voir Le Cour Grandmaison et al., [Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales](#) (février 2024), p. 3 ; Ghada Waly, *Briefing du Conseil de sécurité des Nations unies sur la situation en Haïti*, ONUDC (22 avril 2024), <https://www.unodc.org/unodc/en/speeches/2024/220424-unscc-briefing-haiti.html> ; HCDH, [Les femmes et les filles : premières](#)

[victimes de la crise qui ravage Haïti, disent les experts de l'ONU](#) (6 mai 2024) ; Robles, [Qui sont les gangs qui se sont emparés de la capitale haïtienne ?](#) (7 mars 2024).

<sup>173</sup> Voir Le Cour Grandmaison et al., [Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales](#) (février 2024), p. 38 ; BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 13.

<sup>174</sup> Des représentants de l'Accord du 21 décembre, du Collectif du 30 janvier et de l'EDE/RED sont liés au PHTK, un parti politique dont les liens avec l'alliance de groupes armés G9 de l'ancien officier de police, Jimmy Chérizier, sont bien documentés. Voir *supra* note **Error! Bookmark not defined.** ; Robles, [Qui sont les gangs qui se sont emparés de la capitale haïtienne ?](#) (7 mars 2024) ; Kestler-D'Amours, [Qui sont les gangs d'Haïti et que veulent-ils ? Tout ce qu'il faut savoir](#) (13 mars 2024) ; Insight Crime, *G9 et Famille* (11 décembre 2023), <https://insightcrime.org/haiti-organized-crime-news/g9-family-profile/>.

<sup>175</sup> CSNU, [Lettre datée du 15 avril 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général](#) (19 avril 2024), ¶ 18 ; Jake Johnston & Chris François, *Le Conseil présidentiel de transition prête serment, un président est choisi, mais des désaccords surgissent*, CEPR (8 mai 2024), <https://cepr.net/haiti-news-round-up-16/> ; Widlore Mérancourt & Amanda Coletta, *Quand les gangs haïtiens achètent des armes, les États-Unis sont leur magasin*, Washington Post (5 avril 2024), <https://www.washingtonpost.com/world/2024/04/05/haiti-gangs-american-guns/>. Voir également *infra* notes **Error! Bookmark not defined.**-**Error! Bookmark not defined.**.

<sup>176</sup> CSNU, [Lettre datée du 15 avril 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général](#) (19 avril 2024), ¶ 10 (« [d]es législateurs, anciens ou en fonctions, des fonctionnaires et des acteurs économiques influents se sont servi des gangs comme de protecteurs et d'exécutants. »).

<sup>177</sup> Jusqu'à ce jour, des gouvernements étrangers ont sanctionné au moins onze responsables haïtiens pour collusion avec des groupes armés. Voir IJDH, *Sanctions internationales contre des personnes haïtiennes (décembre 2020 - présent)*, [https://docs.google.com/document/d/1RG0k34CaID3QmxHt1XW-S\\_C8Aeyj9Vum1qkhtmiopdo/edit](https://docs.google.com/document/d/1RG0k34CaID3QmxHt1XW-S_C8Aeyj9Vum1qkhtmiopdo/edit) (dernière visite : 6 juin 2024). Voir également *infra* notes **Error! Bookmark not defined.**-**Error! Bookmark not defined.**.

<sup>178</sup> Le Cour Grandmaison et al., [Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales](#) (février 2024), p. 21 ; AlterPresse, [Criminalité : L'Opc exige des changements au niveau du haut commandement de la Police nationale d'Haïti](#) (27 mai 2024) ; Peralta, [En Haïti, la police kényane arrive dans un pays qui est hors de contrôle depuis 2021](#) (23 mai 2024) ; Coto, [Suite à une nouvelle attaque de gangs, les Haïtiens réclament la démission et l'arrestation du chef de la police](#) (11 mai 2024) (le porte-parole du syndicat de police SPNH-17 a accusé Frantz Elbé, directeur général de la PNH « et d'autres hauts fonctionnaires d'être complices des gangs » et a appelé à la démission d'Elbé) ; Mérancourt, [Les policiers désertent les rues de Port-au-Prince](#) (8 mars 2024) (des policiers se sont plaints que « [l]es bandits et la police ont les mêmes chefs ».) ; Johnston & François, [Le Conseil présidentiel de transition prête serment, un président est choisi, mais des désaccords surgissent](#) (8 mai 2024) (« Des groupes locaux de défense des droits humains ont dénoncé sa [= le chef du groupe armé Vite l'homme Innocent] relation de longue date avec l'actuel chef de la police, Frantz Elbé. »). Voir également *supra* note **Error! Bookmark not defined.**.

<sup>179</sup> CRS, [Haïti : Développements récents et politique américaine](#) (1er février 2024), p. 7 (citant "[une] étude de juillet 2022 de l'International Crisis Group [qui] estimait que 40 % des agents de la PNH avaient des liens avec des gangs »).

<sup>180</sup> Le Cour Grandmaison et al., [Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales](#) (février 2024), pp. 21, 34 (« Interrogé sur la collusion entre les gangs et la PNH, un policier a déclaré que le phénomène était "évident" - "vous voyez des gangsters arrêtés et immédiatement relâchés... Ou on monte une opération, on la lance, et on se rend compte que le gang a reçu toutes les informations confidentielles à son sujet. Comment peut-on travailler comme ça ? Comment garantir la sécurité des informations ? On ne peut pas faire confiance à son collègue. ») ; Dánica Coto, *Les experts préviennent que les forces armées étrangères envoyées en Haïti seront confrontées à des obstacles majeurs*, AP News (5 janvier 2024), <https://apnews.com/article/haiti-gangs-kenya-force-international-crisis-group-25c739193ba533b3e3d3707db7abf17c>.

<sup>181</sup> Voir HCDH, *Haïti : Türk met en garde contre une aggravation de la crise des droits humains après le mois le plus violent en deux ans* (9 février 2024) (rapportant « des inquiétudes persistantes quant au recours non-nécessaire et disproportionné à la force par les forces de l'ordre. ») ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), pp. 5 ; @Radio\_Metronome, X (14 février 2024) ; RNDDH, [Situation catastrophique des droits humains de janvier à mars 2024 : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme](#) (10 avril 2024), ¶¶ 93-98.

<sup>182</sup> HCDH, *Haïti : Türk met en garde contre une aggravation de la crise des droits humains après le mois le plus violent en deux ans* (9 février 2024) (rapportant qu'entre le 20 janvier et le 7 février, « au moins 16 personnes ont été tuées et 29 autres blessées, principalement dans le cadre d'affrontements entre manifestants et policiers. ») ; Jabin Phontus, *Des policiers tuent son fils. L'État haïtien verse un million de gourdes*, AyiboPost (9 février 2024), <https://ayibopost.com/des-policiers-tuent-son-fils-letat-haitien-verse-un-million-de-gourdes/> (rapportant que, en octobre 2023, la police a utilisé des balles en caoutchouc pour disperser une manifestation à Camp-Perrin, tuant une personne) ; Jordany Junior Verdieu, *Les Cayes vent debout pour exiger le départ du premier ministre Ariel Henry*, Le Nouvelliste (8 février 2024), <https://lenouvelliste.com/article/246747/les-cayes-vent-debout-pour-exiger-le-depart-du-premier-ministre-ariel-henry> (rapportant que la police a fait usage de tirs nourris pour réprimer une manifestation antigouvernementale aux Cayes en février, faisant un mort et trois blessés) ; Gazette Haiti, *Un sit-in de EDE dispersé à coup de gaz lacrymogène, baptême de feu pour Claude Joseph gazé* (5 février 2024), <https://gazettehaiti.com/node/10755> (rapportant que la police a utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser une manifestation antigouvernementale en février). Voir également *supra* notes 17, **Error! Bookmark not defined.**-134.

<sup>183</sup> @opchaiti, X (8 février 2024), <https://x.com/opchaiti/status/1755582197325607085> ; RNDDH, [Situation catastrophique des droits humains de janvier à mars 2024 : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme](#) (10 avril 2024), ¶¶ 99-102 ; RHI News, *SOS Journalistes condamne les agressions contre des journalistes haïtiens...* (15 février 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/sos-journalistes-condamne-les-agressions-contre-des-journalistes-haitiens/> (« Des journalistes ont été agressés, du matériel de travail brisé, et des actes d'intimidation répétés contre des membres de la presse ont été enregistrés. »).

<sup>184</sup> BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), pp. 6-7 (rapportant que certains des tués étaient des personnes à mobilité réduite) ; Catherine Norris Trent, *Haïti : reportage exclusif avec la police antigangs, dans un pays en plein chaos*, France24 (27 mai 2024), <https://www.france24.com/fr/émissions/focus/20240527-reportage-exclusif-en-immersion-avec-la-police-anti-gang-d-haïti-en-plein-chaos> (dans un entretien avec un journaliste intégré à une unité temporaire antigang formée par les Français, un officier de police déclarait que « parce que tout le monde est parti de chez eux, . . ., on n'a pas besoin de voir s'ils sont armés ou pas. . . on tire tout simplement. ») ; Dánica Coto, *Le système de santé haïtien est au bord de l'effondrement : les médicaments commencent à manquer, les gangs attaquent les hôpitaux et les ports restent fermés*, AP News (23 avril 2024), <https://apnews.com/article/haïti-medical-crisis-gangs-medicine-shortage-dc786ed53e66b6081515474b5b310525>. Voir également Johnston & François, *Le Conseil présidentiel de transition prête serment, un président est choisi, mais des désaccords surgissent* (8 mai 2024) (des groupes armés affirment que la police tire sans discernement sur des civils vivant dans des zones sous le contrôle de groupes armés). La crainte est que cette dynamique ne se poursuive avec la MMAS. Voir *infra* notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined.**

<sup>185</sup> RNDDH, *Situation catastrophique des droits humains de janvier à mars 2024 : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme* (10 avril 2024), ¶¶ 173-74 (une de ces expulsions a entraîné la mort d'un enfant de 14 ans).

<sup>186</sup> BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 janvier 2024), ¶ 42 (entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2023, le BINUH a transmis six cas aux autorités compétentes) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023* (1<sup>er</sup> février 2024), p. 10 (entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre, le BINUH a documenté 14 incidents concernant au moins 30 policiers) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 11 (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars, 33 enquêtes impliquant 39 policiers ont été ouvertes) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 48 (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 23 mars, 31 enquêtes impliquant 36 policiers, « dont 15 sur des cas de violations présumées des droits humains commises lors des manifestations nationales de janvier et février », ont été ouvertes).

<sup>187</sup> BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 janvier 2024), ¶ 42 (entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2023, l'Inspection générale a ouvert quatre enquêtes impliquant 22 policiers, dont aucune n'a été conclue) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023* (1<sup>er</sup> février 2024), p. 10 (entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre, l'Inspection générale a ouvert 15 enquêtes ; seulement quatre ont été conclues, bien que trois autres policiers aient été sanctionnés administrativement et deux mis en disponibilité en attendant d'être jugés) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 11 (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2024, l'Inspection générale a ouvert 33 enquêtes ; « aucune n'a été conclue, et aucune recommandation n'a été formulée. . . en matière de sanctions ou de suivi judiciaire »).

<sup>188</sup> Voir, par exemple, Blaise, *La police haïtienne publie sa première liste de personnes recherchées de plus de 80 fugitifs, deux mois après les évasions de prison* (8 mai 2024) (rapportant que six policiers placés en garde à vue pour faute ont pris la fuite du commissariat de police de Delmas 33 peu après l'attaque par des groupes armés contre le Pénitencier nationale et la prison de la Croix-des-Bouquets).

<sup>189</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 7. Voir également Jacqueline Charles, *Alors que de plus en plus de quartiers d'Haïti tombent aux mains des gangs, les États-Unis envoient un vol d'expulsion*, Miami Herald (31 août 2023), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haïti/article278818774.html> (Muscadin a ouvertement « déclaré que les Nippes, le département régional où il est basé, 'est le cimetière des bandits' »). Muscadin, qui depuis octobre 2022 exécute des personnes soupçonnées d'être affiliées à des groupes armés, a reçu en décembre 2023 une réprimande officielle de la part du ministère de la Justice et de la Sécurité publique. Voir RNDDH, *Fonctionnement de l'appareil judiciaire haïtien au cours de l'année 2022-2023*, ¶¶ 64-71 (11 octobre 2023), <https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2023/10/8-Rap-Justice-11Oct2023-FR.pdf> ; Haïti Libre, *Haïti - Justice : Deux Commissaires du Gouvernement reçoivent un blâme du Ministère de la Justice* (18 décembre 2023), <https://www.haitilibre.com/article-41235-haïti-justice-deux-commissaires-du-gouvernement-recoivent-un-blame-du-ministere-de-la-justice.html>. Voir également Rolph Louis-Jeune & Jabin Phontus, *Guy Philippe à tout prix : la BSAP se renforce et se dit prête pour la lutte*, AyiboPost (19 janvier 2024), <https://ayibopost.com/guy-philippe-a-tout-prix-la-bsap-se-renforce-et-se-dit-prete-pour-la-lutte/> (alléguant un lien entre Muscadin et l'ancien chef rebelle Guy Philippe) ; voir *supra* note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>190</sup> Département d'État des États-Unis, *Rapport sur les droits humains en Haïti 2023* (2024), p. 2 (faisant état d'au moins 18 meurtres de ce type à Tabarre entre avril et juin 2023).

<sup>191</sup> Voir CSNU, *Lettre datée du 15 avril 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général* (19 avril 2024), ¶¶ 28, 31-32 (« Bien que les données soient souvent de mauvaise qualité et insuffisantes, plusieurs catégories prioritaires d'infractions financières se distinguent, à savoir : a) la corruption liée aux marchés publics et aux fonds publics ; b) le blanchiment d'argent auquel participent des entreprises privées ; c) les flux illicites liés au trafic de drogue et au trafic d'armes à feu ; d) le modèle d'activité criminelle appliqué par les gangs et les autres groupes armés. ») ; BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶¶ 43, 60 ; HCDH, *Les femmes et les filles : premières victimes de la crise qui ravage Haïti, disent les experts de l'ONU* (6 mai 2024) ; Coto, *Les experts préviennent que les forces armées étrangères envoyées en Haïti seront confrontées à des obstacles majeurs* (5 janvier 2024). À ce jour, des gouvernements étrangers ont sanctionné au moins sept fonctionnaires haïtiens pour corruption. Voir IJDH, *Sanctions internationales contre des personnes haïtiennes (décembre 2020 - présent)* (dernière visite : 6 juin 2024). Voir également *infra* notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined.**

<sup>192</sup> Voir *infra* note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>193</sup> Des rapports distincts du Sénat haïtien et de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif d'Haïti ont révélé que plusieurs fonctionnaires du gouvernement haïtien ont volé 2 milliards de dollars en « pétrodollars » destinés aux services

sociaux et aux infrastructures dans le cadre du projet de financement des importations de pétrole du Venezuela, PetroCaribe. Bureau des Avocats Internationaux (BAI) et al., *Les défis du secteur de la justice en Haïti*, ¶ 6(c), [https://ijdh.org/wp-content/uploads/2021/07/Updated-Justice-Sector-Challenges-in-Haiti\\_UPR-Submission\\_FR-1.pdf](https://ijdh.org/wp-content/uploads/2021/07/Updated-Justice-Sector-Challenges-in-Haiti_UPR-Submission_FR-1.pdf); Makini Brice, *Un rapport du Sénat haïtien dénonce des malversations dans l'utilisation des fonds du Venezuela*, Reuters (19 août 2016), <https://www.reuters.com/article/us-haiti-venezuela/haiti-senate-report-claims-graft-in-use-of-venezuela-funds-idUSKCN10V014/>.

<sup>194</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023* (1<sup>er</sup> février 2024), p. 9. Depuis l'entrée en vigueur en 2014 de la loi haïtienne contre la corruption, l'ULCC « a rapporté des dizaines de cas de crimes financiers impliquant des contrats et des fonds publics » Waly, *Briefing du Conseil de sécurité des Nations unies sur la situation en Haïti* (22 avril 2024).

<sup>195</sup> BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 38.

<sup>196</sup> Waly, *Briefing du Conseil de sécurité des Nations unies sur la situation en Haïti* (22 avril 2024).

<sup>197</sup> Waly, *Briefing du Conseil de sécurité des Nations unies sur la situation en Haïti* (22 avril 2024) (« Dû à des capacités limitées, une politisation aiguë et des frais judiciaires arbitraires, il n'y a eu que très peu de condamnations dans des affaires de corruption et de crime organisé. »); BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 35 (« En 19 ans d'existence, et sur un total de 87 affaires transmises aux autorités judiciaires, une seule personne a été condamnée pour corruption. »); BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 janvier 2024), ¶ 40 (citant comme un obstacle majeur la fermeture de tribunaux liée à l'insécurité).

<sup>198</sup> CSNU, *Lettre datée du 15 avril 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général* (19 avril 2024), ¶ 29. Voir également *infra* Section IV.

<sup>199</sup> Allwicht Joly, *Corruption : arrestation de la secrétaire générale du Sénat haïtien*, Loop News (2 mai 2024), <https://haiti.loopnews.com/content/corruption-arrestation-de-la-secretaire-generale-du-senat-haitien>.

<sup>200</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023* (1<sup>er</sup> février 2024), p. 9 (ils sont impliqués dans des actes de corruption touchant « plusieurs institutions de l'État, dont l'Office National d'Assurance-Vieillesse, le Centre National des Equipements, le Sénat de la République, le Port Autonome de Saint Marc, le ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle, le ministère des Affaires étrangères, la mairie de Ouanaminthe et la Loterie de l'État haïtien. »). Les autorités judiciaires ont en outre « imposé une interdiction de voyager aux suspects qui présentaient le plus de risques. » BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 janvier 2024), ¶ 24.

<sup>201</sup> Michel Martelly and Jocelerme Privert.

<sup>202</sup> Joseph Jouthe, Jean-Max Bellerive, Laurent Salvador Lamothe, Garry Conille, Evans Paul, Jean Henry Ceant, Jean-Michel Lapin, and Jack Guy Lafontant.

<sup>203</sup> BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 23; Haiti Libre, *Haïti - FLASH : Mandats d'amener internationaux (INTERPOL) contre 37 hautes personnalités politiques haïtiennes* (19 janvier 2024), <https://www.haitilibre.com/article-41465-haiti-flash-mandats-d-amener-internationaux-interpol-contre-37-hautes-personnalites-politiques-haitiennes.html>.

<sup>204</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 10; Haiti Libre, *Haïti - FLASH : Mandats d'amener internationaux (INTERPOL) contre 37 hautes personnalités politiques haïtiennes* (19 janvier 2024).

<sup>205</sup> Haiti Libre, *Haïti - Politique : Arrestation de l'ex-député Cholzer Chancy* (23 janvier 2024), <https://www.haitilibre.com/article-41495-haiti-politique-arrestation-de-l-ex-depute-cholzer-chancy.html>.

<sup>206</sup> Voir, de manière générale, BAI et al., *Les défis du secteur de la justice en Haïti*.

<sup>207</sup> Voir, de manière générale, RNDDH, *Conditions générales de fonctionnement des tribunaux de paix en Haïti : plaidoyer pour une distribution saine et équitable de la justice haïtienne* (4 octobre 2021), <https://web.rnddh.org/conditions-generales-de-fonctionnement-des-tribunaux-de-paix-en-haiti-plaidoyer-pour-une-distribution-saine-et-equitable-de-la-justice-haitienne/>.

<sup>208</sup> RNDDH, *Situation catastrophique des droits humains de janvier à mars 2024 : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme* (10 avril 2024), ¶ 153; BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶¶ 34-35.

<sup>209</sup> CSNU, *Lettre datée du 15 avril 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général* (19 avril 2024), ¶ 29.

<sup>210</sup> BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 35.

<sup>211</sup> Dans une demande de septembre 2020 à la Commission interaméricaine des droits humains pour une audition thématique sur l'impunité des violations graves des droits humains et le manque d'indépendance judiciaire en Haïti, l'IJDH et le BAI ont lié l'impunité à des cycles d'abus et ont averti qu'elle « laisse les victimes sans recours, laisse les auteurs libres et enhardis à commettre de nouveaux abus, et sape la confiance du public dans le système judiciaire, décourageant ainsi les victimes de se manifester. » BAI & IJDH, *Demande d'une audition thématique sur l'impunité des violations graves des droits humains et le manque d'indépendance judiciaire en Haïti* (23 septembre 2020), <https://ijdh.org/wp-content/uploads/2020/12/HaitiOrgIJDHBAIimpunity.pdf>.

<sup>212</sup> CSNU, *Lettre datée du 15 avril 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général* (19 avril 2024), ¶ 23; BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 38; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 11.

<sup>213</sup> Blaise, *La police haïtienne publie sa première liste de personnes recherchées de plus de 80 fugitifs* (8 mai 2024); Jacqueline Charles, *Plus de place dans les prisons haïtiennes : où la force menée par le Kenya mettrait-elle les chefs de gangs ?*, Miami Herald (25 janvier 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article284661950.html> (qualifiant les prisons elles-mêmes de « risque pour la sécurité »). Voir également *supra* notes **Error! Bookmark not defined.**-NOTEREF\_Ref169035956 \h \\* MERGEFORMAT **Error! Bookmark not defined.**.

<sup>214</sup> Coto, *Les experts préviennent que les forces armées étrangères envoyées en Haïti seront confrontées à des obstacles majeurs* (5 janvier 2024) (« [Diego] Da Rin [de l'International Crisis Group] a déclaré avoir rencontré un expert haïtien en matière de sécurité qui n'a pas souhaité être identifié par crainte de représailles et qu'il a cité en ces termes : 'Où sont les installations pénitentiaires pour y placer des milliers de membres de gangs ? Est-ce que la communauté internationale nous suggère de tuer des

milliers de jeunes ? Quelles structures sont en place pour réintégrer ces jeunes dans la société ? Je suis consterné par tout ce qui est laissé non-dit. ») ; Le Cour Grandmaison et al., *Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales* (février 2024), p. 34. Voir également Charles, *Plus de place dans les prisons haïtiennes : où la force menée par le Kenya mettrait-elle les chefs de gangs ?* (25 janvier 2024).

<sup>215</sup> Voir supra note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>216</sup> RNDDH, *Situation catastrophique des droits humains de janvier à mars 2024 : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme* (10 avril 2024), ¶ 153. Toutefois, certaines affaires sont en cours dans le cadre d'un effort visant à réduire le nombre de personnes en détention provisoire. BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 37. Voir également infra note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>217</sup> BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 36.

<sup>218</sup> Le tribunal de première instance et le parquet de Port-au-Prince ne sont pas opérationnels depuis le 29 février. Dans le département de l'Artibonite, les tribunaux de paix de Liancourt et de Petite Rivière de l'Artibonite sont également non opérationnels. RNDDH, *Situation catastrophique des droits humains de janvier à mars 2024 : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme* (10 avril 2024), ¶ 157.

<sup>219</sup> RNDDH, *Situation catastrophique des droits humains de janvier à mars 2024 : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme* (10 avril 2024), ¶¶ 156, 158-59 (rapportant qu'entre février et mars, des groupes armés ont incendié les tribunaux de paix de la Croix-des-Bouquets, Delmas et Port-au-Prince Sud) ; BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 35 (« En octobre [2023], le complexe administratif de Thomazeau, qui abrite la mairie, le tribunal local et d'autres institutions clés de l'État, a été pris d'assaut par des gangs. »).

<sup>220</sup> RNDDH, *Situation catastrophique des droits humains de janvier à mars 2024 : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme* (10 avril 2024), ¶¶ 154-55, 164 (rapportant que lors des manifestations antigouvernementales de février, les manifestants ont vandalisé le Tribunal de Paix de Ouanaminthe, le Tribunal de Première Instance de Petit-Goâve, et le Tribunal de Paix des Gonaïves Nord) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 44 (« Lors de manifestations antigouvernementales en février, des bâtiments judiciaires aux Gonaïves, à Trou-du-Nord et à Petit-Goâve ont également été incendiés, des membres de gangs s'étant infiltrés parmi les manifestants. »).

<sup>221</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 10.

<sup>222</sup> Voir, par exemple, RNDDH, *Situation catastrophique des droits humains de janvier à mars 2024 : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme* (10 avril 2024), ¶¶ 156, 165 (rapportant que le Tribunal de paix de la Croix-des-Bouquets Peace Court fonctionnait au ralenti en raison du fait que le personnel avait du mal à s'y rendre à cause de l'insécurité, et que le Tribunal de paix d'Estère ne fonctionne pas depuis plus d'un an en raison du fait que le juge titulaire ne peut se rendre sur ses lieux de travail à cause de l'insécurité).

<sup>223</sup> BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 35 ; Ravensley Boisrond, *Un juge de paix enlevé puis assassiné à l'Estère par des bandits*, Loop News (16 mai 2024), <https://haiti.loopnews.com/content/un-juge-de-paix-assassine-l-estere-par-des-gangs-armes> (rapportant que des individus armés ont enlevé et tué un juge de paix dans le département de l'Artibonite en mai) ; @opchaiti, X (4 mars 2024) (le médiateur des droits humains du gouvernement haïtien a déclaré que certaines des personnes incarcérées qui se sont enfuies lors des évasions de prisons en mars constituent une menace sérieuse pour les juges, les membres du parquet, les victimes, les avocats et les officiers de la police judiciaire impliqués dans des affaires à leur rencontre).

<sup>224</sup> Voir CSNU, *Lettre datée du 15 avril 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général* (19 avril 2024), ¶ 23 ; Francklyn B. Geffrard, *L'ANAMAH appelle à un dialogue institutionnel pour résoudre les problèmes qui rongent le système judiciaire haïtien*, RHI News (18 janvier 2024), <https://www.rhinews.com/justice/lanamah-appelle-a-un-dialogue-institutionnel-pour-resoudre-les-problemes-qui-rongent-le-systeme-judiciaire-haitien/> ; RNDDH, *Situation catastrophique des droits humains de janvier à mars 2024 : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme* (10 avril 2024), ¶ 160 ; Département d'État des États-Unis, *Rapport 2023 sur la traite des personnes : Haïti* (2023), <https://www.state.gov/reports/2023-trafficking-in-persons-report/haiti>.

<sup>225</sup> RNDDH, *Situation catastrophique des droits humains de janvier à mars 2024 : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme* (10 avril 2024), ¶ 152 (Entre le 20 novembre et le 11 décembre 2023, les membres du Parquet ont fait la grève « pour exiger de meilleures conditions de travail, le respect de leurs droits ainsi qu'un traitement similaire à celui des juges. . . le 12 décembre 2023, les greffiers.ères et les huissiers affirment observer un arrêt de travail illimité. ») ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), pp. 10-11 (« Le 9 janvier, l'Union des huissiers de justice d'Haïti a déclaré un arrêt de travail en raison de l'inaction du gouvernement en matière d'ajustement des salaires, de l'absence d'une école de formation des huissiers et des problèmes de transport pour les procureurs. ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 27 ; Haiti Libre, *Haïti – Actualité : Zapping...* (28 mai 2024), <https://www.haitilibre.com/article-42431-haiti-actualite-zapping.html>.

<sup>226</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), pp. 9-10 (« Au cours du mois de janvier, les mandats de tous les juges du tribunal de première instance de Port-de-Paix ont expiré, entraînant la cessation de ses activités. Qui plus est, quatre juges, chargés de dossier emblématiques à Port-au-Prince, ont vu leur mandat prendre fin. »). Voir également RNDDH, *Situation catastrophique des droits humains de janvier à mars 2024 : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme* (10 avril 2024), ¶¶ 161-62 (rapportant que Les Tribunaux de paix de Jacmel, de Côte-de-Fer ainsi que l'annexe de Gris-Gris ne disposent pas de juge titulaire, tandis que « [u]n [1] seul juge assure le fonctionnement des Tribunaux de paix de Belle Anse et de Mapou »).

<sup>227</sup> Voir Département d'État des États-Unis, *Rapport sur les droits humains en Haïti 2023* (2024), pp. 9-10 ; BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 35 ; Département d'État des États-Unis, *Rapport 2023 sur la traite des personnes : Haïti* (2023).

<sup>228</sup> Parmi les exemples les plus marquants, on peut citer les chefs de groupes armés Jimmy Chérizier et Vitel'Homme Innocent. Malgré un mandat d'arrêt émis en 2019 contre Chérizier pour sa participation au massacre de La Saline en 2018 et de nombreuses sanctions internationales à son encontre, il reste en liberté et a récemment rencontré la première dame du Kenya. Haiti Libre, *Haiti - FLASH : La Première dame du Kenya s'est entretenue avec « Barbecue »* (23 avril 2024), <https://www.haitilibre.com/article-42176-haiti-flash-la-premiere-dame-du-kenya-s-est-entretenu-avec-barbecue.html>. Innocent, qui est recherché par le FBI pour enlèvement de citoyens américains en octobre 2022, reste également libre et opère à moins d'un kilomètre de l'ambassade des États-Unis à Port-au-Prince. Hu et al., *Les gangs ont chassé le gouvernement d'Haïti. Ce chef de gang « le plus recherché » par le FBI affirme qu'ils libèrent le pays* (30 avril 2024).

<sup>229</sup> Le Cour Grandmaison et al., *Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales* (février 2024), p. 21 ; AlterPresse, *Haïti-Affaire Garry Tess : L'organisation SOS journalistes condamne la libération du suspect Wilkens Thirogène sur une fausse ordonnance du parquet des Cayes* (4 janvier 2024) ; Département d'État des États-Unis, *Rapport sur les droits humains en Haïti 2023* (2024), p. 5. Voir également Onz Chéry, *La police et la justice du Cap-Haïtien s'engagent dans une lutte de pouvoir*, Haitian Times (22 mai 2024), <https://haitiantimes.com/2024/05/22/cap-haitiens-police-and-court-engage-in-power-struggle/> (« [D]es policiers du Service Départemental de Police Judiciaire [SDPJ] d'Haïti ont fermé à deux reprises le Tribunal de Première Instance du Cap-Haïtien en signe de protestation « contre la décision du doyen de libérer « la petite amie d'un bandit décédé qui avait été tué par un officier du SDPJ assassiné. » »).

<sup>230</sup> Gazette Haïti, *Le RNDDH appelle à mettre l'action publique en mouvement contre le juge Al Duniel Dimanche « pour usurpation de titre »* (22 février 2024), <https://www.gazettehaiti.com/node/10803>. Le même jour, le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) a demandé au juge Al Duniel Dimanche de s'abstenir de tout acte d'instruction compte tenu de l'expiration de son mandat, mais n'a pas adressé les allégations de corruption. Jean Junior Celestin, *Le juge Al Duniel Dimanche sommé par le CSPJ de cesser toute instruction*, Le Nouvelliste (22 février 2024), <https://lenouvelliste.com/article/246917/le-juge-al-duniel-dimanche-somme-par-le-cspj-de-cesser-toute-instruction> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 10 (rapportant que le 3 mars un nouveau juge a été nommé pour diriger l'enquête).

<sup>231</sup> Voir, par exemple, BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 35 ; Département d'État des États-Unis, *Rapport 2023 sur la traite des personnes : Haïti* (2023). Le CSPJ a examiné 224 juges, magistrats et diplômés de la magistrature à ce jour, et a constaté que 51 d'entre eux ne pouvaient pas être certifiés pour des raisons allant « du manque d'intégrité morale, de l'extorsion de litigants, d'agression sexuelle et de qualifications insuffisantes. » CSNU, *Lettre datée du 15 avril 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général* (19 avril 2024), ¶ 30. Comme indiqué dans la dernière mise à jour de l'IJDH, les acteurs de la société civile ont critiqué le processus d'examen et accusé le CSPJ de prendre des décisions en fonction de considérations politiques. Voir IJDH, *Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents - de juin à novembre 2023* (décembre 2023), p. 6.

<sup>232</sup> Une enquête parallèle menée par la justice fédérale américaine a donné lieu à de nombreuses poursuites engagées et à six condamnations, mais elle a également connu des retards. Al Jazeera, *La veuve du président haïtien Moïse, et l'ex- Premier ministre parmi les 50 personnes inculpées pour son assassinat* (20 février 2024),

<https://www.aljazeera.com/news/2024/2/20/haiti-president-moises-widow-ex-pm-among-50-charged-in-his-assassination> ; Juhakenson Blaise, *Un ancien sénateur condamné à perpétuité pour l'assassinat de Moïse*, Haitian Times (20 décembre 2023), <https://haitiantimes.com/2023/12/20/haitian-senator-sentenced-moise-assassination/> ; @dadams7308, X (27 mars 2024), <https://twitter.com/dadams7308/status/1773063047432552759>.

<sup>233</sup> *Au Nom de la République : Ordonnance*, Haiti Libre (25 janvier 2024), <https://www.haitilibre.com/docs/Ordonnance-feu-Jovenel-MOISE-25-Jan-2024.pdf>. Avant que l'acte d'accusation ne soit rendu public, un procureur avait également recommandé l'inculpation de 70 personnes. Andre Paultre et al., *Un nom inattendu dans le dossier de l'assassinat du président : celui de la première dame*, NY Times (6 février 2024), <https://www.nytimes.com/2024/02/06/world/americas/haiti-president-assassination-first-lady.html> (notant que la recommandation n'est pas contraignante).

<sup>234</sup> Voir Widlore Mérancourt et al., *Épouse du président haïtien assassiné accusée d'implication dans son meurtre*, Washington Post (20 février 2024), <https://www.washingtonpost.com/world/2024/02/20/haiti-president-wife-assassination-martine-moise/>.

<sup>235</sup> Mérancourt et al., *Épouse du président haïtien assassiné accusée d'implication dans son meurtre* (20 février 2024).

<sup>236</sup> Haiti Libre, *Haïti - Justice : Réponse de l'avocat de Martine Moïse sur l'ordonnance du Juge Walther W. Voltaire* (21 février 2024), <https://www.haitilibre.com/article-41717-haiti-justice-reponse-de-l-avocat-de-martine-moise-sur-l-ordonnance-du-juge-walther-w-voltaire.html>.

<sup>237</sup> Jake Johnston, *Les États-Unis ont encore la possibilité de faire ce qu'il faut pour Haïti*, NY Times (13 juillet 2023), <https://www.nytimes.com/2023/07/13/opinion/haiti-biden-administration-us.html>.

<sup>238</sup> Voir, par exemple, Mérancourt et al., *Épouse du président haïtien assassiné accusée d'implication dans son meurtre* (20 février 2024) (« [Claude] Joseph, aujourd'hui à la tête d'un parti d'opposition, a accusé [le Premier ministre de facto] Henry d'avoir 'instrumentalisé le système judiciaire haïtien, en poursuivant des opposants politiques comme moi qui ai mené des manifestations pacifiques dans tout le pays pour le forcer à démissionner.' »). Le juge Voltaire a interrogé Henry à son domicile en décembre après qu'il ait refusé de se présenter au tribunal pour un interrogatoire en août. Le Nouvelliste, *Affaire Jovenel Moïse : le Premier ministre Ariel Henry interrogé par le juge d'instruction* (26 décembre 2023), <https://lenouvelliste.com/article/246094/affaire-jovenel-moise-le-premier-ministre-ariel-henry-auditionne-par-le-juge-dinstruction>.

<sup>239</sup> Widlore Mérancourt, *La justice libère plusieurs prisonniers dans l'assassinat de Jovenel Moïse*, AyiboPost (12 mars 2024), <https://ayibopost.com/la-justice-libere-plusieurs-prisonniers-dans-l-assassinat-de-jovenel-moise/>. D'autres suspects se sont échappés lors des évasions de prison du mois de mars. BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 10. Voir également *infra* notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined.**

<sup>240</sup> Voir, par exemple, Freedom House, *Liberté dans le monde - 2024 : Haïti*, <https://freedomhouse.org/country/haiti/freedom-world/2024>.

<sup>241</sup> CRS, *Haïti : Développements récents et politique américaine* (1er février 2024), p. 7. L'ancien membre de la PNH Jimmy Chérizier et deux hauts responsables de l'administration Moïse – Fednel Monchery et Joseph Pierre Richard Duplan – ont planifié et fourni des ressources pour le massacre, au cours duquel des groupes armés dirigés par Chérizier ont tué au moins 71 personnes, violé au moins 11 femmes et pillé et détruit au moins 150 maisons dans le quartier de La Saline à Port-au-Prince. Harvard Law School International Human Rights Clinic et Observatoire haïtien des crimes contre l'humanité, *Massacres cautionnés par l'État : règne de l'impunité en Haïti* (2021), <http://hlshrpstaging.wpengine.com/wp-content/uploads/2021/04/Massacres-cautionnes-par-lEtat-2.pdf>.

<sup>242</sup> Dorval a été abattu devant son domicile quelques heures après avoir publiquement dénoncé la gestion du pays par le gouvernement. Le juge d'instruction Marthel Jean Claude s'est récusé de l'enquête en décembre 2023, invoquant un manque de ressources logistiques et de sécurité pour enquêter efficacement sur l'affaire. Il a été remplacé par le juge Merlan Belabre, le quatrième juge à être chargé de l'affaire. Roberson Alphonse, *Meurtre de Me Monferrier Dorval : encore un juge qui démissionne*, Canada-Haiti Information Project (5 décembre 2023), <https://canada-haiti.ca/content/murder-me-monferrier-dorval-new-judge-steps-aside>; Haiti24, *Justice : le dossier de Me Monferrier Dorval confié au juge Merlan Belabre* (12 décembre 2023), <https://haiti24.net/justice-le-dossier-de-me-monferrier-dorval-confie-au-juge-merlan-belabre/>; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023* (1er février 2024), p. 9. Une des personnes arrêtées dans le cadre de cette affaire a pris la fuite lors des évasions de prison du mois de mars. Blaise, *La police haïtienne publie sa première liste de personnes recherchées de plus de 80 fugitifs* (8 mai 2024).

<sup>243</sup> Le 29 juin 2021, des individus non identifiés ont abattu le journaliste Diego Charles et l'activiste Marie Antoinette Duclaire. RNDDH, *Fonctionnement de l'appareil judiciaire haïtien au cours de l'année 2022-2023*, ¶¶ 90-94

<sup>244</sup> Jeudy, président de l'organisation de défense des droits des personnes LGBTQI+ *Kouraj*, a été retrouvé mort à son domicile le 25 novembre 2019. Le 27 novembre 2019, le tribunal de première instance de Port-au-Prince a ouvert une enquête sur sa mort. Depuis, aucun progrès n'a été signalé. HRW, *Haïti : Événements de 2022* (2023), <https://www.hrw.org/fr/world-report/2023/country-chapters/haiti>.

<sup>245</sup> BTI Transformation Index, *Haïti – rapport pays 2024*, <https://bti-project.org/en/reports/country-report/HTI>. Voir également *supra* note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>246</sup> Charles, *Huit personnes inculpées dans l'assassinat d'un journaliste haïtien, dont un ancien sénateur* (8 mai 2024).

<sup>247</sup> Voir BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 35; Alphonse, *Meurtre de Me Monferrier Dorval : encore un juge qui démissionne* (5 décembre 2023) (« [S]'il n'y a pas de justice pour Me Dorval, le bâtonnier, il n'y aura de justice pour personne, pour aucun avocat »). Voir également Département d'État des États-Unis, *Rapport 2023 sur la traite des personnes : Haïti* (2023) (« Des experts du gouvernement et de la société civile ont signalé que le système judiciaire semblait incapable de rendre justice aux victimes de la traite, bien que des observateurs extérieurs aient noté que la traite n'était pas unique parmi les crimes à cet égard. »).

<sup>248</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 11. Le taux de détention préventive est plus élevé chez les femmes (88,5 % en octobre 2023). Nègès Mawon, *Droits des femmes, des filles et des minorités sexuelles en Haïti : rapport sur les violences enregistrées de janvier à octobre 2023*, p. 30 (novembre 2023), <https://www.negesmawon.org/wp-content/uploads/2023/12/RAPPORT-VIOLENCES-NEGES-MAWON.pdf>.

<sup>249</sup> BINUH, *Situation des droits humains : principales tendances, rapport trimestriel, juillet – septembre 2023* (octobre 2023), p. 7.

<sup>250</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 11 (rapportant que les autorités pénitentiaires ont libéré en mars 41 personnes détenues pour des délits mineurs); BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 37 (« Suite aux séances tenues par le Parquet de Port-au-Prince, 258 personnes ont été libérées en novembre et décembre. . . . Depuis octobre 2023, 11 enfants ont été libérés à travers le pays. »).

<sup>251</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 11 (rapportant que les « évasions ont eu un impact mécanique sur la population carcérale au niveau national ». Celle-ci était tombée de 11 822 à la fin de 2023 à 7 296 après les attaques). Voir également *supra* notes **Error! Bookmark not defined.**-**Error! Bookmark not defined.**

<sup>252</sup> Cette amélioration par rapport aux 307 % rapportés à la fin de 2023 est probablement attribuable aux évasions de prison au début du mois de mars. BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 11. Voir également *infra* notes **Error! Bookmark not defined.**-340.

<sup>253</sup> CSNU, *Lettre datée du 15 avril 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général* (19 avril 2024), ¶ 23; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 22 (« L'expansion territoriale des gangs et le déclin de la sécurité à Port-au-Prince posent des problèmes logistiques pour les prisons, compromettant l'approvisionnement et l'accès du personnel et faisant s'accroître les risques d'attaques et d'émeutes. »); Andrew Paultre et al., *Des détenus s'évadent après l'attaque de deux prisons dans la capitale haïtienne*, NY Times (3 mars 2024), <https://www.nytimes.com/2024/03/03/world/americas/haiti-prison-escape-gangs.html>.

<sup>254</sup> BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 22.

<sup>255</sup> Voir Paultre et al., *Des détenus s'évadent après l'attaque de deux prisons dans la capitale haïtienne* (3 mars 2024); EFE, *Quelque 3 600 détenus se sont évadés de la prison de Port-au-Prince à la suite d'une attaque de gangs* (3 mars 2024) (rapportant que « de nombreux prisonniers sont morts. . . à la suite de l'assaut » contre le Pénitencier national).

<sup>256</sup> Haiti Libre, *Haïti - FLASH : « 400 Mawozo » a démolit le Commissariat de la Croix-des-Bouquets et la prison des femmes de Titanyen* (19 mai 2024), <https://www.haitilibre.com/article-42362-haiti-flash-400-mawozo-a-demoli-le-commissariat-de-croix-des-bouquets-et-la-prison-des-femmes-de-titanyen.html> (rapportant que la démolition a été effectuée « en toute impunité »); @Jacquiecharles, X (20 mai 2024), <https://x.com/Jacquiecharles/status/1792645437905600825>.

- <sup>257</sup> Jacqueline Charles, *Le Pénitencier National d'Haïti, déjà victime d'évasions massives de la part de gangs, est en flammes*, Spokesman-Review (14 mars 2024), <https://www.spokesman.com/stories/2024/mar/14/haitis-national-penitentiary-already-the-target-of/>.
- <sup>258</sup> BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 22 ; BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 39 ; Nègès Mawon, *Droits des femmes, des filles et des minorités sexuelles en Haïti : rapport sur les violences enregistrées de janvier à octobre 2023* (novembre 2023), p. 29.
- <sup>259</sup> Blaise, *La police haïtienne publie sa première liste de personnes recherchées de plus de 80 fugitifs* (8 mai 2024).
- <sup>260</sup> Voir CRS, *Haïti : Développements récents et politique américaine* (1er février 2024), p. 7 (« Les autorités haïtiennes ont augmenté le budget de la prison de 87 % pour 2023/2024, dont une hausse de 41 % pour la nourriture. »). Voir également supra note 195.
- <sup>261</sup> BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 38 ; CRS, *Haïti : Développements récents et politique américaine* (1er février 2024), p. 7 ; @Echojournal, X (19 mars 2024), <https://twitter.com/Echojournal/status/1770100298649919818> ; Département d'État des États-Unis, *Rapport sur les droits humains en Haïti 2023* (2024), p. 5 ; Charles, *Plus de place dans les prisons haïtiennes : où la force menée par le Kenya mettrait-elle les chefs de gangs ?* (25 janvier 2024) (« Le pénitencier [national], qui souffre d'une grave pénurie de nourriture, de propane et d'eau potable, est également aux prises avec une infestation d'eaux d'égout et d'ordures qui montent jusqu'à la cheville. Les conditions dans le pénitencier 'sont au plus grave', selon le directeur des prisons du pays, et se sont répandues dans tout le système pénitentiaire »).
- <sup>262</sup> Département d'État des États-Unis, *Rapport sur les droits humains en Haïti 2023* (2024), p. 5.
- <sup>263</sup> EFE, *Quelque 3 600 détenus se sont évadés de la prison de Port-au-Prince à la suite d'une attaque de gangs* (3 mars 2024).
- <sup>264</sup> Blaise, *La police haïtienne publie sa première liste de personnes recherchées de plus de 80 fugitifs* (8 mai 2024).
- <sup>265</sup> Jonassen Odigène, *Combattre la faim et la malnutrition en milieu carcéral*, Le Nouvelliste (16 février 2024), <https://lennouvelliste.com/article/246818/combattre-la-faim-et-la-malnutrition-en-milieu-carceral>.
- <sup>266</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 11.
- <sup>267</sup> @Echojournal, X (19 mars 2024).
- <sup>268</sup> Voir BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 39.
- <sup>269</sup> Lucnise Duquereste & Rolph Louis-Jeune, *Enfants, jeunes filles et criminels du Pénitencier National dans le même centre*, AyiboPost (5 juin 2024), <https://ayibopost.com/lunique-centre-de-detention-en-service-a-p-au-p-na-plus-de-place/> ; Haiti Libre, *Haïti - FLASH : Coexistence dangereuse des détenus au CERMICOL* (19 avril 2024), <https://www.haitilibre.com/article-42153-haiti-flash-coexistence-dangereuse-des-detenus-au-cermicol.html>.
- <sup>270</sup> Des incidents similaires auraient eu lieu dans le passé à la prison de Jacmel, y compris perpétrés par des membres du personnel de la prison. BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 42 (rapportant que les autorités pénitentiaires ne sont pas intervenues lors de l'attaque de mars jusqu'à ce que les détenus masculins aient tenté de s'échapper).
- <sup>271</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 7.
- <sup>272</sup> Le gouvernement n'a pas non plus respecté l'arrêt de la Cour interaméricaine de publier sa décision du 6 mai et d'indemniser Yvon Neptune, le plaignant dans l'affaire, pour les mauvais traitements qu'il a subis en tant que prisonnier politique. Cour interaméricaine des droits humains, *Affaire Yvon Neptune c. Haïti, Arrêt du 6 mai 2008* (2008), [https://www.corteidh.or.cr/docs/casos/articulos/seriec\\_180\\_ing.pdf](https://www.corteidh.or.cr/docs/casos/articulos/seriec_180_ing.pdf).
- <sup>273</sup> Voir, par exemple, HCDH, *Les femmes et les filles : premières victimes de la crise qui ravage Haïti, disent les experts de l'ONU* (6 mai 2024) (Les experts de l'ONU déclarent que « Les femmes et les filles d'Haïti continuent de subir de manière disproportionnée les conséquences de la crise ravageant le pays. . . . Les inégalités préexistantes et la discrimination sexiste ont aggravé la situation actuelle. ») ; Département d'État des États-Unis, *Rapport sur les droits humains en Haïti 2023* (2024), pp. 33, 37-38 ; Coto, *La violence traumatise les enfants haïtiens. Maintenant, le pays brise un tabou sur les services de santé mentale* (13 mai 2024).
- <sup>274</sup> Voir, de manière générale, BAI et al., *Mise à jour sur la violence sexuelle généralisée à l'encontre des femmes et des filles en Haïti* (26 février 2024), <https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2024/03/2023.02.26-IACHR-Supplemental-Submission-COMBINED.pdf>.
- <sup>275</sup> Voir Widlore Mérancourt & Amanda Coletta, *Les 'viols collectifs' de plus en plus utilisés comme arme dans la guerre des gangs en Haïti*, Washington Post (29 janvier 2024), <https://www.washingtonpost.com/world/2024/01/29/haiti-gang-violence-rape/> ; Zea, *En Haïti, la violence sexuelle détruit les femmes et les jeunes filles* (18 janvier 2024).
- <sup>276</sup> HCDH, *Les femmes et les filles : premières victimes de la crise qui ravage Haïti, disent les experts de l'ONU* (6 mai 2024) (Les experts de l'ONU « expriment leur inquiétude quant à les allégations selon lesquelles le gouvernement affaiblit et sous-finance les institutions publiques qui fournissent les services sociaux et protègent les droits humains. ») ; CARE, *Face à la persistance de la violence et de la faim, les Haïtiens se battent pour s'adapter et survivre* (30 mai 2024) (La directrice exécutive de l'Initiative pour le développement des jeunes, Guerda Previlon, explique que les organisations dirigées par des femmes qui apportent leur soutien « sont inquiètes car nous ne savons pas combien de temps nous pourrions continuer, compte tenu surtout du soutien limité que nous recevons et combien de temps cette situation va durer. . . . En tant qu'organisations dirigées par des femmes, nous avons désespérément besoin de fonds. »).
- <sup>277</sup> Voir BAI et al., *Mise à jour sur la violence sexuelle généralisée à l'encontre des femmes et des filles en Haïti* (26 février 2024), p. 4 ; Zea, *En Haïti, la violence sexuelle détruit les femmes et les jeunes filles* (18 janvier 2024).
- <sup>278</sup> Voir Nègès Mawon, *Droits des femmes, des filles et des minorités sexuelles en Haïti : rapport sur les violences enregistrées de janvier à octobre 2023* (novembre 2023), p. 24 ; BAI et al., *Mise à jour sur la violence sexuelle généralisée à l'encontre des femmes et des filles en Haïti* (26 février 2024), pp. 3, 11.
- <sup>279</sup> AP News, *Voici les membres d'un conseil de transition chargé de choisir de nouveaux dirigeants pour un Haïti assiégé* (25 avril 2024). Voir également BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 7 (« [L]a représentation limitée des

femmes dans les nouveaux dispositifs de gouvernance. . . a suscité certaines critiques parmi les parties prenantes qui ont exprimé leurs inquiétudes quant aux défis et à ce qui était perçu comme un retard dans la mise en place du Conseil. »).

<sup>280</sup> @rtvgalaxie, X (28 mai 2024).

<sup>281</sup> L'obligation d'égalité des sexes et de participation égale des femmes aux affaires publiques est profondément ancrée dans la Constitution haïtienne, qui exige « un régime gouvernemental basé sur les libertés fondamentales et le respect des droits humains. . . [et] l'équité de genre » et garantit « aux femmes une représentation dans les instances de pouvoir et de décision qui soit conforme à l'égalité des sexes et à l'équité de genre ». *Constitution d'Haïti 1987 (rév. 2012)*, préambule, disponible sur <https://cdn.accf-francophonie.org/2023/03/Constitution-haiti1987-modifiee-2011.pdf>. Voir également *id.* à l'article. 17 (« Les Haïtiens sans distinction de sexe et d'état civil, âgés de dix-huit [18] ans accomplis, peuvent exercer leurs droits politiques et civils s'ils réunissent les autres conditions prévues par la Constitution et par la loi ») (soulignement ajouté). L'article 276-2 de la Constitution incorpore en outre directement dans le droit haïtien les obligations internationales correspondantes en matière de droits humains, qui comprennent : (i) le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, en particulier l'article 2(1) (qui exige l'égalité sans distinction aucune), l'article 3 (« assurer le droit égal des hommes et des femmes de jouir de tous les droits civils et politiques »), l'article 25 (« Tout citoyen a le droit et la possibilité, sans aucune des discriminations visées à l'article 2 et sans restrictions déraisonnables : [a] de prendre part à la direction des affaires publiques. . . ; (b) de voter et d'être élu. . . ; (c) d'accéder, dans des conditions générales d'égalité, aux fonctions publiques de son pays »), et l'article 26 (interdisant la discrimination fondée sur le sexe) ; (ii) la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, en particulier l'article 7 (« éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans la vie politique et publique du pays et, en particulier, . . leur assurer, dans des conditions d'égalité avec les hommes, le droit : [a] de voter à toutes les élections et dans tous les référendums publics et être éligibles à tous les organismes publiquement élus ; (b) de prendre part à l'élaboration de la politique de l'État et à son exécution, occuper des emplois publics et exercer toutes les fonctions publiques à tous les échelons du gouvernement ; (c) de participer aux organisations et associations non gouvernementales s'occupant de la vie publique et politique du pays ») ; (iii) la Convention américaine des droits humains, en particulier l'article 1(1) (interdisant toute discrimination fondée sur le sexe) ; et (iv) la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme (« Convention de Belém do Pará »), en particulier l'article 4(j) (« Toute femme a droit à la reconnaissance, à la jouissance, à l'exercice ainsi qu'à la protection de tous les droits et libertés consacrés dans les instruments régionaux et internationaux traitant des droits humains. Ces droits comprennent, entre autres : . . . j. Le droit à l'égalité d'accès aux fonctions publiques de son pays et de participer aux affaires publiques, y compris la prise de décisions »).

<sup>282</sup> Les quotas ont délibérément été incorporés dans la Constitution en 2012 afin de mieux faire face aux obstacles structurels à l'inclusion des femmes dans la vie publique haïtienne. Voir *Constitution de la République d'Haïti*, article 17-1 (« Le principe du quota d'au moins trente pour cent [30 %] de femmes est reconnu à tous les niveaux de la vie nationale, notamment dans les services publics. ») ; *id.*, article 31-1-1 (« Toute loi relative aux Partis politiques doit réserver dans ses structures et dans ses mécanismes de fonctionnement un traitement en conformité avec le principe du quota d'au moins trente pour cent [30 %] de femmes exprimé à l'article 17.1. »).

<sup>283</sup> Voir Communiqué de presse, BAI et al., *Les organisations de défense des droits humains et féministes exigent la pleine participation des femmes à la transition d'Haïti* (3 juin 2024), [https://www.ijdh.org/press\\_release/human-rights-and-feminist-advocates-demand-full-participation-of-women-in-haitis-transition/](https://www.ijdh.org/press_release/human-rights-and-feminist-advocates-demand-full-participation-of-women-in-haitis-transition/) (soulignant en outre que les femmes doivent être habilitées à participer à la transition et à la façonner, et ne pas être simplement incluses comme un geste symbolique) ; Dimitry Charles, *FANM YO LA exige un minimum de 30 % de femmes dans toutes les structures de l'État*, Juno7 (20 mai 2024) ; CARE, *Face à la persistance de la violence et de la faim, les Haïtiens se battent pour s'adapter et survivre* (30 mai 2024) ; HCDH, *Les femmes et les filles : premières victimes de la crise qui ravage Haïti, disent les experts de l'ONU* (6 mai 2024) (des experts de l'ONU ont souligné « que les voix et les perspectives des femmes doivent être au centre du processus de transition politique, afin de garantir que les violations généralisées des droits des femmes et des filles ne se reproduisent pas et que les responsables de ces violations rendent des comptes. »). Il convient de noter que l'Accord de transition donne aux organisations de défense des droits des femmes le pouvoir de désigner deux membres de l'Organe de contrôle de l'action gouvernementale et un.e membre du Conseil électoral provisoire. *Accord politique pour une transition pacifique et ordonnée* (3 avril 2024), articles 9, 33.1).

<sup>284</sup> Communiqué de presse, CARE, *Déclaration de CARE sur les violences récentes en Haïti* (14 mars 2024), <https://www.care.org/fr/news-and-stories/press-releases/care-statement-on-recent-violence-in-haiti/> ; ONU, *En Haïti, Volker Türk fait état de violations « sans précédent »* (2 avril 2024), <https://www.ohchr.org/fr/statements-and-speeches/2024/04/haiti-turk-reports-unprecedented-violations>. Voir, de manière générale, BAI et al., *Mise à jour sur la violence sexuelle généralisée à l'encontre des femmes et des filles en Haïti* (26 février 2024).

<sup>285</sup> Mérancourt & Coletta, *Les 'viols collectifs' de plus en plus utilisés comme arme dans la guerre des gangs en Haïti* (29 janvier 2024).

<sup>286</sup> GBV Sub Cluster, *Crise en Haïti, rapport de situation du sous-groupe VBG - Campagne de 16 jours d'activisme pour les femmes et les filles 2023* (30 novembre 2023), <https://reliefweb.int/report/haiti/crisis-haiti-gbv-sub-cluster-situation-brief-women-girls-16-days-activism-campaign-2023>.

<sup>287</sup> RNDDH, *Carrefour-Feuilles, Cité Soleil et Bel-Air : des zones en proie à la violence armée récurrente et des populations détruites oubliées* (20 février 2024), ¶ 46 (constatant que 72 % de toutes les personnes interrogées ont rapporté des cas de viols contre des femmes et des filles lors d'attaques et de massacres par des groupes armés). Voir également RNDDH, *Situation catastrophique des droits humains de janvier à mars 2024 : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme* (10 avril 2024), ¶ 70 (Nègès Mawon et le RNDDH ont assisté 64 victimes de viol entre janvier et mars ; si de nombreuses victimes ont été violées par des membres de groupes armés, certaines ont été « violées par leur conjoint et par des proches »).

<sup>288</sup> Norestyl & Piercin, *Artibonite : une zone agricole devenue vallée du crime* (7 avril 2024) (rapportant que « [l]es abus sexuels deviennent monnaie courante dans des communes comme Liancourt, Petite-Rivière et Verrettes. »)

<sup>289</sup> BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 19 ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 35 ; Zea, [En Haïti, la violence sexuelle détruit les femmes et les jeunes filles](#) (18 janvier 2024) ; MSF, [Haïti : à Port-au-Prince, « On a l'impression de vivre au milieu d'une guerre »](#) (9 avril 2024), <https://www.msf.fr/actualites/haïti-a-port-au-prince-on-a-l-impression-de-vivre-au-milieu-d-une-guerre> ; Dánica Coto, [Un journaliste. Un sergent de l'armée. Un patient de 80 ans. Un groupe haïtien de défense des droits humains détaille le bilan des gangs](#), LA Times (12 avril 2024), <https://www.latimes.com/world-nation/story/2024-04-12/a-journalist-an-army-sergeant-an-80-year-old-patient-haitian-human-rights-group-details-gang-toll> ; Sarah Morland, [Des milliers de femmes enceintes en danger dans la capitale paralysée d'Haïti, affirme l'ONU](#), Reuters (8 mars 2024), <https://www.reuters.com/world/americas/thousands-pregnant-women-risk-haitis-paralyzed-capital-un-says-2024-03-08/> ; BAI et al., [Mise à jour sur la violence sexuelle généralisée à l'encontre des femmes et des filles en Haïti](#) (26 février 2024), pp. 6, 13 (« La grande majorité des survivant.e.s de VBG ne signalent pas les agressions sexuelles aux autorités gouvernementales. ») ; Nègès Mawon, [Droits des femmes, des filles et des minorités sexuelles en Haïti : rapport sur les violences enregistrées de janvier à octobre 2023](#) (novembre 2023), pp. 14-15 (Nègès Mawon a rapporté plus de 1 169 victimes de violences sexuelles en 2023, précisant que ces données n'étaient « pas exhaustives »). Voir également Département d'État des États-Unis, [Rapport sur les droits humains en Haïti 2023](#) (2024), p. 16 (notant que la sous-déclaration est particulièrement notoire pour les survivants masculins de violences sexuelles).

<sup>290</sup> GBV Sub Cluster, [Crise en Haïti, rapport de situation du sous-groupe VBG - Campagne de 16 jours d'activisme pour les femmes et les filles 2023](#) (30 novembre 2023). Voir également HCDH, [Les femmes et les filles : premières victimes de la crise qui ravage Haïti, disent les experts de l'ONU](#) (6 mai 2024) ; BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 19 ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶¶ 41, 66.

<sup>291</sup> BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023](#) (1er février 2024), p. 6 ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 34 ; Zea, [En Haïti, la violence sexuelle détruit les femmes et les jeunes filles](#) (18 janvier 2024).

<sup>292</sup> BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 19 ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 34 ; Mérancourt & Coletta, [Les 'viols collectifs' de plus en plus utilisés comme arme dans la guerre des gangs en Haïti](#) (29 janvier 2024).

<sup>293</sup> Zea, [En Haïti, la violence sexuelle détruit les femmes et les jeunes filles](#) (18 janvier 2024) ; Département d'État des États-Unis, [Rapport sur les droits humains en Haïti 2023](#) (2024), p. 16 ; ONU, [Voix de déplacés en Haïti : « Je ne suis rien, je ne suis plus la personne que j'étais avant »](#) (14 avril 2024), <https://news.un.org/fr/story/2024/04/1144771>. Elles sont parfois forcées de regarder comment les membres de leur famille sont tués avant ou après avoir été violées. BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 19 ; RNDDH, [Carrefour-Feuilles, Cité Soleil et Bel-Air : des zones en proie à la violence armée récurrente et des populations détruites oubliées](#) (20 février 2024), ¶ 46 ; Nègès Mawon, [Droits des femmes, des filles et des minorités sexuelles en Haïti : rapport sur les violences enregistrées de janvier à octobre 2023](#) (novembre 2023), p. 20 ; BAI et al., [Mise à jour sur la violence sexuelle généralisée à l'encontre des femmes et des filles en Haïti](#) (26 février 2024), p. 5.

<sup>294</sup> Mérancourt & Coletta, [Les 'viols collectifs' de plus en plus utilisés comme arme dans la guerre des gangs en Haïti](#) (29 janvier 2024) ; BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 19 ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 35 ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 41 ; Zea, [En Haïti, la violence sexuelle détruit les femmes et les jeunes filles](#) (18 janvier 2024) ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023](#) (1er février 2024), p. 6 ; Morland, [Des milliers de femmes enceintes en danger dans la capitale paralysée d'Haïti, affirme l'ONU](#) (8 mars 2024).

<sup>295</sup> BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 19 ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 41 ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 7 ; RNDDH, [Carrefour-Feuilles, Cité Soleil et Bel-Air : des zones en proie à la violence armée récurrente et des populations détruites oubliées](#) (20 février 2024), ¶ 46 ; Nègès Mawon, [Droits des femmes, des filles et des minorités sexuelles en Haïti : rapport sur les violences enregistrées de janvier à octobre 2023](#) (novembre 2023), p. 20.

<sup>296</sup> HCDH, [Haïti : Türk met en garde contre une aggravation de la crise des droits humains après le mois le plus violent en deux ans](#) (9 février 2024) ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023](#) (1er février 2024), p. 6 (comme moyen d'humilier leurs victimes) ; Département d'État des États-Unis, [Rapport sur les droits humains en Haïti 2023](#) (2024), p. 16 (comme moyen d'extraire une rançon plus élevée lors des kidnappings).

<sup>297</sup> BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 7 ; GBV Sub Cluster, [Crise en Haïti, rapport de situation du sous-groupe VBG - Campagne de 16 jours d'activisme pour les femmes et les filles 2023](#) (30 novembre 2023).

<sup>298</sup> BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 15 (294 des 504 personnes enlevées entre le 1er janvier et le 29 février étaient des femmes).

<sup>299</sup> Zea, [En Haïti, la violence sexuelle détruit les femmes et les jeunes filles](#) (18 janvier 2024) (Selon Pascale Solages, cofondatrice de l'organisation féministe haïtienne Nègès Mawon, « quand les gangs enlèvent une femme, ils la violent presque toujours'. De nombreuses femmes ont été prises en otage et gardées comme esclaves sexuelles. . . . sept femmes furent enlevées alors qu'elles voyageaient dans un bus urbain à Port-Au-Prince à la fin de l'année dernière. Elles ont été retenues pendant plusieurs jours et forcées à faire la lessive et à préparer la nourriture. Elles ont également été violées à plusieurs reprises par des membres de gang. ») ; BAI et al., [Mise à jour sur la violence sexuelle généralisée à l'encontre des femmes et des filles en Haïti](#) (26 février 2024), p. 8 ; BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 19 ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶¶ 34, 35 (« Lors d'un épisode survenu le 3 octobre, une bande a enlevé 17 marchandes qui se rendaient au marché d'un village. Six d'entre elles ont été brutalement violées devant les autres, avant que toutes ne soient contraintes de marcher pieds nus jusqu'à un lieu de captivité. ») ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023](#) (1er février 2024), p. 6 ; Département d'État des États-Unis, [Rapport sur les droits humains en Haïti 2023](#) (2024), p. 16 (« Des gangs ont filmé et diffusé des agressions sexuelles de femmes et de filles kidnappées pour mettre

la pression sur leurs familles pour qu'elles paient des rançons. ») ; RNDDH, [Carrefour-Feuilles, Cité Soleil et Bel-Air : des zones en proie à la violence armée récurrente et des populations détruites oubliées](#) (20 février 2024), ¶ 68.

<sup>300</sup> BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 19 ; Zea, [En Haïti, la violence sexuelle détruit les femmes et les jeunes filles](#) (18 janvier 2024) (« Lors d'une attaque dans un quartier, un membre de gang peut soudainement décider qu'une femme est sa femme ou sa petite amie et qu'il veut avoir des relations sexuelles avec elle. . . . Et bien souvent, pour survivre, les femmes doivent accepter »).

<sup>301</sup> Mérancourt & Coletta, [Les 'viols collectifs' de plus en plus utilisés comme arme dans la guerre des gangs en Haïti](#) (29 janvier 2024) ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 34 ; BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 19 ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023](#) (1er février 2024), p. 6 ; BAI et al., [Mise à jour sur la violence sexuelle généralisée à l'encontre des femmes et des filles en Haïti](#) (26 février 2024), pp. 8-9 (« La violence sexiste omniprésente compromet la capacité des femmes et des filles à agir dans les espaces publics, à voyager et à prendre part à des activités génératrices de revenus. »). Voir également *infra* notes **Error! Bookmark not defined.**-NOTEREF\_Ref169092435 \h \\* MERGEFORMAT **Error! Bookmark not defined.**.

<sup>302</sup> Voir GBV Sub Cluster, [Crise en Haïti, rapport de situation du sous-groupe VBG - Campagne de 16 jours d'activisme pour les femmes et les filles 2023](#) (30 novembre 2023) ; Norestyl & Piercin, [Artibonite : une zone agricole devenue vallée du crime](#) (7 avril 2024) ; BAI et al., [Mise à jour sur la violence sexuelle généralisée à l'encontre des femmes et des filles en Haïti](#) (26 février 2024), p. 6. Voir également HCDH, [Les femmes et les filles : premières victimes de la crise qui ravage Haïti, disent les experts de l'ONU](#) (6 mai 2024) (Les experts de l'ONU « ont également mis en garde contre l'augmentation des risques et de la prévalence de la traite des femmes et des filles à des fins d'exploitation sexuelle et d'esclavage sexuel. »). Le « sexe de survie » est défini comme « l'échange de relations sexuelles dans des circonstances où les personnes qui échangent des relations sexuelles pour survivre n'ont pas d'autres options » MADRE et al., [Lutter pour survivre : L'exploitation sexuelle des femmes et des filles déplacées à Port-au-Prince, Haïti](#) (2012), [https://cgrs.uclawsf.edu/sites/default/files/Eng\\_Struggling\\_to\\_Survive\\_CGRS\\_2012.pdf](https://cgrs.uclawsf.edu/sites/default/files/Eng_Struggling_to_Survive_CGRS_2012.pdf), p. 2.

<sup>303</sup> BAI et al., [Mise à jour sur la violence sexuelle généralisée à l'encontre des femmes et des filles en Haïti](#) (26 février 2024), p. 9 ; GBV Sub Cluster, [Crise en Haïti, rapport de situation du sous-groupe VBG - Campagne de 16 jours d'activisme pour les femmes et les filles 2023](#) (30 novembre 2023) ; CARE, [Face à la persistance de la violence et de la faim, les Haïtiens se battent pour s'adapter et survivre](#) (30 mai 2024) ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 7 (rapportant que des membres du groupe armé *Village de Dieu* ont collectivement violé deux filles, âgées de 3 et 12 ans dans un site improvisé pour personnes déplacées à Port-au-Prince) ; BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 23 (rapportant « des témoignages de femmes enceintes et d'enfants dormant par terre dans la rue, les exposant à des risques accrus d'agressions sexuelles de la part de gangs »). Voir également Morland, [Des milliers de femmes enceintes en danger dans la capitale paralysée d'Haïti, affirme l'ONU](#) (8 mars 2024) (Le BINUH a rapporté « que des organisations partenaires travaillant à la prévention de violences sexistes dans les camps de personnes déplacées internes avaient réduit ou interrompu la plupart des services pour des raisons de sécurité »).

<sup>304</sup> Voir BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 35 ; BAI et al., [Mise à jour sur la violence sexuelle généralisée à l'encontre des femmes et des filles en Haïti](#) (26 février 2024), pp. 11-12 ; GBV Sub Cluster, [Crise en Haïti, rapport de situation du sous-groupe VBG - Campagne de 16 jours d'activisme pour les femmes et les filles 2023](#) (30 novembre 2023) ; Zea, [En Haïti, la violence sexuelle détruit les femmes et les jeunes filles](#) (18 janvier 2024) ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023](#) (1er février 2024), p. 6 ; CARE, [Face à la persistance de la violence et de la faim, les Haïtiens se battent pour s'adapter et survivre](#) (30 mai 2024).

<sup>305</sup> BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 35 ; Nègès Mawon, [Droits des femmes, des filles et des minorités sexuelles en Haïti : rapport sur les violences enregistrées de janvier à octobre 2023](#) (Novembre 2023), p. 22 (L'organisation féministe haïtienne *Nègès Mawon* a rapporté que seulement 43 personnes ont été condamnées pour viol au cours de l'année judiciaire 2022-2023, ce qui représente 3,7 % du nombre de cas enregistrés par l'organisation au cours de cette période) ; Zea, [En Haïti, la violence sexuelle détruit les femmes et les jeunes filles](#) (18 janvier 2024) (Pascale Solages, cofondatrice de *Nègès Mawon*, affirme que « les agresseurs agissent en toute impunité ») ; HCDH, [Les femmes et les filles : premières victimes de la crise qui ravage Haïti, disent les experts de l'ONU](#) (6 mai 2024).

<sup>306</sup> Nègès Mawon, [Droits des femmes, des filles et des minorités sexuelles en Haïti : rapport sur les violences enregistrées de janvier à octobre 2023](#) (novembre 2023), p. 22 (sur les 43 condamnations pour viol au cours de l'année judiciaire 2022-2023, 26 ont été condamnées à moins d'un an de prison, 13 ont été condamnées à des peines de 10 à 15 ans, et 4 ont été condamnées à une peine de prison à perpétuité).

<sup>307</sup> BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 35.

<sup>308</sup> BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 66 ; GBV Sub Cluster, [Crise en Haïti, rapport de situation du sous-groupe VBG - Campagne de 16 jours d'activisme pour les femmes et les filles 2023](#) (30 novembre 2023) ; MSF, [Haïti : à Port-au-Prince, « On a l'impression de vivre au milieu d'une guerre »](#) (9 avril 2024) ; Département d'État des États-Unis, [Rapport sur les droits humains en Haïti 2023](#) (2024), p. 29 ; Mérancourt & Coletta, [Les 'viols collectifs' de plus en plus utilisés comme arme dans la guerre des gangs en Haïti](#) (29 janvier 2024). Voir également *infra* Section VI : *Accès aux soins de santé*.

<sup>309</sup> BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 66.

<sup>310</sup> Morland, [Des milliers de femmes enceintes en danger dans la capitale paralysée d'Haïti, affirme l'ONU](#) (8 mars 2024) ; Zea, [En Haïti, la violence sexuelle détruit les femmes et les jeunes filles](#) (18 janvier 2024) ; Département d'État des États-Unis, [Rapport sur les droits humains en Haïti 2023](#) (2024), p. 29.

<sup>311</sup> Voir *infra* Section VI : *Accès aux soins de santé*.

<sup>312</sup> Luke Taylor, « Il vaut mieux ne pas devenir enceinte » : les femmes terrifiées par l'effondrement des services de maternité en Haïti, *The Guardian* (12 avril 2024), <https://www.theguardian.com/global-development/2024/apr/12/pregnant-haiti-maternity-services-delivering-baby-gang-warfare-clinics-hospitals> (Haïti étant « l'endroit le plus dangereux pour accoucher en Amérique

latine et dans les Caraïbes », une sage-femme a déclaré : « [i]l vaut mieux ne pas devenir enceinte parce que le système s'est écroulé » ; Save the Children, [Haïti : tous les jours, 600 enfants esquivent les coups de feu en fuyant la capitale haïtienne pendant un mois de violence](#) (24 avril 2024) (« 40 % des femmes interrogées [par MSF] ont déclaré qu'elles avaient renoncé aux soins prénatals parce qu'elles risquaient d'être exposées à la violence lorsqu'elles se rendaient à l'hôpital ou à la clinique. ») ; ALIMA, *En Haïti, « l'accès aux soins est devenu un privilège pour les habitants »* (8 février 2024), <https://alima.ngo/actualites-fr/haïti-acces-soins/>. Voir également Noah Smith, « *Vivre au jour le jour* » : le personnel de santé en Haïti maintient les portes de l'hôpital ouvertes alors que la violence se poursuit, Direct Relief (1<sup>er</sup> avril 2024), <https://www.directrelief.org/2024/04/living-day-by-day-health-staff-in-haiti-keep-hospital-doors-open-as-violence-continues/> (rapportant que « le coût des vitamines prénatales. . . a augmenté de 400 % par rapport à janvier 2023. ») ; Lauré Adrien, *Je suis médecin en Haïti. La crise peut être une sentence de mort pour de nombreuses personnes avec des problèmes de santé - opinion*, Miami Herald (22 avril 2024), <https://www.miamiherald.com/opinion/op-ed/article287909110.html> (Le directeur général du Ministère de la santé publique et de la population déclare : « [d]ans un pays où l'accès aux soins maternels a toujours été un combat, cela me fait mal de voir qu'aujourd'hui, cela pourrait bientôt devenir impossible. ») ; BAI et al., [Mise à jour sur la violence sexuelle généralisée à l'encontre des femmes et des filles en Haïti](#) (26 février 2024), p. 10. Selon des informations partagées par un réseau d'organisations de soins de santé opérant en Haïti, un centre d'accouchement a signalé que 25 % des femmes enceintes qui s'y rendaient n'avaient bénéficié d'aucun soin prénatal.

<sup>313</sup> Selon des informations partagées par un réseau d'organisations de soins de santé travaillant en Haïti, qui ont également rapporté de nombreuses histoires d'enfants décédés *in utero* en route vers l'hôpital. Voir également David C. Adams & Frances Robles, *En Haïti, les hôpitaux ont survécu au choléra et au covid. Les gangs sont en train de les fermer*, NY Times (17 mars 2024), <https://www.nytimes.com/2024/03/17/world/americas/haïti-gang-violence-health.html> (« Les médecins prévoient également une forte augmentation des décès maternels et infantiles, car dans les semaines à venir, des milliers de femmes seront obligées d'accoucher à domicile. ») ; Angeline Annesteus, *En Haïti, la violence des gangs frappe de manière disproportionnée les femmes et les jeunes filles*, Context (15 mars 2024), <https://www.context.news/socioeconomic-inclusion/opinion/haïtis-gang-violence-disproportionately-hurts-women-and-girls> (« De nombreux établissements de santé se trouvent dans des zones jugées trop dangereuses pour permettre leur accès, ce qui met en péril la vie des mères et de leurs bébés à naître »).

<sup>314</sup> Taylor, [« Il vaut mieux ne pas devenir enceinte » : les femmes terrifiées par l'effondrement des services de maternité en Haïti](#) (12 avril 2024) (une clinique maternelle de Port-au-Prince a rapporté que la plupart de ses patientes étaient victimes de viol ou de sexe de survie) ; Nègès Mawon, [Droits des femmes, des filles et des minorités sexuelles en Haïti : rapport sur les violences enregistrées de janvier à octobre 2023](#) (Novembre 2023), p. 12.

<sup>315</sup> Morland, [Des milliers de femmes enceintes en danger dans la capitale paralysée d'Haïti, affirme l'ONU](#) (8 mars 2024) (Selon le BINUH, « quelque 450 femmes sur ces 3 000 risquent des complications obstétriques potentiellement fatales, tandis que plus de 500 survivantes de violences sexuelles pourraient se retrouver sans soins médicaux d'ici la fin du mois de mars »).

<sup>316</sup> Taylor, [« Il vaut mieux ne pas devenir enceinte » : les femmes terrifiées par l'effondrement des services de maternité en Haïti](#) (12 avril 2024) (rapportant qu'une maternité de Port-au-Prince a été contrainte de fermer ses portes après une attaque du quartier par des groupes armés, « ne laissant aux 75 femmes enceintes qu'elle avait à charge plus aucun endroit où se rendre pour recevoir des soins médicaux ou faire accoucher leur bébé. »). Voir également Norestyl & Piercin, [Artibonite : une zone agricole devenue vallée du crime](#) (7 avril 2024) (rapportant que l'un des rares hôpitaux encore en activité dans la commune de Petite-Rivière n'a plus de gynécologue après que le personnel non local ait été déplacé à cause de l'insécurité) ; Communiqué de presse, UNICEF, [La violence armée aggrave la crise de malnutrition infantile en Haïti](#) (26 mars 2024), <https://www.unicef.org/fr/communiqués-de-presse/la-violence-armée-aggrave-la-crise-de-malnutrition-infantile-en-haïti> (rapportant que des groupes armés ont pillé un conteneur de l'UNICEF contenant « des articles essentiels à la survie des mères, des nouveau-nés et des enfants ») ; voir *infra* notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined.**

<sup>317</sup> Coto, [Un journaliste. Un sergent de l'armée. Un patient de 80 ans. Un groupe haïtien de défense des droits humains détaille le bilan des gangs](#) (12 avril 2024) (« Dans un hôpital, pour recevoir des soins, les femmes enceintes doivent fournir un document prouvant qu'elles ont acheté du carburant. »). Selon des informations partagées par un réseau d'organisations de soins de santé opérant en Haïti, une femme en travail qui devait subir de toute urgence une césarienne dans un hôpital du département du Sud a dû apporter du carburant à l'hôpital, afin de pouvoir assurer que le générateur fonctionne suffisamment longtemps pour effectuer l'intervention chirurgicale.

<sup>318</sup> Voir Taylor, [« Il vaut mieux ne pas devenir enceinte » : les femmes terrifiées par l'effondrement des services de maternité en Haïti](#) (12 avril 2024) (« Les ONG appellent à plus de financement. Le mois dernier, l'UNFPA a obtenu 3,5 millions de dollars [2,7 millions de livres sterling], mais déclare avoir besoin de 28 millions de dollars pour soutenir les soins de santé sexuelle et reproductive des femmes. »). Voir également *infra* notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined.**

<sup>319</sup> Zea, [En Haïti, la violence sexuelle détruit les femmes et les jeunes filles](#) (18 janvier 2024).

<sup>320</sup> Département d'État des États-Unis, [Rapport sur les droits humains en Haïti 2023](#) (2024), p. 28.

<sup>321</sup> Zea, [En Haïti, la violence sexuelle détruit les femmes et les jeunes filles](#) (18 janvier 2024) ; Mérancourt & Coletta, [Les 'viols collectifs' de plus en plus utilisés comme arme dans la guerre des gangs en Haïti](#) (29 janvier 2024) (décrivant le traumatisme et l'isolement social qui résultent du fait que des victimes de viol tombent enceintes et sont forcées d'accoucher).

<sup>322</sup> Voir Zea, [En Haïti, la violence sexuelle détruit les femmes et les jeunes filles](#) (18 janvier 2024).

<sup>323</sup> Voir, de manière générale, PROFAMIL, [Résultats partiels de la section menstruation du rapport PROFAMIL sur les droits à la santé sexuelle et reproductive chez les jeunes et les femmes, dans un contexte de crise, d'insécurité et de précarité](#) (janvier 2024), [https://drive.google.com/file/d/16-CW1-7j5BSSstjcfB\\_ktBeau8VAerbCm/view](https://drive.google.com/file/d/16-CW1-7j5BSSstjcfB_ktBeau8VAerbCm/view).

<sup>324</sup> Voir HRW, [Les enfants sont parmi les plus touchés par les violences en Haïti](#) (5 juin 2024). Voir également *infra* notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined.**

<sup>325</sup> BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 20 ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 8 (« Au moins 82 enfants, dont certains n'avaient que six ans, ont

été tués ou blessés au cours du premier trimestre 2024. Près de la moitié des victimes ont été touchées par des balles lors d'attaques violentes de gangs contre leur quartier ou d'affrontements entre les gangs et la police. »); BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023](#) (1er février 2024), p. 6; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 32; AlterPresse, *Haïti-Criminalité : Quatre personnes, dont 2 fillettes de moins de 10 ans, assassinées et quatre autres kidnappées à la Croix-des-Bouquets, dénonce l'Unicef* (27 décembre 2023), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article29956>.

<sup>326</sup> Coto, [La violence traumatise les enfants haïtiens. Maintenant, le pays brise un tabou sur les services de santé mentale](#) (13 mai 2024).

<sup>327</sup> Robles, [Comment 360 000 Haïtiens sont arrivés à vivre dans des terrains vagues et des écoles surpeuplées](#) (8 mai 2024).

<sup>328</sup> Robles, [Comment 360 000 Haïtiens sont arrivés à vivre dans des terrains vagues et des écoles surpeuplées](#) (8 mai 2024) (rapportant que plus de 180 000 de tous les PDI sont des enfants); OCHA, *Amérique latine et Caraïbes : point de situation hebdomadaire au 2 février 2024* (2 février 2024), <https://reliefweb.int/report/ecuador/latin-america-caribbean-weekly-situation-update-2-february-2024> (Sur les 314 000 PDI recensées par l'OCHA en février, 170 000 étaient des enfants, soit plus du double que le nombre déplacé en 2023). Voir également Save the Children, [Haïti : tous les jours, 600 enfants esquivent les coups de feu en fuyant la capitale haïtienne pendant un mois de violence](#) (24 avril 2024) (« Près de 600 enfants par jour en moyenne ont fui leur maison à Port-au-Prince depuis le début du mois de mars en raison de la violence des gangs. »).

<sup>329</sup> Communiqué de presse, UNICEF, *Violence en Haïti : Les enfants constituent désormais jusqu'à la moitié des effectifs des groupes armés du pays – UNICEF* (31 mai 2024), <https://www.unicef.org/fr/communiqués-de-presse/violence-en-haiti-les-enfants-constituent-la-moitié-des-groupes-armés> (« Les enfants en Haïti sont pris dans un cercle vicieux de souffrance : ils sont poussés à rejoindre les groupes armés par pur désespoir, notamment en raison de la violence, de la pauvreté et de l'effondrement des systèmes qui devraient les protéger », a déclaré Catherine Russell, Directrice générale de l'UNICEF. « Les enfants recrutés par les groupes armés se voient assignés diverses tâches, comme la cuisine, le ménage, le guet ou encore le rôle d'« épouses » ».); BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023](#) (1er février 2024), p. 6 (« [S]i la plupart des enfants rejoignent les gangs en raison du manque d'opportunités socio-économiques, après une courte période dans leurs rangs, beaucoup manifestent le désir de les quitter, mais en sont empêchés par crainte de représailles. »); BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶¶ 14, 43 (« [L]es enfants sont utilisés comme guetteurs, ou 'antennes', comme on les appelle localement, pour faciliter les enlèvements et les vols. Les filles sont généralement impliquées dans des activités telles que les tâches ménagères et l'espionnage. »); Kestler-D'Amours, [Qui sont les gangs d'Haïti et que veulent-ils ? Tout ce qu'il faut savoir](#) (13 mars 2024); HRW, [Les enfants sont parmi les plus touchés par les violences en Haïti](#) (5 juin 2024) (Un garçon de 16 ans a raconté que beaucoup de ses amis « avaient rejoint des groupes criminels en désespoir de cause et ces groupes insistaient pour qu'il les rejoigne aussi », disant qu'il rejoindrait ainsi « une cause populaire contre un mauvais gouvernement, que ce ne serait pas pour faire du mal aux gens mais pour combattre et faire la révolution », a-t-il affirmé. Mais, a-t-il ajouté, « je ne crois pas à tout cela. [Les membres du G9] m'avaient menacé [dans le passé], ils m'avaient dit que si je ne les rejoignais pas, il pourrait arriver quelque chose, à moi ou à ma tante »); BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 8; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 30; Coto, [La violence traumatise les enfants haïtiens. Maintenant, le pays brise un tabou sur les services de santé mentale](#) (13 mai 2024) (« Sans école, avec une pauvreté élevée et des traumatismes tels que l'obligation de passer à côté de corps mutilés dans les rues, les enfants sont devenus des proies faciles. »). Voir également Département d'État des États-Unis, [Rapport sur les droits humains en Haïti 2023](#) (2024), pp. 31, 32 (« Le gouvernement disposait de ressources limitées pour... identifier les enfants forcés à travailler pour des gangs, les extraire et leur fournir des services de protection »).

<sup>330</sup> Département d'État des États-Unis, [Rapport sur les droits humains en Haïti 2023](#) (2024), p. 31 (rapportant que les membres des groupes armés forcent souvent les enfants à avoir des relations sexuelles avec eux); BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 37 (« Le 16 octobre, quatre mineurs auraient été contraintes de participer à des actes sexuels dans le cadre de la célébration de l'anniversaire d'un membre d'une bande »).

<sup>331</sup> Coto, [La violence traumatise les enfants haïtiens. Maintenant, le pays brise un tabou sur les services de santé mentale](#) (13 mai 2024). Voir également BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 41 (rapportant qu'une fille de 17 ans a été violée « à plusieurs reprises par de multiples auteurs » sur le chemin de l'école); BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 19.

<sup>332</sup> ONU, [Ramener les enfants à l'école dans un Haïti ravagé par les gangs meurtriers](#) (8 avril 2024), <https://news.un.org/fr/story/2024/04/1144656>. Voir également *infra* Section VI : Accès à l'éducation.

<sup>333</sup> ONU, [Haïti : la violence armée contre les écoles multipliée par neuf en un an, selon l'UNICEF](#) (9 février 2023), <https://news.un.org/fr/story/2023/02/1132132>.

<sup>334</sup> Voir Plan International, [Les enfants d'Haïti sont au bord du précipice et ont besoin d'une protection immédiate](#) (15 mars 2024), <https://plan-international.org/blog/2024/03/15/haitis-children-on-edge-need-protection-now/> (« Aux Gonaïves, il n'y a pratiquement pas d'enfants en uniforme, signe évident de la fermeture des écoles et du faible taux de scolarisation. On voit des enfants qui travaillent ou mendient dans les rues, vivant sous la menace constante de la violence des groupes armés. Le long des routes, on voit des enfants seuls, à pied ou à dos d'âne, pour aller travailler dans les champs ou en ville »).

<sup>335</sup> BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 57; UNICEF, [La violence armée aggrave la crise de malnutrition infantile en Haïti](#) (26 mars 2024) (rapportant que « l'insécurité actuelle régnant à Port-au-Prince a rendu extrêmement difficile la distribution de fournitures de santé et de produits nutritionnels destinés aux quelque 58 000 enfants souffrant d'émaciation sévère dans la zone métropolitaine. »); BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 8 (« La violence des gangs a limité aussi fortement l'accès des enfants et de leurs parents aux services d'éducation et de santé, et a exacerbé leur insécurité alimentaire. »). Voir également BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 26 (rapportant que 3 millions d'enfants dépendront de l'assistance humanitaire en 2024, le nombre le plus élevé jamais enregistré); voir *infra* notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined.**

<sup>336</sup> BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 66 (« Les femmes et les enfants de moins de 5 ans représentent 80 % des cas. ») ; ONU, *Le nombre de cas de choléra monte en flèche dans le monde ; le Malawi et Haïti sont les foyers les plus meurtriers, selon l'OMS* (16 janvier 2024), <https://news.un.org/en/story/2024/01/1145572> ; Organisation panaméricaine de santé (OPS), *Épidémie de choléra en Haïti : Rapport de situation 8*, p. 1 (13 mars 2024), <https://www.paho.org/en/documents/cholera-outbreak-haiti-situation-report-8-13-march-2024>.

<sup>337</sup> BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 61.

<sup>338</sup> BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶¶ 36, 39 (rapportant que sur 90 enfants détenus au centre de détention pour enfants à Port-au-Prince, un seul a été condamné).

<sup>339</sup> Le pénitencier pour enfants de Port-au-Prince fonctionne à quatre fois sa capacité. BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 39. Voir également Duquereste & Louis-Jeune, [Enfants, jeunes filles et criminels du Pénitencier National dans le même centre](#) (5 juin 2024) (« Il n'y a plus d'espaces de jeu, les activités de formation ne peuvent plus se tenir, et les programmes scolaires et académiques destinés aux jeunes sont interrompus. . . . Les experts préviennent d'un risque accru de maladies contagieuses, de régression intellectuelle chez les mineurs, . . . Les experts préviennent d'un risque accru de maladies contagieuses, de régression intellectuelle chez les mineurs. ») ; voir *supra* note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>340</sup> Voir *supra* Section IV : *Conditions de détention inhumaines*.

<sup>341</sup> Département d'État des États-Unis, [Rapport 2023 sur la traite des personnes : Haïti](#) (2023).

<sup>342</sup> Département d'État des États-Unis, [Rapport 2023 sur la traite des personnes : Haïti](#) (2023) (rapportant que les enfants en situation de *rèstavek* - pour la plupart des filles - « sont souvent victimes d'abus physiques, ne sont pas rémunérés pour les services rendus et ont des taux de scolarisation nettement inférieurs ») ; Département d'État des États-Unis, [Rapport sur les droits humains en Haïti 2023](#) (2024), p. 31.

<sup>343</sup> CSNU, [Lettre datée du 15 avril 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général](#) (19 avril 2024), ¶ 25 ; Département d'État des États-Unis, [Rapport 2023 sur la traite des personnes : Haïti](#) (2023) (estimant à trois millions le nombre d'Haïtiens exposés au risque de traite).

<sup>344</sup> Voir, par exemple, BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶¶ 16, 22 (rapportant des attaques contre des paysans dans les départements de l'Artibonite, du Nord, et du Centre, « brûlant au moins 40 maisons et chassant les gens de leurs terres » et volant « des centaines de bétail, . . . des biens qui représentent souvent l'épargne d'une vie d'agriculteurs ») ; Doudou Pierre Festile & Micherline Islanda Aduel, Opinion, *Une nouvelle intervention étrangère ne résoudra pas la crise en Haïti*, Al Jazeera (22 avril 2024), <https://www.aljazeera.com/opinions/2024/4/22/another-foreign-intervention-will-not-solve-the-crisis-in-haiti> (« L'accaparement des terres s'est aggravé au cours des derniers mois, des gangs ayant commencé à s'emparer par la force de terres paysannes et à les vendre illégalement à des parties intéressées. ») ; Norestyl & Piercin, [Artibonite : une zone agricole devenue vallée du crime](#) (7 avril 2024). Voir également AP News, *L'industrie haïtienne du rhum mise à mal par des gangs qui incendient des champs de canne à sucre* (12 février 2024), <https://apnews.com/article/haiti-gangs-rum-sugarcane-fields-fire-violence-df4faef8956ba42ad215c567ba56eace> (rapportant que des groupes armés ont incendié près de 8 hectares de canne à sucre appartenant à la société de rhum Barbancourt, ce qui a conduit cette dernière à « cesser temporairement de distribuer gratuitement de l'eau potable, de fournir des soins médicaux et d'offrir l'utilisation de terrains de football et de basket-ball, pour protéger la sécurité de ses employés »).

<sup>345</sup> Norestyl & Piercin, [Artibonite : une zone agricole devenue vallée du crime](#) (7 avril 2024).

<sup>346</sup> Norestyl & Piercin, [Artibonite : une zone agricole devenue vallée du crime](#) (7 avril 2024) (rapportant que le Programme Alimentaire Mondiale [PAM] « avait recensé 5 000 hectares de terres agricoles abandonnées dans [l]e département de l'Artibonite » en avril 2023) ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 36 (« Les attaques des gangs contre les terres agricoles et les moyens de subsistance ont poussé les agriculteurs à abandonner plus de 3 000 hectares de terres et à se déplacer vers des zones moins fertiles mais plus sûres. ») ; ONU Info, *Nourrir Haïti en temps de crise, cinq choses à savoir* (1<sup>er</sup> avril 2024), <https://news.un.org/fr/story/2024/04/1144506>.

<sup>347</sup> Festile & Aduel, [Une nouvelle intervention étrangère ne résoudra pas la crise en Haïti](#) (22 avril 2024).

<sup>348</sup> Département d'État des États-Unis, [Rapport sur les droits humains en Haïti 2023](#) (2024), pp. 33, 37-38.

<sup>349</sup> Moïse Manoel-Florisse, *Affrontements, gangs et narco-trafiquants : « Il y a sans doute plus de personnes LGBT+ assassinées en Haïti qu'ailleurs »*, Stop Homophobie (2 février 2024), <https://www.stophomophobie.com/affrontements-gangs-et-narco-trafiquants-il-y-a-sans-doute-plus-de-personnes-lgbt-assassinees-en-haiti-quailleurs/> (selon un activiste haïtien, « il y a sans doute plus de personnes LGBT+ assassinées qu'ailleurs dans le monde, mais comme il s'agit d'un État francophone, très pauvre, dépourvu de ressources stratégiques et de textes de lois explicitement homophobes, tout le monde s'en fiche ») ; Département d'État des États-Unis, [Rapport sur les droits humains en Haïti 2023](#) (2024), pp. 33-37.

<sup>350</sup> Nègès Mawon, [Droits des femmes, des filles et des minorités sexuelles en Haïti : rapport sur les violences enregistrées de janvier à octobre 2023](#) (Novembre 2023), pp. 26-27 (rapportant 13 cas de violences physiques et psychologiques) ; Département d'État des États-Unis, [Rapport sur les droits humains en Haïti 2023](#) (2024), p. 33 (rapportant au moins dix cas, dont une personne transgenre, qui « a été violée et battue par des membres du gang des 400 Mawozo lors d'un kidnapping le 30 juillet 2023 ») ; Manoël-Florisse, [Haïti : être un activiste trans au milieu de l'enfer des gangs à Port-au-Prince](#) (2 janvier 2024).

<sup>351</sup> Département d'État des États-Unis, [Rapport sur les droits humains en Haïti 2023](#) (2024), p. 36.

<sup>352</sup> Département d'État des États-Unis, [Rapport 2023 sur la traite des personnes : Haïti](#) (2023).

<sup>353</sup> Département d'État des États-Unis, [Rapport sur les droits humains en Haïti 2023](#) (2024), pp. 37-38. Voir également *supra* note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>354</sup> Département d'État des États-Unis, [Rapport sur les droits humains en Haïti 2023](#) (2024), pp. 37, 38. Voir également Espérance, [Comment faire face aux gangs en Haïti : l'Amérique peut faire plus pour créer la stabilité et promouvoir la démocratie](#) (2 avril 2024) (rapportant que des groupes armés « ont détruit ou gravement endommagé un centre pour enfants handicapés »).

- <sup>355</sup> Voir PAM, *Le dernier rapport IPC confirme des niveaux records de faim en Haïti* (22 mars 2024), <https://fr.wfp.org/communiqués-de-presse/le-dernier-rapport-ipc-confirme-des-niveaux-records-de-faim-en-haiti>.
- <sup>356</sup> Voir, par exemple, Adams & Robles, *En Haïti, les hôpitaux ont survécu au choléra et au covid. Les gangs sont en train de les fermer* (17 mars 2024) ; UNICEF, *L'UNICEF condamne l'incendie criminel d'une école par des groupes armés dans le centre de Port-au-Prince* (27 mars 2024).
- <sup>357</sup> Voir Evens Sanon & Dánica Coto, *La violence fait des ravages dans l'économie fragile d'Haïti et provoque des pénuries de nourriture et d'eau*, AP News (9 mars 2024), <https://apnews.com/article/haiti-violence-gangs-food-economy-092a20f037b48a8e1837a4e6424cf571>.
- <sup>358</sup> Voir, par exemple, International Rescue Committee (IRC), *Crise en Haïti : l'étau de violence des gangs au milieu de la tourmente politique* (5 mars 2024), <https://www.rescue.org/article/crisis-haiti-gang-violences-vice-grip-amidst-political-turmoil>.
- <sup>359</sup> Haiti Advocacy Working Group, *Décentralisation : La réponse d'Haïti depuis six mois et soixante ans* (juillet 2010), [https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2010/07/HAWG\\_Decentralization\\_FINAL.pdf](https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2010/07/HAWG_Decentralization_FINAL.pdf). Voir également Macollvie J. Neel, *Pour aider Haïti à se réinitialiser, soutenez les solutions provinciales comme #KPK, HTA | Partie 2* Haitian Times (1<sup>er</sup> avril 2024), <https://haitiantimes.com/2024/04/01/decentralize-haiti-provinces-solutions/>.
- <sup>360</sup> PAM, *Le dernier rapport IPC confirme des niveaux records de faim en Haïti* (22 mars 2024) ; Adams & Robles, *En Haïti, les hôpitaux ont survécu au choléra et au covid. Les gangs sont en train de les fermer* (17 mars 2024) ; UNICEF, *L'UNICEF condamne l'incendie criminel d'une école par des groupes armés dans le centre de Port-au-Prince* (27 mars 2024).
- <sup>361</sup> Voir, par exemple, Smith, *« Vivre au jour le jour » : le personnel de santé en Haïti maintient les portes de l'hôpital ouvertes alors que la violence se poursuit* (1<sup>er</sup> avril 2024) ; Edith M. Lederer, *4 millions de personnes sont confrontées à une « insécurité alimentaire aiguë » en Haïti, selon un responsable de l'agence alimentaire des Nations unies*, AP News (12 mars 2024), <https://apnews.com/article/un-haiti-humanitarian-food-famine-gang-violence-dc4115ab6d883722ef658e33f15806ba>.
- <sup>362</sup> Voir Kepsen Monestime, *Une tornade fait plusieurs dizaines de blessés à Bassin-Bleu dans le Nord-Ouest*, Le Nouvelliste (21 mai 2024), <https://lenouvelliste.com/article/248271/tornado-leaves-dozens-injured-in-bassin-bleu-northwest> ; Communiqué de presse, World Vision, *Près de cinq millions de personnes menacées de famine à l'approche de la saison des ouragans, avertit World Vision* (23 mai 2024), <https://www.worldvision.org.uk/about/press-centre/haiti-famine-risk-as-hurricane-season-approaches/>. Voir, de manière générale, Beatrice Mosello et al., *Aux origines de la paix : comprendre les enjeux de sécurité climatique en Haïti et comment y faire face* (octobre 2023), [https://weatheringrisk.org/sites/default/files/document/Aux\\_origines\\_de\\_la\\_paix\\_Comprendre\\_les\\_enjeux\\_de\\_securite\\_climatique\\_en\\_Haiti\\_et\\_comment\\_y\\_faire\\_face.pdf](https://weatheringrisk.org/sites/default/files/document/Aux_origines_de_la_paix_Comprendre_les_enjeux_de_securite_climatique_en_Haiti_et_comment_y_faire_face.pdf).
- <sup>363</sup> Voir, par exemple, Jeffrey Sommers & Patrick Bellegarde-Smith, *En Haïti, le chaos est dû à la malfaisance des élites et l'ingérence des États-Unis*, Jacobin (5 avril 2024), <https://jacobin.com/2024/04/haiti-disorder-poverty-us-intervention>.
- <sup>364</sup> Voir, par exemple, Sandra Wisner & Brian Concannon, *Dette et dépendance : ingérence étrangère en Haïti et importance de la redevabilité des acteurs non étatiques*, 21 Nw. J. Hum. Rights 185 (mai 2023), <https://scholarlycommons.law.northwestern.edu/njihr/vol21/iss3/1/>.
- <sup>365</sup> Voir, par exemple, BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶¶ 43, 60 ; Garry Pierre-Pierre, *Opinion : Pourquoi les gangs ont-ils tellement de pouvoir en Haïti ?*, CNN (15 mars 2024), <https://www.cnn.com/2024/03/15/opinions/haiti-gangs-violence-pierre-pierre/index.html>. Voir également supra notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined..**
- <sup>366</sup> Il est généralement reconnu que les solutions aux crises d'Haïti doivent inclure la restitution de la 'dette d'indépendance'. Voir Christopher Shell, *L'Occident doit procéder à des réparations pour l'esclavage et le colonialisme*, World Politics Review (7 mai 2024), <https://www.worldpoliticsreview.com/repairs-movement-slavery-colonialism/?one-time-read-code=2960291717524610115602> ; @ijdh, X (16 avril 2024), <https://twitter.com/ijdh/status/1780178760232268263> (à la troisième session de l'Instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine, Gaynel Curry, membre de l'Instance, a déclaré : « nous ne pouvons pas parler de développement durable sans réparations, et nous ne pouvons pas parler de réparations sans parler d'Haïti ») ; CARICOM, *Discours de Dr. Carla N. Barnett, Secrétaire générale, Communauté caribéenne (CARICOM) à la cérémonie d'ouverture de la Conférence d'Accra sur les réparations, 14 novembre 2023* (14 novembre 2023), <https://caricom.org/35409-2/> (notant que la dette d'indépendance est l'un des « crimes contre l'humanité » perpétrés à l'encontre de personnes d'ascendance africaine et dont la réparation s'impose) ; HCDH, *Sont recommandées au Conseil la reconduction de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, l'adoption d'une norme internationale sur la justice réparatrice et l'organisation d'un sommet mondial sur la question, ainsi que la création d'un tribunal international spécialisé pour traiter les conséquences durables de l'esclavage et du colonialisme* (6 octobre 2023), <https://www.ohchr.org/fr/news/2023/10/halting-and-reversing-lasting-consequences-slavery-colonialism-genocide-and-apartheid> (parmi d'autres mesures, l'Instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine « recommande... de créer une commission d'enquête internationale indépendante sur la justice réparatrice pour Haïti »). Voir également Concannon Jr. et al., *Restitution pour Haïti, réparations pour tous : la place d'Haïti dans le mouvement mondial des réparations* (13 décembre 2023).
- <sup>367</sup> Haïti, Fonds monétaire international (FMI), <https://www.imf.org/en/Countries/HTI> (dernière visite : 19 avril 2024) ; @radiomagik9, X (5 avril 2024), <https://twitter.com/radiomagik9/status/1776228771638501418>. Voir également BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 52 (malgré les efforts du gouvernement pour inverser le déclin économique d'Haïti, sa « croissance économique négative persistante... a entraîné un déclin de 10,5 % du produit intérieur brut entre 2019 et 2023 »).
- <sup>368</sup> Environ 34 % des Haïtiens vivent dans l'extrême pauvreté, définie comme vivant avec moins de 2,15 dollars américains par jour. BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 janvier 2024), ¶ 62.
- <sup>369</sup> Haïti – Taux d'inflation, Trading Economics, <https://tradingeconomics.com/haiti/inflation-cpi> (dernière visite : 10 juin 2024).
- <sup>370</sup> IMF, *Haïti*.

<sup>371</sup> Afifa Mushtaque, *Les 15 économies dont le déclin est le plus rapide au monde en 2024*, Insider Monkey (24 mai 2024), <https://www.insidermonkey.com/blog/15-fastest-declining-economies-in-the-world-in-2024-1306135/>.

<sup>372</sup> Haiti Libre, *Haïti - FLASH : L'inflation explose en un mois* (6 mai 2024), <https://www.haitilibre.com/article-42274-haiti-flash-l-inflation-explose-en-un-mois.html> (le coût du riz a augmenté de 41 %, le maïs de 38,3 %, la viande de 38,5 %, le poisson de 59,7 %, et l'huile comestible de 50,05 %). Voir également RHI News, *Haïti : Deux tiers des ménages de Port-au-Prince souffrent de malnutrition, selon une étude du PAM* (27 mai 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/haiti-deux-tiers-des-menages-de-port-au-prince-souffrent-de-malnutrition-selon-une-etude-du-pam/> (rapportant que le coût d'un panier alimentaire a augmenté de 27 % depuis janvier) ; Hu et al., *Les gangs règnent sur la capitale haïtienne. Certains se disent même prêts à renverser le gouvernement* (5 mars 2024) (« [L]e prix de gros d'un sac de sucre est passé de l'équivalent de 50 dollars à 150 dollars » [et] « [L]e coût d'un sac de riz, aliment de base de la cuisine haïtienne, est passé de 40 à 120 dollars ») ; Kervens Adam Paul, *Crise sécuritaire en Haïti : les prix des produits de première nécessité atteignent des sommets*, Le Nouvelliste (22 mars 2024), <https://www.lenouvelliste.com/article/247348/haitis-security-crisis-surge-in-prices-of-vital-goods> (« [U]ne résidente de Delmas, rencontrée dans un marché de rue, a exprimé son désarroi face à cette nouvelle réalité. 'La vie devient plus chère. Avant, avec 5000 gourdes, on pouvait faire des provisions pour plusieurs jours, mais désormais, ce n'est même plus suffisant pour deux repas' »).

<sup>373</sup> PAM, *Le dernier rapport IPC confirme des niveaux records de faim en Haïti* (22 mars 2024) (« telles qu'acheter à crédit et s'endetter, vendre des animaux, des semences et d'autres biens afin de survivre. ») ; RHI News, *Haïti : Deux tiers des ménages de Port-au-Prince souffrent de malnutrition, selon une étude du PAM* (27 mai 2024). Voir également Sanon & Coto, *La violence fait des ravages dans l'économie fragile d'Haïti et provoque des pénuries de nourriture et d'eau* (9 mars 2024) (rapportant que même si les épiceries des quartiers aisés de Port-au-Prince restent approvisionnées, la plupart des gens n'ont pas les moyens d'acheter leurs produits) ; Onz Chéry, *Les luttes s'aggravent pour les Haïtiens alors que le blocus des gangs fait grimper les prix du carburant*, Haitian Times (13 mars 2024), <https://haitiantimes.com/2024/03/13/high-price-of-fuel/> (rapportant que certains sont obligés de choisir entre manger et acheter du carburant). Voir également Hu et al., *Les gangs règnent sur la capitale haïtienne. Certains se disent même prêts à renverser le gouvernement* (5 mars 2024) (Citant un Haïtien qui a déclaré « Nous vivons dans une précarité totale. Nous vivons d'ordures, des égouts. Je n'ai rien, je suis vide. Je ne peux pas aller travailler, je ne peux pas soutenir ma famille, je ne peux pas envoyer mes enfants à l'école. ») ; voir *infra* Section VI : *Accès à la nourriture*.

<sup>374</sup> BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 janvier 2024), ¶¶ 54, 61-62 (attribuant cette diminution « à l'inflation et au manque de dynamisme de l'activité économique dans certains pays d'envoi, ainsi qu'aux mouvements migratoires résultant de la dégradation des conditions de sécurité en Haïti »).

<sup>375</sup> Sanon & Coto, *La violence fait des ravages dans l'économie fragile d'Haïti et provoque des pénuries de nourriture et d'eau* (9 mars 2024) ; Wisner & Concannon, *Dette et dépendance : ingérence étrangère en Haïti et importance de la redevabilité des acteurs non étatiques* (mai 2023).

<sup>376</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 8 (« Depuis la fin de mois de février, le groupe 'd'autodéfense' *Caravane*, dont le mode opératoire est désormais très proche de celui des gangs, perçoit des redevances illégales auprès des personnes passant sur la route de Rails [commune de Carrefour]. »)

<sup>377</sup> CSNU, *Lettre datée du 15 avril 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général* (19 avril 2024), ¶ 38 (« Des points de contrôle à l'entrée et à la sortie de Port-au-Prince peuvent permettre de dégager entre 6 000 et 8 000 dollars par jour. . . . Des entreprises paieraient entre 5 000 et 20 000 dollars par semaine pour mener leur activité, ainsi qu'une commission sur les conteneurs débarqués. ») ; Haiti Libre, *Haïti - Insécurité : Des gangs très structurés et financièrement autonomes* (18 février 2024), <https://www.haitilibre.com/article-41695-haiti-insecurite-des-gangs-tres-structures-et-financierement-autonomes.html> (rapportant que des groupes armés ont installé des « postes de péage » dans tout la zone métropolitaine de Port-au-Prince, où ils obligent les automobilistes et camionneurs à payer des « taxes ») ; Jonasson Odigène, *Le point sur les routes nationales en ces temps de troubles*, Le Nouvelliste (21 mars 2024), <https://lenouvelliste.com/article/247319/le-point-sur-les-routes-nationales-en-ces-temps-de-troubles> (Citant le coordonnateur du Mouvement unifié des transporteurs d'Haïti : « Ces voies restent en principe bloquées. . . [mais] la stratégie des bandits est très claire. 'À chaque fois qu'ils sont à court d'argent, ils autorisent le passage sur la voie publique pour collecter de l'argent.' ») ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023* (1er février 2024), p. 6 ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 8 (« [L]es camions transportant des produits alimentaires ou du carburant, de la capitale vers les départements du sud du pays, sont obligés de payer des 'droits de passage' allant jusqu'à 3 000 000 HTG [environ 22 600 USD] pour chaque trajet. ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 janvier 2024), ¶ 12 ; BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 21 ; Valéry Daudier, *Quitter Port-au-Prince par la route de la peur*, Le Nouvelliste (23 mai 2024), <https://lenouvelliste.com/article/248306/leaving-port-au-prince-via-the-road-of-fear> (rapportant que les groupes armés qui occupent ces postes de contrôle « ne portent plus de cagoule, ne se cachent plus et exercent leurs activités comme si tout était normal ») ; Paul, *Crise sécuritaire en Haïti : les prix des produits de première nécessité atteignent des sommets* (22 mars 2024) ; HCDH, *Haïti : Volker Türk évoque une situation « insoutenable » et appelle à une action rapide et décisive* (6 mars 2024) ; Festile & Aduel, *Une nouvelle intervention étrangère ne résoudra pas la crise en Haïti* (22 avril 2024). Voir également Pierre Michel Jean, *Des denrées produites en Haïti écoulées à perte en RD | Vidéo*, AyiboPost (31 mai 2024), <https://ayibopost.com/des-denrees-produites-en-haiti-ecoules-a-perte-en-rd-video/> (rapportant que l'insécurité et les barrages routiers empêchent les producteurs de denrées alimentaires des villes situées le long de la frontière haïtiano-dominicaine d'accéder aux marchés d'Haïti, ce qui les oblige à brader leurs produits en République dominicaine à des prix inférieurs).

<sup>378</sup> BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 21 ; Le Cour Grandmaison et al., *Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales* (février 2024), pp. 19-20.

<sup>379</sup> BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 54 (« Les tensions et les barrages routiers sur les principales routes reliant la métropole de Port-au-Prince aux départements du Sud ont nui aux échanges entre ces départements », entraînant « une

augmentation de 23 % du panier alimentaire dans les départements du Sud et du Sud-Est, les prix de certains produits ayant augmenté de 66 % dans certaines régions entre octobre 2023 et mi-janvier 2024. ») ; Lederer, [4 millions de personnes sont confrontées à une « insécurité alimentaire aiguë » en Haïti, selon un responsable de l'agence alimentaire des Nations unies](#) (12 mars 2024) ; Jordany Junior Verdieu, *Les Cayes paie le prix du chaos qui règne à Port-au-Prince*, Le Nouvelliste (18 avril 2024), <https://lenouvelliste.com/article/247751/les-cayes-suffers-from-chaos-in-port-au-prince> ; Daudier, *Quitter Port-au-Prince par la route de la peur* (23 mai 2024) (le transport public de Port-au-Prince vers le sud est limité, très cher et dangereux en raison des postes de contrôle mis en place par les groupes armés) ; Le Nouvelliste, *Effets du chaos à Port-au-Prince sur les villes de province* (5 avril 2024), <https://www.lenouvelliste.com/article/247555/impact-of-chaos-in-port-au-prince-on-provincial-towns>.

<sup>380</sup> Haïti Libre, *Haïti - Insécurité : Des gangs très structurés et financièrement autonomes* (18 février 2024) (atteignant jusqu'à 20 000 dollars US par semaine pour les entreprises) ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023* (1er février 2024), p. 7 (atteignant jusqu'à 8 000 dollars US par mois).

<sup>381</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 8.

<sup>382</sup> BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 22, 24.

<sup>383</sup> Lederer, [4 millions de personnes sont confrontées à une « insécurité alimentaire aiguë » en Haïti, selon un responsable de l'agence alimentaire des Nations unies](#) (12 mars 2024) (rapportant que la violence des groupes armés en mars a provoqué une hausse des prix des denrées alimentaires d'au moins 10 %) ; Chéry, *Les luttes s'aggravent pour les Haïtiens alors que le blocus des gangs fait grimper les prix du carburant* (13 mars 2024) (« [U]n bouquet de plantains coûte désormais 350 gourdes, soit 2,64 dollars, alors qu'il pouvait être acheté pour 200 gourdes, soit 1,50 dollars, avant la semaine dernière. »).

<sup>384</sup> Chéry, *Les luttes s'aggravent pour les Haïtiens alors que le blocus des gangs fait grimper les prix du carburant* (13 mars 2024) ; Sanon & Coto, *La violence fait des ravages dans l'économie fragile d'Haïti et provoque des pénuries de nourriture et d'eau* (9 mars 2024) (« Les stations-service ont également fermé et les rares personnes qui peuvent se permettre de payer 9 dollars le gallon, soit plus du double du prix habituel, se sont ruées sur le marché noir. »). Voir également Le Nouvelliste, *Effets du chaos à Port-au-Prince sur les villes de province* (5 avril 2024) (« [L]e carburant est quasiment impossible à trouver dans les pompes à essence alors que la gazoline pullule sur les trottoirs et le gallon coûte 1250 gourdes »).

<sup>385</sup> haitiantimes, Instagram (13 mars 2024), <https://www.instagram.com/haitiantimes/p/C4d1p1XPwkV/>.

<sup>386</sup> Chéry, *Les luttes s'aggravent pour les Haïtiens alors que le blocus des gangs fait grimper les prix du carburant* (13 mars 2024). Voir également PAM, *Le dernier rapport IPC confirme des niveaux records de faim en Haïti* (22 mars 2024) (« Les pertes d'emplois et de revenus ont touché les deux tiers des familles du pays lors de la dernière vague de violence en mars. ») ; Sanon & Coto, *La violence fait des ravages dans l'économie fragile d'Haïti et provoque des pénuries de nourriture et d'eau* (9 mars 2024).

<sup>387</sup> OCHA, *Urgence Haïti Rapport de situation no. 20 (au 24 avril 2024)*, p. 1 (24 avril 2024), <https://reliefweb.int/report/haiti/urgence-haiti-rapport-de-situation-ndeg-20-au-24-avril-2024>. Toutefois, voir Juhakenson Blaise, *Les élèves retournent timidement dans les écoles de la capitale haïtienne dans un calme apparent*, Haitian Times (10 mai 2024), <https://haitiantimes.com/2024/05/10/schools-reopening-timidly-two-months-after-escalating-violence/> (rapportant qu'en mai, « [L]es pompes à carburant, autrefois sèches, servaient désormais aux conducteurs et aux motocyclistes. »).

<sup>388</sup> Voir BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 55-56 (faisant état de 11262 emplois perdus en 2023 dans le seul secteur du textile) ; Laura Husband, *La main-d'œuvre du secteur de l'habillement en Haïti réduite de moitié à cause de la crise actuelle*, MSN (19 mars 2024), <https://www.msn.com/en-us/news/world/haiti-apparel-sector-workforce-halved-amid-ongoing-crisis/ar-BB1kaS1f> (rapportant que, jusqu'à présent, plus de 12 usines de vêtements et de textiles ont fermé en 2024) ; ONU, *Voix de jeunes en Haïti : « Je suis épuisé, mais je continue à me battre »* (28 avril 2024), <https://news.un.org/fr/story/2024/04/1145026> (« La misère, la mort, la misère et le chômage sont tous en augmentation. »).

<sup>389</sup> Communiqué de presse, Save the Children, *La faim extrême en Haïti pousse les enfants à rejoindre les gangs armés* (8 mai 2024), <https://www.savethechildren.net/news/extreme-hunger-haiti-forcing-children-armed-gangs-save-children> ; Margaret Besheer, UNICEF : 3 millions d'enfants souffrent le pire de la violence des gangs haïtiens, VOA News (22 avril 2024), <https://www.voanews.com/a/unicef-3-million-children-suffering-brunt-of-haitian-gang-violence/7580682.html> ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 8. Voir également supra note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>390</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023* (1er février 2024), p. 5.

<sup>391</sup> HRW, *Haïti : Événements de 2023* (2024) (« Seulement 55 % des ménages haïtiens avaient accès à de l'eau potable et les deux tiers de la population avaient un accès limité, voire pas d'accès du tout, à des services sanitaires. ») ; Haïti Libre, *Haïti - Environnement : Des Association écologiques s'inquiètent de projets annoncés sans mise en œuvre* (15 janvier 2024), <https://www.haitilibre.com/article-41435-haiti-environnement-des-association-ecologiques-s-inquietent-de-projets-annonces-sans-mise-en-oeuvre.html> (« Les ressources en eau diminuent alors que les besoins en eau doublent. »).

<sup>392</sup> HRW, *Haïti : Événements de 2023* (2024) ; ONU Info, *Haïti : l'UNICEF garantit l'accès à l'eau potable à des milliers de personnes déplacées à Port-au-Prince* (9 mai 2024), <https://news.un.org/fr/story/2024/05/1145441> ; Adrien, *Je suis médecin en Haïti. La crise risque d'être une condamnation à mort pour de nombreuses personnes avec des problèmes de santé* (22 avril 2024) (« 'Appelez ça comme vous voulez, mais cette crise sent la condamnation à mort pour des centaines de milliers d'Haïtiens, dont beaucoup mourront de malnutrition et de famine, de maladies transmissibles ou d'affections parce qu'ils n'ont pas accès à un traitement ou même à de l'eau traitée.' »). Voir également infra notes **Error! Bookmark not defined.**-**Error! Bookmark not defined.**

<sup>393</sup> Voir RNDDH, *Carrefour-Feuilles, Cité Soleil et Bel-Air : des zones en proie à la violence armée récurrente et des populations détruites oubliées* (20 février 2024), ¶ 25 (Le RNDDH a constaté que 96 % des habitants interrogés à Carrefour-Feuilles, Cité Soleil et Bel-Air étaient obligés d'acheter de l'eau potable).

<sup>394</sup> Fenel Péliissier, *Les gallons d'eau stockés au soleil, un danger pour la santé en Haïti*, AyiboPost (12 février 2024), <https://ayibopost.com/les-gallons-deau-stockees-au-soleil-un-danger-pour-la-sante-en-haiti/>.

<sup>395</sup> Voir BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 71 (rapportant qu'un des principaux producteurs d'eau en bouteille d'Haïti a été contraint de suspendre la distribution à Port-au-Prince en raison des conditions de sécurité) ; Sanon & Coto, [La violence fait des ravages dans l'économie fragile d'Haïti et provoque des pénuries de nourriture et d'eau](#) (9 mars 2024) ; Kervens Adam Paul, [Crise sécuritaire en Haïti : les prix des produits de première nécessité atteignent des sommets](#) (22 mars 2024) (selon une résidente de Delmas, « tous les prix ont augmenté, même l'eau potable devient plus chère »).

<sup>396</sup> Voir OCHA, [Urgence Haïti Rapport de situation no. 20 \(au 24 avril 2024\)](#) (24 avril 2024), p. 2 (« Seulement 68 % des 90 254 personnes recensées sur les sites au 20 avril 2024 reçoivent de l'eau potable en continu. ») ; Robles, [Comment 360 000 Haïtiens sont arrivés à vivre dans des terrains vagues et des écoles surpeuplées](#) (8 mai 2024) (L'insécurité et le manque de financement entravent les efforts des agences des Nations unies pour fournir de l'eau aux sites de déplacement, ce qui oblige les gens à « acheter des petits sacs et des seaux d'eau souvent insalubre »).

<sup>397</sup> Assemblée générale des Nations unies, [Nouvelle stratégie de lutte contre le choléra en Haïti](#), p. 1 (3 mai 2017), <https://undocs.org/Home/Mobile?FinalSymbol=A%2F71%2F895&Language=E&DeviceType=Desktop&LangRequested=False> (la nouvelle stratégie de lutte contre le choléra des Nations unies comprenait une promesse « d'aider le pays à vaincre l'épidémie et à mettre en place des systèmes fiables d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de santé »). Voir également infra note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>398</sup> Voir Communiqué de presse, BAI & IJDH, [Les promesses non tenues de l'ONU entraînent une résurgence du choléra en Haïti](#) (11 octobre 2022), <https://ijdh.org/wp-content/uploads/2022/10/Cholera-Press-Release-2022-FR.pdf>. Voir également WHO UNICEF JMP, [Haïti](#), <https://washdata.org/data/household#!/hti> (dernière visite : 27 mai 2024) (selon les dernières données disponibles, entre 2015 et 2022, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base n'a pratiquement pas été amélioré).

<sup>399</sup> Voir, par exemple, Haiti Libre, [Haïti - Environnement : Des Association écologiques s'inquiètent de projets annoncés sans mise en œuvre](#) (15 janvier 2024) ; Péliissier, [Les gallons d'eau stockés au soleil, un danger pour la santé en Haïti](#) (12 février 2024).

<sup>400</sup> PNUD, [Renforcer la résilience climatique du secteur de l'eau potable dans le sud d'Haïti](#), <https://www.adaptation-undp.org/projects/strengthening-climatic-resilience-drinking-water-sector-south-haiti> ; Dr. Beatrice Mosello & Spencer Adrian McMurray, [Pourquoi la sécurité climatique doit faire partie de l'aide internationale à Haïti](#), Adelphi (3 août 2023), <https://adelphi.de/en/opinion/why-international-support-for-haiti-must-include-climate-security> ; ONU Info, [Haïti : l'UNICEF garantit l'accès à l'eau potable à des milliers de personnes déplacées à Port-au-Prince](#) (9 mai 2024) (notant que les récentes inondations ont aggravé la situation des enfants et des familles qui souffrent du manque d'eau potable et d'installations sanitaires).

<sup>401</sup> ONU, [Conseil de sécurité : appel unanime au déploiement rapide de la Mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti sur fond de crise générale](#) (25 janvier 2024), <https://press.un.org/fr/2024/cs15571.doc.htm>. Voir également Sanon & Coto, [La violence fait des ravages dans l'économie fragile d'Haïti et provoque des pénuries de nourriture et d'eau](#) (9 mars 2024) (faisant état d'inquiétudes « que des personnes âgées meurent à la maison, certaines ne pouvant pas sortir pour chercher de la nourriture et de l'eau parce que des gangs contrôlent leur quartier »).

<sup>402</sup> BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 21.

<sup>403</sup> BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 12.

<sup>404</sup> PAM, [Le dernier rapport IPC confirme des niveaux records de faim en Haïti](#) (22 mars 2024) ; @WFP\_UK, X (11 mars 2024), [https://twitter.com/WFP\\_UK/status/1767202860654018778](https://twitter.com/WFP_UK/status/1767202860654018778) (« Haïti connaît une des crises alimentaires les plus graves au monde, et rien n'est fait pour y remédier. ») ; Lederer, [4 millions de personnes sont confrontées à une « insécurité alimentaire aiguë » en Haïti, selon un responsable de l'agence alimentaire des Nations unies](#) (12 mars 2024) (Selon le directeur de l'agence alimentaire des Nations unies en Haïti, un million d'Haïtiens « sont à un cheveu de la famine »).

<sup>405</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) & PAM, [Les points chauds de la faim : Alertes précoces de la FAO et du PAM sur l'insécurité alimentaire aiguë, perspectives de juin à octobre 2024](#), pp. vii, 8 (2024), <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000159235/download/> (« Cette catégorie comprend les points chauds en situation de famine ou de risque de famine, ou avec des populations déjà en situation de catastrophe [phase 5 du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire [IPC]/Cadre Harmonisé [CH]] ou en risque de détérioration vers des conditions de catastrophe au cours de la période couverte par les perspectives. »).

<sup>406</sup> [Haïti : Mise à jour des projections de situations d'insécurité alimentaire aiguë pour mars – juin 2024](#), Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (22 mars 2024), <https://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/en/c/1156884/?iso3=HTI>.

<sup>407</sup> Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, [Haïti : Mise à jour des projections de situations d'insécurité alimentaire aiguë pour mars – juin 2024](#) (22 mars 2024).

<sup>408</sup> OCHA, [Haïti : besoins humanitaires et plan de réponse - résumé exécutif](#), p. 4 (janvier 2024),

<https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-besoins-humanitaires-et-plan-de-reponse-resume-executif-janvier-2024>.

<sup>409</sup> Le nombre d'enfants souffrant d'émaciation sévère a augmenté d'environ 20 % au cours de l'année dernière, passant de 6 % en 2022 à 7,2 % en 2023. UNICEF, [La violence armée aggrave la crise de malnutrition infantile en Haïti](#) (26 mars 2024) ; OCHA, [Haïti : besoins humanitaires et plan de réponse - résumé exécutif](#) (janvier 2024), p. 4 (rapportant une augmentation de 30 %).

<sup>410</sup> PAM, [Le dernier rapport IPC confirme des niveaux records de faim en Haïti](#) (22 mars 2024) ; Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, [Haïti : Mise à jour des projections de situations d'insécurité alimentaire aiguë pour mars – juin 2024](#) (22 mars 2024).

<sup>411</sup> PAM, [Le dernier rapport IPC confirme des niveaux records de faim en Haïti](#) (22 mars 2024) ; Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, [Haïti : Mise à jour des projections de situations d'insécurité alimentaire aiguë pour mars – juin 2024](#) (22 mars 2024).

<sup>412</sup> RHI News, [Haïti : Deux tiers des ménages de Port-au-Prince souffrent de malnutrition, selon une étude du PAM](#) (27 mai 2024).

- <sup>413</sup> Voir PAM, [Le dernier rapport IPC confirme des niveaux records de faim en Haïti](#) (22 mars 2024) ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 55 ; BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 26 ; Sanon & Coto, [La violence fait des ravages dans l'économie fragile d'Haïti et provoque des pénuries de nourriture et d'eau](#) (9 mars 2024) ; CARE, [Face à la persistance de la violence et de la faim, les Haïtiens se battent pour s'adapter et survivre](#) (30 mai 2024).
- <sup>414</sup> RHI News, « *Le Programme alimentaire mondial intensifie son assistance alimentaire en Haïti face à une crise de la faim sans précédent* » (11 avril 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/le-programme-alimentaire-mondial-intensifie-son-assistance-alimentaire-en-haiti-face-a-une-crise-de-la-faim-sans-precedent/> (rapportant que le programme d'aide alimentaire du PAM continue d'être affecté par des problèmes de transport liés à l'insécurité) ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 59 ; UNICEF, [La violence armée aggrave la crise de malnutrition infantile en Haïti](#) (26 mars 2024).
- <sup>415</sup> Sanon & Coto, [La violence fait des ravages dans l'économie fragile d'Haïti et provoque des pénuries de nourriture et d'eau](#) (9 mars 2024). Voir également AP News, *Dans une rare victoire, après 5 heures d'échanges de tirs avec des gangs, la police haïtienne récupère un navire cargo détourné* (9 avril 2024), <https://apnews.com/article/haiti-gangs-ship-police-rice-kidnapped-4e2b68a2a5ef39f7473c442885fac272> ; Haiti Libre, *Haïti - FLASH : Grave impact du blocage de Mariani sur le panier alimentaire dans le Grand Sud* (23 janvier 2024), <https://www.haitilibre.com/article-41496-haiti-flash-grave-impact-du-blocage-de-mariani-sur-le-panier-alimentaire-dans-le-grand-sud.html> ; Hu et al., *Les gangs règnent sur la capitale haïtienne. Certains se disent même prêts à renverser le gouvernement* (5 mars 2024) ; Paul, *Crise sécuritaire en Haïti : les prix des produits de première nécessité atteignent des sommets* (22 mars 2024) ; Festile & Aduel, *Une nouvelle intervention étrangère ne résoudra pas la crise en Haïti* (22 avril 2024).
- <sup>416</sup> Coto & Sanon, [Haïti prolonge l'état d'urgence et le couvre-feu nocturne pour tenter de repousser les attaques généralisées des gangs](#) (7 mars 2024) ; Crisis 24, *Haïti : En raison de la violence et de l'insécurité, les opérateurs ferment le principal port maritime de Port-au-Prince pour une durée indéterminée à compter du 7 mars, dans le cadre de l'état d'urgence en cours/mise à jour 4* (8 mars 2024), <https://crisis24.garda.com/alerts/2024/03/haiti-operators-close-main-seaport-of-port-au-prince-indefinitely-as-of-march-7-due-to-violence-insecurity-amid-ongoing-state-of-emergency-update-4>. Le port a repris ses activités le 22 mai. Jean Daniel Sénat, *Les activités reprennent dans les installations portuaires de Port-au-Prince*, Le Nouvelliste (22 mai 2024), <https://lenouvelliste.com/article/248279/activites-resume-at-port-au-prince-port-facilities>.
- <sup>417</sup> Sanon & Coto, [La violence fait des ravages dans l'économie fragile d'Haïti et provoque des pénuries de nourriture et d'eau](#) (9 mars 2024) ; Coto & Sanon, [Haïti prolonge l'état d'urgence et le couvre-feu nocturne pour tenter de repousser les attaques généralisées des gangs](#) (7 mars 2024) (« [L]insécurité a contraint le Programme alimentaire mondial à suspendre son service de transport maritime, qui est actuellement le seul moyen d'acheminer des denrées alimentaires et des fournitures médicales pour les organisations humanitaires de Port-au-Prince vers d'autres régions du pays »). Voir également OCHA, [Urgence Haïti Rapport de situation no. 20 \(au 24 avril 2024\)](#) (24 avril 2024), p. 1 (rapportant que le 18 avril, le PAM a réussi à acheminer des marchandises via son service de transport maritime).
- <sup>418</sup> Voir *supra* notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined.**
- <sup>419</sup> Duval, [Port-au-Prince sans port ni aéroport](#) (9 avril 2024) ; Abi-Habib, [Pourquoi les organisations humanitaires restent-elles à Haïti, pays en proie à l'anarchie ?](#) (25 mai 2024) (en contrôlant ces points d'entrée, les groupes armés « bloquent les importations de produits alimentaires de base et d'autres produits de première nécessité pour un pays qui produit très peu et dépend fortement de produits étrangers ») ; RHI News, ["Le Programme alimentaire mondial intensifie son assistance alimentaire en Haïti face à une crise de la faim sans précédent"](#) (11 avril 2024) (rapportant que les fermetures font courir au PAM le risque d'épuiser ses stocks alimentaires d'ici la fin avril) ; Matt Rivers, *Avec des ports fermés et une crise alimentaire déjà présente, Haïti manque de temps : Carnet de notes d'un journaliste*, ABC News (20 mars 2024), <https://abcnews.go.com/International/ports-closed-existing-hunger-crisis-haiti-running-time/story?id=108316135> (« 'Avec la fermeture des ports, il existe désormais une réelle crainte que Port-au-Prince se retrouve à court de nourriture et d'autres fournitures essentielles au cours des deux prochaines semaines.' ») ; Roberson Alphonse, *Port et aéroport fermés, Port-au-Prince sous la menace d'une « pénurie de tout »*, Le Nouvelliste (22 mars 2024), <https://www.lenouvelliste.com/article/247352/closure-of-port-and-airport-port-au-prince-under-imminent-threat-of-all-out-shortage>. Voir également BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 58 ; RHI News, [Haïti : Deux tiers des ménages de Port-au-Prince souffrent de malnutrition, selon une étude du PAM](#) (27 mai 2024).
- <sup>420</sup> Voir Stéphanie Rigaud, *Champs de culture abandonnés, faim grandissante : la spirale de la violence en Haïti frappe les zones rurales*, PAM (15 mars 2024), <https://fr.wfp.org/histoires/champs-de-culture-abandonnes-faim-grandissante-la-spirale-de-la-violence-en-haiti-frappe> ; ONU Info, [Nourrir Haïti en temps de crise, cinq choses à savoir](#) (1<sup>er</sup> avril 2024) ; Haiti Libre, *Haïti - Agriculture : 3,000 hectares de culture riz abandonnés en raison de l'insécurité* (19 avril 2024), <https://www.haitilibre.com/article-42151-haiti-agriculture-3-000-hectares-de-culture-riz-abandonnes-en-raison-de-l-insecurite.html> ; PAM, [Le dernier rapport IPC confirme des niveaux records de faim en Haïti](#) (22 mars 2024). Voir également *supra* notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined.**
- <sup>421</sup> Les *Madan Sara* – des femmes qui parcourent le pays pour acheter et vendre de la nourriture - sont essentielles à la distribution alimentaire. Jennifer Vansteenkiste, *Le genre dans l'économie alimentaire mondiale : transformation inéquitable de l'économie alimentaire en Haïti*, 7 Front. Commun. (2022), <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fcomm.2022.755994/full> ; Régine Jean-Charles, *Ms. Magazine : "Madan Sara" raconte l'histoire de femmes haïtiennes – à la fois ordinaires et extraordinaires*, Madan Sara (28 février 2021), <https://www.madansarafilm.com/blog>.
- <sup>422</sup> Voir BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023](#) (1<sup>er</sup> février 2024), p. 6 (rapportant l'enlèvement et le viol de 17 *Madan Sara* qui se rendaient à un marché local) ; BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 34 ; Anesteus, [En Haïti, la violence des gangs frappe de manière disproportionnée les femmes et les jeunes filles](#) (15 mars 2024).
- <sup>423</sup> Voir IJDH, [Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents - de juin à novembre 2023](#) (décembre 2023), p. 8. Voir également *infra* note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>424</sup> BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 26 ; HRW, *Haïti : Événements de 2023* (2024) (notant qu'avant la fermeture, Haïti « import[ait] au moins 25 % de sa nourriture, ainsi que ses fournitures médicales, de son unique voisin terrestre »).

<sup>425</sup> Voir, par exemple, Festile & Aduel, *Une nouvelle intervention étrangère ne résoudra pas la crise en Haïti* (22 avril 2024) (« [L]es communautés rurales, qui constituent l'épine dorsale de l'économie agricole haïtienne. . . ont longtemps été négligées par les autorités, recevant peu de soutien pour leurs activités agricoles et se battant avec des services de base limités - qu'il s'agisse d'eau et d'électricité ou de santé et d'éducation. »).

<sup>426</sup> Festile & Aduel, *Une nouvelle intervention étrangère ne résoudra pas la crise en Haïti* (22 avril 2024) ; Sandra C. Wisner, *Privés de justice : complicité internationale dans les violations systématiques du droit à l'alimentation en Haïti*, Columbia Hum. Rights L. Rev. Online (10 mai 2022), <https://hrlr.law.columbia.edu/hrlr-online/starved-for-justice-international-complicity-in-systematic-violations-of-the-right-to-food-in-haiti/>.

<sup>427</sup> Voir Center for Disaster Philanthropy, *Haïti – crise humanitaire* (29 avril 2024), <https://disasterphilanthropy.org/disasters/haiti-humanitarian-crisis/> ; Save the Children, *Haïti : tous les jours, 600 enfants esquivent les coups de feu en fuyant la capitale haïtienne pendant un mois de violence* (24 avril 2024) ; RHI News, *“Le Programme alimentaire mondial intensifie son assistance alimentaire en Haïti face à une crise de la faim sans précédent”* (11 avril 2024). Voir également infra notes **Error! Bookmark not defined.**-**Error! Bookmark not defined.**.

<sup>428</sup> ACAPS, *Haïti : un regard profond sur la crise de la sécurité alimentaire* (2 août 2023), [https://www.acaps.org/fileadmin/Data\\_Product/Main\\_media/20230802\\_ACAPS\\_Thematic\\_report\\_Haiti\\_a\\_deep\\_dive\\_into\\_the\\_food\\_security\\_crisis.pdf](https://www.acaps.org/fileadmin/Data_Product/Main_media/20230802_ACAPS_Thematic_report_Haiti_a_deep_dive_into_the_food_security_crisis.pdf) (Depuis 2020, des catastrophes naturelles telles que tremblements de terre, sécheresses et pluies torrentielles ont progressivement augmenté le nombre de personnes nécessitant de l'aide alimentaire) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 janvier 2024), ¶ 63 ; WFP, PAM, *Le dernier rapport IPC confirme des niveaux records de faim en Haïti* (22 mars 2024) ; Banque de la République d'Haïti, *Note Sur La Politique Monétaire, 4<sup>e</sup> trimestre de l'exercice fiscal 2022-2023*, p. 5 (septembre 2023), [https://www.brh.ht/wp-content/uploads/Note-sur-la-Politique-Monetaire-Juillet\\_sept-2023\\_derniere-version.pdf](https://www.brh.ht/wp-content/uploads/Note-sur-la-Politique-Monetaire-Juillet_sept-2023_derniere-version.pdf).

<sup>429</sup> Voir Adams & Robles, *En Haïti, les hôpitaux ont survécu au choléra et au covid. Les gangs sont en train de les fermer* (17 mars 2024) ; Smith, *« Vivre au jour le jour » : le personnel de santé en Haïti maintient les portes de l'hôpital ouvertes alors que la violence se poursuit* (1<sup>er</sup> avril 2024) ; Ari Daniel, *Le chaos en Haïti met en danger aussi bien les patients que le personnel de santé*, NPR (15 mars 2024), <https://www.npr.org/sections/goatsandsoda/2024/03/15/1238778301/this-is-not-a-time-to-get-sick-says-a-doctor-in-haiti-on-the-health-care-crisis> (« Il n'est pas rare que les gens informent les gangs de l'endroit où se trouvent les agents de santé. Parfois, 'un patient peut prendre rendez-vous avec le médecin. . . mais c'est un piège. ») ; Claudy Junior Pierre, *Les hôpitaux en état d'alerte maximale*, Le Nouvelliste (29 février 2024), <https://lenouvelliste.com/article/247018/hospitals-on-maximum-alert>. Voir également Jean Daniel Sénat, *La destruction du secteur médical par les bandits se poursuit*, Le Nouvelliste (26 mars 2024), <https://lenouvelliste.com/article/247411/gang-driven-destruction-of-medical-sector-persists> (rapportant que des groupes armés ont attaqué et incendié cinq pharmacies à Port-au-Prince) ; Jacqueline Charles, *Le secteur de la santé en Haïti sous assistance respiratoire, les médecins et les infirmières fuyant la violence des gangs*, Miami Herald (31 mars 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article287239090.html>.

<sup>430</sup> Coto, *Le système de santé haïtien est au bord de l'effondrement : les médicaments commencent à manquer, les gangs attaquent les hôpitaux et les ports restent fermés* (23 avril 2024) ; Adrien, *Je suis médecin en Haïti. La crise risque d'être une condamnation à mort pour de nombreuses personnes avec des problèmes de santé* (22 avril 2024).

<sup>431</sup> BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 27 ; Gabe Gutierrez & Erika Angulo, *Réouverture d'un hôpital haïtien après un affrontement meurtrier*, NBC News (11 mars 2024), <https://www.nbcnews.com/news/world/haitian-hospital-reopens-deadly-confrontation-gang-rcna142859>.

<sup>432</sup> Adams & Robles, *En Haïti, les hôpitaux ont survécu au choléra et au covid. Les gangs sont en train de les fermer* (17 mars 2024) ; Charles, *Le secteur de la santé en Haïti sous assistance respiratoire, les médecins et les infirmières fuyant la violence des gangs* (31 mars 2024) (« Selon le ministère haïtien de la Santé, plus de 30 établissements de santé publics et privés de la capitale [ont été] contraints de fermer leurs portes en raison de menaces ou de destructions ») ; BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 62 (« Au total, 18 institutions de santé ne fonctionnent plus dans la région de la capitale car elles sont situées dans des zones touchées par les gangs armés. . . . Il en est de même dans certaines régions de l'Artibonite où les actions des gangs empêchent le fonctionnement de plus de 10 institutions de santé. ») ; OPS, *Hôpital Universitaire de La Paix : Un symbole de résilience face à la crise* (14 mai 2024), <https://www.paho.org/en/news/14-5-2024-hospital-universitaire-paix-beacon-resilience-heart-crisis> (rapportant qu'environ 39 % des établissements hospitaliers de la région métropolitaine de Port-au-Prince ont fermé leurs portes entre avril et mai) ; Claudy Junior Pierre, *Que faire si on tombe malade à la Croix-des-Bouquets ?*, Le Nouvelliste (11 avril 2024), <https://lenouvelliste.com/article/247634/what-to-do-if-you-fall-ill-in-croix-des-bouquets> (rapportant que 15 cliniques à la Croix-des-Bouquets sont hors service depuis le 29 février tandis que d'autres sont fermées depuis des années, laissant la zone avec une seule clinique pour les soins médicaux d'urgence) ; Claudy Junior Pierre, *Au moins 18 institutions sanitaires non fonctionnelles dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince*, Le Nouvelliste (21 mars 2024), <https://www.lenouvelliste.com/article/247335/over-18-healthcare-facilities-non-operational-in-port-au-prince-metro-zone> ; Odigène, *Lentement l'État disparaît à la Croix-des-Bouquets et dans d'autres communes de l'Ouest* (5 avril 2024) (rapportant que les centres hospitaliers à la Croix-des-Bouquets sont « occupés par des membres de gangs ou sont tout simplement abandonnés ») ; Coto, *Le système de santé haïtien est au bord de l'effondrement : les médicaments commencent à manquer, les gangs attaquent les hôpitaux et les ports restent fermés* (23 avril 2024) (« Malgré les besoins urgents de soins médicaux, l'hôpital de Médecins sans frontières à Cité Soleil a été contraint de réduire le nombre de patients ambulatoires qu'il traite quotidiennement de 150 à 50. ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 38 ; OCHA, *Urgence Haïti Rapport de situation no. 24 (au 23 mai 2024)* (23 mai 2024), <https://reliefweb.int/report/haiti/urgence-haiti-rapport-de-situation-ndeg-24-au-23-mai-2024> (rapportant que, à Port-au-Prince, seules 20 % des structures de santé fonctionnent normalement). Voir également OPS, *Crise humanitaire en Haïti*

- Grade 3 (1<sup>er</sup> avril 2024), <https://www.paho.org/fr/crise-humanitaire-haiti-grade-3> (rapportant que Le Centre ambulancier national a été contraint de fermer temporairement pendant trois jours en raison de la violence des gangs dans la région) ; BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 27 (« D'autres ambulances ont été attaquées alors qu'elles transportaient des patients en dehors des zones sensibles, et des cas ont été signalés au HCDH d'enfants et de femmes qui ont succombé à des blessures par balle résultant de ces attaques. »).

<sup>433</sup> Adams & Robles, *En Haïti, les hôpitaux ont survécu au choléra et au covid. Les gangs sont en train de les fermer* (17 mars 2024) ; Coto, *Le système de santé haïtien est au bord de l'effondrement : les médicaments commencent à manquer, les gangs attaquent les hôpitaux et les ports restent fermés* (23 avril 2024) (« [L]hôpital de l'Université d'État d'Haïti devait rouvrir le 1<sup>er</sup> avril après avoir été fermé au début de l'attaque, mais des gangs l'ont infiltré »).

<sup>434</sup> Adams & Robles, *En Haïti, les hôpitaux ont survécu au choléra et au covid. Les gangs sont en train de les fermer* (17 mars 2024) (« 'Les bandits ont pillé, vandalisé et tout mis sens dessus dessous' »).

<sup>435</sup> OPS, *Hôpital Universitaire de La Paix : Un symbole de résilience face à la crise* (14 mai 2024).

<sup>436</sup> Voir, par exemple, Communiqué de presse, Comité international de la Croix-Rouge (CIRC), *Haïti : l'afflux de blessés par balle amène les hôpitaux au bord de la rupture* (21 avril 2024), <https://www.icrc.org/fr/document/haiti-lafflux-de-blesses-exacerbe-les-besoins-dans-les-hopitaux> (le directeur exécutif de l'hôpital a déclaré que l'établissement a reçu environ 200 blessés par balle entre le 29 février et le 15 avril ; « L'hôpital est actuellement saturé » en termes d'occupation des lits, avec des besoins énormes) ; Coto, *Le système de santé haïtien est au bord de l'effondrement : les médicaments commencent à manquer, les gangs attaquent les hôpitaux et les ports restent fermés* (23 avril 2024) (rapportant que le nombre de blessés arrivant à l'hôpital de Cité Soleil a presque triplé).

<sup>437</sup> Voir, par exemple, Coto, *Le système de santé haïtien est au bord de l'effondrement : les médicaments commencent à manquer, les gangs attaquent les hôpitaux et les ports restent fermés* (23 avril 2024) ; CICR, *Haïti : l'afflux de blessés par balle amène les hôpitaux au bord de la rupture* (21 avril 2024).

<sup>438</sup> Voir BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 27 ; Coto, *Le système de santé haïtien est au bord de l'effondrement : les médicaments commencent à manquer, les gangs attaquent les hôpitaux et les ports restent fermés* (23 avril 2024) (« Même si un hôpital est ouvert, il n'y a parfois que peu ou pas de personnel médical car la violence des gangs éclate quotidiennement à Port-au-Prince, obligeant les médecins et les infirmières à rester chez eux ou à faire demi-tour s'ils rencontrent des routes bloquées par des hommes lourdement armés. ») ; Adrien, *Je suis médecin en Haïti. La crise risque d'être une condamnation à mort pour de nombreuses personnes avec des problèmes de santé* (22 avril 2024).

<sup>439</sup> Voir Smith, *« Vivre au jour le jour » : le personnel de santé en Haïti maintient les portes de l'hôpital ouvertes alors que la violence se poursuit* (1<sup>er</sup> avril 2024) ; MSF, *La population privée de soins de santé vitaux en raison de la violence intense qui sévit à Port-au-Prince* (3 mai 2024), <https://www.msf.org/haiti-people-cut-vital-healthcare-intense-violence-grips-port-au-prince> ; MSF, *Haïti : à Port-au-Prince, « On a l'impression de vivre au milieu d'une guerre »* (9 avril 2024) ; Charles, *Le secteur de la santé en Haïti sous assistance respiratoire, les médecins et les infirmières fuyant la violence des gangs* (31 mars 2024) (« Dans les rares cas où un établissement est ouvert, les patients ne peuvent souvent pas y accéder à cause des tirs ou des barricades que les habitants des quartiers ont érigées pour se protéger des bandits. »). Voir également Coto, *Le système de santé haïtien est au bord de l'effondrement : les médicaments commencent à manquer, les gangs attaquent les hôpitaux et les ports restent fermés* (23 avril 2024) (« Chaque jour, des dizaines de personnes font la queue devant l'hôpital et risquent de se faire tirer dessus par les membres des gangs qui contrôlent la zone, alors qu'elles attendent des soins médicaux. ») ; ALIMA, *En Haïti, « l'accès aux soins est devenu un privilège pour les habitants »* (8 février 2024) (« L'accès aux patients est un défi pour tous les professionnels de la santé, y compris les travailleurs humanitaires, non seulement en raison du manque de sécurité mais aussi de la topographie du quartier de Cité Soleil. La seule route permettant d'entrer et de sortir de la zone est un chemin inondé bordé par une décharge à ciel ouvert remplie de tas d'ordures dans une eau stagnante et porteuse de maladies. »).

<sup>440</sup> Voir @Radio\_Metronome, X (17 mars 2024), [https://twitter.com/Radio\\_Metronome/status/1769397888012939752](https://twitter.com/Radio_Metronome/status/1769397888012939752) ; Jean Junior Celestin, *Pénurie de sang au PNST*, Le Nouvelliste (22 février 2024), <https://lenouvelliste.com/article/246915/blood-shortage-at-national-transfusion-safety-program-pnst> ; Fenel Péliissier et al., *Haïti : les hôpitaux dépassés par les événements*, Ayibo Post (7 mars 2024), <https://ayibopost.com/haiti-les-hopitaux-depasses-par-les-evenements/> ; Smith, *« Vivre au jour le jour » : le personnel de santé en Haïti maintient les portes de l'hôpital ouvertes alors que la violence se poursuit* (1<sup>er</sup> avril 2024) (« L'hôpital Bernard Mevs a manqué d'oxygène et de sang pendant un certain temps en mars, mais il reste ouvert. ») ; Daniel, *Le chaos en Haïti met en danger aussi bien les patients que le personnel de santé* (15 mars 2024) ; Coto, *Le système de santé haïtien est au bord de l'effondrement : les médicaments commencent à manquer, les gangs attaquent les hôpitaux et les ports restent fermés* (23 avril 2024) (« [I]l y a de moins en moins ou plus du tout de médicaments et d'équipements permettant de sauver des vies alors que des gangs brutaux resserrent leur emprise sur la capitale et au-delà. Ils ont bloqué les routes, forcé la fermeture du principal aéroport international au début du mois de mars et paralysé les opérations du plus grand port maritime du pays, où des conteneurs remplis de fournitures cruciales restent bloqués ») ; Prensa Latina, *Des bandes criminelles bloquent l'approvisionnement en oxygène médical en Haïti* (13 février 2024), <https://www.plenglish.com/news/2024/02/13/criminal-gangs-hinder-supply-of-medical-oxygen-in-haiti/> ; Sanon & Coto, *La violence fait des ravages dans l'économie fragile d'Haïti et provoque des pénuries de nourriture et d'eau* (9 mars 2024) ; Esther Kimberly Bazile, *Le quotidien des Haïtiens souffrant de maladies chroniques en période de crise*, Le Nouvelliste (5 avril 2024), <https://www.lenouvelliste.com/article/247544/daily-struggle-of-haitians-with-chronic-illnesses-during-times-of-crisis> (« 'Les médicaments dont j'ai besoin sont inaccessibles et ne sont pas fabriqués en Haïti. Mon docteur m'avait dit que la solution à ma maladie c'est de quitter le pays', confie une personne atteinte de polyradiculonévrite inflammatoire chronique. ») ; Communiqué de presse, MSF, *Besoin urgent de fournitures médicales en Haïti alors que l'extrême violence isole les personnes nécessiteuses* (21 mai 2024), <https://www.msf.org/urgent-need-medical-supplies-haiti-extreme-violence-isolates-people-need> (« 'Dans ce contexte, tout devient un défi. Même l'achat de papier pour les rapports médicaux est un gros problème de nos jours', explique Jean Baptiste Goasglas, coordinateur de projet pour MSF. ») ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 38 ; BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*,

(25 mars 2024), ¶ 27 (« La fermeture de la frontière avec la République dominicaine a exacerbé la pénurie de fournitures médicales essentielles. »). Voir également MSF, [Besoin urgent de fournitures médicales en Haïti alors que l'extrême violence isole les personnes nécessiteuses](#) (21 mai 2024) (« L'hôpital MSF de Carrefour, qui a ouvert ses portes en mars en réponse à la recrudescence de la violence, était initialement approvisionné pour six mois, mais les réserves de l'hôpital ont rapidement diminué en raison de l'augmentation du nombre de patients. »).

<sup>441</sup> Germina Pierre Louis, *Haïti fait face à une pénurie de médicaments et d'intrants médicaux, selon Pierre Hugues Saint-Jean*, Le Nouvelliste (2 avril 2024), <https://www.lenouvelliste.com/article/247450/haïti-confronts-shortage-of-medicines-and-medical-supplies-pierre-hugues-saint-jean-reports> ; Charles, *Le secteur de la santé en Haïti sous assistance respiratoire, les médecins et les infirmières fuyant la violence des gangs* (31 mars 2024) (« Le Dr Audie Metayer, qui dirige le centre de dialyse de l'hôpital général, a déclaré que 'même pour trouver du sang, il faut aller le chercher ou le patient doit l'apporter avec lui' ») ; Jérôme Wendy Norestyl, *Plus d'un millier de patients séropositifs sans médicaments à P-au-P*, AyiboPost (1<sup>er</sup> mai 2024), <https://ayibopost.com/des-centaines-de-patients-seropositifs-sans-medicaments-a-p-au-p/>. Voir également Smith, *« Vivre au jour le jour » : le personnel de santé en Haïti maintient les portes de l'hôpital ouvertes alors que la violence se poursuit* (1<sup>er</sup> avril 2024) (« [L]es coûts des produits pharmaceutiques et des produits complémentaires ont également augmenté énormément. »).

<sup>442</sup> Coto, *Le système de santé haïtien est au bord de l'effondrement : les médicaments commencent à manquer, les gangs attaquent les hôpitaux et les ports restent fermés* (23 avril 2024).

<sup>443</sup> Smith, *« Vivre au jour le jour » : le personnel de santé en Haïti maintient les portes de l'hôpital ouvertes alors que la violence se poursuit* (1<sup>er</sup> avril 2024). Voir également Daniel, *Le chaos en Haïti met en danger aussi bien les patients que le personnel de santé* (15 mars 2024) (« L'état des soins de santé est particulièrement mauvais dans les villes, car c'est là que la plupart des gangs sont établis. Mais le problème se pose à l'échelle nationale. »).

<sup>444</sup> Daniel, *Le chaos en Haïti met en danger aussi bien les patients que le personnel de santé* (15 mars 2024) ; @UNOPS, X (25 février 2024), <https://twitter.com/UNOPS/status/1761829666120441929> (« En Haïti, les coupures de courant et les pénuries de carburant fréquentes sont susceptibles de paralyser les établissements de santé. »).

<sup>445</sup> Adams & Robles, *En Haïti, les hôpitaux ont survécu au choléra et au covid. Les gangs sont en train de les fermer* (17 mars 2024) ; Coto, *Le système de santé haïtien est au bord de l'effondrement : les médicaments commencent à manquer, les gangs attaquent les hôpitaux et les ports restent fermés* (23 avril 2024) ; CICR, *Haïti : l'afflux de blessés par balle amène les hôpitaux au bord de la rupture* (21 avril 2024). Voir également supra notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined.**

<sup>446</sup> Voir Organisation mondiale de la santé, *Appel d'urgence sanitaire* (2024), [https://cdn.who.int/media/docs/default-source/documents/emergencies/2024-appeals/haïti---who-2024-health-emergency-appeal.pdf?sfvrsn=b443e237\\_1&download=true](https://cdn.who.int/media/docs/default-source/documents/emergencies/2024-appeals/haïti---who-2024-health-emergency-appeal.pdf?sfvrsn=b443e237_1&download=true).

<sup>447</sup> Adams & Robles, *En Haïti, les hôpitaux ont survécu au choléra et au covid. Les gangs sont en train de les fermer* (17 mars 2024) ; Charles, *Le secteur de la santé en Haïti sous assistance respiratoire, les médecins et les infirmières fuyant la violence des gangs* (31 mars 2024) ; MSF, *Haïti : à Port-au-Prince, « On a l'impression de vivre au milieu d'une guerre »* (9 avril 2024).

<sup>448</sup> CICR, *Haïti : l'afflux de blessés par balle amène les hôpitaux au bord de la rupture* (21 avril 2024) ; MSF, *Une nouvelle enquête révèle des niveaux extrêmes de violence à Port-au-Prince* (7 mars 2024). Voir également infra note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>449</sup> BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 20 ; HCDH, *Les femmes et les filles : premières victimes de la crise qui ravage Haïti, disent les experts de l'ONU* (6 mai 2024) ; MSF, *Haïti : à Port-au-Prince, « On a l'impression de vivre au milieu d'une guerre »* (9 avril 2024) ; Chéry, *Étrangers : Les Haïtiens déplacés de la capitale tentent de s'adapter à la vie en province* (5 avril 2024) ; ONU, *Voix de déplacés en Haïti : « Je ne suis rien, je ne suis plus la personne que j'étais avant »* (14 avril 2024) (S'adressant à un collaborateur de l'OIM, un paysan déplacé avec sa communauté a dit que « ils avaient perdu leur mode de vie. . . Ils vivent désormais dans un site pour personnes déplacées avec des personnes qu'ils ne connaissent pas, avec un accès limité à l'eau, à des installations sanitaires adéquates, et avec la même nourriture chaque jour. » Le paysan a dit « qu'il n'était plus la personne qu'il était autrefois, qu'il avait perdu son identité, qui, selon lui, était tout ce qu'il possédait au monde. Il a dit qu'il n'était désormais rien. »).

<sup>450</sup> Coto, *La violence traumatise les enfants haïtiens. Maintenant, le pays brise un tabou sur les services de santé mentale* (13 mai 2024) ; BINUH, *Situation des droits humains en Haïti*, (25 mars 2024), ¶ 20 ; AlterPresse, *Haïti-Violences des gangs armés : des cas de tendances suicidaires de plus en plus révélés chez les personnes déplacées, signale l'Oim* (10 avril 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30294> (rapportant qu'un garçon de 12-ans s'est suicidé le 7 avril) ; ONU, *Ramener les enfants à l'école dans un Haïti ravagé par les gangs meurtriers* (8 avril 2024). La violence a également fait des ravages chez les parents, dont beaucoup « se sentent tellement débordés qu'ils sont déconnectés des besoins de leurs enfants. » Coto, *La violence traumatise les enfants haïtiens. Maintenant, le pays brise un tabou sur les services de santé mentale* (13 mai 2024).

<sup>451</sup> Save the Children, *Haïti : tous les jours, 600 enfants esquivent les coups de feu en fuyant la capitale haïtienne pendant un mois de violence* (24 avril 2024) ; Hu et al., *Les gangs règnent sur la capitale haïtienne. Certains se disent même prêts à renverser le gouvernement* (5 mars 2024).

<sup>452</sup> BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti, octobre – décembre 2023* (1<sup>er</sup> février 2024), p. 6 ; BINUH, *Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024* (19 avril 2024), p. 8 ; UNICEF, *Violence en Haïti : Les enfants constituent désormais jusqu'à la moitié des effectifs des groupes armés du pays – UNICEF* (31 mai 2024) (Catherine Russell, directrice générale de l'UNICEF, déclare que ce que les enfants qui sont contraints de rejoindre des groupes armés, ont en commun, est que « tous perdent non seulement leur innocence, mais aussi tout lien avec leur communauté. »). Voir également supra note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>453</sup> Voir BAI et al., *Mise à jour sur la violence sexuelle généralisée à l'encontre des femmes et des filles en Haïti* (26 février 2024), p. 12 ; Juhakenson Blaise, *Crise de santé mentale en Haïti : l'impact invisible de la violence des gangs et de l'insécurité*, Haitian Times (18 mars 2024), <https://haitiantimes.com/2024/03/18/haïti-mental-health-crisis-haiti-gang-violence/> ; IRC, *Les femmes et*

les filles haïtiennes subissent le pire de l'escalade de la violence, avertit l'IRC à l'occasion de la campagne « 16 jours d'activisme contre la violence sexiste » (4 décembre 2023), <https://www.rescue.org/press-release/haitian-women-and-girls-bear-brunt-escalating-violence-warns-irc-during-16-days> (« Nathalie Eleonor Vilgrain, coordinatrice générale de [l'organisation féministe haïtienne] MARIJAN, . . . a déclaré : 'Les femmes et les filles sont confrontées à une réalité sociale inhumaine. Dans les quartiers marginalisés, elles sont exposées à la violence physique et psychologique ; le tabassage, l'intimidation, le viol collectif et le meurtre ne sont que quelques-unes des méthodes utilisées par les gangs pour asseoir leur domination et contraindre les femmes et les jeunes filles à une soumission totale.' »).

<sup>454</sup> Voir AlterPresse, [Haïti-Violences des gangs armés : des cas de tendances suicidaires de plus en plus révélés chez les personnes déplacées, signale l'Oim](#) (10 avril 2024) ; Coto, [La violence traumatise les enfants haïtiens. Maintenant, le pays brise un tabou sur les services de santé mentale](#) (13 mai 2024) ; ONU, [Ramener les enfants à l'école dans un Haïti ravagé par les gangs meurtriers](#) (8 avril 2024).

<sup>455</sup> Voir BAI et al., [Mise à jour sur la violence sexuelle généralisée à l'encontre des femmes et des filles en Haïti](#) (26 février 2024), p. 12 (« Il y a seulement environ 300 prestataires de soins mentaux dans un pays de 11 millions d'habitants. Plus généralement, l'incapacité du gouvernement de facto à fournir aux survivants des programmes de soutien psychologique reflète ses politiques qui banalisent et déshumanisent la vie des Haïtiens. ») ; Mérancourt & Coletta, [Les 'viols collectifs' de plus en plus utilisés comme arme dans la guerre des gangs en Haïti](#) (29 janvier 2024) (« Il n'y a que peu de groupes capables de fournir des soins psychologiques spécialisés, et les options privées coûtent cher. »).

<sup>456</sup> MSF, [Haïti : à Port-au-Prince, « On a l'impression de vivre au milieu d'une guerre »](#) (9 avril 2024) ; MSF, [Une nouvelle enquête révèle des niveaux extrêmes de violence à Port-au-Prince](#) (7 mars 2024) (« 'Quand vous êtes père de famille et que vous voyez arriver une fillette de deux ans avec une blessure par balle, c'est vraiment choquant', déclare un collaborateur de MSF travaillant en Haïti. 'C'est choquant de voir des écoliers, qui n'ont rien à voir avec les gangs, se faire tirer dessus et avoir des balles dans le corps.' ») ; Zea, [En Haïti, la violence sexuelle détruit les femmes et les jeunes filles](#) (18 janvier 2024) (La cofondatrice de l'organisation féministe haïtienne *Nègès Mawon*, Pascale Solages, « a déclaré qu'il était difficile de trouver des personnes pour travailler avec elle. 'Beaucoup ont rapporté des problèmes psychologiques ou partent peu de temps après avoir commencé, parce que le travail est trop dur'. »). Voir également Charles, [Le secteur de la santé en Haïti sous assistance respiratoire, les médecins et les infirmières fuyant la violence des gangs](#) (31 mars 2024) (rapportant que les professionnels de la santé sont frustrés et se demandent à quoi bon essayer d'apporter de l'aide « alors qu'il n'y a nulle part où envoyer un patient, pas de médicaments à lui donner, et même pas de moyen de soulager la douleur des gens »).

<sup>457</sup> Pooja Bhatia, *Une souche meurtrière*, The Baffler (novembre 2023), <https://thebaffler.com/outbursts/deadly-strain-bhatia>.

<sup>458</sup> Voir ONU, [Le nombre de cas de choléra monte en flèche dans le monde ; le Malawi et Haïti sont les foyers les plus meurtriers, selon l'OMS](#) (16 janvier 2024) ; OPS, [Crise humanitaire en Haïti - Grade 3](#) (1<sup>er</sup> avril 2024).

<sup>459</sup> OPS, [Mise à jour épidémiologique - Choléra dans la région des Amériques](#) (26 avril 2024), <https://reliefweb.int/report/haiti/epidemiological-update-cholera-region-americas-26-april-2024>.

<sup>460</sup> BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 66. En mars, l'OPS a rapporté que 47 % des cas suspects sont des femmes et 61 % sont âgés de 29 ans ou moins, tandis que les groupes d'âge 1-4 (18,2 %) et 5-9 (14,6 %) sont les plus touchés parmi les 4 383 cas confirmés. OPS, [Épidémie de choléra en Haïti : Rapport de situation 8](#) (13 mars 2024), p. 1.

<sup>461</sup> OPS, [Épidémie de choléra en Haïti : Rapport de situation 8](#) (13 mars 2024), p. 1.

<sup>462</sup> Reuters, [L'OMS met en garde contre une nouvelle flambée de choléra en Haïti](#) (21 mars 2024),

<https://www.reuters.com/business/healthcare-pharmaceuticals/who-warns-that-cholera-could-flare-up-again-haiti-2024-03-21/>.

<sup>463</sup> OCHA, [Urgence Haïti Rapport de situation no. 24 \(au 23 mai 2024\)](#) (23 mai 2024). Voir également supra notes 109-110.

<sup>464</sup> Voir HI, [Haïti : faire face à l'épidémie de choléra dans un contexte de crise](#) (22 janvier 2024),

<https://www.hi.org/fr/actualites/haiti-faire-face-a-l-epidemie-de-cholera-dans-un-contexte-de-crise> (rapportant que le choléra est principalement dû à un assainissement inadéquat, à la promiscuité et à un accès insuffisant à l'eau potable) ; ONU, [Le nombre de cas de choléra monte en flèche dans le monde ; le Malawi et Haïti sont les foyers les plus meurtriers, selon l'OMS](#) (16 janvier 2024) ; Haitian Christian Outreach, [Le choléra en Haïti](#) (22 mars 2024), <https://haitianchristian.org/cholera-in-haiti-world-water-day-2024/> (« Le manque d'infrastructures sanitaires signifie que des bactéries nocives finissent dans l'eau potable. Bien qu'il n'y ait pas eu d'études significatives sur l'eau et l'assainissement en Haïti depuis 2020, il est facile de voir comment une série de catastrophes naturelles et la crise politique et des gangs en cours n'ont pas amélioré les choses. »). Voir également supra notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined.**

<sup>465</sup> OPS, [Crise humanitaire en Haïti - Grade 3](#) (1<sup>er</sup> avril 2024) (« [L]es niveaux élevés d'insécurité ont un impact négatif sur la réponse au choléra et la notification des cas. »).

<sup>466</sup> Voir Michelson Césaire, *J.B Damier, la plus ancienne école professionnelle d'Haïti, vandalisée au centre-ville de Port-au-Prince*, Le Nouvelliste (11 avril 2024), <https://lenouvelliste.com/article/247638/jb-damier-haitis-oldest-vocational-school-vandalized-in-downtown-port-au-prince> (rapportant que des individus armés ont pillé et incendié l'école professionnelle J.B. Damier à Port-au-Prince en avril) ; Jonasson Odigène, *Le Petit séminaire Collège Saint Martial annonce la suspension de ses activités académiques*, Le Nouvelliste (8 avril 2024), <https://www.lenouvelliste.com/article/247572/petit-seminaire-college-saint-martial-announces-suspension-of-academic-activities> (rapportant que le Petit séminaire Collège Saint Martial, une école catholique de Port-au-Prince, a été incendié et pillé lors d'une attaque par des individus armés, ce qui l'a forcé à suspendre ses activités pour une durée indéterminée ; d'autres écoles de la capitale ont également été attaquées en mars) ; Jonasson Odigène, *La reprise des cours à l'UEH en attente d'un plan de contingence*, Le Nouvelliste (28 mai 2024), <https://lenouvelliste.com/en/article/248377/translate-into-english-and-provide-5-alternatives-for-this-press-article-title> (rapportant que au moins six facultés de l'Université d'État d'Haïti ont été attaquées par des groupes armés depuis le 29 février) ; Haiti Libre, *Haïti - Sécurité : L'École Normale Supérieure du Centre-ville incendiée* (2 avril 2024), <https://www.haitilibre.com/article-42026-haiti-securite-l-ecole-normale-superieure-du-centre-ville-incendiee.html> (rapportant que des individus armés ont attaqué l'École Normale Supérieure de l'Université d'État d'Haïti à Port-au-Prince, mettant le feu à au moins six salles de cours) ; UNICEF,

[L'UNICEF condamne l'incendie criminel d'une école par des groupes armés dans le centre de Port-au-Prince](#) (27 mars 2024) (rapportant que des individus armés ont incendié 23 salles de cours dans une école de Port-au-Prince) ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 9 (rapportant que des groupes armés ont vandalisé au moins trois écoles à Port-au-Prince à la fin du mois de mars ; RNDDH, [Situation catastrophique des droits humains de janvier à mars 2024 : Le RNDDH tire la sonnette d'alarme](#) (10 avril 2024), ¶ 107 (rapportant que des individus armés ont vandalisé une école pour des enfants avec des difficultés d'apprentissage). Voir également Charles, [Le plus ancien journal d'Haïti contraint de cesser ses activités après une attaque contre ses locaux par des gangs armés](#) (29 avril 2024) (« Au cours des deux derniers mois, des universités, des écoles de formation et la Bibliothèque nationale d'Haïti, où sont conservés des livres et des manuscrits historiques rares, ont été vandalisés ou détruits. »).

<sup>467</sup> @Radio\_Metronome, X (18 mars 2024), [https://twitter.com/Radio\\_Metronome/status/1769897681311142313](https://twitter.com/Radio_Metronome/status/1769897681311142313) (rapportant que les activités scolaires sont à l'arrêt dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince mais ont repris dans les villes de province) ; ONU, [Ramener les enfants à l'école dans un Haïti ravagé par les gangs meurtriers](#) (8 avril 2024). Toutefois, voir Valéry Félix, [Des rumeurs de violence empêchent la reprise des activités scolaires dans des villes du Nord-Est](#), Le Nouvelliste (19 février 2024), <https://lenouvelliste.com/article/246850/violence-rumors-stall-school-resumption-in-northeastern-towns> (rapportant que certaines écoles du département du Nord-Est ont été contraintes de fermer lors de manifestations antigouvernementales en février).

<sup>468</sup> UNICEF, [L'UNICEF condamne l'incendie criminel d'une école par des groupes armés dans le centre de Port-au-Prince](#) (27 mars 2024) ; AlterPresse, [Crise : Fermeture de plus d'un millier d'écoles en Haïti, à cause de la terreur des gangs, alerte la Cojhit](#) (1<sup>er</sup> février 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30049> (rapportant que plus de 1 000 écoles publiques et privées avaient fermé en raison de l'insécurité).

<sup>469</sup> Blaise, [Les élèves retournent timidement dans les écoles de la capitale haïtienne dans un calme apparent](#) (10 mai 2024). Voir également Odigène, [La reprise des cours à l'UEH en attente d'un plan de contingence](#) (28 mai 2024) (rapportant que l'Université d'État d'Haïti a été fermée pendant trois mois à la suite d'attaques de groupes armés contre six de ses facultés ; une seule a repris ses activités, en mode virtuel).

<sup>470</sup> Blaise, [Les élèves retournent timidement dans les écoles de la capitale haïtienne dans un calme apparent](#) (10 mai 2024).

<sup>471</sup> Voir, par exemple, AlterPresse, [Haïti-Criminalité : Les activités scolaires et commerciales toujours paralysées à Carrefour](#) (22 avril 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30341>.

<sup>472</sup> BINUH, [Situation des droits humains en Haïti](#), (25 mars 2024), ¶ 28 (dont 178 écoles qui fonctionnent par intermittence et plus de 100 qui ont complètement fermé ; 30 d'entre elles ont été détruites et 16 ont été « entièrement saccagées »).

<sup>473</sup> OIM, [Haïti - Mise à jour de la situation de déplacement dans les sites de la zone métropolitaine de Port-au-Prince \(au 20 avril 2024\)](#) (23 avril 2024). Voir également ONU, [Ramener les enfants à l'école dans un Haïti ravagé par les gangs meurtriers](#) (8 avril 2024) (« Chaque salle de classe s'est transformée en foyer temporaire pour plusieurs familles. Les terrains de jeux sont devenus des abris sous tente. Des gymnases ont été transformés en dortoirs pour ceux qui recherchent la sécurité. »).

<sup>474</sup> ONU, [Ramener les enfants à l'école dans un Haïti ravagé par les gangs meurtriers](#) (8 avril 2024).

<sup>475</sup> ONU, [Ramener les enfants à l'école dans un Haïti ravagé par les gangs meurtriers](#) (8 avril 2024).

<sup>476</sup> Voir AlterPresse, [Crise : Fermeture de plus d'un millier d'écoles en Haïti, à cause de la terreur des gangs, alerte la Cojhit](#) (1<sup>er</sup> février 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30049> ; Blaise, [Les élèves retournent timidement dans les écoles de la capitale haïtienne dans un calme apparent](#) (10 mai 2024). Voir également BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (16 avril 2024), ¶ 33 (rapportant que des groupes armés ont tué des enfants alors qu'ils se rendaient à l'école) ; BINUH, [Rapport trimestriel sur la situation des droits de la personne en Haïti, janvier – mars 2024](#) (19 avril 2024), p. 6.

<sup>477</sup> ONU, [Haïti : la violence armée contre les écoles multipliée par neuf en un an, selon l'UNICEF](#) (9 février 2023) ; Coto, [La violence traumatise les enfants haïtiens. Maintenant, le pays brise un tabou sur les services de santé mentale](#) (13 mai 2024) (Un directeur d'école de Port-au-Prince a rapporté que de nombreux enfants « s'endormaient en classe, incapables de se concentrer après des nuits blanches ponctuées de coups de feu. » D'autres avaient des préoccupations plus importantes. « Il est difficile de se concentrer à l'école ou de se concentrer sur un jeu lorsque le reste de votre corps s'inquiète de savoir si votre mère et votre père seront encore en vie lorsque vous rentrerez de l'école », a déclaré Steve Gross, fondateur de l'organisation américaine à but non lucratif Life is Good Playmaker Project). Voir également *supra* notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not de fined.**

<sup>478</sup> Voir @nouvelliste, X (27 février 2024), <https://twitter.com/nouvelliste/status/1762540294791155863> (« La faible allocation de 1,1 % du PIB à l'éducation en Haïti souligne le manque d'investissement public. ») ; AlterPresse, [Éducation : Cri d'alarme de la Cneh face à une éventuelle pénurie d'enseignants en Haïti](#) (5 octobre 2023), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article29736> (rapportant que seulement 10 % du budget national 2023-2024 est alloué à l'éducation, contre 18 % en 2014, en violation d'un pacte national sur l'éducation stipulant qu'au moins 35 % du budget national ou 8 % du PIB seront alloués à l'éducation). Voir également @radiomagik9, X (18 avril 2024), <https://x.com/radiomagik9/status/1780951224021320107> (le recteur de l'université publique de la Grand'Anse a rapporté que l'université n'a reçu aucun financement de l'État depuis le début de l'année académique).

<sup>479</sup> Georges Wilbert Franck, [Haïti : la société et les communautés éducatives en proie au chaos](#), Mondes de l'éducation (20 mars 2024), <https://www.ei-ie.org/fr/item/27297:haiti-society-and-education-communities-in-the-grip-of-chaos>.

<sup>480</sup> Voir teleSUR, [Haïti : L'éducation est un luxe que de nombreux parents ne peuvent pas se payer](#) (28 février 2024), <https://www.telesurenglish.net/news/Haiti-Education-is-a-Luxury-That-Many-Parents-Cannot-Afford-20240228-0012.html> ; Peleg Charles, « Un jour je serai... » - [La fréquentation de l'école et l'intérêt pour l'apprentissage sont des priorités pour de nombreux jeunes Haïtiens](#), Banque mondiale (15 novembre 2023), <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2023/11/15/school-attendance-and-a-keen-interest-in-learning-are-priorities-for-many-young-haitians> (« [P]lus de 250 000 enfants âgés de 6 à 11 ans et environ 65 000 jeunes âgés de 12 à 14 ans ne sont pas inscrits à l'école pour des raisons financières ou autres. ») ; Jusly Felix, [Pour les enseignants et les étudiants d'Haïti, la dernière](#)

année scolaire a été l'une des pires de tous les temps, Global Press Journal (1<sup>er</sup> mars 2024), <https://globalpressjournal.com/americas/haiti/haitis-teachers-students-last-school-year-one-worst-memory/fr/>. Voir également Sarah Donaldson, *Les troubles en Haïti obligent les écoles non payantes de DeWine à fermer leurs portes*, Statehouse News Bureau (22 mars 2024), <https://www.statenews.org/government-politics/2024-03-22/haiti-unrest-forces-dewines-tuition-free-schools-to-close-doors> (rapportant qu'en mars, la violence a contraint un réseau d'écoles offrant un enseignement gratuit à plus de 10 000 élèves à fermer leurs portes).

<sup>481</sup> Voir ONU, *Ramener les enfants à l'école dans un Haïti ravagé par les gangs meurtriers* (8 avril 2024) ; Internationale de l'Éducation, *Haïti : L'éducation, la flamme de l'espoir au milieu du chaos* (2 mai 2024), <https://www.ei-ie.org/fr/item/28501:haiti-education-keeps-hope-alive-amidst-the-chaos>.

<sup>482</sup> Felix, *Pour les enseignants et les étudiants d'Haïti, la dernière année scolaire a été l'une des pires de tous les temps* (1<sup>er</sup> mars 2024).

<sup>483</sup> Voir Jean-Claude Brizard, *En Haïti, un projet audacieux en faveur de l'éducation donne des résultats*, Forum économique mondial (1<sup>er</sup> mai 2024), <https://www.weforum.org/agenda/2024/05/haiti-education/> ; Felix, *Pour les enseignants et les étudiants d'Haïti, la dernière année scolaire a été l'une des pires de tous les temps* (1<sup>er</sup> mars 2024) ; teleSUR, *L'éducation est un luxe que de nombreux parents ne peuvent pas se payer* (28 février 2024) (« 85 % des enseignants haïtiens n'ont reçu aucune formation professionnelle et 30 % n'ont pas terminé leur neuvième année d'enseignement de base. »).

<sup>484</sup> OIM, *Les Haïtiens confrontés à une crise toujours plus grave alors que le siège de Port-au-Prince s'éternise* (4 avril 2024).

<sup>485</sup> Voir Martín Adames Alcántara & Megan Janetsky, *La crise en Haïti au cœur des élections dans la voisine République dominicaine*, AP News (16 mai 2024), <https://apnews.com/article/dominican-republic-election-migration-haiti-90195a0af8a9becd201cf8a2c964f2e3> ; Amnesty International, *République dominicaine. Les autorités doivent mettre fin aux politiques migratoires de facto racistes* (2 avril 2024), <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/04/dominican-republic-authorities-must-end-de-facto-racist-migration-policies-2/>.

<sup>486</sup> Voir, par exemple, Valéry Félix, *Ouanaminthe : plus de 7 000 Haïtiens rapatriés de la République dominicaine en deux mois*, Le Nouvelliste (2 avril 2024), <https://www.lenouvelliste.com/article/247492/ouanaminthe-plus-de-7-000-haitiens-rapatries-de-la-republique-dominicaine-en-deux-mois> ; Jacqueline Charles, *Malgré la persistance de la violence, l'administration Biden reprend les vols d'expulsion vers Haïti*, Miami Herald (18 avril 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article287796370.html>.

<sup>487</sup> Jean Daniel Sénat, *Les étrangers fuient Port-au-Prince*, Le Nouvelliste (1<sup>er</sup> avril 2024), <https://www.lenouvelliste.com/article/247462/les-etrangers-fuient-port-au-prince>.

<sup>488</sup> Voir Jonasson Odigène, *Attaque contre des institutions d'enseignement : le ReNES interpelle sur une « volonté affirmée de mise à mort de l'intelligence haïtienne »*, Le Nouvelliste (5 avril 2024), <https://www.lenouvelliste.com/article/247552/attaque-contre-des-institutions-denseignement-le-renes-interpelle-sur-une-volonte-affirmee-de-mise-a-mort-de-lintelligence-haitienne> ; Charles, *Le secteur de la santé en Haïti sous assistance respiratoire, les médecins et les infirmières fuyant la violence des gangs* (31 mars 2024) (le secrétaire général de l'Association médicale haïtienne a qualifié l'émigration des médecins de « fuite de cerveaux », avec des conséquences énormes pour Haïti).

<sup>489</sup> Voir, par exemple, Haiti Libre, *Haïti - Social : 45,628 haïtiens ont bravé la mort en traversant la jungle du Darién en 2023* (28 décembre 2023), <https://www.haitilibre.com/article-41306-haiti-social-45-628-haitiens-ont-brave-la-mort-en-traversant-la-jungle-du-darien-en-2023.html> (rapportant que, en 2023, « 45,628 haïtiens [dont près de 9,000 garçons, filles et adolescents] ont bravé la mort en traversant la jungle du Darién Gap de la Colombie au Panama, passage indispensable pour poursuivre leur route vers le Nord dans l'espoir d'atteindre le Mexique, les États-Unis ou le Canada à la recherche de meilleures conditions de vie. » ; au cours de la traversée ils sont confrontés à des animaux sauvages, des rivières dangereuses, des attaques, des vols et des viols) ; UNHCR, Communiqué de presse, *Le HCR formule de nouvelles orientations sur la protection internationale des réfugiés haïtiens* (20 mars 2024), <https://www.unhcr.org/fr/actualites/communiques-de-presse/le-hcr-formule-de-nouvelles-orientations-sur-la-protection> (observant « tendance inquiétante consistant pour les Haïtiens à entreprendre des voyages dangereux à travers l'Amérique continentale et les Caraïbes, où les voyages en mer sont particulièrement risqués »).

<sup>490</sup> IRC, *Les crises en Équateur et en Haïti influenceront les migrations en Amérique latine en 2024* : IRC (14 février 2024), <https://www.rescue.org/press-release/crises-ecuador-and-haiti-will-shape-migration-latin-america-2024-irc> ; Kimberly Leonard, *La Floride se prépare à une vague de migrants haïtiens dans un contexte de crise humanitaire*, Politico (13 mars 2024), <https://www.politico.com/news/2024/03/13/florida-haiti-migrants-desantis-00146694> ; OIM, *Les Haïtiens confrontés à une crise toujours plus grave alors que le siège de Port-au-Prince s'éternise* (4 avril 2024) (« L'absence d'opportunités économiques, conjuguée à l'effondrement du système de santé et à la fermeture des écoles, jette une ombre de désespoir, amenant de nombreuses personnes à envisager l'émigration comme leur seul recours viable. »). Voir également BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (15 janvier 2024), ¶ 39 (« Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR] a observé une augmentation du nombre de ressortissants haïtiens cherchant des conseils sur la manière de demander l'asile ou des services essentiels, tels que l'assistance humanitaire. ») ; CRS, *Haïti : Développements récents et politique américaine* (1<sup>er</sup> février 2024), p. 19 (Haïti représentait la plus grande source de demandeurs d'asile au Mexique en 2023, avec environ 44 200 Haïtiens demandant asile.)

<sup>491</sup> SCNU, *Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, en application du paragraphe 9 de la résolution 2692 (2023) du Conseil de sécurité*, ¶ 25 (15 avril 2024), <https://undocs.org/Home/Mobile?FinalSymbol=S%2F2024%2F320&Language=E&DeviceType=Desktop&LangRequested=False>.

<sup>492</sup> Ces chiffres sont susceptibles d'être encore plus élevés en 2024 : le service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (CBP) a rencontré 82 977 Haïtiens de janvier à avril, contre 52 019 au cours de la même période en 2023. CBP, *Rencontres à l'échelle nationale*, <https://www.cbp.gov/newsroom/stats/nationwide-encounters> (dernière visite : 12 juin 2024).

<sup>493</sup> Département d'État des États-Unis, [Rapport 2023 sur la traite des personnes : Haïti](#) (2023) (« Les migrants haïtiens par voie maritime sont appauvris de manière disproportionnée et très vulnérables aux passeurs et trafiquants de migrants, qui leur font payer des sommes exorbitantes pour se rendre en Floride ou à Porto Rico en traversant les eaux territoriales cubaines, bahamiennes, dominicaines et internationales, souvent sous de faux prétextes, afin de les exploiter. »); Juan Miguel Hernández Bonilla, « *Nous sommes en enfer* » : Des milliers de migrants bloqués sur les plages du nord de la Colombie, dans l'attente d'un bateau pour rejoindre la jungle du Darién, *El País* (5 mars 2024), <https://english.elpais.com/international/2024-03-05/we-are-in-hell-thousands-of-migrants-stranded-on-the-beaches-of-northern-colombia-waiting-for-a-boat-to-reach-the-darien-jungle.html>; Seth Freed Wessler, *La frontière où d'autres règles s'appliquent*, *NY Times* (6 décembre 2023), <https://www.nytimes.com/2023/12/06/magazine/us-coast-guard-children-detained.html>. Voir également BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 39 (« Le nombre d'Haïtiens entrant au Honduras en vue de gagner les États-Unis ou le Canada s'est multiplié par 23 entre juillet, où il était de 1 550, et octobre 2023, où il s'établissait à 35 500, selon le HCR. Cette forte augmentation est principalement liée aux vols directs [interrompus par le gouvernement haïtien le 30 octobre] entre Haïti et le Nicaragua, où l'on soupçonne également l'existence d'un trafic d'êtres humains. »).

<sup>494</sup> Voir, par exemple, OIM, [Les Haïtiens confrontés à une crise toujours plus grave alors que le siège de Port-au-Prince s'éternise](#) (4 avril 2024); BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶ 39 (rapportant « [l]e retour forcé de 406 Haïtiens des États-Unis, de 596 des Bahamas et de 1 649 des Îles Turques et Caïques depuis juillet 2023. . . . [et] le retour de 505 ressortissants haïtiens de Cuba, de la Jamaïque et de la Türkiye »); Haiti Libre, [Haïti - Bahamas/Îles Turques : Plus 300 « Boat People » haïtiens et 3 bateaux interceptés](#) (9 avril 2024), <https://www.haitilibre.com/article-42079-haiti-bahamas-iles-turques-plus-300boat-people-haitiens-et-3-bateaux-interceptes.html> (« [L]es forces de sécurité et d'immigration des Bahamas et des îles Turques et Caïques ont rapporté avoir arrêté. . . plus 300 migrants haïtiens dans les eaux de ces territoires » au début du mois d'avril.). Voir également Jamaica Gleaner, [Clarifier la position sur les réfugiés](#) (7 mars 2024), <https://jamaica-gleaner.com/article/commentary/20240307/editorial-clarify-refugee-stance> (rapportant que les autorités jamaïcaines ont rejeté les demandes d'asile de 37 migrants haïtiens arrivés en 2023).

<sup>495</sup> Voir UNHCR, [Le HCR formule de nouvelles orientations sur la protection internationale des réfugiés haïtiens](#) (20 mars 2024) (appelant « tous les États pour qu'ils ne renvoient pas de force des personnes en Haïti, y compris celles dont la demande d'asile a été rejetée ») et précisant que les catégories d'Haïtiens qui sont « éligibles à la protection des réfugiés peuvent inclure des militants politiques, des journalistes, des juges, des avocats et d'autres personnes luttant contre la corruption et la criminalité, parmi d'autres profils à risque »).

<sup>496</sup> Voir Edward Markey et al., [Lettre au secrétaire à la sécurité intérieure Alejandro Mayorkas](#) (15 mai 2024), [https://www.markey.senate.gov/imo/media/doc/dhs\\_haiti\\_letter\\_51524.pdf](https://www.markey.senate.gov/imo/media/doc/dhs_haiti_letter_51524.pdf) (Dans une lettre adressée au ministère américain de la sécurité intérieure [DHS], le sénateur Edward J. Markey et les députées Ayanna Pressley, Yvette Clarke et Sheila Cherfilus-McCormick ont condamné le refoulement de migrants haïtiens : « Alors qu'un nouveau gouvernement haïtien cherche à réaffirmer son contrôle sur le pays, les États-Unis ne devraient pas renvoyer de force ceux qui craignent pour leur sécurité. »); Ayanna Pressley et al., [Mme Pressley, le Caucus Haïti, des collègues et des sympathisants renouvellent leurs appels à une action fédérale pour stabiliser Haïti et faire face à la crise qui se répand sur l'île](#) (8 mai 2024), <https://pressley.house.gov/2024/05/08/pressley-haiti-caucus-colleagues-advocates-renew-calls-for-federal-action-to-stabilize-haiti-address-growing-crisis-on-the-island/> (Les députées Ayanna Pressley, Yvette D. Clarke, Sheila Cherfilus-McCormick, Cori Bush, Frederica Wilson et Barbara Lee demandent à l'administration Biden d'arrêter les déportations et d'étendre et de réattribuer à Haïti le statut de protection temporaire [TPS] : « Déporter des personnes vers Haïti est une cause de mort et un baiser de mort. »); Congrès des États-Unis, [Lettre des membres du Congrès américain au Président Biden, à Alejandro Mayorkas et à Antony Blinken](#) (23 avril 2024), <https://drive.google.com/file/d/1uDeCmSEpEZ5Dhx6YGuPmY64-0vKyaKi9/view> (Plus de 50 membres du Congrès ont signé une lettre demandant à l'administration Biden de mettre fin aux déportations, de reconduire Haïti dans le TPS et de s'engager à ne pas détenir les migrants haïtiens à Guantánamo Bay et dans d'autres centres de détention de migrants à l'étranger); @CongresswomanSC, X (18 avril 2024), <https://x.com/CongresswomanSC/status/1781130321750007922> (La députée Sheila Cherfilus-McCormick a qualifié les déportations vers Haïti comme « un acte d'une cruauté atroce »).

<sup>497</sup> Voir Haitian Bridge Alliance, [La Haitian Bridge Alliance condamne l'administration Biden-Harris pour les vols de déportation vers la République d'Haïti en pleine crise humanitaire et sécuritaire](#) (18 avril 2024), <https://haitianbridgealliance.org/the-haitian-bridge-alliance-condemns-the-deportation-flights-to-the-republic-of-haiti-by-the-biden-harris-administration-amidst-a-humanitarian-and-security-crisis-on-the-island/> (« En poursuivant ces déportations, l'administration condamne délibérément à un danger imminent les personnes les plus vulnérables qui sont venues vers nous en temps de détresse. Les déportations vers Haïti constituent une violence intentionnelle et une flagrante discrimination anti-Noirs. L'hypocrisie de l'administration Biden-Harris doit cesser. »); Center for Gender and Refugee Studies, [Les États-Unis doivent protéger les Haïtiens qui fuient le danger](#) (22 mars 2024), <https://cgrs.uclawsf.edu/news/us-must-protect-haitians-fleeing-danger> (qualifiant les souffrances endurées par les Haïtiens cherchant asile aux États-Unis de « résultat direct des politiques draconiennes des États-Unis et du Mexique conçues pour empêcher les réfugiés de chercher protection, allant des politiques illégales d'interdiction d'asile et de refoulement de l'administration Biden aux expulsions massives de campements de migrants par les autorités mexicaines. . . qui causent un préjudice disproportionné aux demandeurs d'asile haïtiens [et] noirs d'autres origines et qui s'inscrivent dans le contexte de décennies de traitement inhumain et discriminatoire des Haïtiens cherchant refuge »); Haitian Bridge Alliance et al., [Lettre : TPS pour Haïti](#) (26 mars 2024), <https://haitianbridgealliance.org/tps-for-haiti-letter/> (481 groupes de pression ont signé une lettre demandant l'arrêt des déportations et l'extension et la réattribution du TPS pour les Haïtiens); Amnesty International, [République dominicaine. Les autorités doivent mettre fin aux politiques migratoires de facto racistes](#) (2 avril 2024) (qualifiant les expulsions massives de migrants haïtiens et de Dominicains d'origine haïtienne par les autorités dominicaines de « violation flagrante des obligations internationales de la République dominicaine » qui « mettent en danger la vie et les droits des personnes concernées »); Human Rights First, [Human Rights First exhorte l'administration Biden à protéger les réfugiés haïtiens](#) (20 mars 2024), <https://humanrightsfirst.org/library/human-rights-first-urges-biden-administration-to-protect->

[haitian-refugees/](#) (exhortant l'administration Biden à « mettre en œuvre de toute urgence des politiques migratoires humaines et à rejeter celles qui renvoient les Haïtiens vers le danger ou les soumettent à Guantanamo Bay ou à d'autres formes de détention ») ; RHI News, *Crise en Haïti : Appel urgent pour la protection internationale des migrants et réfugiés Haïtiens* (23 mai 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/urgence-humanitaire-le-reseau-hemispherique-pour-les-droits-des-migrants-haitiens-appelle-a-la-protection-des-migrants-et-demandeurs-dasile-par-les-pays-de-la-region/> (les membres du Réseau hémisphérique pour les droits des migrants haïtiens se sont dits horrifiés par le fait que des pays continuent de rapatrier des Haïtiens en violation de leur obligation de non-refoulement). Voir également Charles, *Malgré la persistance de la violence, l'administration Biden reprend les vols d'expulsion vers Haïti* (18 avril 2024) (citant Randolph McGrorty, directeur exécutif de Catholic Legal Services à Miami : « Je suis extrêmement préoccupé par le fait que nous ne respectons pas la loi et nos obligations internationales d'évaluer de manière adéquate les demandes d'asile et les principes humanitaires de base » ; et la cofondatrice et directrice exécutive de la Haitian Bridge Alliance, Guerline Jozef : « Je reste absolument incrédule face au niveau de haine, d'inhumanité et de violence que le gouvernement américain perpétue en Haïti par ces vols de déportation qui envoient des gens vers leur mort potentielle »).

<sup>498</sup> BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 65.

<sup>499</sup> Le Nouvelliste, *OIM : plus de 13 000 Haïtiens renvoyés dans leur pays malgré les violences en cours* (4 avril 2024), <https://www.lenouvelliste.com/article/247525/iom-over-13000-haitians-repatriated-despite-ongoing-violence>. Voir également *supra* notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined.**

<sup>500</sup> OIM, *Haïti - Haïtiens renvoyés de force en Haïti - Profils, expériences migratoires et intentions des Haïtiens renvoyés en 2023* (12 mai 2024), <https://dtm.iom.int/reports/haiti-haitians-forcibly-returned-haiti-profiles-migration-experience-and-intentions> (rapportant le nombre de 208 169) ; BINUH, *Rapport du Secrétaire général* (16 avril 2024), ¶ 65 (rapportant plus de 250 000). Voir également Félix, *Ouanaminthe : plus de 7 000 Haïtiens rapatriés de la République dominicaine en deux mois* (2 avril 2024) ; RHI News, *Abinader : tant que je serai président, je n'accepterai pas de camps de réfugiés en RD* (25 mars 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/abinader-tant-que-je-serai-president-je-naccepterai-pas-de-camps-de-refugies-en-rd/>.

<sup>501</sup> Megan Janetsky, *Quelle est la prochaine étape de la répression des migrants haïtiens, alors que le dirigeant de la République dominicaine entame un nouveau mandat ?*, AP News (20 mai 2024), <https://apnews.com/article/dominican-republic-abinader-haiti-migration-border-b9d6663a82e9664ced7623faa234ba77> (« Des analystes comme Michael Shifter, chargé de recherche au Inter-American Dialogue, affirment que [le président dominicain Luis] Abinader a utilisé la crise comme un outil politique pour « jouer sur les peurs des gens. . . Sa position très dure et nationaliste sur Haïti, même si elle n'est pas la seule raison de sa victoire [à l'élection présidentielle de mai 2024], a renforcé et cimenté son soutien politique. ») ; Edlin Veras, *Les Haïtiens qui cherchent à fuir la violence et le chaos se heurtent à l'hostilité de la République dominicaine voisine*, The Conversation (14 mai 2024), <https://theconversation.com/haitians-looking-to-escape-violence-and-chaos-face-hostility-in-neighboring-dominican-republic-228261>. Voir également Amnesty International, *République dominicaine. Les autorités doivent mettre fin aux politiques migratoires de facto racistes* (2 avril 2024).

<sup>502</sup> Haïti Liberté, *République Dominicaine : Attaques racistes contre les communautés d'El Seibo !* (17 avril 2024), <https://haitiliberte.com/republique-dominicaine-attaques-racistes-contre-les-communaut-es-del-seibo/> ; Département d'État des États-Unis, *Rapport sur les droits humains en Haïti 2023* (2024), pp. 12, 32-33 (« Des témoins ont rapporté que les agents de l'immigration ont exigé des pots-de-vin, détruit des documents d'identité, volé des biens dans les résidences et n'ont pas donné aux détenus la possibilité de s'habiller ou de rassembler leurs affaires avant de les emmener dans des centres de détention pour migrants pour y être traités ultérieurement ou à la frontière pour être expulsés immédiatement. ») ; @GARRHaiti, X (15 avril 2024), <https://twitter.com/GARRHaiti/status/1779961923255054817> (Le groupe de défense des droits des immigrés, Support Group for Repatriates and Refugees, écrit : « Nous recevons souvent des témoignages de migrants haïtiens, y compris des femmes enceintes, qui rapportent avoir subi des abus sexuels de la part des forces de migration dominicaines ».) ; Samantha Schmidt, *L'autre face de Punta Cana : la répression contre les Haïtiens*, Washington Post (19 mai 2024), <https://www.washingtonpost.com/world/2024/05/19/dominican-republic-haitian-abuse/> (rapportant que les « agents dominicains extorquent régulièrement les Haïtiens suspects sous la menace de détention et d'expulsion » et que « des rapports d'agressions physiques et sexuelles sont devenus fréquents. ») ; RHI News, *Crise en Haïti : Appel urgent pour la protection internationale des migrants et réfugiés Haïtiens* (23 mai 2024) <https://www.rhinews.com/actualites/urgence-humanitaire-le-reseau-hemispherique-pour-les-droits-des-migrants-haitiens-appelle-a-la-protection-des-migrants-et-demandeurs-dasile-par-les-pays-de-la-region/> (le Réseau hémisphérique pour les droits des migrants haïtiens a signalé que les incidents de viol de femmes et de filles par les autorités d'immigration dominicaines ne sont « pas d'incidents isolés, mais bien de la déshumanisation et des abus systématiques contre la population haïtienne par le gouvernement dominicain et les autorités de l'immigration. ») ; Janetsky, *Quelle est la prochaine étape de la répression des migrants haïtiens, alors que le dirigeant de la République dominicaine entame un nouveau mandat ?* (20 mai 2024) (« Les autorités ont déporté des Haïtiens qui possèdent des documents leur permettant de résider légalement en République dominicaine ou qui ont cherché à renouveler leur visa. »).

<sup>503</sup> Département d'État des États-Unis, *Rapport sur les droits humains en Haïti 2023* (2024), p. 30 ; Amnesty International, *République dominicaine. Les autorités doivent mettre fin aux politiques migratoires de facto racistes* (2 avril 2024) ; Morland, *Des milliers de femmes enceintes en danger dans la capitale paralysée d'Haïti, affirme l'ONU* (8 mars 2024) ; @GARRHaiti, X (15 avril 2024).

<sup>504</sup> Charles, *Malgré la persistance de la violence, l'administration Biden reprend les vols d'expulsion vers Haïti* (18 avril 2024) (constatant qu'un vol d'expulsion prévu pour le 29 février a été annulé après que des groupes armés ont attaqué les aéroports de Port-au-Prince, ce qui a entraîné l'annulation de tous les vols à destination et en provenance de la ville pendant près de trois mois) ; Hamed Aleaziz, *Les États-Unis recommencent les vols d'expulsion vers Haïti*, NY Times (18 avril 2024), <https://www.wlm.org/immigration/2024-04-18/u-s-restarts-deportation-flights-to-haiti> ; @thcartwright, X (16 mai 2024), <https://twitter.com/thcartwright/status/1791114680863429118> (un autre vol de déportation a quitté Miami pour Cap-Haïtien le 16 mai).

<sup>505</sup> Voir, par exemple, Département d'État des États-Unis, *Relever le défi concernant Haïti : Réunion ministérielle de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, intervention d'Anthony J. Blinken* (22 février 2024), <https://www.state.gov/rising-to-the-challenge-on-haiti-multinational-security-support-mission-ministerial-meeting/>.

<sup>506</sup> Jean Daniel Sénat, *Crise : les États-Unis poursuivent le rapatriement de leurs ressortissants*, Le Nouvelliste (21 mars 2024), <https://lenouvelliste.com/article/247323/united-states-continues-repatriation-efforts-amid-crisis> ; Haiti Libre, *Haïti - Département d'État : Des hélicoptères ont commencé à évacuer les citoyens américains* (21 mars 2024), <https://www.haitilibre.com/article-41935-haiti-departement-d-etat-des-helicopteres-ont-commence-a-evacuer-les-citoyens-americains.html> ; Jacqueline Charles & Michael Wilner, *L'armée américaine déploie des Marines dans l'ambassade d'Haïti pour évacuer, par un pont aérien nocturne, une partie du personnel*, Miami Herald (11 mars 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article286491620.html> ; Sénat, *Les étrangers fuient Port-au-Prince* (1<sup>er</sup> avril 2024) (rapportant que 500 citoyens américains - ainsi que 240 ressortissants européens, 153 Canadiens, 34 Mexicains et 36 Dominicains - ont été évacués en mars par leurs gouvernements respectifs).

<sup>507</sup> Voir supra notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined.**

<sup>508</sup> Voir Wessler, *La frontière où d'autres règles s'appliquent* (6 décembre 2023) (« Beaucoup d'entre eux m'ont raconté les cinq jours qu'ils ont passés détenus sur les navires de la Garde côtière - une expérience, disait un homme, 'qui restera une cicatrice dans l'esprit de chacun'. . . Ils ont dit qu'ils ne pouvaient pas continuer ainsi, ne mangeant que de petites portions de riz et de haricots à peine cuits et sans sel, incapables de se laver et forcés d'uriner et de déféquer dans un siège de toilette attaché à une boîte métallique avec un tube sur le côté du pont ouvert. »).

<sup>509</sup> Communiqué de presse, Garde côtière des États-Unis, *La Garde côtière rapatrie 65 migrants en Haïti* (12 mars 2024), <https://www.news.uscg.mil/Press-Releases/Article/3704408/coast-guard-repatriates-65-migrants-to-haiti/>. Voir, par exemple, @USCGSoutheast, X (6 janvier 2024), <https://twitter.com/USCGSoutheast/status/1743618609832710602> (en janvier, la Garde côtière américaine a intercepté un navire transportant des migrants haïtiens et l'a renvoyé au port) ; David Goodhue & Jacqueline Charles, *Des policiers et des agents fédéraux arrêtent au large de Miami-Dade un voilier avec 30 migrants haïtiens à bord*, Miami Herald (22 avril 2024), <https://www.miamiherald.com/news/local/community/miami-dade/article287913850.html> (rapportant deux interceptions en mer par la Garde côtière américaine en avril). Voir également Wessler, *La frontière où d'autres règles s'appliquent* (6 décembre 2023) (« Des personnes interceptées en mer, même dans les eaux territoriales des États-Unis, ont moins de droits que celles qui arrivent par voie terrestre. 'L'asile ne s'applique pas en mer', m'a dit un porte-parole de la Garde côtière. Même les personnes qui fuient la violence, le viol et la mort et qui, sur terre, seraient susceptibles de passer un premier examen de leur demande d'asile, sont couramment renvoyées dans les pays qu'elles ont fuis. Dans une tentative d'être admises, certaines personnes détenues sur les navires de la Garde côtière se sont parfois automutilées - en avalant des objets tranchants, en se poignardant avec des couteaux introduits en cachette - dans l'espoir d'être emmenées d'urgence dans des services d'urgence en terre ferme, où elles pourront tenter de demander l'asile. »).

<sup>510</sup> Voir Wessler, *La frontière où d'autres règles s'appliquent* (6 décembre 2023) (« Il est désormais courant de refouler les migrants et les réfugiés loin des frontières terrestres afin de pouvoir éviter les obligations imposées par la loi. »).

<sup>511</sup> Fragomen, *République dominicaine : Suspension des visas et fermeture des frontières pour les Haïtiens* (30 avril 2024), <https://www.fragomen.com/insights/dominican-republic-suspension-of-visas-for-haitians-and-border-closures.html> (notant que le traitement et la délivrance des visas restent suspendus, mais que les autorités dominicaines ont « repris l'acceptation et le traitement des permis de séjour - tant initiaux que renouvelés - pour les Haïtiens »). Voir également supra **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined.**

<sup>512</sup> Haiti Libre, *Haïti - Politique : Le Président Abinader promet de livrer le mur frontalier avec Haïti dans les prochaines semaines* (28 février 2024), <https://www.haitilibre.com/article-41767-haiti-politique-le-president-abinader-promet-de-livrer-le-mur-frontalier-avec-haiti-dans-les-prochaines-semaines.html> ; Alcántara & Janetsky, *La crise en Haïti au cœur des élections dans la voisine République dominicaine* (16 mai 2024).

<sup>513</sup> Haiti Libre, *Haïti - Politique : Les Bahamas déploient des moyens importants pour lutter contre les « boat people » haïtiens* (19 mars 2024), <https://www.haitilibre.com/article-41921-haiti-politique-les-bahamas-deploient-des-moyens-importants-pour-lutter-contre-les-boat-people-haitiens.html> ; Haiti Libre, *Haïti - FLASH : Les Bahamas mettent en place un blocus sur le Sud-Est de l'archipel* (3 mars 2024), <https://www.haitilibre.com/article-41811-haiti-flash-les-bahamas-mettent-en-place-un-blocus-sur-le-sud-est-de-l-archipel.html> ; Coto & Sanon, *Haïti prolonge l'état d'urgence et le couvre-feu nocturne pour tenter de repousser les attaques généralisées des gangs* (7 mars 2024) ; Haiti Libre, *Haïti - Sécurité : La République Dominicaine renforce la surveillance à la frontière* (3 avril 2024), <https://www.haitilibre.com/article-41806-haiti-securite-la-republique-dominicaine-renforce-la-surveillance-a-la-frontiere.html>.

<sup>514</sup> Le programme de libération conditionnelle CHNV, introduit en janvier, permet l'entrée de jusqu'à 30.000 bénéficiaires haïtiens, cubains, nicaraguayens et vénézuéliens par mois. Le programme permet à des sponsors basés aux États-Unis, disposant d'un statut légal et de moyens financiers suffisants, de faire une demande en ligne pour des Haïtiens se trouvant en dehors des États-Unis. Services de citoyenneté et d'immigration des États-Unis, *Procédures pour Cubains, Haïtiens, Nicaraguayens et Vénézuéliens*, <https://www.uscis.gov/CHNV> (dernière visite : 10 juin 2024) ; DHS, *Mise en place d'un processus de libération conditionnelle pour les Haïtiens* (9 janvier 2023), <https://www.federalregister.gov/documents/2023/01/09/2023-00255/implementation-of-a-parole-process-for-haitians>. Voir également Juan A. Lozano, *Un juge valide le programme qui permet chaque mois à 30 000 migrants originaires de quatre pays d'entrer aux États-Unis*, AP News (8 mars 2024), <https://apnews.com/article/immigration-biden-haiti-cuba-nicaragua-venezuela-trial-fac9dc853231ba04ff0ea4e7442057ef>.

<sup>515</sup> Voir CBP, *Le CBP publie le rapport mensuel d'avril 2024* (5 mai 2024), <https://www.cbp.gov/newsroom/national-media-release/cbp-releases-april-2024-monthly-update> (indiquant que depuis la création du programme CHNV le 5 janvier 2023, 166 700 Haïtiens ont été admis en libération conditionnelle aux États-Unis et 184 600 Haïtiens ont été contrôlés et autorisés à voyager aux États-Unis, bien que la demande pour le programme continue de dépasser son plafond mensuel).

<sup>516</sup> Alors que les vols au départ du Cap-Haïtien ont repris fin mars, les vols au départ de Port-au-Prince ont été annulés pendant près de trois mois. Sénat, [Vols annulés après des tirs contre l'aéroport international de Port-au-Prince](#) (29 février 2024) ; Chéry, [Les Haïtiens poussent un soupir de soulagement alors que les vols commerciaux reprennent](#) (26 mars 2024) ; Lequotidien509, [Tarifs et reprise des vols de American Airlines, Jet Blue et Spirit](#) (30 mai 2024). Voir également supra notes **Error! Bookmark not defined.-Error! Bookmark not defined.**

<sup>517</sup> Onz Chéry, *JetBlue et American Airlines reprendront leurs vols en Haïti en mai*, Haitian Times (25 avril 2024), <https://haitiantimes.com/2024/04/25/jetblue-american-airlines-to-resume-flights-in-haiti/> (rapportant que les vols aller-retour de Port-au-Prince à Miami coûtent 3 400 dollars américains) ; Lequotidien509, [Tarifs et reprise des vols de American Airlines, Jet Blue et Spirit](#) (30 mai 2024) (rapportant que sur American Airlines, les vols aller de Port-au-Prince vers la Floride coûtent de 629 à 1 975 dollars, tandis que les vols retour coûtent de 105 à 245 dollars ; sur Spirit Airlines, les vols aller coûtent 1 325 dollars, tandis que les vols retour ne coûtent que 68 dollars).

<sup>518</sup> Fritznel D. Octave, *Les candidats haïtiens au programme humanitaire de Biden cherchent à transiter par la République Dominicaine en pleine crise*, Haitian Times (20 mars 2024), <https://haitiantimes.com/2024/03/20/haitian-applicants-of-bidens-humanitarian-program-seek-transit-through-dr/>.

<sup>519</sup> Les Haïtiens se plaignent que les barrières linguistiques, technologiques et financières rendent le programme CHNV - qui nécessite l'accès à un passeport, à Internet, à un smartphone et à un parrain basé aux États-Unis - hors de portée pour beaucoup de personnes. Les Haïtiens qui ont déjà tenté de demander l'asile en entrant sur le territoire américain en dehors d'un point d'entrée officiel sont complètement exclus du programme. Voir IJDH, [Droits humains et État de droit en Haïti : principaux développements récents - de juin à novembre 2023](#) (décembre 2023), note 437.

<sup>520</sup> Voir OIM, [Les Haïtiens confrontés à une crise toujours plus grave alors que le siège de Port-au-Prince s'éternise](#) (4 avril 2024). Voir également Veras, [Les Haïtiens qui cherchent à fuir la violence et le chaos se heurtent à l'hostilité de la République dominicaine voisine](#) (14 mai 2024) (« Des mesures récentes prises par les États-Unis. . . ont créé des défis supplémentaires. Les limites imposées aux vols vers et depuis le pays, la suspension des services de visa en Haïti et le refus d'accorder un « statut de protection temporaire » aux Haïtiens arrivant aux États-Unis après novembre 2022, par exemple, ont rendu non seulement difficile, mais aussi illégal dans la plupart des cas, l'émigration des Haïtiens vers les États-Unis. »).

<sup>521</sup> La politique d'asile actuelle de l'administration Biden, adoptée en mai 2023, « exclut les demandeurs d'asile qui ont traversé un autre pays pour se rendre à la frontière sud des États-Unis, à moins qu'ils aient déjà demandé (et se soient vu refuser) l'asile ailleurs ou qu'ils aient réussi à obtenir un rendez-vous à un point d'entrée par le biais d'une nouvelle application pour smartphones du gouvernement américain [CBP One]. Ces exigences sont irréalisables et peu pratiques pour de nombreuses personnes ayant besoin de protection, car certains demandeurs d'asile ne peuvent pas trouver la sécurité dans les pays où ils arrivent pour la première fois en raison de violences ou de persécutions similaires à celles de leur pays d'origine ». Elle viole également le droit international et le droit américain. IRC, [En quoi consiste « l'interdiction d'asile » du président Biden et que signifie-t-elle pour les personnes en quête de sécurité ?](#) (25 juillet 2023), <https://www.rescue.org/article/what-president-bidens-asylum-ban-and-what-does-it-mean-people-seeking-safety>. Voir également HRW, « *Vivre un cauchemar* » : *face à une crise qui s'aggrave, la situation en Haïti nécessite une réponse urgente fondée sur les droits humains* (14 août 2023), <https://www.hrw.org/fr/report/2023/08/14/vivre-un-cauchemar/face-une-crise-qui-saggrave-la-situation-en-haiti-necessite> ; Christina Ascencio et al., *Une parodie de protection des réfugiés : l'interdiction d'asile de Biden met en danger et punit les demandeurs d'asile à risque* (12 juillet 2023), <https://humanrightsfirst.org/library/refugee-protection-travesty/>. Le 4 juin, l'administration Biden a publié de nouvelles règles visant à restreindre davantage l'accès à l'asile « pendant les périodes de forte affluence à la frontière », définies comme toute période pendant laquelle il y a eu « une moyenne de 2 500 affluences ou plus pendant sept jours calendrier consécutifs ». Pendant ces périodes, les nouvelles règles « rendront les non-citoyens qui franchissent la frontière méridionale inéligibles à l'asile, à quelques exceptions près ; elles durciront la norme utilisée pour examiner certaines demandes de protection et accéléreront. . . la capacité [du gouvernement] à expulser rapidement ceux qui ne remplissent pas les conditions requises pour bénéficier d'une protection ». Comme le seuil de 2 500 personnes a déjà été atteint, la suspension effective du droit d'asile entrera en vigueur immédiatement. DHS, *Fiche d'information : Proclamation présidentielle visant à suspendre et à limiter l'entrée et règle finale provisoire conjointe du DHS et du DOJ visant à restreindre l'asile lors de rencontres massives à la frontière méridionale* (4 juin 2024), <https://www.dhs.gov/news/2024/06/04/fact-sheet-presidential-proclamation-suspend-and-limit-entry-and-joint-dhs-doj> ; Gabe Gutierrez & Monica Alba, *Biden signe une mesure exécutive visant à resserrer radicalement la frontière*, NBC News (4 juin 2024), <https://www.nbcnews.com/politics/white-house/biden-signs-executive-order-shutting-southern-border-rcna155426>. (Ces règles « anéantiront l'accès à la protection, tourneront en dérision les obligations légales et morales de notre gouvernement envers les personnes en quête de sécurité et laisseront une tâche durable sur l'héritage de cette administration. ») cgrs\_asylum, Instagram (4 juin 2024), [https://www.instagram.com/p/C7z2Z8ESt4t/?img\\_index=1](https://www.instagram.com/p/C7z2Z8ESt4t/?img_index=1).

<sup>522</sup> DHS, *Prolongation et renouvellement de la désignation d'Haïti comme pays bénéficiant du statut de protection temporaire* (26 janvier 2024), <https://www.federalregister.gov/documents/2023/01/26/2023-01586/extension-and-redesignation-of-haiti-for-temporary-protected-status>.

<sup>523</sup> Michael Wilner & Jacqueline Charles, *Mayorkas avertit que les Haïtiens qui traversent la mer vers les États-Unis seront refoulés*, Miami Herald (9 avril 2024), <https://www.miamiherald.com/news/politics-government/article287385700.html>. Voir également Edward Markey et al., *Lettre aux ministres Blinken et Mayorkas*, (18 mars 2024), [https://www.markey.senate.gov/imo/media/doc/haiti\\_tps\\_letter.pdf](https://www.markey.senate.gov/imo/media/doc/haiti_tps_letter.pdf) (plus de 50 membres du Congrès ont signé une lettre exhortant le gouvernement américain à redésigner Haïti pour le TPS).

<sup>524</sup> Voir OIM, [Haïti - Haïtiens rapatriés de force en Haïti - Profils, expériences migratoires et intentions des Haïtiens rapatriés en 2023](#) (12 mai 2024) (rapportant que 90 % des rapatriés interrogés avaient été rapatriés seuls, et que 51 % avaient passé plus de 6 mois hors Haïti).

<sup>525</sup> Wessler, [La frontière où d'autres règles s'appliquent](#) (6 décembre 2023) (« La Garde côtière américaine et le Département d'Etat affirment que les enfants qu'ils renvoient sont confiés aux autorités locales responsables de la prise en charge d'enfants. . . . Mais aucune agence américaine n'a voulu expliquer les précautions réelles prises par le gouvernement américain pour éviter que les enfants ne se retrouvent entre de mauvaises mains, au-delà des contrôles initiaux effectués à bord des navires. L'année dernière, la Garde côtière a cessé toute recherche de l'« agence d'accueil » dans chaque pays, car, selon le Département de la sécurité intérieure, le gouvernement américain a mis en place des règles établissant quelles agences accueillent ces enfants et n'a plus besoin de les retracer au cas par cas. . . . Les responsables haïtiens de la protection de l'enfance au Cap-Haïtien affirment que leur agence trouve toujours des membres de famille pour accueillir les enfants, même si cela prend parfois des semaines ou des mois. Mais le responsable de l'une des autres agences impliquées dans le traitement des Haïtiens renvoyés et expulsés au port de Cap-Haïtien a déclaré. . . que des enfants ont quitté le port avec des adultes et avec des enfants plus âgés sans qu'aucune agence ne confirme l'existence d'une relation ou d'un lien réel. »)

<sup>526</sup> OIM, [Les Haïtiens confrontés à une crise toujours plus grave alors que le siège de Port-au-Prince s'éternise](#) (4 avril 2024) (sur les 13 000 migrants qui ont été renvoyés de force en Haïti pendant le seul mois de mars 2024, environ 30 % [4 200 personnes] ont reçu une aide humanitaire ou psychosociale à leur arrivée.).

<sup>527</sup> Félix, [Ouanaminthe : plus de 7 000 Haïtiens rapatriés de la République dominicaine en deux mois](#) (2 avril 2024).

<sup>528</sup> [@thcartwright](#), X (16 mai 2024); Charles, [Malgré la persistance de la violence, l'administration Biden reprend les vols d'expulsion vers Haïti](#) (18 avril 2024).

<sup>529</sup> Voir Onz Chéry, [Des expulsés des États-Unis bloqués par la violence des gangs en Haïti](#), Haitian Times (19 avril 2024), <https://haitiantimes.com/2024/04/19/deportees-land-cap-haitien/>. Selon des informations communiquées par Michelle Karshan, directrice exécutive d'Alternative Chance, un programme qui travaille avec des expulsés criminels en Haïti, un homme de 42 ans, suspecté d'être malade au moment de l'expulsion et qui n'avait pas de coordonnées de ses proches en Haïti, a été embarqué sur un vol d'expulsion le 16 mai, qui a atterri au Cap-Haïtien. Aucun service, aucun soin médical, ni aucun logement ne lui ont été fournis, et il n'a pas pu quitter le Cap-Haïtien en raison du danger de voyager sur des routes contrôlées par des groupes armés. Quatre jours plus tard, le 20 mai, il s'est présenté aux urgences de l'hôpital DASH du Cap-Haïtien, où le personnel a constaté une « détresse respiratoire » ; il est décédé le jour même.

<sup>530</sup> Voir Chéry, [Des expulsés des États-Unis bloqués par la violence des gangs en Haïti](#) (19 avril 2024) (« 'La PNH du Cap-Haïtien n'a pas libéré ceux qui ont purgé une peine pour avoir commis des crimes graves', a déclaré au Haitian Times une source fiable de la police départementale. »).

<sup>531</sup> Selon des informations communiquées par Michelle Karshan, directrice exécutive d'Alternative Chance, un programme qui travaille avec des expulsés criminels en Haïti.

<sup>532</sup> Selon des informations communiquées par Michelle Karshan, directrice exécutive d'Alternative Chance, un programme qui travaille avec des expulsés criminels en Haïti. Par exemple, un rapatrié qui a reçu une balle dans la poitrine et dans la main par la police alors qu'il passait dans un parc public de Port-au-Prince au début du mois de juin, a réussi à se rendre dans un hôpital public, où il a été informé qu'il devrait payer une somme d'argent déraisonnable pour pouvoir être soigné. Le policier qui lui a tiré dessus ne s'est pas arrêté pour l'interroger, l'arrêter ou lui proposer de l'aide pour ses graves blessures par balle.

<sup>533</sup> Voir, par exemple, The Intercept, [Une nouvelle révolution haïtienne ?](#) (15 mars 2024); Democracy Now!, [« Le laboratoire de l'Empire » : Comment le coup d'Etat de 2004 soutenu par les États-Unis a déstabilisé Haïti et conduit à la crise actuelle](#) (11 mars 2024).

<sup>534</sup> Voir, par exemple, Char Adams, [Pourquoi certains Haïtiens ne veulent pas que des pays étrangers interviennent dans leurs crises - mais d'autres oui](#), NBC News (28 mars 2024), <https://www.nbcnews.com/news/world/haitians-foreign-nations-intervening-crises-others-rcna144637> (« Certains Haïtiens estiment que leur pays ne fera que souffrir davantage si l'intervention étrangère est autorisée, tandis que d'autres affirment que le soutien international est nécessaire pour permettre à Haïti de surmonter ses crises politiques et humanitaires. »); Sanon & Coto, [La violence fait des ravages dans l'économie fragile d'Haïti et provoque des pénuries de nourriture et d'eau](#) (9 mars 2024) (un vendeur ambulancier a déclaré qu'une force étrangère « donnerait une chance aux petites gens comme moi d'avoir une vie et de continuer à nous battre pour un avenir meilleur. »).

<sup>535</sup> Voir, par exemple, Andy Levin, [Faillite de la politique américaine à l'égard d'Haïti](#), Just Security (5 avril 2024), <https://www.justsecurity.org/94288/us-haiti-policy-collapse/>; Espérance, [Comment faire face aux gangs en Haïti : l'Amérique peut faire plus pour créer la stabilité et promouvoir la démocratie](#) (2 avril 2024).

<sup>536</sup> Voir [@Neges\\_Mawon](#), X (20 mars 2024); Festile & Aduel, [Une nouvelle intervention étrangère ne résoudra pas la crise en Haïti](#) (22 avril 2024) (« Les Haïtiens se demandent comment les personnes impliquées dans les troubles peuvent être investies de la responsabilité de les résoudre et comment une nouvelle intervention empiétant sur la souveraineté haïtienne n'échouerait pas lamentablement comme les précédentes. »); Caroline Kimeu & Tom Phillips, [« C'est une mission impossible » : la peur grandit au Kenya face au plan de déployer la police en Haïti](#), The Guardian (29 mars 2024), <https://www.theguardian.com/world/2024/mar/28/kenya-plan-deploy-police-haiti> (l'activiste Emmanuela Douyon soutient que, plutôt qu'une nouvelle intervention étrangère coûteuse, il serait préférable de « soutenir les Haïtiens en leur donnant ce dont ils ont besoin pour assurer eux-mêmes la paix et la stabilité dans le pays. »); Festile & Aduel, [Une nouvelle intervention étrangère ne résoudra pas la crise en Haïti](#) (22 avril 2024) (Doudou Pierre Festile et Micherline Islanda Aduel, deux leaders paysans haïtiens, écrivent que « [l]a crise actuelle est d'origine étrangère et ne peut être résolue que si l'ingérence étrangère cesse et que les Haïtiens sont autorisés à reprendre le contrôle de leur pays »); HRW, [Haïti : Une action urgente est requise face à l'anarchie croissante](#) (8 mars 2024) (« Rosy Auguste Ducéna, une militante haïtienne des droits humains au sein du Réseau national de défense des droits humains [RNDDH], a également souligné la nécessité d'une réponse internationale fondée sur les droits : 'Ce qui se passe aujourd'hui était prévisible et aurait surtout pu être évité. Pour que la situation ne s'aggrave pas encore, la communauté internationale doit plus que jamais être à l'écoute du peuple haïtien.' »); Jess DiPierro Obert, [Alors que les États-Unis encouragent une mission de police, les Haïtiens, sceptiques, cherchent à reconstruire eux-mêmes leur pays](#), New Humanitarian (27 février 2024), <https://www.thenewhumanitarian.org/news-feature/2024/02/27/haiti-us-pushes-police-mission-haitians-seek>

[rebuild-themselves](#). Voir également Haiti Libre, *Haiti - Politique : La Colombie exclue l'envoi de troupes en Haïti* (10 avril 2024), <https://www.haitilibre.com/article-42083-haiti-politique-la-colombie-exclue-l-envoi-de-troupes-en-haiti.html> (le ministre colombien des affaires étrangères a déclaré que le gouvernement colombien ne fournirait pas de troupes ni de fonds à la MMAS, déclarant que « [n]ous ne pensons pas que les interventions extérieures aient fonctionné dans le passé »); Shamar Blunt, *Les experts méfiants des objectifs et du calendrier de l'intervention en Haïti*, Barbados Today (5 juin 2024), <https://barbadostoday.bb/2024/05/07/experts-wary-of-haiti-intervention-aims-timeline/> (des universitaires/experts en Haïti de l'Université des Indes occidentales suggèrent « que l'aggravation de la crise nécessitera une solution bien planifiée et centrée sur les Caraïbes plutôt qu'une solution fortement influencée par les pressions occidentales »); International Crisis Group, *Les gangs en Haïti : une mission étrangère peut-elle briser leur emprise ?* (5 janvier 2024) (« La difficulté d'identifier un pays chef de file et d'autres contributeurs de troupes, malgré les exhortations des États-Unis, souligne à quel point les gouvernements hésitent à s'impliquer en Haïti, où les interventions étrangères [y compris la dernière mission de maintien de la paix de l'ONU qui a quitté le pays en 2017] ont laissé un héritage parfois tragique. »)

<sup>537</sup> Concannon Jr. et al., *Restitution pour Haïti, réparations pour tous : la place d'Haïti dans le mouvement mondial des réparations* (13 décembre 2023). Voir également Wisner, *Privés de justice : complicité internationale dans les violations systématiques du droit à l'alimentation en Haïti* (10 mai 2022).

<sup>538</sup> Entre autres, des massacres de civils, une exploitation et des abus sexuels très répandus et une épidémie de choléra qui a tué plus de 10 000 personnes et en a infecté près d'un million d'autres. Beatrice Lindstrom, *Une nouvelle force de sécurité étrangère pour Haïti va-t-elle se comporter de manière responsable ?* Just Security (23 octobre 2023), <https://www.justsecurity.org/89648/will-a-new-foreign-security-force-for-haiti-embrace-accountability/>. Voir également Max Ray-Ellis, *Haïti - blessé par la main d'autrui*, 7 Univ. Toronto J. Caribbean Studies 57 (29 mai 2023), <https://jps.library.utoronto.ca/index.php/cquilt/article/view/40015/31528>.

<sup>539</sup> Par exemple, en soutenant le président Moïse alors même qu'il affaiblissait les institutions de l'État, qu'il laissait le Parlement moribond et qu'il refusait de se retirer à la fin de son mandat constitutionnel ; puis en installant et en maintenant au pouvoir le Premier ministre *de facto* Henry en dépit de l'opposition généralisée des Haïtiens à son régime illégitime et répressif. Voir IJDH, *Les droits humains et L'État de droit en Haïti : développements clés récents, novembre 2020 à mai 2021*, pp. 6-7 (6 juin 2021), <https://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2021/06/June-2021-Human-Rights-Update-IJDH.pdf>; Goodman, *'Ils ont tout gâché' : Le soutien de Biden au dirigeant impopulaire d'Haïti enfonce les États-Unis dans un trou politique plus profond* (7 mars 2024).

<sup>540</sup> Voir, par exemple, Charles, *Essayant d'éviter la crise, le conseil présidentiel haïtien fait des concessions au bloc minoritaire* (8 mai 2024). Voir également *supra* note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>541</sup> Voir Gouvernement du Canada, *G7 Italia 2024 – Communiqué des ministres des Affaires étrangères : Relever les défis mondiaux et renforcer les partenariats* (19 avril 2024), [https://www.international.gc.ca/world-monde/international\\_relations-relations\\_internationales/g7/documents/2024-04-19-partnerships-partenariats.aspx?lang=fra](https://www.international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/g7/documents/2024-04-19-partnerships-partenariats.aspx?lang=fra); Sam Woolston, *La stratégie désorganisée de lutte contre le crime organisé en Haïti*, Insight Crime (27 mai 2024), <https://insightcrime.org/news/haiti-crime-strategy-kenya-mission/>.

<sup>542</sup> Save the Children, *Haïti : tous les jours, 600 enfants esquivent les coups de feu en fuyant la capitale haïtienne pendant un mois de violence* (24 avril 2024).

<sup>543</sup> Abi-Habib, *Pourquoi les organisations humanitaires restent-elles à Haïti, pays en proie à l'anarchie ?* (25 mai 2024).

<sup>544</sup> Voir Hu et al., *Dans une ville coupée du reste du monde, les armes et la drogue continuent à circuler* (15 mai 2024); Phillips, *Le principal expert des Nations unies met en garde contre la détérioration de la situation en Haïti : 'C'est l'apocalypse'* (4 avril 2024).

<sup>545</sup> Sanon et al., *Après une longue absence, le Premier ministre haïtien arrive à Puerto Rico, alors qu'il s'efforce de rentrer au pays pour étouffer la violence* (5 mars 2024); Goodman, *'Ils ont tout gâché' : Le soutien de Biden au dirigeant impopulaire d'Haïti enfonce les États-Unis dans un trou politique plus profond* (7 mars 2024). Voir également *supra* notes 11-13.

<sup>546</sup> Voir, par exemple, @Radio\_Metronome, X (10 mars 2024), [https://twitter.com/Radio\\_Metronome/status/1767016116369383692](https://twitter.com/Radio_Metronome/status/1767016116369383692) (« À la réunion de la CARICOM en Jamaïque ce lundi 11 mars 2024, les acteurs haïtiens ne sont pas invités. En revanche, d'autres pays, dits amis d'Haïti, seront présents pour débattre de la crise que connaît le pays, dont les USA, le Canada, la France entre autres. Les documents que les acteurs ont transmis seront passés en revue. Aucun officiel haïtien n'est invité. »); @JakobJohnston, X (11 mars 2024), <https://twitter.com/JakobJohnston/status/1767271445254594998> (« Des dizaines de politiciens haïtiens et d'acteurs de la société civile devaient rencontrer des diplomates américains et de la CARICOM à midi aujourd'hui. Ils attendent toujours, plus de trois heures plus tard, car les discussions privées se déroulent uniquement entre diplomates étrangers. »). Voir également Jacqueline Charles, *Les dirigeants politiques et civiques d'Haïti en désaccord sur qui devrait être impliqué dans la transition*, Miami Herald (11 mars 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article286518110.html> (rapportant que les dirigeants politiques et civiques haïtiens ont soumis des propositions de transition à la CARICOM, qui ont ensuite été examinées par les dirigeants des Caraïbes et les représentants des Nations unies, des États-Unis et de sept autres pays partenaires.).

<sup>547</sup> Abdulah et al., *Lettre ouverte aux chefs d'État et de gouvernement du CARICOM sur la situation en Haïti* (29 février 2024); Lindstrom, *Haïti au bord de l'effondrement : bilan de la politique américaine à l'égard d'Haïti* (9 mars 2024). Voir également Democracy Now!, *Haïti résiste à l'intervention étrangère alors que les États-Unis poussent pour qu'un « conseil de transition » non élu gouverne l'île* (3 avril 2024) (Jemima Pierre, universitaire haïtienne-américaine : « En ce qui concerne ses dirigeants, le Conseil est composé, soi-disant, de personnes choisies par les États-Unis, des membres de la classe politique, l'ancienne classe politique avec laquelle les gens ne veulent vraiment pas avoir affaire, mais des membres clés de cette classe. . . . Mais récemment, . . . Mais récemment, le président de la Guyane a envoyé une lettre à Ariel Henry pour avoir sa permission de ratifier ce conseil transitoire, ce qui en soi devrait nous dire tout ce que nous avons besoin de savoir, le fait que ce premier ministre évincé, illégal, illégitime doit avoir son mot à dire dans ce conseil traditionnel. »); voir *supra* note **Error! Bookmark not defined.**

<sup>548</sup> Voir Charles, *Les dirigeants politiques et civiques d'Haïti en désaccord sur qui devrait être impliqué dans la transition* (11 mars 2024); XaelProdz TV News, *LIVE || PALE POUN VANSE (Marvel Dandin & Pierre Espérance) - 19 Me 2024*, YouTube (début à 05:27) (19 mai 2024), [https://www.youtube.com/live/7k6dbb\\_gbPs](https://www.youtube.com/live/7k6dbb_gbPs); Juhakenson Blaise, *Pitit Desalin désigne son membre au conseil présidentiel soutenu par la Caricom*, Haitian Times (21 mars 2024), <https://haitiantimes.com/2024/03/21/pitit-desalin-appoints-member-to-the-caricom-endorse-presidential-council/>. Voir également *supra* notes **Error! Bookmark not defined.**, **Error! Bookmark not defined.**.

<sup>549</sup> Voir *supra* notes 27-**Error! Bookmark not defined.**.

<sup>550</sup> En conséquence, les membres du CPT qui s'opposaient depuis longtemps à la MMAS ont été contraints de capituler devant les exigences étrangères sous peine de perdre leur siège au conseil. @Radio\_Metronome, X (11 mars 2024), [https://twitter.com/Radio\\_Metronome/status/1767393884286415130](https://twitter.com/Radio_Metronome/status/1767393884286415130); Daniela Mohor, *Haïti en profondeur : Une transition marquée par des défis et des incertitudes*, New Humanitarian (20 mars 2024), <https://www.thenewhumanitarian.org/analysis/2024/03/20/haiti-depth-transition-beset-challenges-and-uncertainty>; Bernal, *La course pour déployer une force multinationale impose des conditions à Haïti* (15 mars 2024); @Neges\_Mawon, X (20 mars 2024); The Intercept, *Une nouvelle révolution haïtienne ?* (15 mars 2024); Democracy Now!, *« Le laboratoire de l'Empire » : Comment le coup d'État de 2004 soutenu par les États-Unis a déstabilisé Haïti et conduit à la crise actuelle* (11 mars 2024) (Jemima Pierre, universitaire haïtienne-américaine : « En somme, pour participer à cette conversation, il faut être d'accord avec une invasion étrangère, ce qui est déjà un problème en soi et nous dit en fait que ce sont les États-Unis qui contrôlent la situation. »); Concannon, *Commentaire - Il est enfin temps que les États-Unis cessent de tirer les ficelles en Haïti* (19 mars 2024).

<sup>551</sup> Voir, par exemple, Levin, *Faillite de la politique américaine à l'égard d'Haïti* (5 avril 2024); CEPR, *Le Premier ministre haïtien démissionne après que les GANGS éliminent le gouvernement* (14 mars 2024).

<sup>552</sup> Juhakenson Blaise, *La Caricom exhorte le Premier ministre haïtien démissionnaire à installer immédiatement le Conseil présidentiel de transition (TPC)*, Haitian Times (30 mars 2024), <https://haitiantimes.com/2024/03/30/caricom-urges-resigning-haitian-pm-to-immediately-install-the-transitional-presidential-council-tpc/>; Nations unies, *Déclaration à la presse faite par le Conseil de sécurité sur Haïti*, (11 mars 2024), <https://press.un.org/fr/2024/sc15620.doc.htm> (the CSNU a exprimé l'espoir que la MMAS puisse se déployer dès que possible); Bert Wilkinson, *À l'occasion d'une réunion avec les dirigeants des Caraïbes, les États-Unis réitèrent leur soutien à un déploiement en Haïti*, AP News (27 février 2024), <https://apnews.com/article/us-haiti-armed-force-linda-thomas-un-7a457aa9b67e307fb79f1743a1de6c00> (L'ambassadrice des États-Unis auprès des Nations unies, Linda Thomas-Greenfield, a réaffirmé que « les États-Unis jouent leur rôle pour rallier un soutien mondial » en faveur de la MMAS); Alter Presse, *Réunion spéciale du Conseil de sécurité de l'Onu sur l'accélération de la crise en Haïti* (5 mars 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30151> (« Antonio Guterres 'appelle à une action d'urgence, notamment en fournissant un soutien financier à la Mission multinationale de soutien à la sécurité, qui ne fait pas partie de l'ONU' »); Coto & Sanon, *Haïti prolonge l'état d'urgence et le couvre-feu nocturne pour tenter de repousser les attaques généralisées des gangs* (7 mars 2024) (« [L]'envoyée spéciale des Nations unies pour Haïti, Maria Isabel Salvador, demande le déploiement immédiat d'une force épaulée par l'ONU 'pour empêcher le pays de plonger encore plus dans le chaos, alors que la violence des gangs en Haïti a atteint des niveaux sans précédent.' »); Département d'État des États-Unis, *G7 Italia 2024 – Communiqué des ministres des Affaires étrangères : Relever les défis mondiaux et renforcer les partenariats* (19 avril 2024) (les pays du G7 - Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni - ont déclaré que « [t]ous les efforts possibles doivent être entrepris pour fournir rapidement un soutien financier solide pour cette mission afin qu'elle puisse être déployée dès que possible. »)

<sup>553</sup> Aaron Ross, *Des prestataires arrivent en Haïti pour construire une base pour les forces dirigées par le Kenya*, Reuters (9 mai 2024), <https://www.reuters.com/world/americas/contractors-arrive-haiti-build-base-kenyan-led-forces-2024-05-09/>.

<sup>554</sup> Haiti Libre, *Haïti - FLASH : Nouveau retard, les forces kényanes arriveront en Haïti dans 3 semaines...* (25 mai 2024), <https://www.haitilibre.com/article-42406-haiti-flash-nouveau-retard-les-forces-kenyanes-arriveront-en-haiti-dans-3-semaines.html>.

<sup>555</sup> Michael Wilner & Jacqueline Charles, *Le déploiement de la police kényane en Haïti est retardé dû au manque d'équipements essentiels*, Miami Herald (28 mai 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article288618587.html> (rapportant également que « l'accord [sur les règles d'engagement] n'a pas encore été rédigé par écrit ni soumis au Conseil de sécurité des Nations unies, condition préalable. . . au démarrage de la mission multinationale de sécurité »); Matt Berg & Eric Bazail-Eimil, *Les forces kényanes s'apprêtent à débarquer en Haïti - sans savoir où elles vont être hébergées*, Politico (29 avril 2024), <https://www.politico.com/newsletters/national-security-daily/2024/04/29/kenyan-forces-are-about-to-land-in-haiti-with-nowhere-clear-to-stay-00154980> (rapportant que « lorsque les premières forces poseront le pied en Haïti, elles risquent de ne pas avoir d'endroit où aller » parce que le « Département de la défense des États-Unis n'a pas terminé la construction d'une installation en Haïti pour accueillir les forces de sécurité »). Le déploiement a également été temporairement interrompu en mars, après que le Premier ministre *de facto* Henry ait annoncé sa démission. David C. Adams et al., *Le Kenya suspend le déploiement de sa police en Haïti*, NY Times (12 mars 2024), <https://www.nytimes.com/2024/03/12/world/americas/kenya-haiti-police-deployment.html>; Emiliano Rodríguez Mega et al., *Au son des coups de feu, Haïti installe un nouveau conseil de gouvernement*, NY Times (25 avril 2024), <https://www.nytimes.com/2024/04/25/world/americas/haiti-council-gangs-henry.html>.

<sup>556</sup> Charles, *Quand est-ce que les flics kényans arrivent en Haïti ? Voici ce qu'il faut savoir sur la mission* (4 juin 2024).

<sup>557</sup> RHI News, *William Ruto annonce la prochaine étape pour la police kényane en Haïti après l'entrée en fonction du CPT* (26 avril 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/william-ruto-annonce-la-prochaine-etape-pour-la-police-kenyane-en-haiti-apres-lentree-en-fonction-du-cpt/>; Abdi Latif Dahir, *Le Kenya mobilise des policiers en vue d'un déploiement en Haïti*, NY Times (14 mai 2024), <https://www.nytimes.com/2024/05/14/world/africa/kenya-haiti-police.html>. Voir également RHI News, *Ruto envoie des troupes kényanes en Haïti pour de l'argent, déclare l'ancien diplomate américain Daniel Lewis Foote* (23 mars 2024), <https://www.rhinews.com/actualites/ruto-envoie-des-troupes-kenyanes-en-haiti-pour-de-largent-declare-lancien-diplomate-americain-daniel-lewis-foote/> (L'ancien envoyé spécial des États-Unis en Haïti, Daniel Foote, déclare que le président kényan a

accepté de diriger la mission parce qu'il « cherchait à bénéficier de l'argent que l'ONU est censée injecter dans la mission. »); Samar Al-Bulushi, *Le plan américain pour la sous-traitance au Kenya de son impérialisme en Haïti*, Jacobin (14 mai 2024), <https://jacobin.com/2024/05/us-kenya-haiti-intervention> (« En sous-traitant la mission au Kenya, l'administration Biden espère convaincre l'opinion publique américaine que les États-Unis ne s'engagent pas une fois de plus dans une occupation militaire étrangère, et persuader les citoyens haïtiens. . . que les intervenants sont des camarades plutôt que des colonisateurs. . . [mais] cette mission est tout autant dirigée par les États-Unis que par le Kenya. »); Abdulah et al., *Lettre ouverte aux chefs d'État et de gouvernement du CARICOM sur la situation en Haïti* (29 février 2024).

<sup>558</sup> Le 26 janvier, la Haute Cour du Kenya a statué que le gouvernement kényan ne pouvait pas déployer d'agents en Haïti sans qu'un accord de réciprocité ait été conclu avec le gouvernement haïtien. Le 1er mars, le président kényan William Ruto a signé un accord avec le Premier ministre *de facto*, M. Henry, qui, selon lui, répond à l'exigence de la Cour. Les avocats qui ont déposé la plainte initiale - Eukuru Aukot, Miruru Waweru et Thirdway Alliance Kenya - ont contesté cette interprétation et ont déposé une nouvelle plainte le 17 mai. Cette nouvelle plainte soutient que le gouvernement kényan n'a pas tenu compte de l'ordonnance du tribunal du 26 janvier, notamment parce que M. Henry n'était pas habilité à signer le traité au nom du gouvernement haïtien. La nouvelle affaire sera entendue le 12 juin. Juhakenson Blaise, *La MMAS toujours dans les limbes alors que la Haute Cour du Kenya examine le nouveau défi du déploiement de la police en Haïti*, Haitian Times (21 mai 2024), <https://haitiantimes.com/2024/05/21/mss-still-in-limbo-as-kenyas-high-court-reviews-new-challenge-of-police-deployment-to-haiti>; Natasha Kahungi, *Un tribunal kényan ordonne l'introduction d'une action en justice contre le déploiement de la police en Haïti*, Jurist (18 mai 2024), <https://www.jurist.org/news/2024/05/kenya-court-orders-service-of-lawsuit-opposing-police-deployment-to-haiti/>. Voir également Jérôme Wendy Norestyl et al., *L'accord Ruto-Henry ne dissipe pas l'illégalité du déploiement*, AyiboPost (11 mars 2024), <https://ayibopost.com/le-dploiement-de-policiers-kenya-en-haiti-reste-illegal/>. Un appel distinct du gouvernement kényan concernant la plainte initiale est également en cours. @MwauraIsaac1, X (26 janvier 2024), <https://twitter.com/MwauraIsaac1/status/1750860769971880298>.

<sup>559</sup> Haiti Libre, *Haïti - Politique : Antony Blinken annonce 100 millions supplémentaires pour la Mission d'appui à la PNH* (12 mars 2024), <https://www.haitilibre.com/article-41867-haiti-politique-antony-blinken-annonce-100-millions-supplementaires-pour-la-mission-d-appui-a-la-pnh.html> (le gouvernement américain s'est engagé à verser 100 millions de dollars supplémentaires, ce qui porte à 300 millions de dollars le total des contributions promises à la MMAS); Matt Berg & Lara Seligman, *Au milieu de la violence rampante des gangs, les États-Unis approuvent une aide militaire de 60 millions de dollars en faveur d'Haïti*, Politico (4 mai 2024), <https://www.politico.com/news/2024/05/04/us-military-assistance-haiti-violence-00156150> (« L'administration Biden a approuvé un programme d'aide militaire de 60 millions de dollars. . . [qui] servira à envoyer des armes et des équipements à la police nationale haïtienne ainsi qu'aux pays qui soutiennent la mission multinationale de sécurité. »); Alter Presse, *Haïti-Crise : Plus de 6 millions de dollars américains de contribution au déploiement de la MMAS, annonce le Royaume-Uni* (11 avril 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article30298> (le Royaume-Uni s'est engagé à verser 5 millions de livres sterling pour le déploiement de la MMAS); Jacqueline Charles, *La mission multinationale de sécurité en Haïti, dirigée par le Kenya, attire plus de personnel et d'argent*, Miami Herald (23 février 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article285848296.html> (plus d'une douzaine de pays - dont le Bénin, l'Allemagne et le Canada - se sont engagés à soutenir la MMAS à hauteur de 120 millions de dollars); Michael Wilner & Jacqueline Charles, *Le président kényan Ruto arrive aux États-Unis au cours d'une semaine décisive pour le déploiement de la force de sécurité en Haïti*, Miami Herald (20 mai 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article288589181.html> (l'Espagne a promis 3 millions de dollars).

<sup>560</sup> @Radio\_Metronome, X (23 avril 2024), [https://twitter.com/Radio\\_Metronome/status/1782820267401605449](https://twitter.com/Radio_Metronome/status/1782820267401605449) (« Le gouvernement américain. . . a attribué deux contrats d'une valeur de près de 900 000 dollars » à deux compagnies basées en Floride « pour des conseillers de police afin de soutenir la Force multinationale »); Haiti Libre, *Haïti - Canada : La formation de la force multinationale en Haïti se poursuit en Jamaïque* (19 avril 2024), <https://www.haitilibre.com/article-42149-haiti-canada-la-formation-de-la-force-multinationale-en-haiti-se-poursuit-en-jamaique.html> (rapportant que le Canada a envoyé 70 membres des Forces armées canadiennes en Jamaïque pour fournir une formation conjointe aux officiers choisis pour être déployés en Haïti); Dahir, *Le Kenya mobilise des policiers en vue d'un déploiement en Haïti* (14 mai 2024) (rapportant que des agents de sécurité kényans et américains ont dispensé une formation physique et un entraînement au maniement des armes aux agents sélectionnés pour être déployés en Haïti.); @Radio\_Metronome, X (30 avril 2024), [https://twitter.com/Radio\\_Metronome/status/1785321008334864661](https://twitter.com/Radio_Metronome/status/1785321008334864661) (rapportant que le gouvernement des États-Unis est « en train de construire des baraquements pour héberger les troupes qui feront partie de la force ».); Haiti Libre, *Haiti - Actualité : Zapping...* (17 février 2024), <https://www.haitilibre.com/article-41692-haiti-actualite-zapping.html> (« Dans le cadre des préparatifs pour le déploiement de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité [MMAS]. . . les États-Unis ont déjà commencé à acheminer en Haïti des génératrices. »); Journal 24H, *Voici les 7 pays d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes qui ont confirmé leur participation à la Mission Multinationale de Soutien à la Sécurité (MMSS) qui sera déployée en Haïti* (28 avril 2024), <https://journal24h.com/voici-les-7-pays-dafrique-dasie-et-des-caraibes-qui-ont-confirme-leur-participation-a-la-mission-multinationale-de-soutien-a-la-securite-mmss-qui-sera-deployee-en-haiti/> (Le Bénin, le Tchad, les Bahamas, la Jamaïque, la Barbade et le Bangladesh ont également confirmé qu'ils enverront des agents). Voir également Defense Visual Information Distribution Service, *Infographique : Soutien du ministère de la défense à Haïti* (10 mai 2024), <https://www.dvidshub.net/image/8397278/infographic-dod-support-haiti> (suivi du soutien du Département de la défense des États-Unis pour la MMAS).

<sup>561</sup> Le coût de la mission est estimé entre 500 et 600 millions de dollars par an, mais seuls 21 millions de dollars ont été déposés dans le fonds d'affectation spéciale de la mission. Cotrino, *En Haïti, une mission dirigée par le Kenya sera bientôt déployée pour renforcer la sécurité* (28 mai 2024); Emmanuel Paul, *USA-Haïti-Coopération : De nouvelles promesses de l'administration américaine pour soutenir la sécurité et la démocratie en Haïti*, CTN Info (28 avril 2024), <https://ctninfo.com/la-contribution-americaine-a-la-mss-des-equipements-pour-la-pnh-et-laide-humanitaire-pour-haiti-les-precisions-de-la-s-brian-nichols/>; Loop

Caribbean News, *7 pays informent l'ONU de leur intention de fournir du personnel pour la mission en Haïti* (27 avril 2024), <https://caribbean.loopnews.com/content/7-countries-notify-un-plans-supply-personnel-haiti-mission>. Voir également Michael Wilner & Max Greenwood, *Exclusif : La Maison Blanche prévient que la force d'intervention en Haïti ne pourra pas être déployée tant que les Républicains n'auront pas débloqué de fonds*, Miami Herald (9 mars 2024), <https://www.miamiherald.com/news/politics-government/article286395655.html> (rapportant qu'au Congrès américain, les républicains bloquaient les fonds promis par le président Biden à la MMAS ; un haut fonctionnaire du département d'État a déclaré que « le déblocage d'environ 40 millions de dollars de fonds promis 'serait en fait nécessaire pour le déploiement' ») ; James B. Foley, *Ce dont Haïti a besoin maintenant, c'est le soutien des Républicains*, Miami Herald (9 mai 2024), <https://www.miamiherald.com/opinion/article288429719.html>. Même si l'on tient compte des quelque 13 000 policiers haïtiens encore en activité, les 2 500 agents promis sont loin d'atteindre les 38 000 agents dont Haïti aurait besoin, selon les Nations unies, pour « amener le pays à des niveaux médians de maintien de l'ordre ». Woolston, *La stratégie désorganisée de lutte contre le crime organisé en Haïti* (27 mai 2024) ; Michael Wilner & Jacqueline Charles, *Les États-Unis craignent qu'Haïti ne tombe « à tout moment », alors que les doutes sur le plan de réserve kényan de Joe Biden augmentent*, Miami Herald (7 mars 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article286352120.html> (un responsable américain a reconnu que « l'envoi de 1 000 agents supplémentaires sur le terrain - même s'ils sont bien armés, bien entraînés et déployés immédiatement - a peu de chances de répondre aux exigences de la crise »). Voir également CRS, *Haïti en crise : quel rôle pour une mission multinationale d'appui à la sécurité ?* p. 2 (16 mai 2024), <https://crsreports.congress.gov/product/pdf/IN/IN12331> (compte tenu de la situation sécuritaire de plus en plus complexe et catastrophique, certains observateurs « affirment que la mission pourrait avoir besoin d'être renforcée »).

<sup>562</sup> La MMAS n'est pas une mission des Nations unies et n'est donc pas soumise aux mécanismes de responsabilisation de l'ONU. CSNU, *Résolution 2699 (2023)*, UN Doc. S/RES/2699 (2023) (2 octobre 2023), ¶¶ 8-10.

<sup>563</sup> Cotrino, *En Haïti, une mission dirigée par le Kenya sera bientôt déployée pour renforcer la sécurité* (28 mai 2024) (le CSNU, qui « supervisera la mission et en définira l'assistance. . . n'a pas encore reçu de la MMAS les informations requises sur les règles d'engagement ») ; Caitlin Hu, *Une force étrangère était censée arriver en Haïti cette semaine. Que s'est-il passé ?*, CNN (24 mai 2024), <https://edition.cnn.com/2024/05/24/americas/haiti-gang-mss-kenya-explainer-intl/index.html> (« De son côté, le syndicat de la police haïtienne SPNH17 a déclaré à CNN que les plans de collaboration avec la mission internationale étaient trop opaques et s'est demandé pourquoi l'accent n'était pas davantage mis sur la fourniture d'un soutien matériel à la police locale. . . . Le groupe haïtien anti-corruption *Nou Pap Dòmi* [NPD] partage ce souci de transparence. . . . 'La mission kényane reste un mystère pour le peuple haïtien ; personne ne sait ce qu'elle implique et il n'y a eu aucune communication à ce sujet, malgré l'arrivée de plusieurs avions militaires américains en Haïti.' ») ; Amnesty International, *Haïti. Le déploiement de la mission de sécurité doit être guidé par la transparence et par des garanties en matière de droits humains* (4 juin 2024).

<sup>564</sup> Voir Wilner & Charles, *Le déploiement de la police kényane en Haïti est retardé dû au manque d'équipements essentiels* (28 mai 2024) (« [D]es fonctionnaires qui connaissent le plan n'ont pas été en mesure jusqu'à présent de préciser certains des paramètres clés de la mission, comme l'exige le Conseil de sécurité, tels que les règles d'engagement des forces impliquées, les objectifs ultimes du déploiement et la fin prévue de la mission. 'Nous savons pertinemment que les règles d'engagement n'ont pas été établies', a déclaré un assistant du Congrès, qui a demandé l'anonymat pour discuter de la question, contestant la version de l'officiel américain. ») ; Matt Berg, *Le plan d'aide à Haïti soutenu par les États-Unis fournit des orientations mais peu de détails*, Politico (20 mars 2024), <https://www.politico.com/news/2024/03/20/haiti-kenya-defense-proposal-congress-00148081> (un document de planification de 32 pages envoyé au Congrès « fournit peu de détails sur la manière dont ces objectifs [mettre fin à la violence des groupes armés] seraient atteints, à savoir quand la force multinationale arriverait sur l'île, si elle s'engagerait directement dans le combat avec les gangs et combien d'argent elle nécessiterait ») ; @JakobJohnston, X (23 avril 2024), <https://twitter.com/jakobjohnston/status/1782821658396328206> (le document de planification ne comporte que trois tirets sur le renforcement des capacités, bien que la MMAS soit « généralement présentée comme un effort de renforcement des capacités et de la police haïtienne ») ; @ian\_wafula, X (7 mars 2024), [https://twitter.com/ian\\_wafula/status/1765768986036244560](https://twitter.com/ian_wafula/status/1765768986036244560) (Les agents kényans ont déclaré s'inquiéter « de l'absence de mécanismes clairs sur la manière dont ils devaient travailler pendant la mission ») ; Wilner & Charles, *Les États-Unis craignent qu'Haïti ne tombe « à tout moment », alors que les doutes sur le plan de réserve kényan de Joe Biden augmentent* (7 mars 2024) (« Quel que soit le moment où la MMAS arrivera, on ne sait toujours pas comment les forces et les dirigeants kényans - qui parlent anglais et swahili - vont travailler avec les forces haïtiennes qui parlent français et créole. . . . On ne sait pas non plus si les forces kényanes occuperont des positions statiques sur des sites clés, libérant ainsi les forces de police haïtiennes pour combattre les membres des gangs ailleurs, ou si les Kényans combattront aux côtés de leurs partenaires haïtiens. . . . [ou] si la MMAS, en partenariat avec la police haïtienne, est suffisamment puissante pour reprendre des gangs les infrastructures essentielles ou les quartiers de la capitale qu'ils contrôlent déjà et qui ont entraîné le déplacement de plus de 314 000 Haïtiens. »).

<sup>565</sup> Cotrino, *En Haïti, une mission dirigée par le Kenya sera bientôt déployée pour renforcer la sécurité* (28 mai 2024) ; Amnesty International, *Haïti. Le déploiement de la mission de sécurité doit être guidé par la transparence et par des garanties en matière de droits humains* (4 juin 2024) (« Il est impératif de veiller à ce que toute mesure prise par cette mission multinationale, dirigée par le Kenya et soutenue par les États-Unis et d'autres pays, soit strictement conforme au droit international relatif aux droits humains, ainsi que le demande le Conseil de sécurité des Nations unies. Un faux pas sur ce terrain serait dévastateur pour les droits du peuple haïtien », a déclaré Ana Piquer, directrice pour les Amériques à Amnesty International. ») ; Le Cour Grandmaison et al., *Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales* (février 2024), p. 33 (soulignant que « des opérations de police fortement sécurisées et des réponses à la criminalité organisée et à la violence criminelle qui sont centrées sur des récits axés sur la 'lutte contre la criminalité' peuvent entraîner une escalade de la violence et des violations des droits humains à l'encontre de civils », et qu'il est donc indispensable d'établir de claires règles d'engagement et de déploiement de la force afin d'éviter des victimes parmi la population civile) ; Coto, *Les experts préviennent que les forces armées étrangères envoyées en Haïti seront confrontées à des obstacles majeurs* (5 janvier 2024) (selon l'International Crisis Group, « [d]es combats dans les

quartiers urbains dégradés d'Haïti mettront en danger des civils innocents »). Voir également Mega et al., [Au son des coups de feu, Haïti installe un nouveau conseil de gouvernement](#) (25 avril 2024) (« Je ne suis pas convaincue qu'ils prennent cela aussi sérieusement qu'ils le devraient, autrement dit il n'y a pas de plan », a déclaré Emmanuela Douyon, experte en politique haïtienne et avocate de la justice sociale qui a fui Haïti pour Boston en 2021. Elle a ajouté que les précédents efforts de maintien de la paix en Haïti avaient été entachés par des problèmes de responsabilité, ajoutant : 'Envoyez plutôt de l'argent au nom d'Haïti, et si les choses tournent mal, blâmez le peuple haïtien et passez à l'ordre du jour' »).

<sup>566</sup> Amnesty International, *Haïti. Lettre ouverte à tous les membres du conseil de sécurité concernant le déploiement d'une force internationale de sécurité en Haïti* (18 août 2023), <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr36/7122/2023/fr/> (soulignant « le bilan des forces de sécurité kényanes en matière de droits humains », y compris « [d]es exécutions extrajudiciaires et les disparitions forcées imputées à la police kényane » et récemment « l'utilisation persistante d'une force illégale contre les manifestant·e·s par la police kényane »).

<sup>567</sup> Al-Bulushi, [Le plan américain pour la sous-traitance au Kenya de son impérialisme en Haïti](#) (14 mai 2024) (« Les analystes qui se demandent si la police kényane est capable de vaincre les 'redoutables gangs' haïtiens doivent également se demander ce qui constitue un succès, étant donné le grand nombre de familles musulmanes kényanes qui ont perdu des proches à cause des pratiques meurtrières des unités kényanes de 'réponse rapide' entraînées au combat en Somalie et au Kenya même. »). Voir également Lenny Rashud Ruvaga, *Le Kenya a promis des policiers à Haïti. Ses citoyens n'ont pas apprécié*, Christian Science Monitor (25 mars 2024), <https://www.csmonitor.com/World/Africa/2024/0325/Kenya-promised-cops-to-Haiti-Its-citizens-didn-t-like-that> (« Des opposants [au Kenya] ont fait valoir que le Kenya devait d'abord s'occuper de ses propres problèmes de sécurité. . . Et comme la police kényane est régulièrement accusée par des groupes de défense des droits humains de recourir à une force excessive, nombreux sont ceux qui craignent que ses actions en Haïti ne nuisent à la réputation du pays. »).

<sup>568</sup> Voir Le Cour Grandmaison et al., [Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales](#) (février 2024), pp. 21, 33 (« Plusieurs sources proches de la police ont également fait état de profonds conflits internes au sein de la force, notamment en raison de complicités établies ou présumées entre certains officiers et des groupes armés ou des groupes d'autodéfense. Cette dynamique s'avérera particulièrement cruciale dans le cadre de la coordination entre la mission MMAS et la PNH. ») ; Coto, [Les experts préviennent que les forces armées étrangères envoyées en Haïti seront confrontées à des obstacles majeurs](#) (5 janvier 2024) (« Les liens entre des policiers corrompus et les gangs pourraient rendre difficile le maintien du secret opérationnel. . . . [L]a collusion entre les gangs et des policiers entraînera probablement des fuites d'informations qui risquent d'entraver les opérations. . . . International Crisis Group a déclaré avoir interrogé séparément deux sources au sein de la police nationale d'Haïti qui auraient déclaré que des commandants supérieurs avaient réussi par le passé à empêcher l'arrestation d'un puissant chef de gang en raison de ses liens présumés avec des politiciens ou des policiers. ») ; CRS, [Haïti en crise : quel rôle pour une mission multinationale d'appui à la sécurité ?](#) (16 mai 2024), p. 2. Voir également supra notes **Error! Bookmark not defined.**, 178-180. Des groupes armés seraient en train de se préparer au déploiement, ce qui exacerbe les inquiétudes. Jonasson Odigène, *La stratégie des gangs à l'approche de la MMAS, vue par l'expert en sécurité Emmanuel Paul*, Le Nouvelliste (24 mai 2024), <https://lenouvelliste.com/article/248327/security-expert-emmanuel-paul-analyzes-gang-strategy-before-mssm> (selon un expert en sécurité, les groupes armés « commencent à prendre des dispositions offensives pour mieux préparer leur défense en prévision au déploiement d'une force étrangère. Ils procèdent à la destruction méthodique de toutes les infrastructures qui pourraient permettre à la police et à la force étrangère de prendre pied dans les zones qu'ils occupent. ») ; Rebecca Bruny et al., *Exclusif | Izo construit un wharf en attente des Kenyans*, AyiboPost (25 mai 2024), <https://ayibopost.com/exclusif-izo-construit-un-wharf-en-attente-des-kenyans/> ; Willy Mutunga, *Sommes-nous en mission suicide en Haïti ?*, Stabroek News (18 mars 2024), <https://www.stabroeknews.com/2024/03/18/features/in-the-diaspora/are-we-on-a-suicide-mission-to-haiti/print/> (l'ancien président de la Cour suprême du Kenya a qualifié la MMAS de « mission suicide »).

Des questions se posent également sur le bien-fondé de dépenser des centaines de millions de dollars - trois fois le budget annuel de la PNH - pour des troupes étrangères, alors que les policiers haïtiens quittent les rangs parce qu'ils n'ont pas été payés depuis des mois. Voir, par exemple, [@jeffsky\\_poincy](#), X (20 décembre 2023) (« En août dernier, le syndicat de la police a rapporté que certains policiers n'avaient pas reçu leur salaire depuis plus de 8 mois, et le personnel civil de la PNH - depuis plus de 17 mois. Pendant ce temps, les policiers de la mission internationale seront bientôt déployés en Haïti avec des salaires, des primes, des assurances et peut-être des primes de risque. Ce sont des exemples parfaits de l'incohérence des politiques promues à l'étranger en ce qui concerne Haïti - une approche top-down et sans conception avec peu de considération pour les résultats et les retombées négatives. ») ; The Intercept, [Une nouvelle révolution haïtienne ?](#) (15 mars 2024).

<sup>569</sup> SCNU, [Résolution 2699 \(2023\)](#), UN Doc. S/RES/2699 (2023) (2 octobre 2023), ¶¶ 8-10.

<sup>570</sup> Le Cour Grandmaison et al., [Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales](#) (février 2024), p. 12 (« Les gangs les plus importants peuvent facilement acquérir des fusils d'assaut AK-47, AR-15 ou IMI Galil, et des sources locales suggèrent qu'ils les ont effectivement stockés. Des informations provenant de différentes zones contrôlées par les gangs suggèrent également la présence de fusils de calibre .50 et d'armes montées sur trépied, tandis que des rumeurs font état de l'acquisition de fusils d'assaut M50 et M60. ») ; Weaver & Charles, [Haïti vit une course aux armements, attisée par le réseau d'armes de guerre de la Floride](#) (21 mai 2024) ; Triebert et al., [Comment un gang haïtien tente de se transformer en milice](#) (21 mai 2024).

<sup>571</sup> Hu et al., [Dans une ville coupée du reste du monde, les armes et la drogue continuent à circuler](#) (15 mai 2024) ; Mérancourt & Coletta, [Quand les gangs haïtiens achètent des armes, les États-Unis sont leur magasin](#) (5 avril 2024).

<sup>572</sup> Haiti Libre, *Haïti - Trafic : La majorité des armes et munitions sont achetées en grande partie aux USA* (17 février 2024), <https://www.haitilibre.com/article-41689-haiti-traffic-la-majorite-des-armes-et-munitions-sont-achetees-en-grande-partie-aux-usa.html> ; Hu et al., [Dans une ville coupée du reste du monde, les armes et la drogue continuent à circuler](#) (15 mai 2024) (rapportant que ce trafic « fait partie d'un phénomène que les experts d'Amérique latine et des Caraïbes appellent le 'fleuve de fer' - un flot d'armes achetées dans des États américains où la législation sur les armes à feu est laxiste, puis expédiées dans toute la région à des groupes criminels ») ; Mérancourt & Coletta, [Quand les gangs haïtiens achètent des armes, les États-Unis sont leur](#)

[magasin](#) (5 avril 2024) ; Weaver & Charles, [Haïti vit une course aux armements, attisée par le réseau d'armes de guerre de la Floride](#) (21 mai 2024) (le trafic en provenance de Floride, en particulier, est « alimenté par l'accès facile aux armes à feu dans cet État, un marché noir lucratif, l'absence d'inspections des exportations dans les ports du sud de la Floride et les demandes croissantes des organisations criminelles dans des pays comme Haïti »). Voir également CSNU, [Lettre datée du 15 avril 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général](#) (19 avril 2024), ¶¶ 12-13 (décrivant la manière dont le groupe armé 400 Mawozo a trafiqué des armes des États-Unis vers Haïti). Selon certaines informations, les groupes armés ont également commencé à acquérir des armes grâce à des connexions avec des réseaux criminels régionaux. Voir Abi-Habib, [Les gangs haïtiens se fortifient alors que la force kényane s'apprête à se déployer](#) (21 mai 2024) ; Piercin, [Les gangs piratent les radios de communication de la PNH](#) (10 avril 2024) ; Triebert et al., [Comment un gang haïtien tente de se transformer en milice](#) (21 mai 2024) ; Weaver & Charles, [Haïti vit une course aux armements, attisée par le réseau d'armes de guerre de la Floride](#) (21 mai 2024) (« Les fonctionnaires de des Nations unies affirment que les cartels de la drogue colombiens qui utilisent Haïti comme point de transbordement pour les exportations de cocaïne vers les États-Unis fournissent peut-être aussi des armes aux membres des gangs haïtiens. ») ; Manuel Rueda, [Le président colombien affirme que des milliers de grenades et de balles ont disparu de bases militaires](#), AP News (30 avril 2024), <https://apnews.com/article/colombia-military-ammunition-missing-99550fe1c32d61300d137b1a1d017744> ; Le Cour Grandmaison et al., [Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales](#) (février 2024), p. 12 (« [D]e nombreux réseaux de trafic d'armes - qui seraient liés à des intermédiaires américains, jamaïcains, dominicains et haïtiens, ainsi qu'à des autorités et du personnel militaire corrompus - ont vu le jour et alimentent un marché noir florissant d'armes à feu de contrebande. ») ; Hu et al., [Dans une ville coupée du reste du monde, les armes et la drogue continuent à circuler](#) (15 mai 2024) (« Des experts en armement ont déclaré avoir repéré des armes et des pièces accessoires en provenance d'Israël, de la Turquie, de la République tchèque [et] probablement du Brésil. »).

<sup>573</sup> Elles incluent un embargo sur les armes et « la nomination d'un coordinateur régional pour la poursuite des armes à feu dans les Caraïbes et la création d'une unité spéciale chargée d'enquêter sur les crimes transnationaux en Haïti ». Hu et al., [Dans une ville coupée du reste du monde, les armes et la drogue continuent à circuler](#) (15 mai 2024) ; Haiti Libre, [Haïti - USA : Création d'une nouvelle unité d'enquête au sein de la PNH sur les crimes transnationaux](#) (16 février 2024), <https://www.haitilibre.com/article-41679-haiti-usa-creation-d-une-nouvelle-unite-d-enquete-au-sein-de-la-pnh-sur-les-crimes-transnationaux.html> ; Département d'État des États-Unis, [Résolution du Conseil de sécurité des Nations unies sur Haïti, Communiqué de presse](#) (20 octobre 2023), <https://www.state.gov/un-security-council-resolution-on-haiti/>. Le nombre de poursuites judiciaires connexes semble limité. Voir Shirsho Dasgupta & Jacqueline Charles, [Au cours de son procès aux États-Unis, le chef du redoutable gang haïtien des 400 Mawozo plaide coupable](#), Miami Herald (1<sup>er</sup> février 2024), <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article284914862.html> (rapportant que Germinie Joly, chef du groupe armé 400 Mawozo, a plaidé coupable de 48 chefs d'accusation liés à la contrebande d'armes devant un tribunal fédéral américain en mars) ; Roberson Alphonse, [USA : Jocelyn Dor condamné pour avoir fourni illégalement des armes à feu en provenance des USA au gang de 400 Mawozo](#), Le Nouvelliste (28 février 2024), <https://lenouvelliste.com/article/247005/usa-jocelyn-dor-found-guilty-of-supplying-firearms-illegally-to-400-mawozo-gang-from-the-usa> (Jocelyn Dor, un citoyen haïtien basé aux États-Unis et affilié au groupe armé 400 Mawozo, a été condamné à 60 mois de prison pour avoir introduit en Haïti des armes à feu en contrebande).

<sup>574</sup> Phillips, [Le principal expert des Nations unies met en garde contre la détérioration de la situation en Haïti : 'C'est l'apocalypse'](#) (4 avril 2024) (l'expert des Nations unies sur les droits humains en Haïti s'est étonné « qu'il est impossible de faire entrer de la nourriture ou des médicaments en Haïti, mais qu'il y a toujours des armes et des balles qui entrent... Je ne peux pas croire que mon gouvernement serait incapable d'inspecter les bateaux qui partent de Miami River et d'en retirer tous les fusils et toutes les balles parce qu'Haïti ne produit pas d'armes ou de balles ») ; Mérancourt & Coletta, [Quand les gangs haïtiens achètent des armes, les États-Unis sont leur magasin](#) (5 avril 2024) (l'expert a appelé à « une application beaucoup plus vigoureuse de l'embargo sur les armes par tout le monde, mais surtout par les États-Unis »). Voir également Weaver & Charles, [Haïti vit une course aux armements, attisée par le réseau d'armes de guerre de la Floride](#) (21 mai 2024) (« Les agents des douanes et de la protection des frontières [des États-Unis] se concentrent davantage sur les importations entrant aux États-Unis. . . [et] dépendent des informations fournies par des informateurs sur les armes à feu et autres produits de contrebande dissimulés dans les cargaisons destinées à l'exportation avant de décider de les inspecter ou non. . . . Ils n'exigent même pas de documents pour les exportations d'une valeur inférieure ou égale à 2 500 dollars. . . . [L]a politique d'inspection spécifique de l'agence concernant les exportations vers Haïti. . . n'a pas changé depuis l'escalade de la contrebande d'armes et l'insurrection continue des gangs lourdement armés. ») ; Haiti Libre, [Haïti - Insécurité : Le DHS tente d'arrêter le flux illégal d'armes et de munitions des USA vers Haïti](#) (3 avril 2024), <https://www.haitilibre.com/article-42031-haiti-insecurite-le-dhs-tente-d-arreter-le-flux-illegal-d-armes-et-de-munitions-des-usa-vers-haiti.html>.

<sup>575</sup> Hu et al., [Dans une ville coupée du reste du monde, les armes et la drogue continuent à circuler](#) (15 mai 2024).

<sup>576</sup> Voir, par exemple, Haiti Libre, [Haïti - FLASH : Cap-Haïtien, Saisie d'armes et de munitions, 2 hommes recherchés](#), (8 avril 2024), <https://www.haitilibre.com/article-42067-haiti-flash-cap-haitien-saisie-d-armes-et-de-munitions-2-hommes-recherches.html> (rapportant que la police au Cap-Haïtien a saisi des armes et des munitions trafiquées depuis Miami) ; AlterPresse, [Criminalité : Environ 10 mille cartouches, en provenance de la République Dominicaine, saisies à Mirebalais par la Police nationale d'Haïti](#) (3 janvier 2024), <https://www.alterpresse.org/spip.php?article29967> (rapportant une opération à Mirebalais au cours de laquelle la police a saisi 9 960 cartouches de calibre 5 mm., « retrouvées dans des boîtes contenant des poules en provenance de la République Dominicaine »).

<sup>577</sup> Hu et al., [Dans une ville coupée du reste du monde, les armes et la drogue continuent à circuler](#) (15 mai 2024) ; Mérancourt & Coletta, [Quand les gangs haïtiens achètent des armes, les États-Unis sont leur magasin](#) (5 avril 2024) ; Le Cour Grandmaison et al., [Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales](#) (février 2024), p. 12 ; Weaver & Charles, [Haïti vit une course aux armements, attisée par le réseau d'armes de guerre de la Floride](#) (21 mai 2024). Voir également supra Section III.

<sup>578</sup> Mérancourt & Coletta, [Quand les gangs haïtiens achètent des armes, les États-Unis sont leur magasin](#) (5 avril 2024) (« [U]n fonctionnaire du ministère de la Justice a déclaré que la police haïtienne était tellement débordée par la crise sécuritaire qu'elle ne se concentre pas sur le traçage des armes à feu, un outil essentiel pour les enquêteurs américains ») ; Hu et al., [Dans une ville coupée du reste du monde, les armes et la drogue continuent à circuler](#) (15 mai 2024) (rapportant que les forces de police haïtiennes, débordées, ne sont pas en mesure de patrouiller efficacement dans l'intérieur montagneux du pays et sur sa longue côte.) ; Weaver & Charles, [Haïti vit une course aux armements, attisée par le réseau d'armes de guerre de la Floride](#) (21 mai 2024) ; Le Cour Grandmaison et al., [Un moment critique : crise des gangs en Haïti et réponses internationales](#) (février 2024), p. 21. Voir également CSNU, [Lettre datée du 15 avril 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général](#) (19 avril 2024), ¶¶ 14-15 (examinant la question de l'entrée d'armes et de drogues en Haïti par les départements du sud, parce que « l'espace aérien y est mal contrôlé et le littoral ne fait pas l'objet d'une surveillance »).

<sup>579</sup> Depuis la dernière mise à jour de l'IJDH, le gouvernement américain a annoncé des sanctions à l'encontre d'un ancien Premier ministre, de deux anciens sénateurs et de quatre chefs de groupes armés. Département d'État des États-Unis, [Exploiter les outils pour promouvoir la responsabilité et lutter contre la corruption mondiale](#), (11 décembre 2023), <https://www.state.gov/leveraging-tools-to-promote-accountability-and-counter-global-corruption/> (L'ancien Premier ministre Jean-Max Bellerive et les anciens sénateurs Nénel Cassy et Richard Lenine Hervé Fourcand ont été sanctionnés pour avoir « abusé... [leur] position publique en participant à des activités de corruption qui ont porté atteinte à l'intégrité du gouvernement haïtien ») ; Département du trésor des États-Unis, [Le département du Trésor désigne les auteurs de violations des droits humains et commémore le 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits humains](#) (8 décembre 2023), <https://home.treasury.gov/news/press-releases/jy1972> (En tant que chefs de groupes armés, les dirigeants Johnson « Izo » Andre, Renel « Ti Lapli » Destina, Wilson « Lanmo San Jou » Joseph et Vitelhomme Innocent ont été sanctionnés pour leur implication dans de graves violations des droits humains en Haïti.). Voir également 118<sup>ème</sup> Congrès, [S.396 - Loi de 2023 sur la transparence dans la collusion criminelle en Haïti](#) (4 mai 2023), <https://www.congress.gov/bills/118th-congress/senate-bill/396> (une proposition de loi américaine qui imposerait des sanctions supplémentaires sur la base de rapports annuels documentant la collusion entre les acteurs politiques et les groupes armés en Haïti). Le gouvernement britannique a sanctionné deux anciens hauts fonctionnaires. Foreign, Commonwealth & Development Office, [Le Royaume-Uni et ses alliés sanctionnent les auteurs de violations des droits humains](#) (8 décembre 2023), <https://www.gov.uk/government/news/uk-and-allies-sanction-human-rights-abusers> (L'ancien directeur général du ministère de l'Intérieur, Fednel Monchery, et l'ancien délégué départemental du président, Joseph Pierre Richard Duplan, ont été sanctionnés pour leur implication dans le massacre de La Saline en 2018). Voir également IJDH, [Sanctions internationales contre des personnes haïtiennes \(décembre 2020 - présent\)](#) (mai 2024), [https://docs.google.com/document/d/1RG0k34CaID3QmxHt1XW-S\\_C8Aey9Vum1qkhtmiopdo/edit](https://docs.google.com/document/d/1RG0k34CaID3QmxHt1XW-S_C8Aey9Vum1qkhtmiopdo/edit) (suivi des sanctions étrangères à l'encontre d'individus haïtiens pour, entre autres abus, corruption, trafic d'armes, protection et facilitation des activités illégales de groupes criminels armés, et violations flagrantes et systémiques des droits humains). Au moins 25 des personnes sanctionnées sont affiliées au parti haïtien PHTK. IJDH, [Personnes haïtiennes sanctionnées associées au Pati Ayisyen Tèt Kale \(PHTK\)](#), [https://docs.google.com/document/d/1j\\_q95vvgiIAiW4nZ28-fTjvwjSi3iYc0gRhdSAWmgo/edit#heading=h.kclF4qy0io03](https://docs.google.com/document/d/1j_q95vvgiIAiW4nZ28-fTjvwjSi3iYc0gRhdSAWmgo/edit#heading=h.kclF4qy0io03) (dernière visite : 7 juin 2024) (suivi des sanctions étrangères contre des hauts fonctionnaires et des associés affiliés au parti PHTK d'Haïti).

<sup>580</sup> CSNU, [Lettre datée du 25 mars 2024, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur Haïti créé en application de la résolution 2653 \(2022\) du Conseil de sécurité](#), ¶ 10 (29 mars 2024), <https://digitallibrary.un.org/record/4042801?ln=fr&v=pdf>. Voir également Weaver & Charles, [Haïti vit une course aux armements, attisée par le réseau d'armes de guerre de la Floride](#) (21 mai 2024) (« Des fonctionnaires de l'ONU affirment. . . que des hommes politiques et d'affaires de premier plan, sanctionnés par les États-Unis, le Canada et la République dominicaine, ont été impliqués dans le commerce illicite [d'armes]. »).

<sup>581</sup> Ainsi, le gouvernement américain n'a pas sanctionné l'ancien président et fondateur du PHTK, Michel Martelly, ainsi qu'un certain nombre d'autres ministres et fonctionnaires affiliés au PHTK. Voir IJDH, [Personnes haïtiennes sanctionnées associées au Pati Ayisyen Tèt Kale \(PHTK\)](#) (dernière visite : 7 juin 2024).

<sup>582</sup> CARE, [Face à la persistance de la violence et de la faim, les Haïtiens se battent pour s'adapter et survivre](#) (30 mai 2024) (Muhamed Bizimana, directeur national adjoint de CARE en Haïti, déclare : « Les ONG travaillent 24 heures sur 24 pour répondre aux besoins de la population. On a l'impression, à tort, qu'à cause des gangs, il n'y a pas de travail possible. Mais en réalité, la plus grande limitation est que la réponse humanitaire est si peu financée, en particulier pour les ONG locales. Les ressources sont très limitées pour faire le travail qui doit être fait ») ; Save the Children, [Haïti : tous les jours, 600 enfants esquivent les coups de feu en fuyant la capitale haïtienne pendant un mois de violence](#) (24 avril 2024) ; Brad Dress, [Haïti fait face à l'effondrement de l'aide humanitaire : « Ce qui se passera après, personne ne sait »](#), The Hill (3 avril 2024), <https://thehill.com/policy/international/4570846-haiti-faces-collapse-of-humanitarian-support-what-happens-next-is-anyones-guess/> (rapportant qu'Haïti est en concurrence avec « d'autres crises mondiales, y compris celles de l'Ukraine et de Gaza ») ; Robles, [Comment 360 000 Haïtiens sont arrivés à vivre dans des terrains vagues et des écoles surpeuplées](#) (8 mai 2024) (selon un haut responsable du Bureau d'aide humanitaire de l'Agence américaine pour le développement international, les fonds alloués par l'agence sont insuffisants pour répondre aux besoins).

<sup>583</sup> OCHA, [Haïti : Aperçu pays pour 2024](#) (2024), <https://fts.unocha.org/countries/96/summary/2024>.

<sup>584</sup> Charles, [Le secteur de la santé en Haïti sous assistance respiratoire, les médecins et les infirmières fuyant la violence des gangs](#) (31 mars 2024) (rapportant « 114 incidents attestés où des opérations d'aide ont été affectées par la violence persistante » en mars) ; Dress, [Haïti fait face à l'effondrement de l'aide humanitaire : « Ce qui se passera après, personne ne sait »](#) (3 avril 2024) ; Robles, [Comment 360 000 Haïtiens sont arrivés à vivre dans des terrains vagues et des écoles surpeuplées](#) (8 mai 2024) ; Abi-Habib, [Pourquoi les organisations humanitaires restent-elles à Haïti, pays en proie à l'anarchie ?](#) (25 mai 2024). Voir également *supra* notes **Error! Bookmark not defined., Error! Bookmark not defined., Error! Bookmark not defined.**

<sup>585</sup> Voir, par exemple, Jake Johnston, [La bataille d'Haïti n'est pas finie](#), Le Monde Diplomatique (février 2022), <https://www.monde-diplomatique.fr/2021/12/JOHNSTON/64136> et <http://www.vers-les->

[iles.fr/livres/opinions/JohnstonJake\\_LMD\\_12-2021.html](https://iles.fr/livres/opinions/JohnstonJake_LMD_12-2021.html) (« au cours des dix années écoulées depuis le séisme [de 2010], moins de 3 % de l'aide étrangère américaine est allée à des organisations haïtiennes ; plus de la moitié, à une poignée d'entreprises gravitant dans l'orbite de l'État fédéral, entre Washington, le Maryland et la Virginie. De sorte que des milliers d'Occidentaux vivent désormais d'une 'aide' dont le pays qui devrait en bénéficier ne voit que peu la couleur. . . . En évinçant les organisations locales, l'aide internationale finit par affaiblir l'État qu'elle est censée contribuer à 'construire'. En Haïti, environ 80 % des services publics de base, comme la santé ou l'éducation, sont assurés par des ONG, des associations religieuses ou des entreprises privées. Quant aux industries nationales, elles pâtissent de la dépendance du secteur humanitaire aux importations. »). Voir, de manière générale, Johnston, *Aid State : Elite Panic, Disaster Capitalism, and the Battle to Control Haiti (Un État assisté : panique des élites, capitalisme du désastre et la bataille pour le contrôle d'Haïti)* (2024).

<sup>586</sup> Abi-Habib, [Pourquoi les organisations humanitaires restent-elles à Haïti, pays en proie à l'anarchie ?](#) (25 mai 2024) (« 'Des projets individuels d'aide peuvent être utiles et offrir une assistance, mais la réalité est qu'ils font partie d'un système plus large qui a miné l'État, réduit les capacités et a partiellement conduit à la situation actuelle dont nous sommes témoins', a déclaré Jake Johnston, un expert d'Haïti au Centre pour la recherche économique et politique [Center for Economic and Policy Research]. . . . 'Ce qui a conduit à la montée de la violence et de l'insécurité, c'est à bien des égards le manque de présence de l'État - le manque de capacité - et cela est en grande partie le résultat des programmes d'aide.' »). Voir également RNDDH, *14 ans après le tremblement de terre du 12 janvier 2010 : Victimes du séisme et de l'insécurité se côtoient dans les camps, dans l'indifférence des autorités étatiques* (12 janvier 2024), [https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2024/01/1-Rap-Seisme-12Jan2024.FR\\_.pdf](https://web.rnddh.org/wp-content/uploads/2024/01/1-Rap-Seisme-12Jan2024.FR_.pdf).

<sup>587</sup> Communiqué de presse, NU, *Haïti : préoccupé par l'intensification des activités criminelles, le Conseil de sécurité proroge et renforce le mandat du BINUH jusqu'au 15 juillet 2024*, (14 juillet 2023) <https://press.un.org/fr/2023/cs15356.doc.htm>.

<sup>588</sup> BINUH, [Rapport du Secrétaire général](#) (15 janvier 2024), ¶¶ 69-71 (« Le taux d'usure du personnel recruté sur le plan national, qui s'établit à 25 %, vient exacerber le manque de ressources humaines. L'aggravation de l'incertitude politique et de la violence liée aux bandes, conjuguée à la perturbation constante des services essentiels et de la chaîne d'approvisionnement mondiale, a rendu impossible l'externalisation de nombreux services d'appui. »)